This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600017621N

LETTRES INÉDITES

DE JEAN RACINE

ET

DE LOUIS RACINE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

LETTRES INÉDITES

DE JEAN RACINE

ET

DE LOUIS RACINE

PRÉCÉDÉES

DE LA VIE DE JEAN RACINE ET D'UNE NOTICE SUR LOUIS RACINE, ETC.

PAR LEUR PETIT-FILS

L'ABBÉ ADRIEN DE LA ROQUE

CHANOINE TITULAIRE D'AUTUN
ET ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DU MÊME DIOCÈSE, ETC.

En attendant, ce livre consacré à la mémoire d'Agricola, mon beau-père, trouvera dans le sentiment de piété filiale qui l'a dicté, ou sa recommandation ou son excuse.

TACITE, *Vie d'Agricola*, chap. III.

BIBLIOTHECA VATICANA

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1862

Tous droits réservés

200. n. 122.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

A MADAME LA BARONNE

PAULINE DE LA ROQUE,

NÉE DE TAILLEVIS DE JUPEAUX.

MA BONNE MÈRE,

C'est à vous que je dédie ce monument de famille, et nul n'a plus de droits que vous à cet hommage de mon cœur. Par vous, j'ai l'insigne honneur d'être le petit-fils de Racine. Seule, aujourd'hui, entre tous les descendants de ce grand homme, il vous a été donné de vivre avec sa propre belle-fille, la veuve de Louis Racine, votre bisaïeule, et de recueillir auprès d'elle de glorieuses traditions. Ces traditions, comme de merveilleuses légendes, charmèrent mon enfance, et dans un âge plus avancé m'ont inspiré les pages que j'ai consacrées aux deux Racine.

Fruit de la profonde admiration que vous avez tou-

jours éprouvée pour eux, et que vous m'avez fait partager, ces travaux vous appartiennent donc, et je n'accomplis qu'un acte de simple justice, quand je vous les offre, comme un tribut de ma reconnaissance et de ma vive tendresse.

ADRIEN DE LA ROQUE.

Le 10 juin 1862.

INTRODUCTION.

A peine rentré dans sa studieuse retraite, après avoir rempli pendant vingt-cinq ans les fonctions de directeur des Fermes, Louis Racine, cédant à un louable sentiment de piété filiale, publiait des *Mémoires* sur la vie de son père, suivis des *Lettres* de ce dernier qui voyaient le jour pour la première fois. C'est en 1747 que parurent ces précieux *Mémoires*, *ce filon de l'or pur du dix-septième siècle qui se prolonge dans l'âge suivant*, ainsi qu'on l'a si heureusement dit[1]. Plus d'un siècle après, je viens au même titre, et animé du même sentiment pieux qui guidait la plume du fils de Racine, rendre, mais dans une plus humble mesure, un semblable hom-

1. M. Villemain (*Cours de Littérature*).

mage à mon illustre aïeul. Comme Louis Racine, j'ai entrepris de raconter encore cette belle et noble vie, que j'ai fait suivre également d'une nouvelle série de *Lettres inédites* qui, dans leur simplicité, peignent si bien celui qui les a écrites. Peut-il y avoir un portrait plus ressemblant et plus fidèle, que celui que l'homme trace involontairement de sa propre personne, dans ces épanchements d'une correspondance intime et familière qu'il ne croyait pas destinée à jamais voir le jour. Si la tombe des personnages illustres a toujours été l'objet d'une sorte de culte, n'est-ce pas les honorer d'une manière plus parfaite encore, que de recueillir, à défaut de leurs cendres, les parcelles dispersées de leurs pensées, souvenir encore vivant de la partie immortelle de leur être. Les *Lettres inédites* de Louis Racine viendront compléter ce monument de famille, et ne sont peut-être pas indignes d'y figurer : quoique le père ait laissé le fils bien loin derrière lui, celui-ci, cependant, n'est pas trop au-dessous d'un si grand nom.

D'ailleurs, rien de ce qui intéresse les familles littéraires ne peut être indifférent au pays qu'elles ont illustré. Il ne suffit pas de connaître les œuvres qu'elles ont produites, on veut aussi pénétrer dans le secret de leur intimité. On aime à surprendre chez ceux que le génie a élevés au-dessus du vul-

gaire, ces affections pures et simples, ces doux sentiments de la nature qui les rapprochent de leurs semblables, et donnent à l'homme sa valeur véritable. Car les dons de l'esprit, dont sont ornés ces êtres privilégiés, ne sont que la parure de l'humanité, parure éblouissante entre toutes, il est vrai.

Les *Lettres inédites* de Jean Racine sont adressées à sa sœur Marie Racine, plus jeune que lui de treize mois seulement, et qu'il aima d'autant plus vivement, qu'ils étaient restés seuls sur la terre, après la mort prématurée de leurs parents. Tandis que, poussé par son génie et par la nécessité de combattre la maligne influence qui avait pesé sur son enfance, le frère quittait de bonne heure la Ferté-Milon, pour aller tenter la fortune sur un plus grand théâtre, la sœur demeurait fidèle au berceau de ses pères. Elle y passa paisiblement sa vie, qu'elle a prolongée bien au delà des bornes ordinaires, s'y maria honorablement; et sa postérité la représente encore au même lieu. C'est là, c'est au sein de la famille qu'elle a laissée, que se conservent avec un soin religieux les originaux des *Lettres inédites* de Racine, que bien des générations se sont déjà transmises, comme la plus précieuse portion de l'héritage. Plusieurs de ces lettres datent de la première jeunesse de notre grand poëte, et jettent quelque jour sur cette partie de sa vie, si intéressante à

connaître. Mais sa mémoire n'a pas à souffrir de ces tardives révélations, car dans ces premières et libres effusions du cœur de Racine, on découvre déjà le germe de ces perfections morales, qui le rendent digne de tout notre amour, comme il l'est de notre admiration, par la beauté de ses œuvres. C'est un doux écho du milieu du dix-septième siècle qui se réveille, et qui vient redire à notre génération, en lui donnant une consécration nouvelle, un nom cher à toutes celles qu'il a déjà charmées.

Les *Lettres inédites* de Louis Racine sont adressées à sa femme, et cette correspondance, commencée un peu avant son mariage, s'arrête brusquement, vingt-six ans après, à l'époque douloureuse qui, en le privant d'un fils si digne de son nom, vint empoisonner le reste de sa vie. On sait que ce brillant jeune homme, l'espoir et l'orgueil de sa famille, périt dans le tremblement de terre de 1755, qui renversa en partie la ville de Lisbonne. C'est au milieu de cette grande catastrophe et de cette terrible réalité, que disparut le dernier représentant d'un nom, qui rappelait tant de fictions tragiques. La Providence ne laissa même pas, dans cette circonstance, au père infortuné, la triste consolation d'une tombe, sur laquelle il pût verser des prières et des larmes.

Les onze premières *Lettres* de Louis Racine, qui empruntent tout leur charme aux fraîches impressions

de la jeunesse et aux délicatesses d'un chaste amour, sont adressées à Mlle Marie Presle de l'Écluse, qui allait bientôt porter son nom. Elle était fille de M. Pierre Presle de l'Écluse, seigneur de Cuzieu, ancien échevin de Lyon, et conseiller en la cour des Monnaies de cette ville. Bien différente de la première madame Racine, femme de Jean, qui n'a jeté qu'un doux et modeste éclat, par ses qualités de cœur et ses vertus de famille, cette dernière avait reçu en partage la fortune, l'esprit et la beauté. Elle avait fait une impression profonde sur Jean-Baptiste Rousseau, pendant son court séjour à Paris, en 1738, et revenu peu de temps après au lieu de son exil, il s'exprimait ainsi, en parlant d'elle, dans une lettre à Louis Racine : « L'impression que son mérite a « faite sur mon esprit est de la même nature que « celle que vous avez faite sur mon cœur[1]. »

Mme Racine devait être encore privilégiée sous d'autres rapports ; car, née le même jour que le dix-huitième siècle, il lui a été donné, par une rare exception, de le parcourir presque en entier. Elle s'est éteinte à Paris, en 1794, pleine de jours, et en possession de toutes ses facultés, au milieu des orages formidables qui, à cette funeste époque, ébranlaient le monde.

1. Lettre datée de la Haye, le 2 septembre 1739.

Il y avait alors près d'un siècle que Jean Racine, son beau-père, était descendu dans sa glorieuse tombe.

Mme Racine avait légué après elle, les *Lettres* de son mari à l'aînée de ses filles, Mme de Neuville de Saint-Héry, belle-fille du fermier général de ce nom, morte en 1805. Cette dernière, à son tour, les a laissées à ses enfants, et de la sorte, elles ne sont jamais sorties du sanctuaire de la famille. Mme Racine attachait le plus grand prix à une correspondance intime qui lui rappelait la mémoire d'un époux qu'elle avait chéri, celle de son mariage et des principaux événements de sa vie. Ces lettres avaient donc, avant tout, pour elle, une valeur de sentiment, valeur qu'elles ne peuvent conserver aux yeux du public. Cependant elles offrent encore plus d'un genre d'intérêt. Quelques faits épars se rattachent à l'histoire politique et littéraire du dix-huitième siècle; elles complètent et rectifient sur plusieurs points la biographie de celui qui les a écrites, et rappellent même certaines circonstances de la vie de Jean Racine.

Les *Lettres inédites* de Louis Racine seront aussi un intéressant sujet d'étude pour ceux qui voudront les comparer à celles de son père; avec des qualités de style différentes, on trouve dans les unes et dans les autres la même tendresse de cœur, le même amour du foyer domestique. Partout brille cet es-

prit d'ordre et cette sage administration des affaires de la famille, qui atteste une nature complète, également apte aux plus hautes spéculations de l'intelligence et aux soins les plus prosaïques de la vie matérielle. Dans les lettres du fils, on peut même remarquer un enjouement qui va parfois jusqu'à ces limites délicates que les hommes les plus irréprochables craignent moins que d'autres de côtoyer. Après les avoir lues, ceux qui estimaient déjà l'auteur, trop peu apprécié peut-être, des poëmes de la *Religion* et de la *Grâce*, connaîtront mieux l'homme; ils comprendront ce cœur doux et fier, qui n'était étranger à aucune des émotions de l'humanité, et qui en sentait vibrer toutes les cordes.

Quand on remue la poussière du passé, on ne peut se défendre d'un indéfinissable sentiment de tristesse, en voyant avec quelle rapidité s'écoulent les générations et combien peu il reste de leurs passions, de leurs intérêts et du vain bruit qui marque leur passage. Sachons gré aussi à Louis Racine d'avoir voulu sauver quelque chose de ce grand naufrage, et à une époque d'incrédulité, d'avoir placé ses suprêmes espérances bien au-dessus de cette terre où tout périt. C'est un dernier genre d'intérêt qui s'attache à ses *Lettres;* car partout on y retrouve la trace de la piété profonde qui n'avait cessé de l'animer. Tout fils du dix-huitième siècle qu'il

était, il n'en respecta pas moins les traditions de ses pères; héritier de Port-Royal, il en a gardé la science et cet amour de la religion qui lui a inspiré sa plus belle œuvre.

Après avoir parlé des *Lettres inédites* de Jean et de Louis Racine, je me bornerai à dire un dernier mot du travail qui les accompagne. Les documents qu'une heureuse fortune a placés entre mes mains, de consciencieuses recherches, et la tradition interrogée en divers lieux m'ont permis, en rectifiant quelques erreurs, d'ajouter à la biographie des deux Racine de nouveaux détails entièrement *inédits*. C'est sous la protection de ces noms chers et illustres que je les offre au public.

A. DE LA ROQUE.

VIE

DE

JEAN RACINE

I

Au sein du Valois, petit pays de l'ancienne province de l'Ile-de-France[1], il est une modeste cité peu visitée jusqu'ici par les voyageurs, parce qu'elle se trouvait également éloignée et des grandes voies de communication et des centres populeux. Elle occupe une de ces positions isolées telles que les recherchaient jadis les fondateurs de monastères, pour que les bruits du monde ne pussent arriver jusqu'à leur pieuse solitude. Meaux, d'un côté, est le point le plus rapproché, mais encore à une assez grande distance; Meaux, d'où l'œil d'aigle de Bossuet veille toujours sur cette église de France dont il fait la gloire. A peu près à la même distance, et dans

1. Le Valois comprenait les villes et territoires de Crépy, Senlis, Compiègne, Villers-Cotterets, la Ferté-Milon et Chantilly.

une direction opposée, se dresse sur sa colline, au milieu d'un riant paysage, la jolie ville de Château-Thierry. C'est là que l'ombre légère et badine de la Fontaine semble se jouer encore dans cette maison et dans ce jardin, qu'on dirait abandonnés de la veille, tant ils gardent encore le cachet de l'époque, avec cet air négligé qui sied si bien au *bonhomme*.

Il existe aux archives de l'hôtel de ville de la petite cité solitaire dont on vient de parler d'anciens registres de l'état civil qui remontent à l'année 1548; sur l'un d'eux on lit l'acte suivant :

« Le vingt-deuxième *decēbre* 1639 fut baptisé Jehan, fils de Jehan Racine, procureur, et de Jehanne Sconin, tenu sur les fonts par M. Pierre Sconin, commissaire, et Marie Desmoulins.

« *Signé* A. Colletet. »

Qu'est-il besoin d'ajouter que cette petite cité s'appelle la Ferté-Milon, et qu'il s'agit dans l'acte inscrit sous la date du *vingt-deuxième décembre*, de Jean Racine, de l'auteur d'*Athalie*. Le bon frère Colletet, qu'on a quelque raison de croire de la même famille que le méchant poëte de ce nom, ne soupçonnait guère alors l'importance de l'acte qu'il

rédigeait avec assez peu de soin et d'une manière si laconique. La famille du nouveau-né, quoique modeste, avait cependant été anoblie par des emplois de finance qu'elle possédait depuis plusieurs générations[1]. Mais cette noblesse, d'origine récente, allait recevoir un bien autre lustre du génie de notre poëte, dont la muse sembla s'inspirer du cygne harmonieux qui figurait aux *armes* des Racine[2]. On conviendra que jamais écusson ne fut plus heureusement choisi, et que l'emblème adopté par cette famille était en quelque sorte prophétique.

Quand les premiers regards de Racine purent distinguer les objets qui l'environnaient, ils durent être frappés de ces belles et imposantes ruines,

1. Le bisaïeul de Jean Racine, *Jehan Racine*, qui mourut en 1593, était receveur pour le roi et la reine, du domaine et duché de Valois, et contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon. Il eut d'Anne Gosset cinq filles : Mmes Forjot, Fourrure, Durand, Pintrel et Devrays; et enfin *un fils*. Ce dernier nommé aussi *Jehan Racine*, et comme son père, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon, épousa Marie Desmoulins, et mourut en 1650. Il eut huit enfants, dont les plus connus sont Agnès de Sainte-Thècle Racine, supérieure de Port-Royal-des-Champs, et *Claude-Jehan Racine*, le sixième dans l'ordre de la naissance, marié à Jehanne Sconin, et mort avant son père en 1643. Ce *Claude-Jehan Racine* eut l'honneur d'être le père du grand poëte.

2. Les Racine portaient : *d'azur au cygne d'argent, becqué et membré de sable*. Primitivement ces armoiries se composaient d'un *rat* et d'un *cygne*, et formaient ainsi des armes parlantes : *Rat-cygne*. L'anoblissement de cette famille remontait au bisaïeul de Jean Racine, Jehan Racine, receveur pour le roi et la reine du domaine et duché de Valois.

restes d'un ancien château qui jadis protégeait la Ferté-Milon, et qui le domine encore aujourd'hui si majestueusement. Ces élégantes églises, aux précieux vitraux, que le temps, les guerres de religion et la main des révolutions ont respectés; ces fraîches eaux de l'Ourcq, qui animent et vivifient un charmant paysage, encadré d'un côté par la magnifique forêt de Villers-Cotterets; tout ce tableau pouvait-il être sans poésie sur sa jeune imagination? N'est-il même pas permis d'attribuer, en partie du moins, la douceur et l'élégance qui caractérisent son génie, au spectacle plein d'harmonie de cette riche nature et de ces gracieux monuments dont ses yeux d'enfant étaient constamment frappés?

On peut dire que Racine ne connut jamais sa mère, car il n'avait que treize mois quand elle mourut, le 29 janvier 1641, cinq jours seulement après avoir mis au monde une fille qui reçut le nom de Marie. C'est peut-être la privation des caresses de sa mère qui explique le penchant à la mélancolie qu'on a remarqué en lui, et l'exquise sensibilité où plus tard il puisa ses plus touchantes inspirations. Le 4 novembre 1642, son père contracta un second mariage avec Madeleine Vol, fille d'un notaire de la Ferté-Milon. Mais ces nouveaux liens, peut-être un peu précipités, furent de plus courte durée encore que les premiers, car il mourut trois mois après,

le 6 février 1643, âgé seulement de vingt-huit ans[1]. Après cette mort si prématurée, Jean Racine, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon[2], aïeul maternel, et Pierre Sconin, procureur du roi aux eaux et forêts du duché de Valois, aïeul maternel, furent investis de la tutelle des deux orphelins : Jean fut plus spécialement confié aux soins du premier, tandis que sa sœur Marie tombait à la charge du second.

Les dix premières années de notre poëte s'écoulèrent donc d'abord sous le toit paternel, et ensuite dans la maison de son grand-père; mais celui-ci mourut en 1650, léguant son petit-fils à sa veuve,

1. Il était né le 28 juin 1615, avait commencé par servir dans le régiment des gardes en qualité de *cadet* et épousa le 13 septembre 1638 Jehanne Sconin, fille de M. Pierre Sconin, procureur du roi aux eaux et forêts du Valois, commissaire enquêteur et conseiller examinateur de la Ferté-Milon. Le contrat de mariage fut dressé par Me Crépin Fournier, notaire à la Ferté-Milon. Jean Racine, devenu veuf, se remaria à Madeleine Vol, fille de Jean Vol, notaire à la Ferté-Milon, et de Marie Madelein. Le contrat de mariage porte la date du 3 novembre 1642, et fut rédigé par Mes François et Fournier, notaires au même lieu. On croit devoir faire remarquer que les faits et les dates qui concernent la famille Racine ont été scrupuleusement vérifiés aux archives de la Ferté-Milon.

2. Le grenier à sel formait une juridiction établie pour juger en première instance, des contestations qui arrivaient au sujet de la gabelle, de la distribution du sel, et des droits du roi. L'appel des jugements qui s'y rendaient était porté à la cour des aides. Le tribunal se composait d'un président, d'un grènetier et d'un contrôleur, d'un lieutenant, d'un garde des grandes et petites mesures, d'un avocat du roi et d'un procureur du roi.

Marie Desmoulins, laquelle après avoir pieusement pourvu, comme une véritable mère, à l'éducation du jeune Racine, se retira à Port-Royal. Elle retrouvait là une autre famille, car elle y avait une sœur religieuse, Suzanne Desmoulins, et une fille qui, plus tard, devint supérieure ou abbesse triennale de ce monastère, sous le nom d'Agnès de Sainte-Thècle Racine[1].

Ce fut à Beauvais, ville peu distante de la Ferté-Milon, et dont le collége avait alors de la réputation, que Racine fut envoyé pour commencer ses études. Il y passa cinq années, qui ne furent pas toujours paisibles; les troubles de la minorité de Louis XIV eurent leur contre-coup jusque dans ce modeste

1. La vénérable mère Agnès de Sainte-Thècle Racine était née en 1626; elle entra à l'âge de neuf ans seulement à Port-Royal, y fit profession en 1646, et mourut en 1699, peu de mois après son illustre neveu. Cette sainte religieuse chercha toujours à lui inspirer les sentiments dont elle était animée, et elle eut enfin le bonheur de l'y voir revenir pour toujours, lorsque dans la force de l'âge, et au milieu des plus brillants succès, il se décida à abandonner le théâtre. Racine avait autant de respect que d'affection pour cette tante, qui était une femme distinguée. On a conservé six *lettres* qu'il lui a adressées; les cinq premières sont relatives aux affaires de Port-Royal, et il écrivit la sixième au retour d'un voyage à Melun, où il avait été assister à la profession de sa seconde fille, Anne Racine (*Nanette*). Quant à la mère Agnès, on connaît trois lettres d'elle : la première, pleine de tendres reproches et de pieuses exhortations, date de l'époque où Racine croyait avoir à se plaindre de ses anciens maîtres de Port-Royal. Les deux autres ont été adressées à Mme Racine, à l'occasion de la maladie et de la mort de son mari.

asile. Racine se battit, et se battit bien, sous la direction du principal, qui, fier de la vaillance de son élève, le présentait à tout le monde comme un héros. Ce jeune héros d'une cause aujourd'hui inconnue, car on ne sait s'il tenait pour la Fronde ou pour Mazarin, put en effet montrer toute sa vie, au-dessus de l'œil gauche, la marque d'un coup de pierre reçu dans une de ces rencontres.

Racine quitta le collége de Beauvais le 1er octobre 1655, pour aller continuer ses études à Port-Royal des Champs, près de Chevreuse, où il passa trois ans. Les solitaires qui dirigeaient cette savante école lui firent l'accueil le plus bienveillant, parce qu'il appartenait à une famille qu'ils connaissaient depuis longtemps ; mais ils n'avaient pas précisément, comme on l'a dit, une dette de reconnaissance à acquitter envers elle. L'origine des relations des Racine avec Port-Royal n'a pas été généralement indiquée d'une manière exacte. On a prétendu que lorsque, en 1638, le cardinal de Richelieu fit enfermer l'abbé de Saint-Cyran à Vincennes, Antoine le Maistre et le Maistre de Séricourt, son frère, obligés de s'éloigner de Port-Royal, avaient trouvé une affectueuse hospitalité à la Ferté-Milon, chez Mme Vitart[1], tante de Racine. Cette assertion est

1. Au dix-septième siècle, les familles Vitart et Héricart figuraient parmi les plus honorables de la Ferté-Milon. C'est à cette

tout à fait dénuée de preuves ; il paraît au contraire hors de doute que les *solitaires* se réfugièrent à la chartreuse de Bourg-Fontaine. Comme cette abbaye, située au fond d'une éclaircie pratiquée dans la forêt de Retz, n'était qu'à une très-petite distance de la Ferté-Milon, il est vraisemblable que les fugitifs y vinrent souvent visiter les familles qui avaient d'anciens rapports avec Port-Royal. Celle des Racine était de ce nombre, puisque plusieurs de ses membres s'y étaient consacrés depuis longtemps à la vie religieuse, entre autres Suzanne Desmoulins, sœur de Marie Desmoulins, et Agnès Racine.

Quoi qu'il en soit, les progrès de Racine sous ses nouveaux maîtres furent surprenants. On n'en sera point étonné si on songe que ses merveilleuses dispositions furent cultivées par des hommes tels que le Maistre, le docteur Hamon, Nicole, Sacy et Lancelot. Lancelot surtout, dont on n'a guère surpassé, même en Allemagne, les savants travaux sur les langues grecque, latine, italienne et espagnole. Antoine le Maistre avait une tendresse de père pour son jeune élève qu'il appelait son *fils*, et dans sa sollicitude pour l'avenir de celui-ci, il voulait lui

dernière qu'appartenait la femme de la Fontaine, Marie Héricart, fille du lieutenant civil. Cette famille, qui subsiste encore aujourd'hui, a donné un membre à l'Institut, Académie des sciences, dans la personne de M. le vicomte Héricart de Thury, ingénieur et agronome distingué, mort à Rome en 1854.

faire embrasser la profession d'avocat; sa prédilection pour cette carrière lui était sans doute inspirée par les succès qu'il y avait lui-même obtenus, ce qui ne l'avait pas empêché de quitter, à vingt-neuf ans, le barreau ainsi qu'une brillante position dans le monde, pour se retirer à Port-Royal[1]. Mais il est permis de croire que l'auteur des *Plaideurs* n'avait pas un goût prononcé pour la chicane et qu'il n'aurait pas réalisé les espérances de son mentor. On a conservé un billet d'Antoine le Maistre adressé au *petit Racine*, dans lequel le digne homme paraît partagé entre deux sentiments également vifs, la tendresse pour son élève et son attachement pour ses livres.

« De Bourgfontaine, ce 21 de mars 1656.

« Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie des saints-pères*, qui est à moi et qui est de la première impression; elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes

1. Antoine Lemaistre, célèbre avocat, né à Paris en 1608, mort en 1658, à Port-Royal. Il était neveu d'Arnauld d'Andilly. Ses discours, remarquables pour le temps, ont été imprimés, et d'Aguesseau en recommandait la lecture à son fils. Antoine Lemaistre est encore auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages de piété. Cependant son frère, Lemaistre de Sacy, est beaucoup plus connu que lui.

[illegible] que dit
[illegible]
[illegible]
[illegible] à
[illegible]
[illegible] et lui
[illegible] surtout pendant
[illegible] ce même duc de Che-
[illegible] de Fénelon, et se
[illegible] et courageux dévouement
[illegible] prélat. Ce seigneur, un des
[illegible] plus éclairés de son temps, était
[illegible] distinction de son esprit et les qua-
[illegible] d'être étroitement associés à deux
[illegible] le génie et la vertu ont placés si haut[1].
Racine, qui avait sous les yeux les extraits
[illegible] grecs et latins faits par son père pen-
[illegible] son séjour à Port-Royal, ainsi qu'un Platon et
[illegible] Plutarque tout chargés de notes qui [illegible] du
même temps, s'étonne qu'en si peu d'années il eût

1. La duchesse de Luynes, mère du duc de Chevreuse, ayant persuadé à son mari de quitter la cour et de choisir à la campagne une retraite où ils pussent ne s'occuper tous deux que de leur salut, ils firent bâtir pour cela un petit château dans le voisinage et sur les terres mêmes de Port-Royal. Le duc de Luynes était fils de la fameuse duchesse de Chevreuse qui prit une part si active aux troubles de la Fronde, et ne tenait pas par conséquent de sa mère les sentiments de haute piété qu'il porta si loin.

Conciles, que vous avez fort bien empaquetés; je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont au château[1], bien arrangés sur des tablettes, et si tous mes onze volumes de saint Chrysostome y sont, et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. Il faudrait mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à Mme Racine[2], et à votre bonne tante[3], et suivez leurs conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cette persécution, et de faire qu'elle nous serve à nous détacher du monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon cher fils; aimez toujours votre papa comme il vous aime. Écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon *Tacite* in-folio. »

(Pour le *petit Racine*, à Port-Royal.)

Ce n'est pas seulement à ses maîtres que le jeune Racine avait inspiré une si vive affection. Il forma à Port-Royal des liaisons qui ne se sont ja-

1. Le château de Chevreuse.
2. Marie Dumoulin, aïeule paternelle de Racine.
3. Agnès Racine, connue en religion sous le nom d'Agnès de Sainte-Thècle Racine.

mais démenties depuis, et justifient bien ce que dit Quintilien, *que les amitiés qui commencent dans l'enfance et que les études font naître, ne finissent qu'avec la vie.* Le duc de Chevreuse, qui l'avait connu à cette époque où le cœur s'ouvre si facilement, conserva toujours pour lui un tendre attachement et lui en donna de touchantes preuves, surtout pendant sa dernière maladie. C'est ce même duc de Chevreuse qui fut honoré de l'amitié de Fénelon, et se signala par son constant et courageux dévouement pour le saint et illustre prélat. Ce seigneur, un des plus sages et des plus éclairés de son temps, était bien digne, par la distinction de son esprit et les qualités de son cœur, d'être étroitement associés à deux hommes que le génie et la vertu ont placés si haut[1].

Louis Racine, qui avait sous les yeux les extraits des auteurs grecs et latins faits par son père pendant son séjour à Port-Royal, ainsi qu'un Platon et un Plutarque tout chargés de notes qui dataient du même temps, s'étonne qu'en si peu d'années il eût

1. La duchesse de Luynes, mère du duc de Chevreuse, ayant persuadé à son mari de quitter la cour et de choisir à la campagne une retraite où ils pussent ne s'occuper tous deux que de leur salut, ils firent bâtir pour cela un petit château dans le voisinage et sur les terres mêmes de Port-Royal. Le duc de Luynes était fils de la fameuse duchesse de Chevreuse qui prit une part si active aux troubles de la Fronde, et ne tenait pas par conséquent de sa mère les sentiments de haute piété qu'il porta si loin.

pu faire de tels progrès. Tout le monde s'associera aujourd'hui à ce sentiment d'étonnement et d'admiration pour le prodigieux écolier de Port-Royal. Car les ouvrages cités plus haut et beaucoup d'autres furent donnés à la Bibliothèque du roi, où ils sont encore, par l'auteur du poëme de *la Religion,* à l'époque où la mort funeste de son fils unique le plongea dans un découragement si profond[1]! D'aussi rares dispo-

1. La note suivante, dont l'original de la main de Louis Racine est entre les mains de l'auteur, contient la liste exacte des livres et manuscrits qui composent le magnifique don mentionné ci-dessus :

ÉTAT DE CE QUE J'AI REMIS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

Vies de Plutarque, grecques, édition de Florence, 1517, in-fol.; exemplaire sur lequel mon père, faisant ses études à Port-Royal, a écrit des *notes* à la marge.

Morales grecques de Plutarque, édition de Bâle, 1554, in-fol.; exemplaire dont il a fait le même usage.

Un exemplaire grec de *Platon*, édition de Bâle, dont il a fait le même usage.

Quelques *traités* grecs de Platon, petit in-fol., où sont quelques-unes de ses *notes*.

Morale grecque d'Aristote, exemplaire sur lequel il a pareillement mis ses *notes*.

Iliade grecque ; Parisiis, apud *Turnebum*, 1554, in-8 ; à la marge sont plusieurs de ses *notes*.

Euripide grec, édition d'Alde, in-8, où se trouvent quelques-unes de ses *notes* sur deux tragédies.

Sophocle grec, même édition, avec ses *notes* sur trois tragédies.

Autre *Sophocle*, Typis Regiis, in-4, avec ses *notes* sur l'*Ajax* et l'*Électre*.

Veterum Comicorum Sententiæ, avec plusieurs de ses *notes* à la marge.

sitions étaient secondées non-seulement par l'habileté des maîtres, mais encore par une merveilleuse mémoire dont on rapporte une preuve bien connue.

Lancelot ayant surpris entre les mains de Racine

Victorii Commentarius in Poeticam Aristotelis. Quelques endroits traduits par lui, à la marge.

Traité sur l'orthographe française. Une de ses *notes* à la marge, à la page 7.

MANUSCRITS.

Extraits, écrits par mon père, des auteurs latins qu'il lisait à Port-Royal en 1656.

Pareils *extraits* de saint Basile.

Quelques ouvrages écrits par lui dans le même temps, et une traduction de la *Vie de Diogène*, par Diogène Laërce.

Traduction d'une partie du *Banquet* de Platon, et de quelques morceaux de sa *République*.

Remarques sur l'Odyssée et sur Virgile*.

Son *Quinte-Curce* de Vaugelas, avec quelques *notes* à la marge.

Manuscrit sur les *traductions*, écrit de la main de M. Lemaistre.

Projet, écrit de la main de mon père, du premier acte de l'*Iphigénie en Tauride***, la scène de *Britannicus* qu'il retrancha ***, et un de ses *discours* à l'Académie.

* Les remarques sur *Virgile* n'ont jamais été imprimées.

** « Après *Phèdre*, il avait encore formé quelques projets de tragédies, dont il n'est resté dans ses papiers aucun vestige, si ce n'est le plan du premier acte d'une *Iphigénie en Tauride*. Quoique ce plan n'ait rien de curieux, je le joindrai à ses *lettres*, pour faire connaître de quelle manière, quand il entreprenait une *tragédie*, il disposait chaque *acte*, en prose. Quand il avait ainsi lié toutes les *scènes* entre elles, il disait : *Ma tragédie est faite*, comptant le reste pour rien. »

(*Mémoires de L. Racine sur la vie de son père*).

*** Cette scène entre *Burrhus* et *Narcisse*, quoique fort belle, fut supprimée par les conseils de Boileau, qui craignit que les spectateurs ne vissent avec déplaisir un entretien entre ces deux hommes, dont l'un était digne d'admiration, et l'autre du plus souverain mépris.

le roman grec des *Amours* de Théagène et de Chariclée[1], le lui arracha et le jeta au feu ; un second exemplaire, saisi dans les mêmes circonstances, eut un sort semblable. Enfin un troisième, que le jeune helléniste parvint à se procurer, ayant échappé à la proscription, il l'apprit par cœur, puis il alla le porter à Lancelot en lui disant : « Vous pouvez encore brûler celui-ci comme les autres. » Il savait aussi presque par cœur Sophocle et Euripide,

Extrait fait par lui du *traité* de Lucien *sur la manière d'écrire l'histoire.*

Extrait , par lui, des *Quæstiones Alnetanæ* de M. Huet.

Quelques *remarques* écrites par lui.

Fragments historiques, écrits de sa main.

Ses *deux testaments* écrits et signés par lui, l'un du 29 octobre 1685, l'autre du 10 octobre 1598.

Mémoires, écrits par lui, sur les affaires temporelles de Port-Royal.

L'*épitaphe* de Mlle de Vertus, et la *préface* qu'il avait destinée à ses *lettres contre Port-Royal*, mais qu'il ne fit jamais imprimer.

Ce qui s'est trouvé, à sa mort, de la IIe partie de l'*Histoire de Port-Royal;* le tout écrit de sa main, excepté quelques feuillets écrits de la main de Boileau.

Lettre de M. Lemaistre et cinq de M. Arnauld*.

Ses *lettres originales*, savoir : les *lettres* de sa jeunesse, les *lettres* écrites à Boileau avec les réponses , et les *lettres* écrites à mon frère.

1. L'auteur de ce roman, Héliodore, évêque de Tricca, en Thessalie, florissait sous le règne de l'empereur Théodore, et de son fils.

* Les éditions les plus complètes de J. Racine ne font connaître que quatre lettres d'Arnauld.

qu'il aimait à méditer dans les bois plusieurs fois séculaires de l'antique abbaye, dont la fondation remontait au commencement du treizième siècle. A l'occasion des tribulations que les *Amours* de Théagène et de Chariclée ont suscitées à Racine, il n'est pas inutile de remarquer le soin extrême qu'on prenait à Port-Royal de ne rien laisser dans les auteurs à l'usage des élèves qui pût blesser cette délicate fleur d'innocence qui couronne d'une manière si aimable le front de l'enfance et forme sa plus belle parure. Les passages un peu libres, et de nature à produire sur l'imagination une dangereuse impression, en étaient impitoyablement bannis. Les anciens, même les plus graves, ne sont pas toujours exempts de ces taches, et ceux qui ont le mieux parlé de la réserve et du respect qu'on doit observer à l'égard du jeune âge, n'ont pas été les plus fidèles à joindre l'exemple au précepte.

C'est de cette époque que datent les premiers vers de Racine, et ils lui furent inspirés par la reconnaissance; car dans ce timide essai, il célèbre tour à tour Port-Royal et les vertus de ses habitants, ainsi que les beautés champêtres de ce séjour solitaire. Ces vers sont loin d'être irréprochables; mais ils ont du moins le mérite de mesurer la distance immense qui les sépare d'*Athalie;* ils ne sont pas d'ailleurs dépourvus d'une certaine grâce naïve. On

en jugera par la strophe suivante, empruntée à la description des bois :

C'est sous ces épaisses feuillées
Qu'on voit les petits oiseaux,
Ces chantres si doux et si beaux
Errer en troupes émaillées;
C'est là que ces hôtes pieux
Par leurs concerts harmonieux,
Enchantent les oreilles,
Et qu'ils célèbrent sans souci
Les charmantes merveilles
De ces lieux qu'ils ornent aussi.

Le jeune poëte, nourri des chefs-d'œuvre de l'antiquité, était bien plus à l'aise quand il en parlait la langue que lorsqu'il maniait la sienne, alors si éloignée de la perfection qu'il devait lui donner un jour : témoin une pièce de vers latins qu'à la même époque il adresse au Christ dont il implore le secours contre les ennemis de Port-Royal, qui en méditent la ruine. Cette pièce, pure et élégante, est pleine d'heureuses réminiscences, et justifie bien la remarque qui a été faite, *que c'est en imitant les anciens dans leur langue que Racine est parvenu à servir à jamais de modèle dans la sienne*[1].

Après trois laborieuses années passées à Port-Royal, ce foyer intellectuel le plus puissant du dix-

1. Geoffroy.

septième siècle, Racine quitta sa solitude chérie de Port-Royal, pour venir faire sa logique au collége d'Harcourt, où il entra au mois d'octobre 1658. On peut croire qu'il se livra à cette nouvelle étude avec la même ardeur, sinon avec le même goût qu'aux précédentes, lorsqu'on le voit adresser à un ami des vers qui se terminent par ceux-ci :

Je ne respire qu'arguments;
Ma tête est pleine à tous moments
De majeures et de mineures, etc.

C'est à cette époque de sa vie, dont il reste si peu de traces, lorsque, jeune écolier, il suivait les leçons du collége d'Harcourt, qu'appartient une intéressante *Lettre inédite*, la plus ancienne qu'on connaisse de lui. Elle doit être de 1658 ou 1659, car il y donne son adresse à *l'Image Saint-Louis, près de Sainte-Geneviève*, et l'on sait qu'aussitôt après avoir terminé ses études, il alla se loger à l'hôtel de Luynes. Il obtint cette faveur par suite des liaisons qu'il avait formées à Port-Royal avec le jeune duc de Chevreuse, et aussi en considération de son cousin germain, M. Vitart, qui était intendant des deux grandes maisons de Luynes et de Chevreuse, alors réunies[1]. Cette *Lettre inédite* de Racine est adressée à Marie

1. Marie de Rohan-Montbason, célèbre par son esprit, sa beauté et les agitations de sa vie, avait épousé en 1617 Charles d'Albert,

Racine, sa sœur, qu'il aima toujours de la plus vive affection. La froideur calculée et l'apparente indifférence que lui témoignait parfois cette dernière, n'étaient qu'une nuance de l'amitié fraternelle, d'autant plus exigeante qu'elle est plus vraie. Voici cette lettre de la première jeunesse de Racine :

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« J'ay manqué jusques icy d'occasion pour vous escrire. En voicy, Dieu mercy, une assez belle, par le moyen de mon cousin du Chesne, qui s'en va; je n'en manqueray pas une de toutes celles qui se présenteront. Mon cousin Vitart doit aller encore bientôt à la Ferté, je lui donneray aussi une lettre. Plust à Dieu que vous fussiez dans la mesme disposition que moy, et que vous me voulussiez escrire quand vous le pouvez. Mais on voit bien que vous manquez plus de bonne volonté que d'autre chose; car je vous ai déjà mandé mon adresse, si je m'en souviens, et il est assez aisé de me faire tenir vos lettres. Au moins j'en espérois une de vous tous les

duc de Luynes, connétable de France, et en 1621 elle contracta un second mariage avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. N'ayant eu que des filles de ce dernier mariage, le duché de Chevreuse devint l'apanage de ses enfants du premier lit. C'est depuis lors que MM. de Luynes ont porté le titre de duc de Chevreuse.

mois. Mais je voy bien que vous êtes toujours en colère, et que vous me voulez punir de ce que je n'ai pas esté, ce vous semble, assez diligent pour vous voir, tandis que j'estois à la Ferté. Je n'y veus plus retourner de ma vie; car je n'y ay pas fait encore un voyage qui ne m'ait mis mal avec vous. Et en cela je suis le plus malheureux du monde, puisque c'estait plus pour vous que j'y allois que pour quelque chose que ce fust.

« Mais c'est temps perdu à moy de vous en parler, vous n'oubliez pas si aisément vostre colère. Il n'y auroit rien pourtant que je ne fisse pour vous appaiser. Mandez-moi ce qu'il faut faire, et s'il ne faut que vous escrire tous les huit jours, et faire un serment que quand j'iray à la Ferté, ce qui ne sera pas de longtemps, je ne bougeray d'avec vous, je ferai tout cela du meilleur cœur du monde.

« Je vous escris mesme avec du papier doré tout exprès afin que cela puisse faire ma paix ou aider à la faire. Pour vous, quand vous me devriez escrire du plus gros papier qui se vende chez M. de la Marc, je le receuvray aussi bien que si la lettre estoit escrite en lettres dorées.

« Ma mère[1] s'est trouvée mal, et ne se porte pas

1. Marie Desmoulins, veuve de Jehan Racine, son grand-père, alors retirée à Port-Royal.

encore fort bien. Vous passez ce temps-là plus à vostre aise que moy; quand vous m'escrivez, si vous le faites, mandez-moy comment je suis dans l'esprit de mon grand-père[1], et si ce voyage-cy ne m'aura point nuy autant que l'autre. Mademoiselle Vitart accouchera bientost[2], et on canonisera bientost M. de Sacy. Je souhaite que vous vous divertissiez très-bien avec mon cousin du Chesne. Il a bonne intention de le faire. Je ne feray pas cette lettre plus longue afin de garder de quoy en faire bientost une autre. Mais, au nom de Dieu, escrivez-moy, et adressez vostre lettre à moy-mesme, à *l'Image Saint-Louis, près Sainte-Geneviève*. Je vous le répète encore afin que vous n'ayez point d'excuse. Je vous promets une entière exactitude de mon costé. Adieu! je vous donne le bonsoir! Je puis bien vous le donner, car j'entends minuit qui sonne. Adieu donc, ma chère sœur, et pardonnez-moy toutes mes négligences, vous assurant que je seray à vous toute ma vie. Je vous manderay tout ce que

1. M. Pierre Sconin, procureur du roi aux eaux et forêts, son aïeul maternel.

2. L'usage du temps ne permettait de donner le titre de *madame* qu'aux personnes qui appartenaient à la noblesse; celui de *mademoiselle* était le seul que les femmes de la bourgeoisie pussent porter. C'est ainsi que la femme de la Fontaine s'appelait *mademoiselle* de la Fontaine. Cette distinction, alors dans toute sa force, disparut entièrement dans le cours du siècle suivant.

je feray. Ne croyez rien de moy que je ne vous le mande. »

RACINE.

(*A Madame Marie Racine, à la Ferté-Milon.*)

Il paraît que cette lettre si humble et en même temps si affectueuse, qui laisse déjà pressentir le tendre Racine, ne parvint pas à calmer entièrement les ressentiments de Marie Racine, ou que d'autres griefs ne tardèrent pas à prendre la place des premiers. En effet, son frère, bientôt après, faisait de nouveaux efforts auprès d'elle pour tâcher de dissiper les préventions et les ombrages d'une amitié peut-être un peu trop susceptible. Voici ce qu'il lui écrivait le 19 août de l'année 1658 ou 1659.

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« J'ai veu ma cousine de Sacy par qui j'ay appris de vos nouvelles : car il n'y a pas moyen d'en apprendre autrement. Je ne sçay pas ce que je vous ay fait pour vous dépiter de telle sorte contre moy. J'ay veu le temps que les lettres ne vous coustoient pas si cher. Il ne vous cousteroit pas beaucoup de m'en escrire au moins une en trois mois. Cependant, il y a bien cela que je n'en ay reçeu aucune de vous. Mandez-moy pourquoy vous estes faschée contre

moy, et je tascheray de vous apaiser. Car vous estes assez souvent d'humeur à croire les choses autrement qu'elles ne sont. Quoy que c'en soit, mandez-moy ce que vous avez contre moy. J'ay quelques petites choses à vous envoyer. Mais j'attendray que ma cousine du Chesne ou ma cousine de Sacy s'en aille. J'ay rendu au marchand la dentelle qu'elle vous avoit achetée, et elle vous en doit acheter d'autre. Si vous voulez la moindre chose, vous n'avez qu'à me le mander sans faire de façons. Je n'ay pas si peu de crédit que je ne vous puisse contenter, quelque opinion que vous ayez de moy. Surtout escrivez-moy, je vous prie; et je vous en escriray moy-mesme plus souvent. J'ay sceu toutes les brouilleries de Logeois et de Me Nanon, et celles de M. de Sacy et de M. le procureur. Faites-moy savoir de vos nouvelles et aiméz-moy toujours. »

RACINE.

Dans les deux lettres précédentes, Racine reprochait à sa sœur les négligences dont elle s'était rendue coupable à son égard; dans celle qui va suivre, il est obligé d'avouer et d'excuser les siennes. Cette dernière lettre est du petit nombre de celles qui portent une date certaine. Elle commence ainsi :

« A Paris, ce 4 mars 1660.

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« Je m'attens bien que dans la colère où vous estes contre moy vous déchirerez cette lettre sans la lire. C'est pourquoy je ne m'excuse point d'avoir esté deux mois sans vous escrire. Car aussi bien vous ne verrez pas mes excuses, et quand vous les verriez, vous estes assez entière pour ne pas les croire. Je ne vous dis donc point que j'ay esté à la campagne, et que j'ay esté accablé d'affaires à Paris, car vous prendrez tout cela pour des contes. D'ailleurs, vous ne devez pas, ce me semble, vous plaindre beaucoup : quand je vous aurois escrit, vous n'auriez pas eu le temps de lire mes lettres. Vous estiez aux noces, c'est assez. Je croy que vous vous serez bien divertie; je suis ravy que ma cousine soit mariée, je voudrois que vous fussiez à la peine de l'estre; mais cela viendra s'il plaist à Dieu[1]. »

(*Lettre inédite de Racine à Mme Marie Racine, chez M. le Commissaire*[2].)

1. Marie Racine épousa par la suite M. Antoine Rivière, docteur en médecine, conseiller du roi et contrôleur du grenier à sel à la Ferté-Milon. La célébration du mariage eut lieu le 30 juin 1676.

2. Marie Racine demeurait chez son aïeul maternel, M. Pierre

Combien sont intéressantes aujourd'hui ces lettres vieilles de plus de deux siècles, qui contiennent les tendres effusions de l'amitié fraternelle, effusions mêlées de reproches et de petites bouderies qui y ajoutent un charme de plus ! Avec quelle grâce aussi leur auteur ne maniait-il pas déjà cette langue française, qui devait plus tard lui avoir tant d'obligations ! Mais nul alors ne prévoyait son brillant avenir, et lui-même s'ignorait encore.

Cependant le poëte allait commencer à se révéler ;

Sconin, auquel on donne le titre de *commissaire*, qui paraît lui avoir été plus spécialement affecté. En effet, il le porte dans l'acte de baptême de Racine, dont il était le parrain, et plus de vingt ans après, peu d'années avant sa mort, il est encore désigné de la même manière. Un grand nombre d'actes authentiques du temps lui attribuent les qualifications suivantes : *Procureur du roi aux eaux, forêts et chasses du duché de Valois, commissaire enquêteur et conseiller examinateur au bailliage et châtellenie de la Ferté-Milon*, et en même temps *président du grenier à sel* de cette ville. Cependant, tous les biographes ne lui ont donné que le titre de procureur du roi aux eaux, forêts et chasses, sous lequel il était moins connu, de son vivant, que sous celui de *commissaire*. De plus, on lui fait remplir cette fonction à Villers-Cotterets, tandis qu'il n'avait cessé d'habiter la Ferté-Milon.

M. Sconin mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en 1667, et non en 1650, comme l'a dit Louis Racine, qui, dans cette circonstance, a confondu son aïeul maternel avec son aïeul paternel. C'est au décès de ce dernier seul que s'applique la date de 1650. M. Sconin avait disposé de sa charge de procureur du roi aux eaux, forêts et chasses, moyennant *dix mille livres*, l'année même de sa mort. L'écrit relatif à cette transaction est en entier de la main de cet énergique et remarquable vieillard. Il laissait une fortune assez considérable, pour le temps, mais il avait une

trop timide pour oser aborder un sujet de longue haleine, il épie toutes les circonstances du moment qui peuvent lui fournir l'occasion de rimer. La paix des Pyrénées, ouvrage de Mazarin, lui inspira, à la louange de ce ministre, un sonnet dont il ne reste aucune trace; mais nous savons qu'il lui attira de vives réprimandes de Port-Royal, où on ne voulait pas entendre parler de vers. « Je reçois, tous les jours, écrivait-il, lettres sur lettres ou plutôt excommunications sur excommunications à cause de

nombreuse famille. On a déjà parlé d'un de ses fils, chanoine d'Uzès et ancien général de l'ordre des Chanoines réguliers de la Congrégation de France. Un second entra dans la même congrégation, et Racine en parle dans ses *Lettres* sous le nom de dom Cosme. Le troisième resta dans le monde, et fut père de M. Sconin d'Arginvilliers, qui devint, vers la fin du règne de Louis XIV, commissaire provincial des guerres de la généralité de Paris. Racine en fait également mention dans ses *Lettres*. Indépendamment de ses trois fils, M. Sconin avait eu plusieurs filles, entre autres Mme Racine et Mme Vitart.

C'est ici le lieu de rectifier un fait qui a été mal présenté par la plupart des biographes, et par Louis Racine lui-même. On a prétendu que Jean Racine, après la mort prématurée de son père, avait été conduit chez son grand-père maternel, M. Sconin, où il était resté jusqu'à l'âge de dix ans, époque de son entrée au collége. C'est une erreur, qui s'explique par la circonstance que Marie, sa sœur, avait été élevée, en effet, chez leur aïeul maternel. Quant à lui, il fut confié à la tutelle et aux soins de Jehan Racine, son aïeul paternel. Certains indices, et quelques mots des *Lettres inédites* de Racine, donneraient même à penser que son grand-père Sconin n'avait pas une grande prédilection pour lui, et qu'il n'en recevait qu'un assez froid accueil, lorsqu'il venait à la Ferté-Milon.

mon triste sonnet. » Ses maîtres cherchaient, dans son intérêt, à le détourner d'une carrière qui mène si rarement à la renommée et à la fortune, et pour laquelle il n'avait donné jusqu'ici aucun signe d'une vocation certaine et irrésistible. Ils désiraient qu'il se fît recevoir avocat, ou du moins qu'il embrassât une de ces professions peu brillantes mais sûres, où si l'on est sevré des jouissances de l'esprit, on jouit du moins des solides avantages d'une position aisée.

Un des fruits, ou plutôt le gage même de la paix des Pyrénées, fut le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche. On doit bien penser que le poëte qui avait déjà chanté cette paix, saurait mettre à profit le grand événement qui allait la cimenter et l'embellir. L'ode qu'il composa à cette occasion, et qu'il a intitulée *la Nymphe de la Seine*, peut être considérée comme son début dans la carrière poëtique : car c'est le premier ouvrage qu'il ait fait imprimer. Mais avant d'en venir là, il fallait le soumettre à un juge compétent, et il n'osait s'adresser à personne. Dans cet extrême embarras, « j'étais prêt, dit-il, de consulter comme Malherbe une vieille servante, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître et qu'elle pourrait me déceler. » Bientôt son heureuse étoile lui amènera Boileau, dont les judicieux conseils feront disparaître les défauts qu'on remarque

dans ses premières productions, défauts qui sont plutôt ceux de son époque que les siens propres. Leur amitié, qui ne finit qu'au tombeau, traversera les âges, et deviendra aux yeux de la postérité le titre le plus touchant et le plus beau de ces deux grands hommes. Mais en attendant il fallut se contenter des conseils de Chapelain, *ce mieux renté de tous les beaux esprits*, sinon le plus habile, sans dédaigner ceux de Charles Perrault. Le premier jouissait alors d'un grand crédit dans la république des lettres, et, de plus, était auprès de Colbert le représentant désintéressé de ceux qui les cultivaient. Son jugement fut favorable et même flatteur : il indiqua quelques corrections que le jeune et docile auteur exécuta avec la déférence due à un homme si considéré. L'une de ces corrections cependant le mit de très-mauvaise humeur, par la nécessité qu'elle lui imposa de changer toute une *stance*. Il s'agissait des Tritons que sans respect pour leurs habitudes, il avait introduits dans les eaux de la Seine, tandis que ces dieux marins ne quittent jamais le sein des mers. Dans sa colère, *il les souhaite bien des fois noyés, tous tant qu'ils sont, pour la peine qu'ils lui ont donnée*. Perrault, de son côté, fit quelques observations que Racine suivit, à une ou deux près, à l'égard desquelles il prétendit qu'il ne suivrait pas Apollon lui-même. Cette fois il avait raison, et mal-

gré sa docilité ordinaire, il commençait à avoir le sentiment de sa force. Chapelain ne borna pas son intérêt à de stériles conseils; il prit Racine en amitié, et le recommanda si vivement à Colbert, que ce grand ministre envoya de la part du roi une gratification de cent louis au jeune auteur, son protégé. Cette première faveur fut suivie peu après d'une seconde, aussi honorable qu'utile, car elle consistait en une pension de six cents livres, somme assez considérable, alors surtout, pour un débutant. La postérité ne doit pas oublier que Chapelain tendit une main secourable à Racine encore inconnu, et lui pardonnera ses méchants vers, en faveur de cette bienveillante intervention. Chapelain a peut-être préservé Racine, au début de sa carrière, de la tentation du découragement, si fatale aux jeunes talents.

Notre poëte s'exprime ainsi au sujet de la pension dont on vient de parler, dans une *lettre inédite*, à sa sœur :

« On vous a dit peut estre que le Roy m'a fait promettre une pension, mais je voudrois bien qu'on n'en eust point parlé jusqu'à ce que je l'aye touchée. Je vous en manderay des nouvelles, et cependant n'en parlez à personne. Car ces choses-là ne sont bonnes à dire que quand elles sont toutes faites. »

(*Lettre inédite de Racine à sa sœur, du* 23 *juillet.*)

Il débutait alors dans le monde. Mais il ne connaissait encore que les difficultés du début, phase d'indécision, d'incertitude et d'anxiété, où l'homme, au milieu des voies diverses qui s'ouvrent devant lui, cherche celle à laquelle sa véritable destinée l'appelle. Il avait passé plusieurs mois à lire des vers et à en faire, entremêlant ses loisirs d'occupations matérielles sans suite et sans but, et si contraires à ses goûts que, pendant qu'il s'y livre, à six lieues de Paris, il se compare aux Juifs exilés sur les bords de l'Euphrate, et date ses lettres de *Babylone*. Il s'agissait de certaines obligations de surveillance, dont son cousin, M. Vitart, l'avait chargé, à l'occasion de travaux de réparations qu'on exécutait au château de Chevreuse. Dans son désœuvrement, il allait aussi au cabaret, genre de plaisir que se permettaient alors les esprits les plus délicats et les hommes des classes les plus élevées. Cependant il fallait prendre un parti, car de sérieuses réflexions lui faisaient comprendre la nécessité de joindre à la culture des lettres une profession plus lucrative. Quelques dettes, dont il commençait à sentir toute l'importunité, étaient un aiguillon de plus, et n'est-ce pas à cette circonstance qu'il faut attribuer le mécontentement et les reproches d'un oncle, qui ne paraît pas avoir été bien tendre pour de pauvres orphelins, ses pupilles, à en juger par une scène

que Racine raconte à sa sœur d'une manière si touchante et si respectueuse?

« A Paris, le 9e janvier.

« Ma très-chère sœur,

« J'estois à la campagne lorsque vostre dernière lettre est venue, et ce voyage a esté cause que j'ay esté un peu long temps sans vous escrire. Vous pouvez croire que je n'ay pas laissé de penser à vous durant tout ce temps-là. Je voudrois pouvoir vous le tesmoigner bien autrement que je ne le fais, et ne vous pas envoyer pour si peu de chose, mais il faut un peu attendre que mes affaires se fassent, comme j'espère qu'elles se feront tost ou tard. Et je n'auray jamais de bonne fortune que vous ne vous en ressentiez, si je puis, aussi bien que moy. Je ne m'étonne pas que mon oncle ne vous ait rien dit de moy. Il s'en est allé fort en colère. Non pas que je luy en aye donné du sujet, car je l'ai traité avec tout le respect possible, mais je ne croy pas qu'il ait beaucoup d'affection pour moy, il me voulut reprocher que j'avois mangé tout son bien, je ne lui répondis rien, mais mon cousin le querellast de belle manière, et le fis bien repentir de ce beau langage. J'en étois assez honteux pour lui; et le lendemain il

s'en alla sans nous dire adieu. Ne dites pas un mot de tout cela à personne, car cela est un peu de conséquence. Mon cousin luy remonstra encore combien il s'abusoit pour nostre conte. Je croy qu'on le terminera bientost, et j'y feray tout mon possible, quoy qu'il ne nous importe guère qu'il se termine si tost. »

(*Lettre inédite de Racine à Mme Marie Racine, chez M. le Commissaire.*)

Dans ce temps-là, l'accès d'une carrière était plus difficile encore que de nos jours, où cependant la plupart des hommes ont tant de peine à fixer leur destinée. Les idées, ou si l'on veut, les préjugés qui régnaient alors, et des répugnances toutes personnelles, éloignaient Racine de plusieurs professions. L'Église seule, plus libérale, appelait à elle tous les talents, qui se faisaient jour ailleurs si difficilement; et de quelque point de l'horizon qu'ils fussent partis, elle les admettait au partage de ses opulents bénéfices et de ses honneurs. C'est de ce côté que, dans son embarras, Racine tourna ses regards et ses espérances. Il avait alors vingt et un ans, et les grâces de toute sa personne donnaient un charme de plus à celles de son esprit, vif, aimable et gai. Quant à son instruction, elle aurait fait honneur à un âge bien plus avancé, car il était aussi

versé dans les littératures italienne et espagnole, alors fort à la mode, que dans celles de l'antiquité. Le ton léger et mondain de ses lettres, au moment où il se disposait à entrer dans l'Église, permet de supposer que la nécessité de se créer un état eut plus de part à sa résolution qu'une vocation sérieuse. Quoi qu'il en soit, l'espérance d'obtenir un bénéfice par le crédit d'un de ses oncles, chanoine et dignitaire du chapitre d'Uzès, lui fit entreprendre le voyage du Languedoc au mois d'octobre de l'année 1661. Cet oncle, le P. Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, avait été général de sa congrégation; mais comme ses confrères redoutaient son esprit actif et entreprenant, ils l'avaient relégué, à l'expiration de son généralat, à Uzès, où il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale, auquel on joignit le prieuré de Saint-Maximin, dans le voisinage de la ville. Il était, de plus, vicaire général et official de ce diocèse, alors gouverné par François Adhémar de Monteil de Grignan, le même dont Mme de Sévigné a dit : « qu'elle n'avait jamais vu un homme ni d'un meilleur esprit ni d'un meilleur conseil, tout cela mêlé d'un petit brin d'impétuosité qui était chez les Grignan la vraie marque de l'ouvrier. »

Racine partit donc pour Uzès à la fin d'octobre. En employant les voies rapides en usage vers la

moitié du dix-septième siècle, c'est-à-dire en chevauchant du matin au soir, c'était un voyage de douze à quinze jours. Il en mit huit pour se rendre à Lyon, où, grâce à ses vingt ans, il ne se sentit pas plus fatigué en arrivant que si du quartier de Sainte-Geneviève il avait été à la rue Galande. Il séjourna deux jours dans la seconde ville du royaume, occupé des préparatifs indispensables pour continuer son voyage par eau, et, la veille de son départ, les dernières formalités à remplir pour cela le conduisirent chez M. l'échevin, dont le malin voyageur va nous faire les honneurs : « Je l'allai voir, dit-il, pour avoir un billet de sortie, car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il me fit mes dépêches fort gravement, et après, quittant un peu cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il me demanda *quid novi?* que dit-on de l'affaire d'Angleterre? Je répondis qu'on ne savait pas encore à quoi le roi se résoudrait. « A faire la guerre, dit-il, car il n'est pas « parent du père *Souffrant*. » Je fis bien paraître que je ne l'étais pas non plus; je lui fis la révérence et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand *quolibetier* impuni. »

Le reste du voyage s'acheva en grande partie sur ce *diable de Rhône qui fait peur à tout le monde*, s'il faut s'en rapporter à Mme de Sévigné; elle en

avait une idée bien extraordinaire, quoique sa fille lui eût mandé qu'il n'était composé que d'eau comme les autres fleuves. Cette navigation étant alors réputée très-dangereuse, Racine prit pour l'affronter toutes les précautions que la prudence commande, un bateau tout neuf et couvert, avec le meilleur patron du pays. Dès sa sortie de Lyon, il avait commencé à ne plus guère entendre le langage du peuple, et à n'être plus intelligible lui-même; nous verrons plus tard qu'à Uzès il se trouvait, sous ce rapport, aussi dépaysé qu'un Moscovite à Paris. Plus de deux siècles écoulés ont dû modifier cet état de choses; mais l'idiome particulier au Midi, et qui y a de si profondes racines, opposera longtemps encore une puissante barrière aux progrès de la langue française chez ces peuples intelligents et spirituels. Le P. Sconin reçut son neveu avec toute sorte d'empressement et d'amitié. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère doux, très-versé dans les affaires, et, comme il en était surchargé, il espérait bien que Racine l'aiderait à en porter le poids. Ce dernier n'eut qu'à se louer de l'accueil qu'il reçut des diverses classes de la société; ce n'est pas seulement à son oncle qu'il en avait l'obligation, mais aussi à sa réputation naissante de poëte qui l'avait précédé dans cette province éloignée. On saluait en lui l'auteur de cette ode fortunée qui lui

avait valu de si bonne heure les faveurs du souverain. Mais cet accueil flatteur ne pouvait faire oublier à Racine ses anciennes affections, et à peine arrivé dans un pays où tout est nouveau et étranger pour lui, il tourne ses regards vers les lieux qu'il venait de quitter, non sans regrets. Un de ses premiers souvenirs fut adressé à la Fontaine, pour lui raconter les incidents de son voyage. Ces deux hommes, qui devaient arriver à la gloire par des chemins si différents, étaient dès lors, malgré la grande inégalité que l'âge avait mise entre eux, liés de la plus étroite amitié[1]. Ils étaient presque compatriotes, car Château-Thierry est bien près de la Ferté-Milon ; mais, de plus, Marie Héricart, femme de la Fontaine, appartenait à cette dernière ville, et son mérite la rendait digne de leur servir de lien[2]. Quelques mots de la lettre de Racine

1. Jean de la Fontaine était né le 8 juillet 1621, et Jean Racine le 21 décembre 1639.

2. C'était une femme belle, spirituelle, aimant les vers, mais un peu trop adonnée à la lecture des romans. A l'époque où son mari n'était pas encore devenu indifférent pour elle et pour tous ses devoirs de famille, il lui donnait à cet égard des conseils pleins de sagesse et empreints d'un rare esprit d'observation. « Vous ne jouez ni ne travaillez, lui écrit-il de Limoges, où il avait accompagné Jannard, seigneur de Thury, oncle de sa femme, que sa qualité de favori de Fouquet y avait fait exiler : vous ne jouez ni ne travaillez, ni ne vous occupez du ménage, et hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent.... Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si en badinant je vous avais accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes ; vous auriez

font juger que la Fontaine ne cherchait pas à se prévaloir de son droit d'aînesse, pour affecter des airs de mentor vis-à-vis de ses jeunes amis, et qu'il n'avait au milieu d'eux d'autre prétention que celle d'être un joyeux compagnon. Sous une forme légère et badine, la seule à employer avec un pareil correspondant, le futur bénéficier lui fait part des bonnes résolutions qu'il a prises. On devine dans ses pa-

de quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en est une très-mauvaise d'affecter de paraître telle. »

Le contrat de mariage de la Fontaine, daté du 10 novembre 1647, fut passé par Me François, notaire à la Ferté-Milon, et existe encore en *original* dans l'étude de son successeur, au même lieu. Cette pièce porte la signature des deux époux, ainsi que celle du père de la Fontaine; cette dernière écrite d'une main tremblante. La dot constituée à Marie Héricart était, tant en terres qu'en argent, de 20 000 livres, somme importante pour le temps. La *reconnaissance* suivante, tout entière de la main de la Fontaine, et de l'année qui suivit son mariage, est également conservée dans l'étude citée plus haut :

« Je soussigné confesse avoir reçu de Me Héricart, lieutenant civil de la Ferté-Milon, la *somme* de deux mil livres outre les précédents, sur les dix mil livres en argent qu'il me donne par mon contrat de mariage.

« Fait ce jour onzième novembre, 1648.

« DE LA FONTAINE. » ⁂

On pourrait peut-être conclure de la *reconnaissance* qui précède, que dès ce moment le bon la Fontaine était en train de manger *son fonds* avec *son revenu*.

Les trois 8 placés en triangle à la suite du nom de *la Fontaine*, reproduisent exactement sa signature.

roles la crainte que la Fontaine, dont le laisser-aller lui était connu, ne respectât pas assez en lui répondant la sainteté de sa retraite et les bienséances de sa nouvelle position. Il cherche à se prémunir contre ce danger, car après lui avoir dépeint les mérites des femmes d'Uzès et la grâce de leurs ajustements, il se hâte d'ajouter : « Mais c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce serait profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea domus orationis* (ma maison est une maison de prière), c'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet; car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias.* » Cet *adiousias*, ce gracieux *adieu* de la langue du Midi était le seul mot que Racine eût pu en apprendre. Mais si ces saillies font honneur à son esprit, elles prouvent peu en faveur de sa vocation ecclésiastique, et nous le croyons sans peine quand il nous dit qu'il était *peu ardent pour les bénéfices*. La nécessité de se créer une position, et les idées du temps, lui faisaient envisager les dignités de l'Église comme un moyen

honnête et légitime qui s'offrait à lui pour réparer les torts de la fortune.

Une *lettre inédite* à sa sœur, écrite peu après son arrivée à Uzès, donnerait à penser que son voyage en Languedoc avait excité des mécontentements et des jalousies, dans sa famille, soit que, parmi ses parents il y en eût qui prétendissent aux bénéfices dont disposait le père Sconin. Soit qu'ils craignissent qu'il ne cherchât à capter à son profit, les bonnes grâces d'un oncle, qui avait été revêtu de grandes charges, et était encore pourvu de riches bénéfices, dont le revenu s'élevait à 25 000 livres. Cette *lettre*, datée d'Uzès, le 3 janvier 1662, et adressée à Marie Racine, contient le passage suivant :

« Quant à ce que vous me mandez que ma cousine Parmentier est encore malade, je vous puis assurer que j'y prens grande part, et qu'elle me touche toujours d'aussi près qu'elle a fait. Je suis marry que mon cousin son frère ait rompu avec moi comme il a fait à cause de mon voyage, et je voy bien qu'il n'est pas aussi bon amy que je le suis envers luy. Quand il seroit venu icy au lieu de moy, je ne lui en aurois pas voulu mal pour cela. Il ne sçait pas les raisons qui m'ont obligé d'y venir. Cependant je sçais assez que luy et mon oncle Duchesne ont fait

bien du bruit pour cela, à cause que j'y estois venu sans luy, comme si cela dépendoit de moy. Quoy qu'il en soit, je suis marry d'estre mal dans son esprit. Mais je ne luy en ay pas donné de sujet. Il est vray que je ne luy ay pas escrit depuis ma maladie, parce qu'estant encore à Paris, je ne pouvois presque escrire à personne, et depuis que je suis icy je n'ay pas sceû par quelle voye luy escrire, aussi bien qu'à d'autres personnes qui peut estre m'en voudront mal. Je vous dis tout cela parce qu'il n'y a rien que je haïsse tant que d'estre mal avec une personne comme luy avec qui j'ai toujours esté si bien. Si l'occasion s'en présente et qu'il vous parle de moy, dites luy ces raisons s'il vous plaist, et faites mes baisemains à ma cousine sa sœur. Je vous en prie de tout mon cœur. Vous sçavez combien je l'ai tousjours honorée, et je l'honore tousjours de mesme.

« Après tout, il ne faut pas s'estonner si mon oncle Sconin ne s'est pas employé pour le faire venir, parce que vous sçavez bien la manière dont mon oncle Duchesne a vescu avec luy. Mais je n'en veux pas parler davantage. Ne monstrez point ma lettre, et mandez-moy toutes choses comme elles se passent. C'est toute la prière que je vous fais de m'escrire souvent et de vous souvenir de moy. N'oubliez pas aussi de faire vos recommandations à mon oncle

quand vous m'escrivez. Je salue mon oncle Racine et ma cousine Cathau. Adieu, ma très-chère sœur. »

(Lettre inédite de Racine, à Marie Racine, chez M. le Commissaire, à la Ferté-Milon.)

A Uzès comme à Paris, l'étude était l'unique et noble passion de Racine; seulement cette passion avait alors revêtu des formes plus austères, car par complaisance pour son oncle, il étudiait avec ardeur, saint Thomas et d'autres *Sommes* de théologie. Toutes ses lectures étaient graves aussi; c'était l'Écri ture sainte, où il devait trouver, un jour, le sujet d'*Athalie;* les Pères grecs et latins, ainsi que des ouvrages ascétiques, en espagnol, langue qui en a produit de si parfaits. Quant aux bons livres écrits dans la nôtre, ils étaient rares alors, et n'étaient pas du tout représentés dans la bibliothèque, purement ecclésiastique, du chanoine d'Uzès. Cependant, à travers ces livres vénérables, un Virgile s'était glissé; Virgile, qui donnera à la langue de Racine tant de tours nouveaux, joints à cette merveilleuse douceur, et dont quelques vers lui inspireront bientôt son premier chef-d'œuvre, *Andromaque*. Avec de pareils goûts, la société des vivants l'attirait peu, et de plus il ne peut dissimuler son éloignement pour des mœurs sans élégance et peu sociables, si différentes de celles qu'il avait vues régner ailleurs. D'ailleurs, les divi-

sions qui partageaient alors la ville rendaient les liaisons avec les habitants fort dangereuses, parce qu'il fallait épouser leurs affections et leurs haines. Ces dernières, sous un ciel ardent, s'étaient souvent traduites par des crimes nombreux : la recherche que le prince de Conti, frère du grand Condé, en faisait faire alors, comme gouverneur de la province, augmentait encore l'exaspération des esprits et donnait lieu à de nouvelles vengeances. « Cette ville est la plus maudite ville du monde, écrivait-il, ils ne travaillent à autre chose qu'à se tuer tous tant qu'ils sont, ou à se faire pendre. » On ne sera donc pas étonné de le voir appliquer à la pénible situation dans laquelle il se trouvait, ce passage d'une lettre de Cicéron à Atticus : « Il n'y a ici personne pour moi, c'est un rivage solitaire, c'est un asile sauvage où je n'ai d'autre confident que l'air. » Cependant ses préventions ne le rendaient pas injuste, car il se plaisait à reconnaître que dans la ville qu'il habitait il y avait de bons esprits, quoique en petit nombre. Dans cet isolement, tout le temps qu'il ne donnait pas à l'étude était consacré à son oncle et au souvenir de ses amis ; sa correspondance avec ces derniers était la grande affaire de son cœur, son unique plaisir. Il ne cessait d'exciter leur diligence, et d'accuser la lenteur qu'ils mettaient à lui répondre. Il faut qu'on lui donne toutes les nouvelles de Paris, qui n'arrivaient

à Uzès que comme un écho affaibli : il veut qu'on lui parle de la *merveilleuse conduite du Roi*, *du grand ménage de Colbert et du procès de Fouquet*, dont la disgrâce avait un si grand retentissement dans les provinces les plus éloignées. Les nouvelles de Paris ne lui suffisent pas, il lui faut aussi celles de la Ferté-Milon, celles du pays natal, tant il a besoin de fuir par la pensée les lieux où il est condamné à vivre, et de se retrouver au milieu de ceux qu'il aime. Moins de deux mois après son arrivée, il adresse à sa sœur, au renouvellement de l'année, une *lettre inédite* qui commence ainsi :

« Usez, le 3e janvier 1662.

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« Je reçeûs hier vostre lettre avec beaucoup de joye, mais j'en aurois encore davantage si vous m'escriviez un peu plus souvent. Vous n'avez qu'à donner librement vos lettres à mon oncle Sconin, comme je vous l'ay déjà mandé. Il prend la peine de m'escrire presque tous les quinze jours, et il prendra bien celle d'envoyer vostre lettre avec les siennes. Mandez-moy tout ce qui se passe à la Ferté comme vous avez commencé, mais faites-le un peu plus au long que vous n'avez fait. Quand on escrit de si loin,

il ne faut pas escrire pour une page. J'ay veu que vous m'escriviez de si belles lettres quand j'estois à Paris, il ne se passoit rien à La Ferté que je ne sceusse par vostre moyen. Assurez-vous que je ne sçaurois avoir plus de plaisir que lorsque vous vous donnerez cette peine pour moy. En récompense, lorsque je treuveray l'occasion de vous envoyer quelque chose de ce pays, je ne la laisseray pas passer. Mais il faut un peu attendre. Je ne fais encore qu'arriver, et je n'ay pas eû le loisir de reconnoistre ce qu'il y a de beau. Ma mère[1] m'escrivit il y a huit jours; elle avoit en effet encore de la fièvre comme vous me mandez, mais elle espéroit d'en estre bientost dehors. Je reçois assez souvent des nouvelles de Paris, il n'y a que vous qui estes une paresseuse. Vous direz peut estre que vous avez encore la fièvre; mais vous avez bien veû que quand je l'avois encore, je ne laissois pas de vous escrire. Après tout, je suis bien marry que vous l'ayez et que vous la gardiez si longtemps. J'en ay eu quelques accès la semaine passée, mais elle m'a quitté, Dieu mercy. »

Tout avide qu'il est de nouvelles, il n'y en a pas qui l'intéressent davantage que celles qui concernent

1. Marie Desmoulins, aïeule de Racine.

directement ses amis; il se préoccupe vivement de tout ce qui a rapport à eux, de leur santé, de leur fortune, de leur intérêts divers. Nul ne pratiqua mieux que lui cette maxime d'une tendresse toute chrétienne, empruntée à un philosophe païen, à Sénèque : « Voulez-vous être aimé, aimez, » et jamais dans aucune bouche l'amitié n'a parlé un plus doux langage. Aussi, il a retenu tous les passages des anciens qui expriment ce sentiment si pur, de la manière la plus ingénieuse ou la plus tendre; il ne lui suffit pas d'en goûter les douceurs, il veut le voir régner partout. Si l'abbé le Vasseur se réconcilie avec son père, dont il s'était un moment éloigné, il le félicite de ce rapprochement, comme du plus heureux événement qui pût lui arriver, et la paix de cette famille lui cause une joie toute personnelle. S'il apprend qu'un nuage s'est élevé entre ce même abbé le Vasseur et M. Vitart, les deux hommes qu'il aimait le plus, il s'inquiète de voir la froideur succéder à leur ancienne intimité, et écrit au dernier, qui était son proche parent : « Je suis fort alarmé de votre refroidissement avec M. l'abbé, quoiqu'il ne m'en ait rien mandé dans ses lettres, j'avais pourtant bien reconnu quelque changement. Cela m'affligeroit au dernier point si je ne savois bien que votre amitié est trop forte pour demeurer longtemps refroidie et que vous êtes trop

généreux l'un et l'autre pour ne pas passer par dessus de petites choses qui pourroient avoir causé cette mésintelligence. Je souhaite ardemment que cet accord se fasse au plus tôt. Ayez la bonté de m'en mander la nouvelle dès que vous le pourrez faire, car je mourrois de déplaisir si vous rompiez tout à fait, et je pourrois bien dire comme Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Mais vous n'en viendrez pas jusqu'à cette extrémité, vous êtes trop pacifiques tous deux. »

En lisant ces fragments de correspondance, le lecteur ne doit pas oublier que le jeune homme de vingt ans, qui écrivait déjà avec cette élégante facilité, et devait un jour servir de modèle, n'en avait pas eu lui-même, ou plutôt n'en avait eu qu'un très-petit nombre. Corneille seul avait produit tous ses chefs-d'œuvre, et survivait à sa gloire. Pascal n'avait commencé qu'en 1654 la publication des *Provinciales*, et Racine ne les connut qu'en 1662, pendant son séjour à Uzès, où elles étaient très-peu répandues. Les catholiques ne les lisaient pas, par scrupule de conscience; on ne les trouvait qu'entre les mains des protestants, qui triomphaient des coups que portait à leurs plus redoutables adversaires un écrivain de génie. Molière préludait seulement aux

ouvrages qui devaient l'immortaliser. Bossuet et la Fontaine méditaient encore les leurs, l'un au sein d'une pieuse retraite, l'autre dans l'intervalle de ses distractions. Mais à défaut de modèles, Racine avait cherché dans le silence de la méditation ce qu'il ne trouvait nulle part, et les savantes *remarques* faites pendant sa jeunesse sur *Vaugelas* et d'autres livres à son usage, attestent à quelles profondes études il s'était déjà livré, pour connaître tous les secrets de notre langue. Il tremblait que la contagion du mauvais langage ne lui fît perdre un trésor si péniblement acquis, et bien exposé, il faut le dire, dans une province qui se regardait en quelque sorte comme étrangère : car à cette époque, on ne donnait en Languedoc le nom de France qu'aux pays situés au delà de la Loire. C'est là son vrai grief, le secret de l'humeur qu'il ne cesse d'exhaler contre ce qu'il appelle le pays du *galimatias*. S'il sympathisait peu avec des mœurs nouvelles pour lui, on voit que les beautés que la nature a semées à profusion dans ces belles contrées avaient produit une vive impression sur sa jeune imagination. Le climat heureux dont il ressentait les molles influences, la pureté du ciel, la splendeur des nuits, chères aux poëtes et si favorables à leur rêveries, tout le charme. Il admirait ces automnes prolongés, et ces printemps si pressés de renaître, qu'à

peine entre ces deux saisons l'hiver peut trouver place.

C'était, en effet, pour un jeune habitant du nord un spectacle tout nouveau, et une sorte de merveille, de voir au mois de mars la campagne émaillée de fleurs, et les roses étaler dans les jardins tout l'éclat de leur parure.

Ce n'était pas seulement aux beautés de la nature que Racine se montrait si sensible; celles qui sont dues au seul génie de l'homme le frappaient vivement aussi. A peine arrivé en Languedoc, il va visiter Nîmes, ville considérable et industrieuse qui jouissait alors d'une prospérité que d'impolitiques rigueurs devaient lui faire perdre plus tard. Parmi les nombreux monuments qu'y a laissés la grandeur romaine, il admire *les Arènes* cet imposant amphithéâtre *tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises qui se tiennent là depuis seize cents ans sans mortier et par leur seule pesanteur*. Son admiration pour ces ouvrages qui semblent défier les siècles, ne l'absorba pas entièrement, et il avoue qu'il eut encore de silencieux hommages pour des beautés plus modernes, mais bien moins à l'épreuve des outrages du temps.

On a prétendu, sans raison, que c'était pendant son séjour en Languedoc, que Racine avait ressenti les premières atteintes de cette passion dont il a

si bien dépeint les charmes et les fureurs. On pourrait tout au plus dire qu'il y ressentit quelque commencement d'inquiétude, comme il l'avoue lui-même. Mais la vue de l'objet auquel son imagination abusée avait prêté de loin des charmes séduisants, qu'il n'avait pas, suffit pour dissiper ce trouble léger. D'ailleurs, son témoignage positif ne permet à cet égard aucune supposition. Vers la fin de son séjour à Uzès, M. le Vasseur[1] lui ayant fait certaines confidences, qui contrastaient avec le titre d'*abbé*, qu'il prenait alors, et auquel il ne tarda pas à renoncer pour rentrer dans le monde, dont il avait tous les goûts, Racine lui répond : « Il (l'Amour) ne me fait pas tant d'honneur, quoique j'aie assez besoin de compagnie en ce pays, mais j'aime mieux être seul que d'avoir un hôte si dangereux. » Dans une autre circonstance, l'abbé le Vasseur ayant provoqué des aveux analogues aux siens, Racine se défend victorieusement. « Croyez, lui dit-il, que si j'avais reçu quelque blessure en ce pays, je vous le découvrirois naïvement, et je ne pourrois pas même m'en empêcher. Vous savez que les blessures du cœur demandent toujours quelque confident à qui l'on puisse s'en plaindre, et si j'en avois une

1. L'abbé le Vasseur était un ami de collége de Racine, et sans être parents, ils l'étaient l'un et l'autre de la famille Vitart, ce qui avait créé un lien de plus entre eux.

de cette nature, je ne m'en plaindrois jamais qu'à vous; mais Dieu merci, je suis libre encore, et si je quittais ce pays, je reporterois mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté. »

Au milieu de cette succession d'études, de correspondances intimes, et aussi d'ennuis, les mois s'écoulaient rapidement, sans apporter de changement à la position de Racine. C'était en vain que son oncle *l'avait fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête.* Par suite même de diverses circonstances très-indépendantes de la volonté de ce dernier, l'espoir d'obtenir un bénéfice devenait de jour en jour plus incertain pour le jeune aspirant aux honneurs et aux biens de l'Église. Malgré le crédit dont jouissait le père Sconin, il n'y avait rien à attendre du côté de l'évêque, qui était entouré de *gens affamés,* ardents, à accaparer toutes ses faveurs. Fatigué enfin de cette vaine et pénible attente et de tant d'incertitude, Racine prit la résolution de revenir à Paris, quoiqu'il lui en coutât de quitter un oncle, en qui il se plaisait à reconnaître une âme tendre et généreuse, et vers lequel l'attirait le double sentiment de l'affection et la reconnaissance. L'époque de son retour n'est pas parfaitement connue; cependant d'après ses lettres inédites il est permis de constater sa présence à Paris, dès la fin du mois de juillet 1662. Un grand chagrin l'y attendait car

il arrivait presque pour rendre les derniers devoirs à Marie Desmoulins, veuve de Jehan Racine; cette aïeule tendre et dévouée, qui avait pris soin de son enfance et qu'il regardait comme sa véritable mère. Il la retrouva dans un état très-alarmant; la *lettre inédite* suivante donnera une idée de son attachement filial pour elle et de la préoccupation que lui causait une maladie dont il n'entrevoyait que trop la fatale issue.

« A Paris, le 23e juillet.

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« Je suis infiniment obligé à la bonté de mon père[1], qui a pris la peine de m'escrire. Je vous assure que je n'ay eû jamais tant de joye au monde, et que je garde sa lettre comme un trésor. Je l'en remercieray au premier jour. Cependant je vous prie de le faire pour moy et de lui dire que j'ai esté voir ma tante Suzanne[2], qui m'a receû avec bien de l'amitié, et qui est assurément une fort bonne personne. J'irois la voir plus souvent n'estoit que son

1. M. Pierre Sconin.

2. Suzanne Desmoulins, religieuse à Port-Royal, faisait partie de la maison de Paris, tandis que sa sœur Marie Desmoulins, était retirée à Port-Royal-des-Champs.

quartier est fort éloigné du nostre, et qu'avec cela il a fait fort sale à Paris tous ces jours passés. Et puis, lorsque j'ay un moment de loisir, je vais à Port-Royal, où ma mère est maintenant. Elle es tmalade à l'extrémité, et il n'y a pas d'apparence qu'elle en revienne. Je ne vous sçaurois dire combien j'en suis affligé, et il faudrait que je fusse le plus ingrat du monde, si je n'aimois une mère qui m'a esté si bonne, et qui a eû plus de soin de moy que de ses propres enfans. Elle n'a pas eû moins d'amitié pour vous, quoy qu'elle n'ait pas eû l'occasion de vous le tesmoigner. »

Vingt jours après, en effet, les tristes pressentiments de Racine se réalisaient, et il s'empressait, dans une seconde *lettre* également *inédite*, de donner à sa sœur avis de ce douloureux événement.

« A Paris, le 13e d'aoust.

« MA TRÈS-CHÈRE SŒUR,

« Tout affligé que je suis, je crois estre obligé de vous mander la perte que vous avez faite avec moy de nostre bonne mère. Je ne doute point que vous n'en receviez beaucoup d'affliction, quoique vous ne l'eussiez veue depuis longtemps. Car je vous assure

qu'elle vous aimoit tendrement et qu'elle vous auroit traittée comme ses propres enfans si elle avait pu faire quelque chose pour vous; je vous prie de la recommander aux prières de mon grand-père. Nous n'avons plus que luy maintenant, et il nous tient lieu de père et de mère tout ensemble; nous devons bien prier Dieu qu'il nous le conserve. Je vous supplie de lui dire que je mets toute ma confiance et tout mon recours à luy, et que j'auray tous jours pour luy toute l'obéissance et l'affection que j'aurois pû avoir pour mon propre père. Je croy que vous sçavez bien qu'il vous faut faire habiller de deuil. Je suis bien marry de n'avoir point receû encore l'argent qu'on m'avait promis; j'aurois de tout mon cœur contribué à la dépense qu'il vous faudra faire. Je demanderay demain à ma tante Vitart[1] ce qu'elle

1. Mme Vitart était de la famille Sconin, et sœur de la mère de Racine. Elle resta veuve de bonne heure, chargée de cinq enfants, deux fils et trois filles. Un de ses fils devint procureur du roi aux eaux et forêts, à la Ferté-Milon. L'aînée des filles, Marie Vitart, épousa Louis Ellies du Pin, père du savant abbé du Pin, à qui on doit la *Bibliothèque universelle des Auteurs ecclésiastiques*, et plusieurs autres ouvrages qui témoignent d'une vaste érudition et d'une surprenante facilité. Ce dernier était donc neveu à la mode de Bretagne de Racine. Une autre fille de Mme Vitart, nommée Nicole-Madeleine, épousa Antoine de Sacy, avocat au parlement, et étant devenue veuve peu d'années après son mariage, elle se retira à Port-Royal. M. Vitart, oncle par alliance de Racine, était déjà son parent, car il avait pour mère Claude Desmoulins, sœur de Marie Desmoulins.

jugera à propos que vous fassiez. Mandez-moy vous-mesme toutes vos pensées là dessus, et si vous vous adresserez à mon père pour cela. Adieu, ma chère sœur; j'ay trop de douleur pour songer à autre chose qu'à l'extrême perte que j'ay faite. Mon oncle Racine ne manquera pas sans doute de faire tout ce qu'il faudra pour le service de ma mère. Adieu donc; la mort de ma mère nous doit porter à nous aimer encore davantage, puisque nous n'avons plus tantost personne. Vous devez espérer beaucoup d'assistance en la personne de ma chère tante Vitart, elle vous aime beaucoup, et elle nous servira de mère à l'un et à l'autre.

« RACINE. »

(*A Madame Marie Racine, à la Ferté-Milon.*)

Racine respire tout entier dans ces accents émus, dans ces tendres plaintes que lui arrache un deuil de famille; quelles larmes n'eût-il pas répandues sur la tombe d'un père ou d'une mère, s'il lui eût été donné de les connaître!

Le témoignage des historiens de Port-Royal, ainsi que le nécrologe de cette célèbre abbaye, ne permettent pas de douter de l'exactitude de la date du 12 août 1662, assignée à la mort de Marie Desmoulins. Il est également certain, par les deux lettres

qui précèdent, que Racine était à Paris à cette époque, et même un peu avant, puisque, dès le 23 juillet, il écrivait de là à sa sœur pour lui faire connaître l'état désespéré de leur vénérable aïeule. Il reste à présent à concilier cette lettre du 23 juillet avec une autre portant la date d'Uzès, le 25 juillet 1662, postérieure par conséquent de deux jours, qu'on voit figurer dans la collection des *Lettres de Racine*. On peut admettre, comme explication, que certaines lettres ont été classées d'une manière arbitraire. Cette supposition est d'autant plus permise que l'habitude de Racine était de n'indiquer que la date du mois; ce n'est qu'exceptionnellement que ses ettres portent l'indication de l'année.

D'après une ancienne tradition locale, qui s'est conservée à Uzès, Racine y aurait fait plus d'un séjour; il y serait revenu, entre autres, en 1664, toujours dans l'espérance d'obtenir ce canonicat de la cathédrale, auquel une vacance prochaine, alors prévue, semblait enfin lui permettre d'aspirer. On ajoute que pendant ce nouveau séjour il aurait employé ses loisirs à composer *la Thébaïde*. Cette tradition d'un second voyage, qu'on a cru devoir mentionner ici, n'a rien d'inconciliable avec ce qu'on sait de la vie, d'ailleurs si connue, de celui qu'elle concerne. Cependant, en ce qui concerne *la Thébaïde*, il y a une erreur à relever : cette pièce a bien pu

être revue et corrigée à Uzès, mais elle a été très-certainement composée à Paris, ainsi que l'atteste le passage suivant d'une lettre de Racine à l'abbé le Vasseur, du mois de novembre 1663. « Pour ce qui regarde *les Frères*, ils ne sont pas si avancés qu'à l'ordinaire. Le quatrième acte était fait dès samedi, mais, malheureusement, je ne goûtais point, ni les autres non plus, toutes ces épées tirées ; ainsi il a fallu les faire rengaîner, et pour cela ôter plus de deux cents vers, ce qui est malaisé. »

Près de la cathédrale d'Uzès, il y avait, du côté du midi, un jardin appartenant autrefois au chapitre de cette église, et à l'extrémité se trouvait un pavillon placé à l'ombre des micocouliers, arbres des beaux climats. Racine aimait, dit-on, à venir méditer dans cette solitude; une inscription qu'on lisait encore il y a une dizaine d'années, au-dessus de la porte d'entrée, avait consacré ce souvenir, tout en consacrant en même temps une erreur. Elle était ainsi conçue : *Dans ce lieu, Racine a composé la Thébaïde ou les Frères ennemis.* Le jardin a disparu pour être transformé en promenade publique; mais le pavillon a été religieusement respecté et porte encore le nom de *Pavillon de Racine*, que la tradition lui a donné. Un magnifique micocoulier dont l'ombre a protégé notre grand poëte contre les ar-

deurs du midi, le couvre toujours de ses vastes rameaux[1].

Peut-être ne lira-t-on pas sans quelque intérêt des détails étendus sur cette partie la moins connue de la vie de Racine, sur laquelle de nouvelles *lettres* du temps de sa première jeunesse viennent répandre une lumière si pure et si douce. Aucun rayon trop éclatant n'éclaire encore le tableau placé devant nos yeux. Le jeune homme spirituel et bon, le fils tendre, le frère et le parent affectueux, se sont seuls révélés; mais, dans le matin de cette modeste vie, chacun devine une splendide journée. L'heure de la célébrité va bientôt sonner; peut-être conviendra-t-il alors de glisser plus légèrement sur cette portion de la brillante carrière de Racine, que toutes les voix de la renommée ont célébrée à l'envi. Dans cette dernière période, toujours prévenu par la pensée du lecteur, le récit le plus rapide ne peut répondre ni à son impatience ni à son attente.

1. On prétend que Racine, en s'éloignant d'Uzès, l'aurait salué des deux vers suivants :

Adieu ville d'Uzès, ville de bonne chère,
Où vivraient cent traiteurs et mourrait un libraire.

II

De retour à Paris, Racine avait retrouvé, avec son logement à l'hôtel de Luynes, ses anciennes relations, auxquelles il avait hâte d'ajouter la connaissance de Molière. Il quittait une province encore toute pleine des souvenirs laissés par le directeur de l'*Illustre théâtre*, qui y avait recueilli ses premiers applaudissements, sous les yeux du prince de Conti, dont il avait eu l'honneur d'être le condisciple au collége de Clermont, plus tard collége Louis-le-Grand. Mais alors Molière n'était plus le comédien ambulant qui avait le privilége de ne faire rire que la province; il jouissait de toute la faveur de la cour et de la ville, et avait déjà donné au public : *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *l'École des Maris* et *l'École des Femmes*. Il n'en

fallait pas tant pour inspirer à un jeune débutant le désir de se lier avec un homme devenu célèbre, qui pouvait l'aider de ses conseils dans la carrière des lettres. Encouragé par l'accueil qu'il en reçut, Racine lui soumit une tragédie de *Théagène et Chariclée*, empruntée à ce roman grec pour lequel il s'était si fort passionné à Port-Royal. Mais Molière, qui avait une grande expérience du théâtre, l'engagea à laisser de côté des fictions d'un intérêt tout à fait secondaire, pour s'attacher aux souvenirs de la scène antique, source bien autrement féconde en puissants effets dramatiques. C'est donc d'après les inspirations du célèbre comique qu'il fit *la Thébaïde*, sujet tiré en partie des *Phéniciennes* d'Euripide. Racine, au début de sa carrière, eut de grandes obligations à Molière, et il est pénible d'avouer que les rapports d'abord affectueux qui s'établirent entre eux, furent éphémères. Quelques torts réciproques, mais sans aucune gravité, amenèrent une rupture. On doit s'empresser d'ajouter que ces deux hommes si dignes de s'aimer, n'éprouvèrent l'un contre l'autre aucun sentiment d'animosité, et qu'ils ne cessèrent même jamais de s'estimer. Ce ne fut, après le premier moment d'émotion, qu'un simple refroidissement, et plus tard, on les vit se prêter un mutuel appui contre une cabale ignorante; Racine en prenant la défense du *Misanthrope*, Molière celle

des *Plaideurs*. C'est peu de temps après avoir fait la connaissance de Molière, que Racine forma une autre liaison plus durable, puisqu'elle ne devait finir qu'au tombeau, et plus précieuse pour lui que la faveur des rois : tout le monde a nommé Boileau.

Voici à quelle occasion se connurent ces deux hommes, dont l'amitié devait demeurer célèbre dans l'histoire des lettres. Racine avait adressé à l'abbé le Vasseur, alors à Crône, près de Villeneuve-Saint-George, son ode *la Renommée aux Muses*, pour qu'il lui en dît son avis. L'abbé, à son tour, réclama celui d'un jeune homme studieux, alors son voisin, et qui venait, chaque année, passer, avec sa famille, le temps des vacances du Palais dans le même village. Ce jeune homme n'appartenait cependant à aucune des catégories de l'ordre judiciaire, quoiqu'il fût fils, frère, oncle, cousin et beau-frère de greffiers; cette profession même lui était antipathique. Il avait bien pourtant, par complaisance pour ses parents, balayé une fois en sa vie le barreau d'une robe à longs plis; mais ce n'avait été que pour exciter la verve railleuse des malins procureurs, par sa profonde ignorance des formes de la chicane. Après cet essai malheureux, il se retourna du côté de la Sorbonne et des études théologiques. Là, encore, croyant retrouver la chicane sous une autre

forme, il s'en éloigna avec la même répugnance. Il prit enfin la résolution de consacrer ses loisirs à la poésie, tout en dormant chez un greffier la grasse matinée.

A l'époque dont nous parlons, en novembre 1663, il était déjà connu par une satire, qui avait donné une bonne opinion de son talent poétique, tout en inspirant à ses amis la crainte que son humeur satirique ne lui attirât de fâcheuses affaires. L'abbé le Vasseur transmit les observations critiques de son voisin de campagne à Racine, et ce dernier lui répondit : « Je suis pourtant fort obligé à l'auteur des *Remarques*, et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera point permis quelque jour de le connaître. » L'abbé le Vasseur se chargea de réaliser ce désir, et c'est sous ses auspices que le poëte critiqué et le judicieux inconnu, qui s'appelait Boileau, firent connaissance. A partir de ce moment, leurs relations devinrent si intimes, que leurs deux vies se confondent, en quelque sorte, et qu'il est impossible de parler de l'un sans que le nom de l'autre ne se présente aussitôt à la pensée. *La Renommée aux Muses*, quelle que soit sa valeur littéraire, fut un heureux début, puisqu'elle valut à Racine un ami tel que Boileau, une gratification nouvelle, motivée d'une manière flatteuse, et les bonnes grâces de Louis XIV. Le bonheur du poëte ne s'ar-

rêta pas là; il obtint encore une autre protection, d'un ordre moins élevé à la vérité, mais à laquelle le mérite du personnage donnait cependant un grand prix. « *La Renommée* a été assez heureuse, écrivait Racine à son fidèle ami l'abbé le Vasseur, M. le comte de Saint-Aignan l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages et m'a demandé moi-même. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ai pas trouvé aujourd'hui au lever du roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le roi a donné assez de louanges, et j'en ai été bien aise pour lui. Il a été bien aise aussi que je fusse présent. » La fortune voulait décidément sourire à Racine; nous le voyons, en effet, à partir de ce jour, assister au lever du roi; il se qualifie de demi-courtisan, et même il trouve ce métier assez *ennuyant*. Quant au comte de Saint-Aignan, que ses manières nobles et chevaleresques avaient fait surnommer le *Paladin* par Mme de Sévigné, il ne cessa, depuis ce moment, de manifester le plus vif intérêt à Racine. Ce seigneur, après s'être distingué à la guerre par une brillante valeur, dont son mâle visage conservait encore la trace, protégeait les lettres et les cultivait avec succès dans les loisirs de la paix. Ce fut lui qui inspira à Louis XIV la noble pensée de répandre sur les savants des libéralités qui furent aussi utiles aux lettres que glorieuses pour le prince. Racine, plein de reconnais-

sance pour le comte de Saint-Aignan, lui dédia, peu après, sa première tragédie. Il lui disait, en la plaçant sous sa protection, que quelques ennemis qu'elle pût avoir, il n'appréhendait rien pour elle, puisqu'elle serait assurée d'un protecteur que le nombre des ennemis n'intimidait pas. C'était une délicate allusion au plus beau fait d'armes du comte, qui, dans une périlleuse circonstance, avait conservé, *par sa valeur et sa prudence, et les troupes qu'il commandait et l'honneur de nos armes* : c'est ainsi que s'expriment les lettres patentes qui cette année même l'élevèrent à la pairie, sous le nom de duc de Beauvillier[1].

La Renommée aux Muses était due à la reconnaissance du poëte pour la protection signalée que, dès ce temps-là, le roi accordait aux lettres; le

1. François de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, fut créé duc au mois de décembre 1663. Il était pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, gouverneur et lieutenant général de Touraine. Il venait d'être reçu à l'Académie française en remplacement de Pilet de la Mesnardière, lecteur ordinaire de la chambre du roi, dont les ouvrages sont aujourd'hui oubliés et méritent leur sort. « Tout écrivain, a dit à son occasion l'abbé d'Olivet dans son *Histoire de l'Académie francaise*, tout écrivain qui ne fait pas son capital du bon sens, renonce à l'immortalité. » Le duc Paul de Beauvillier, fils du précédent, mort en 1714, à l'âge de soixante-six ans, avait été gouverneur du duc de Bourgogne, père de Louis XV, et s'est fait connaître par son inviolable et courageux attachement pour Fénelon.

même sentiment de reconnaissance lui avait dicté une autre *Ode*, quelques mois auparavant. En juin 1663, Louis XIV fut attaqué de la rougeole; toute la France s'en émut, et après avoir tremblé pour une vie si chère, se réjouit du rétablissement de ce jeune et brillant monarque. Racine se souvint des bienfaits qu'il en avait reçus, et se rendant l'interprète de la joie publique, voulut à son tour célébrer cet heureux événement.

Un littérateur distingué[1] a su gré à la Fontaine d'avoir profité des malheurs de Fouquet, pour engager Louis XIV à imiter la clémence et la douceur de son aïeul Henri IV, et remarque à cette occasion, qu'il est le seul des grands poëtes du dix-septième siècle qui ait osé louer ce bon prince, dont la mémoire était encore récente. Il paraît supposer que les autres ont craint de vanter un roi facile et populaire, sous un monarque fastueux et absolu. Il aurait pu signaler une autre exception, et ajouter le nom de Racine à celui de la Fontaine, à moins qu'il n'ait regardé comme non avenus les vers de Racine qui, en effet, sont très-faibles, surtout si on les compare à ceux de la Fontaine. Quoi qu'il en soit, dans l'ode dont il vient d'être fait mention, le poëte, parlant de la douleur que la ma-

1. Auger, *Vie de la Fontaine.*

ladie du roi avait causée, la compare à celle qu'éprouvèrent nos pères, lorsque les Destins

Éteignirent ce beau soleil,
Henri, dont l'éclat admirable
Promettait un siècle pareil,
A celui que chante la Fable.

Racine donna *la Thébaïde ou les Frères ennemis*, en 1664; et près de deux ans après parut *Alexandre*. Quoique fort loin des chefs-d'œuvre qu'il produisit depuis, cette dernière tragédie annonçait déjà de grands progrès, et fut fort applaudie. L'auteur l'avait, dit-on, soumise à Corneille qui, tout en louant les vers, l'avait engagé à renoncer à un genre auquel il ne le croyait pas appelé : jugement plus que téméraire, car il est difficile qu'un jeune homme de vingt-quatre ans ait pu, dans de premiers essais, donner la mesure de son talent. Il est heureux que Racine, dans cette circonstance, ait été plus docile à l'instinct de son génie qu'aux conseils du vieux Corneille; car, à partir de ce moment, les chefs-d'œuvre se succèdent, et nous le voyons marcher de triomphe en triomphe. Le premier, dans l'ordre des dates, fut *Andromaque*, dont le succès rappela celui du *Cid*. Peu après, dans le cours de l'année 1668, il fit, comme en se jouant, une heureuse excursion dans le domaine de Molière, qui applaudit au suc-

cès de son jeune rival, dans *les Plaideurs*. Cette comédie lui fut suggérée par une circonstance toute personnelle. L'auteur, qui n'avait pas encore renoncé à la poursuite des bénéfices, avait enfin obtenu un certain prieuré de l'Épinay; mais celui-ci lui était vivement disputé, et lui valut un procès. Fatigué des ennuis qui en étaient la suite, las de voir des avocats et de solliciter des juges, Racine abandonna le bénéfice pour échapper au procès. Sa conscience réclamait un autre sacrifice. Il abandonna également tout ce que son prieuré lui avait rapporté, et fit distribuer cette somme aux pauvres, principalement à ceux de l'Épinay. Mais le dépit que lui causa le mauvais succès de cette affaire, ne s'exhala pas en plaintes vaines et stériles; il se vengea en poëte, et traduisit sur la scène des juges qui n'avaient jamais bien entendu ce procès. Les magistrats s'émurent à l'apparition d'une comédie qui semblait vouer le corps entier au ridicule; mais l'auteur finit par avoir tous les rieurs de son côté, lorsqu'on vit Louis XIV rire de bon cœur, malgré sa gravité, de cette farce de génie. Les comédiens, heureux du succès que la pièce avait obtenu à Versailles, vinrent, à leur retour, réveiller Racine au milieu de la nuit, pour lui annoncer cette bonne nouvelle. Les habitants du paisible quartier qu'il habitait, trompés par ce bruit inaccoutumé de voi-

tures à pareille heure, crurent à une vengeance de la justice, qui faisait enlever l'auteur des *Plaideurs*, pour le conduire à la Bastille, et ce fut, le jour suivant, la nouvelle de tout Paris[1]. Depuis lors, cette charmante comédie, dont tant de vers sont devenus proverbes, a le privilége de faire rire tout le monde, et la justice elle-même. L'heureux poëte était infatigable, le succès avait doublé ses forces; *Andromaque* avait paru en 1667, les *Plaideurs* l'année suivante, et *Britannicus* suivit, en 1669. L'accueil fait à cette dernière pièce ne fut pas d'abord encourageant. Mais Boileau, frappé de la vérité de ce tableau historique tracé de main de maître, à la façon de Tacite ou de Corneille, courut embrasser Racine, et lui dit devant tout le monde : « Voilà ce que vous avez fait de mieux! » Chaque année de cette féconde époque de la vie de Racine voyait éclore un chef-d'œuvre, et en 1670, à *Britannicus*

1. La plupart des biographes indiquent la rue des Marais, au faubourg Saint-Germain, comme étant le lieu où cette scène se serait passée. C'est une erreur; Racine n'habita cette rue que beaucoup plus tard, en 1693, peu d'années avant sa mort. Ses deux précédents domiciles étaient, rue Saint-André-des-Arts, au coin de la rue de l'Éperon; c'est celui qu'il occupait au moment de son mariage, en 1677, et en 1686 il vint s'établir rue des Maçons, près de la Sorbonne. Ce n'est donc que bien longtemps après l'apparition des *Plaideurs*, qu'il occupa ces trois derniers logements. On sait aujourd'hui que Racine logeait à l'hôtel des Ursins, dans la Cité, lorsqu'il donna son unique comédie.

succéda *Bérénice*. Ce fut à la sollicitation d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, immortalisée par Bossuet, que Racine traita ce sujet en apparence si ingrat. Cette princesse, qui était si bon juge de la beauté des ouvrages de l'esprit, désirait voir reproduire sur la scène des sentiments qui étaient peut-être les siens et une de ces délicates situations où, disait-on, elle s'était trouvée elle-même. Hélas ! sa mort si prématurée, qui retentit encore à travers les siècles comme un effroyable coup de tonnerre, ne lui permit pas d'assister au triomphe de la vertu et de Racine. *Bérénice* fut honorée des larmes de la ville et de la cour, et le grand Condé, ce prince *dont la conversation était un charme*, a dit Bossuet, répondit un jour par ces deux vers de la pièce, aux critiques qu'on en faisait devant lui :

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Les connaisseurs la regardent comme un miracle de l'art, par le mérite de la difficulté vaincue ; et quant au style, écoutons le jugement de Voltaire : « Voilà sans doute la plus faible des tragédies de Racine qui sont restées au théâtre : ce n'est pas même une tragédie ; mais que de beautés de détail ! et quel charme inexprimable règne presque tou-

jours dans la diction. Pardonnons à Corneille de n'avoir jamais connu ni cette pureté ni cette élégance; mais comment se peut-il faire que personne, depuis Racine, *n'ait approché de ce style enchanteur.* » Après *Bérénice* vint *Bajazet*, en 1672. Le public voulut y découvrir certaines allusions à des événements contemporains, dont les esprits étaient encore vivement émus. Cette circonstance contribua au succès d'une pièce qui se distingue par quelques caractères fortement tracés. Boileau, toujours si amoureux de la perfection de la forme, pour les œuvres de son ami, trouva le style de *Bajazet* négligé; mais ce ne peut être que par comparaison avec les précédentes productions de Racine. L'année 1673, comme ses devancières, réclamait son chef-d'œuvre. *Mithridate* parut, et malgré les reproches que la critique lui adressa, avec plus ou moins de fondement, le principal personnage de cette tragédie et la touchante *Monime* la feront vivre autant que la scène française. Racine poursuit le cours de ses triomphes, et l'année suivante il donne *Iphigénie*, pour laquelle Voltaire avait une si grande admiration. « J'avoue, dit-il, que je regarde *Iphigénie* comme le chef-d'œuvre de la scène; veut-on de la grandeur? on la trouve dans Achille, mais telle qu'il la faut au théâtre, nécessaire, passionnée, sans enflure, sans déclamation. Veut-on de la vraie

politique? Tout le rôle d'Ulysse en est plein; et c'est une politique parfaite, uniquement fondée sur l'amour du bien public; elle est adroite, elle est noble, elle ne discute point; elle augmente la terreur. Clytemnestre est le modèle du grand pathétique; Iphigénie, celui de la simplicité noble et intéressante; Agamemnon est tel qu'il doit être : et quel style! c'est là le vrai sublime. » Et ailleurs, l'auteur de *Mérope* exprime encore ainsi son admiration : « O tragédie des tragédies! beauté de tous les temps et de tous les pays! Malheur au barbare qui ne sent pas ton prodigieux mérite! » Cependant ce chef-d'œuvre qu'admirait Voltaire, si bon juge en ces matières, — quand la passion ne l'aveuglait pas, — ce chef-d'œuvre fut amèrement critiqué à son début. On lui opposa même une autre *Iphigénie*, dont le souvenir n'a été conservé que grâce à une épigramme de Racine. Pareil sort, ou plutôt pareille humiliation attendait *Phèdre*, trois ans après, en 1677. Les envieux de Racine, parmi lesquels on regrette de rencontrer certains noms honorés, crurent lui susciter un dangereux rival dans la personne de Pradon, lui aussi auteur d'une *Phèdre*, dont on ne se souvient aujourd'hui qu'à cause de cette rivalité ridicule. Mais la lutte fut des plus vives; l'argent même ne fut pas épargné, et, soutenue par de hautes influences, cette lutte franchit

les bornes du théâtre, comme de toutes les convenances. Un sonnet fameux contre la *Phèdre* de Racine, attribué d'abord, mais faussement, au duc de Nevers, car on sut plus tard qu'il était de Mme Deshoulières, provoqua une sanglante parodie, dans laquelle ce seigneur et sa sœur, la duchesse de Mazarin, alors retirée en Angleterre, n'étaient pas ménagés. Racine, à son tour, fut injustement accusé d'être l'auteur de cette pièce injurieuse, et, par suite, se vit en butte à une véritable persécution et aux plus violentes menaces. Elles ne cessèrent que devant la puissante intervention du duc de Bourbon, fils du grand Condé qui, dans cette guerre d'un nouveau genre, se déclara hautement le protecteur et l'ami du poëte outragé, en même temps que celui du bon goût, dont il tenait les traditions de son illustre père. Quant à la tragédie qui avait soulevé ce grand orage, le succès en parut d'abord très-incertain. L'opinion, égarée par une cabale qui savait employer tour à tour les moyens d'intimidation et de corruption, parut préférer un instant un ridicule ouvrage, à un divin chef-d'œuvre. Mais quelle cabale ne devait tomber devant tant de beautés, devant surtout cet inimitable quatrième acte, qui semble être le dernier mot de la muse tragique! Quels barbares pouvaient résister à la majesté et à l'harmonie des vers suivants, que la honte d'un

amour incestueux et la rage d'avoir une rivale inspirent à Phèdre coupable et désespérée :

Misérable, et je vis! et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue!
J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux;
Le Ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher! Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale.
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains;
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.
Ah! combien frémira son ombre épouvantée,
Quand il verra sa fille, à ses yeux présentée,
Contrainte d'avouer tant de forfaits divers,
Et des crimes, peut-être inconnus aux enfers!
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible?
Je crois voir de ta main tomber l'urne terrible;
Je crois te voir cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau.
Pardonne : un dieu cruel a perdu ta famille;
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.
Hélas! du crime affreux dont la honte me suit,
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit.
Jusqu'au dernier soupir, de malheurs poursuivie,
Je rends dans les tourments une pénible vie.

Les blessures que les frelons de la littérature infligeaient au trop sensible Racine, aggravées encore par des scrupules religieux, fruit de l'éducation chrétienne qu'il avait reçue, lui firent prendre alors la résolution d'abandonner le théâtre. Il songea même, dit-on, un moment, à quitter tout à fait le

monde pour embrasser la vie monastique, dans l'ordre austère des chartreux. Ces chagrins si imprévus et si peu mérités, qu'il venait d'essuyer, durent être bien vifs, à en juger par l'aveu suivant qu'il ne craignit pas plus tard de faire ingénument à son fils aîné, Jean-Baptiste Racine : « Quoique les applaudissements que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, lui écrivait-il, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que toutes les louanges ne m'ont donné de plaisir. »

Quoi qu'il en soit, ce projet de retraite enfanté par une imagination malade et une sensibilité excessive n'eut rien de bien sérieux. Dans le courant de l'année 1677, il prenait d'autres engagements, non moins irrévocables que des vœux monastiques, mais plus conformes à sa nature et qui assurèrent le bonheur de sa vie. Le 1er juin, en effet, il unissait son sort à celui d'une compagne digne de lui, dans la personne de Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France, du bureau d'Amiens, issue d'une honorable famille, originaire de Montdidier, en Picardie. Les calmes douceurs de la vie domestique, qui succédaient aux agitations et aux émotions fiévreuses de la scène, furent peut-être aussi pour beaucoup dans son inébranlable résolution de renoncer au théâtre, dont les succès sont si chèrement

payés. On ne doit pas oublier que le mariage de Racine suivit de très-près l'apparition de *Phèdre*, et les violents orages que ce chef-d'œuvre avait soulevés.

Après avoir esquissé rapidement cette brillante carrière parcourue en dix ans, et au bout de laquelle Racine s'arrête brusquement, dans toute la force de l'âge et du génie, peut-être conviendrait-il de s'arrêter aussi pour mettre dans tout leur jour ses titres à l'admiration de la postérité. Sans doute ce serait à ceux surtout qui se glorifient de l'avoir pour ancêtre, à ceux qui sont le plus intéressés à sa gloire qu'il conviendrait de revendiquer un tel soin. Mais que dire quand les maîtres de l'art ont parlé? Que dire après Voltaire qui ne voyait d'autre commentaire à faire sur Racine que celui-ci : « Beau, pathétique, harmonieux, admirable, sublime! » Devant une tâche si difficile et l'inutilité de l'éloge, contentons-nous de conclure, avec un grave historien, que, dans certains cas, un silence complet est préférable à d'insuffisantes paroles : *Satius est tacere quam parum dicere* (SALLUSTE).

Avant d'aborder la phase sérieuse dans laquelle Racine venait d'entrer, il est nécessaire d'enregistrer ici la dernière page, le dernier souvenir de sa jeunesse écoulée. Ce serait manquer à la vérité, lorsqu'on écrit la vie, même la plus noble et la plus

pure, que d'en exclure, sous prétexte qu'ils troublent l'harmonie de l'ensemble, certains faits qu'on regrette d'y rencontrer. Les liaisons de Racine avec la Champmeslé ont eu trop d'éclat pour qu'il soit possible de les passer sous silence, car il est difficile de douter de leur existence, après tant de témoignages contemporains. Louis Racine les a niées; mais malheureusement on n'a cru qu'à sa piété filiale. Disons seulement, à la décharge de notre grand poëte, qu'il était homme, et par conséquent fragile, et qu'il serait par trop dur de se montrer impitoyable pour des faiblesses inhérentes à l'humanité. Il ne faut pas oublier non plus que c'est à une époque antérieure à son mariage qu'auraient existé ces liaisons condamnées par la morale, alors que Racine était livré à toutes les séductions de la jeunesse, et à d'autres plus dangereuses encore dans le monde que ses succès mêmes l'obligeaient de fréquenter.

Les mœurs du temps, des exemples partis de très-haut et qui deviennent, selon l'expression de Virgile, la règle de l'univers, n'étaient que trop faits pour entretenir ses illusions et excuser ses écarts. Au reste, le souvenir de la Champmeslé se rattache à celui de Racine par un côté purement artistique, plus digne d'occuper un biographe, et c'est par ce côté qu'il mérite de vivre. On nous représente cette célèbre actrice, dont l'origine était au-dessus de sa

profession décriée[1], comme ayant de l'esprit naturel, de la grâce, de la sensibilité et une grande docilité pour les leçons de celui dont elle interprétait les chefs-d'œuvre. Cette docilité lui valut des succès qui durent être prodigieux, puisque le grave Boileau lui-même, qui était si peu porté à l'enthousiasme, s'en est fait le panégyriste, témoin les vers suivants :

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

A partir de son mariage, et pendant un intervalle de douze années, Racine s'éclipse complétement comme poëte. Nous ne voyons plus en lui que l'époux, le père, l'ami, le sujet fidèle, le courtisan assidu, que ses devoirs de société ou ses affections de famille absorbaient tout entier. Celui qui n'avait goûté si longtemps que les plaisirs délicats de l'esprit, qui les avait fait partager aux autres, en les charmant, dirige modestement aujourd'hui, en père de famille sage et prudent, ses affaires privées, et ne dédaigne pas les détails les plus prosaïques de la

1. Marie Desmare de Champmeslé, née à Rouen en 1644, morte en 1698. Elle était petite-fille d'un président au parlement de Normandie; mais son père avait été déshérité pour s'être marié contre le gré de sa famille.

vie commune. Cependant, au milieu de cette uniformité, de cette paix silencieuse, de cette existence effacée, il y a encore des points lumineux : le génie se trahit toujours par quelques échappées, même dans l'obscurité la plus profonde.

Pendant ces douze années, qui ne forment pas une médiocre portion de la vie humaine, Racine, tout entier à la vie de famille et en pleine possession de sa liberté, dut visiter fréquemment ses parents de la Ferté-Milon. Nous retrouvons, dans ses *lettres inédites*, la trace de plusieurs de ces voyages et nous ne tenons pas compte de simples projets qui ne reçurent pas d'exécution. Ainsi, nous voyons sa sœur se plaindre, au mois de septembre 1681, de ce qu'il était venu dans son voisinage, sans arriver jusqu'à elle :

« Vous avez eu tort, lui répond Racine, de me vouloir du mal de ce que je n'ay point esté vous voir à mon voyage de Brenne. J'avois pris mes mesures pour repasser par la Ferté. Mais le baptesme de M. de la Fontaine, auquel je ne m'attendois pas, nous obligea de revenir par Villers-Cotterets. Nous aurions grande envie, ma femme et moy, de vous aller voir, et peut estre nous irons dès cette année. Je baise les mains à M. Rivière et à mon cousin et à ma cousine Vitart. Adieu, ma chère sœur, je suis tout à vous.

« Je vous recommande toujours ma mère nourrice. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, du* 10 *septembre* 1681.)

On ne sait si le voyage annoncé plus haut s'exécuta; mais il est certain qu'en 1683, Racine visita son pays natal dans une circonstance qui n'était pas sans importance. Au mois d'octobre de l'année précédente, son beau-frère, M. Rivière, l'avait prié d'être le parrain d'un enfant dont la naissance était prochainement attendue; il s'empressa d'accepter en ces termes :

« Je vous suis fort obligé, monsieur, de l'honneur que vous me faites de vouloir que je tienne vostre enfant. Je me rendray pour cela à la Ferté-Milon dès que j'auray sceû que ma sœur est accouchée. Je pars demain pour aller à Fontainebleau où je ne seray que sept ou huit jours. Je vous prie de faire mes compliments à ma cousine Vitart et de lui témoigner la joye que j'ay d'estre son compère. Si le temps le permet le moins du monde je méneray ma femme qui aussi bien a une grande envie de voir sa fille. Je suis bien obligé à mon cousin Regnaut de la bonté qu'il a d'avoir quelque esgard pour nostre nourrice dans les passages de gens de guerre. Je vous prie de lui dire que je la lui recom-

mande de bon cœur, et que j'auray une extrême reconnoissance de ce qu'il fera pour elle. »

(*Lettre inédite de Racine à M. Rivière, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel, à la Ferté-Milon, du* 27 *octobre* 1682.)

Cependant, par suite de circonstances restées ignorées, le baptême se fit bien en 1682, mais les cérémonies solennelles auxquelles seules assista Racine, furent renvoyées à l'année suivante. Voici, en effet, ce qu'on lit sous la date du 5 octobre 1683, dans les anciens registres de la Ferté-Milon :

« *Paroisse de Saint-Vast Notre-Dame à la Ferté-Milon.*

« Ce 5e octobre 1683, une fille de M. Anthoine Rivière, docteur en médecine et de damoiselle Marie Racine, sa femme, ayant été baptisée avec toutes les cérémonies accoustumées à l'exception de l'imposition du nom, par la permission de M. l'official de Soissons, le 21 novembre 1682, a été nommée Marie Catherine, son parrain, M. Jean Racine, conseiller du Roy, thrésorier de France en la généralité de Moulins; sa marraine, damoiselle Catherine Sconin, femme de M. Anthoine Vitart, procureur du Roy aux eaux et forests. »

Cet acte, auquel la présence et la signature de Racine donnent un véritable prix, ainsi qu'une autre pièce qui, sous la date du 22 décembre 1639, relate le baptême de *Jehan* fils de *Jehan Racine* et de *Jehanne Sconin*, sont les seuls documents relatifs au grand poëte, que le temps ait respectés à la Ferté-Milon. La maison même où il est né n'est plus connue d'une manière positive; car l'inscription qui en indique une, comme ayant eu cet insigne honneur, n'offre aucune authenticité[1]. On pourrait, au premier abord, s'étonner que la tradition n'ait pas conservé la trace certaine d'un tel souvenir et accuser les habitants de la Ferté-Milon d'indifférence, si l'on ne se rappelait que Racine fut orphelin de très-bonne heure, que ses parents ne firent qu'une courte apparition dans ce monde, où tout s'efface vite. L'enfant, après la chute du toit paternel si promptement écroulé, fut conduit dans la maison de son aïeul, Jean

1. La maison où est né Racine n'est pas connue avec certitude, comme on vient de le dire. Cependant, il est bon d'ajouter que celle qui est décorée de l'inscription suivante : *Maison où est né Racine*, appartenait en 1639 à M. Sconin, son grand-père, qui y faisait sa résidence. De toutes récentes recherches viennent d'établir ce fait qui n'est pas sans importance. Comme il est impossible de retrouver la trace d'une maison possédée par le père de Racine, qui d'ailleurs est mort à un âge où il n'avait pu se créer encore une position personnelle, peut-être n'avait-il d'autre domicile que celui de son beau-père. *L'inscription*, dans ce cas, aurait raison : mais on en est réduit à cet égard aux conjectures, et une probabilité n'équivaut pas à une certitude.

Racine, dont la résidence n'est pas mieux connue. On a lieu d'en être surpris, car il s'agit ici de la demeure d'une famille qui occupait dans son pays une position honorable, et était pourvue d'emplois héréditaires. Mais le jeune orphelin ne passa encore dans cette maison que quelques années, puisqu'à l'âge de dix ans il fut envoyé au collége de Beauvais. Son aïeule, Marie Desmoulins [1], qui avait pris soin de son enfance, s'étant retirée elle-même au monastère de Port-Royal, il ne fit à la Ferté-Milon que de courtes apparitions et cessa d'y avoir un domicile fixe. On n'y trouve pas non plus le moindre vestige des *armoiries* de famille, que dans une lettre à sa sœur, Mme Rivière, Racine disait exister sur les vitraux de l'une des églises de son pays natal, quoique ces vitraux soient encore remarquables par leur état de conservation comme par le fini du travail. Voici, du reste, cette lettre dont la famille de Racine conserve précieusement l'original :

« Je vous écris, ma chère sœur, pour une affaire où vous pouvez avoir intérêt aussi bien que moi, et sur laquelle je vous supplie de m'éclairer le plustôt

1. La famille Desmoulins, à laquelle appartenait Marie Desmoulins, grand'mère de Racine, n'exerçait aucune charge à la Ferté-Milon. Mais elle s'était vouée, dans les environs, à l'agriculture, et a exploité longtemps une ferme importante, dont l'abbaye de Valsery était propriétaire.

que vous pourrez. Vous savez qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leurs vaisselles ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à vingt-cinq francs, et de déclarer quelles sont leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille sont un *rat* et un *cygne* dont j'avois seulement gardé le cygne, parce que le rat me choquoit, mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef. J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine qu'elles étoient peintes aux vitres de quelque église. Priez M. Rivière, de ma part, de s'en mettre en peine, et de demander à mon oncle ce qu'il en sait, et de mon côté je vous manderai le parti que j'aurai pris là-dessus. J'ai aussi quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre grand-père avoit fait un procès au peintre qui avoit peint les vitres de la maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avoit peint un sanglier. Je voudrois bien que ce fût en effet un sanglier ou la hure d'un sanglier qui fût à la place de ce vilain rat. »

(*Lettre de Racine à Mlle Rivière, du* 16 *janvier* 1697.)

Il est probable que ces armoiries se trouvaient sur les vitraux d'une troisième église qui n'existe plus aujourd'hui, et qui était dédiée à saint Waast dont elle portait le nom.

La maison, belle pour le temps, de Mme Rivière est mieux connue. C'est là seulement que le touriste, curieux de suivre la trace d'un grand homme, peut se représenter avec certitude Racine dans son pays natal, car on sait qu'il aimait à être l'hôte de sa sœur. Mais cette maison elle-même ne fut acquise qu'en 1692, de Mlle Marie Héricart [1], tante de la femme de la Fontaine, et n'eut par conséquent pas souvent l'honneur de recevoir l'hôte illustre de Mme Rivière.

Les vestiges matériels des plus glorieuses célébrités s'effacent donc avec une rapidité inouïe, tant il est vrai qu'il n'y a de durable ici-bas que les œuvres de l'intelligence, étincelle divine qui ne meurt pas. Sept villes de la Grèce se disputaient la gloire d'avoir donné le jour au chantre d'Achille, sans pouvoir justifier de leurs prétentions rivales. La patrie de Racine, au bout de quelques années, ne peut plus montrer son berceau d'une manière précise. Rendons cependant justice à la ville de la

1. Marie Héricart, tante de la femme de la Fontaine, épousa Jacques Jannard, seigneur de Thury, favori de Fouquet, dont il partagea la disgrâce.

Ferté-Milon; elle a toujours voué à Racine une admiration profonde, et elle comprend plus que jamais que la gloire de cet enfant inscrit sur ses registres il y a plus de deux siècles est le plus beau fleuron de sa couronne [1].

Racine avait été reçu, en 1673, membre de l'Académie française, où il remplaça la Mothe le Vayer. Son discours de réception paraît n'avoir eu qu'un médiocre succès, puisqu'il ne nous a pas été conservé. Mais *Mithridate*, qu'il fit représenter quelques jours après, vaut mieux qu'un triomphe académique et honore l'Académie française bien autrement que le style de l'éloge. Ce n'est pas que Racine ne fût aussi un maître dans l'art d'écrire en prose. Ne lit-on pas encore aujourd'hui avec une sorte de respect religieux les paroles qu'il adressait, le 2 janvier 1685, à Thomas Corneille qui remplaçait son frère à l'Académie et qui venait d'obtenir cet honneur à l'unanimité des suffrages. Le vieux Corneille s'était éteint dans les derniers mois de l'année 1684; quoique l'auteur du *Cid*, glacé par

1. Indépendamment du buste de Racine, qui surmonte une des fontaines de la ville, la Ferté-Milon possède une statue du grand poëte, due à l'habile ciseau de David (d'Angers). Elle est aujourd'hui adossée à la façade de l'hôtel de ville. Mais cet édifice devant être reconstruit dans un avenir prochain, la statue de Racine, posée sur un piédestal élevé, est destinée à occuper le centre d'une place spacieuse qui sera créée en avant.

l'âge, n'eût pas renoncé, quand il le fallait, à une carrière qu'il avait semée de chefs-d'œuvre, il n'en était pas moins resté l'objet de la vénération universelle. Le hasard avait désigné Racine pour faire son éloge, et se rendre ainsi l'interprète de l'admiration publique. C'était assurément une grande solennité, une de ces solennités comme l'histoire des lettres en offre peu.

Deux grands poëtes tragiques se sont rencontrés à la même époque dans notre patrie; et grâce à leur prodigieux génie, la gloire du théâtre français s'est élevée à un point qui n'a été ni dépassé ni même atteint depuis. Dans la région sereine où les avaient portés la sublimité de leur esprit et l'élévation de leur cœur, ils s'étaient toujours montrés, vis-à-vis l'un de l'autre, inaccessibles à tout sentiment de rivalité et de jalousie, sentiment que les passions qui s'agitaient autour d'eux surexcitaient avec ardeur. Quel beau spectacle de voir le plus jeune des deux rivaux rendre, dans une prose qui égalait ses vers, un suprême et solennel hommage au vétéran de la scène, qui mourait chargé d'ans et d'honneurs! C'est ainsi qu'autrefois Sophocle, apprenant la mort d'Euripide, avait paru sur son théâtre en habits de deuil pour manifester à tous les yeux la douleur que lui causait la perte que venait de subir la scène antique. Ses acteurs, à leur tour, pour se conformer

aux tristes pensées et aux ordres du maître, s'empressèrent de déposer des couronnes qui, dans ce jour funèbre, ne pouvaient plus orner leur front. L'éloge que fait Racine de son rival est sincère, complet, exempt de toute prétention personnelle, et porte l'empreinte d'une profonde admiration. C'est un maître de l'art, qui, avec une autorité incontestée, vient parler d'un autre maître, qu'il reconnaissait pour son précurseur. Il était impossible de donner à Corneille des louanges mieux senties, d'en adresser de plus délicates au roi, et de porter plus haut la dignité des Lettres, à une époque où elle était encore méconnue du plus grand nombre.

« L'Académie, disait Racine, a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper; car, bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait; et l'Académie, dont il était le doyen, avait au moins la consolation de voir, dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous du nom sacré de son auguste protecteur, le fameux nom de Corneille. »

Puis, après quelques considérations sur l'état de barbarie de la scène française avant Corneille, Ra-

cine reprenait, en s'adressant au nouveau récipiendaire :

« Dans cette enfance, ou pour mieux dire dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin et lutté, si je l'ose dire ainsi, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la Raison, mais la Raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

« La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit?

Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets, quelle véhémence dans les passions, quelle gravité dans les sentiments, quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, ici il est encore inimitable; enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres; personnage véritablement né pour la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poëtes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade qui vivaient en même temps qu'eux.

« Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant

qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États; nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des Lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie, du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre, comme ceux de monsieur votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poëte et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste, ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque, dans les âges suivants, on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poëtes; on croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque lorsqu'on dira

qu'il a estimé et qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même, deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité, et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remercîments pour Louis le Grand[1]. »

Avec Thomas Corneille, on recevait le même jour Bergeret, en remplacement de l'historien Cordemoy, lecteur du dauphin. Bergeret était secrétaire de la chambre et du cabinet du roi; les devoirs de sa charge le rapprochaient par conséquent de la personne de son souverain, et l'initiaient à tous les secrets de l'État. C'était, dans la partie du discours du directeur qui s'adressait d'une manière spéciale

1. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher des nobles paroles de Racine sur Corneille, le passage suivant, de la Bruyère qui, dans son discours de réception à l'Académie française, met ainsi en présence les deux rivaux :

« Cet autre, dit-il en parlant de Racine, vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre : il ne l'en dépossède pas, il est vrai, mais il s'y établit avec lui, le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison : quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré; quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle; ils attendent la fin de quelques vieillards, qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

à ce dernier récipiendaire, que se plaçait naturellement l'éloge du roi. Racine, inspiré par son cœur, ce vrai foyer de l'éloquence, lui prodigua le plus délicat encens sans que la louange eût rien d'outré; car Louis XIV dictait alors des lois à tout le continent, et ses armes faisaient même trembler les pirates d'Alger, si longtemps la terreur de la Méditerranée. La paix servait aussi bien que la guerre son ambition de conquêtes, et la renommée avait porté son nom bien au delà des limites de l'ancien monde. Un roi de l'extrême Orient, auquel ce nom glorieux était parvenu, envoyait à la même époque une solennelle ambassade pour saluer le puissant monarque des rives de l'Occident. Le roi, informé du succès extraordinaire qu'avait obtenu à l'Académie le discours de Racine, désira l'entendre de la bouche même de l'auteur. Après cette lecture, ce prince lui dit gracieusement : « Je suis très-content : je vous louerais davantage si vous m'aviez moins loué. »

Pendant le cours de la période que nous parcourons, Racine fut pourvu, sans être obligé à résidence, d'une charge de trésorier de France, dans la généralité de Moulins, charge dont Colbert pouvait disposer directement, parce qu'elle était tombée aux parties casuelles[1]. Il fut encore nommé histo-

1. Louis XII, en établissant la vénalité des offices comptables,

riographe du roi, et, en cette dernière qualité, il l'accompagna dans toutes ses campagnes. Les précieux fragments historiques qu'il a laissés font vivement regretter des travaux plus considérables du même genre, qui périrent dans l'incendie qui dévora la maison que Valincour, son successeur comme historiographe, possédait à Saint-Cloud[1]. C'est une irréparable perte ; car un ouvrage dont

avait créé sous le nom de trésoriers des parties casuelles, des agents chargés de percevoir les deniers provenant de la vente de ces offices. Mais depuis Henri IV, plusieurs charges étaient devenues héréditaires, moyennant un certain droit annuel appelé la *paulette*. Celui qui avait négligé d'acquitter ce droit ne pouvait transmettre son office, dont à sa mort le trésorier des parties casuelles s'emparait au profit du roi. La charge, comme on disait alors, était tombée aux parties casuelles.

1. Il n'est pas permis de douter que Racine n'ait pris son titre d'historiographe au sérieux, et du fond de l'Allemagne il nous arrive encore une nouvelle preuve de ce fait. On vient d'y découvrir, il y a peu de jours, et de rapporter à Paris, un livre lui ayant appartenu, intitulé : *Joannis Labardæi de rebus Gallicis, Historiarum libri decem*, *ab anno* 1643 *ad annum* 1652. La plus grande partie des marges est couverte de notes qui attestent un travail considérable de la part de Racine. Mais, sauf un très-petit nombre de réflexions personnelles, elles ne sont qu'une traduction de certains passages du texte latin, de manière à indiquer à première vue la série des faits. Quand Racine n'est pas content de l'auteur qu'il a sous les yeux, il indique d'autres sources qui lui semblent meilleures, même la *Gazette*. Il a oublié, dans l'épais volume de Labarde, une lettre qui est évidemment une réponse à la demande faite par lui, du plan d'attaque de la place de Luxembourg. Comme cette lettre porte la date du 31 juillet 1687, on peut en conclure que c'est vers cette époque qu'il s'occupait de la partie de notre histoire comprise entre les années 1643 à 1652.

Racine s'occupait avec une prédilection particulière, à l'époque de la vie où il était dans toute la maturité de son talent, ne pouvait être que digne de la renommée de son auteur. Cependant on a paru craindre que ce monument, élevé à la gloire de Louis XIV, ne fût défiguré par un esprit d'adulation incompatible avec la sévérité de l'histoire. Il est à croire au contraire, que tout en faisant une belle part au grand roi, tâche facile assurément sans dépasser les limites de la vérité, Racine s'était attaché à se montrer équitable envers tous, et à mettre en relief le mérite, même dans les plus humbles positions. Ses *lettres* à Boileau, dont plusieurs sont écrites du théâtre de la guerre, et ont une véritable valeur historique, peuvent être citées comme une garantie de son impartialité. On s'occupait alors bien peu des simples soldats, qui étaient presque toujours condamnés, quoi qu'ils fissent, à végéter dans l'oubli. Il s'est plu, lui, au contraire, à faire ressortir leurs belles actions, et à réhabiliter, en quelque sorte, ces héros ignorés, ces martyrs du devoir dont l'histoire daignait si rarement raconter les exploits. Son esprit, touché de tout ce qui était grand et généreux, s'élevait au-dessus des préjugés les plus enracinés, et ne pouvait ratifier l'injustice, même lorsqu'elle était consacrée par le temps :

« J'ai retenu, écrit-il à Boileau, cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire, et je vous les dirai quand nous nous reverrons. »

(*Au camp devant Mons, le* 3 *avril.*)

Grâce à lui, le grenadier Sans-Raison ne sera pas oublié, et bien des guerriers illustres auraient voulu recevoir de la même main leur brevet d'immortalité. Racine, après avoir raconté à Boileau une affaire très-chaude, dans laquelle avait péri un capitaine espagnol, fils du comte de Lemnos, grand d'Espagne, ajoute :

« Celui qui le tua était un des grenadiers à cheval nommé Sans-Raison. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avait trente-cinq. Le grenadier qui venait de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui était un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier Sans-Raison rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avait prises au mort, en disant : « Tenez, voilà son argent dont je ne veux point ;

« les grenadiers ne mettent la main sur les gens « que pour les tuer. »

(*Au camp près de Namur, le* 15 *juin.*)

Dans une autre circonstance Racine écrit encore à Boileau :

« On raconte plusieurs actions particulières que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir. Mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au Roi même. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait porté un gabion ; un coup de canon vint qui emporte le gabion : aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième et l'alla poser ; un troisième coup de canon emporta le troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos ; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avais bien dit. » Il fallut lui couper le bras qui ne tenait presque à rien.

Il souffrit cela sans desserrer les dents, et après l'opération dit froidement : « Je suis donc hors d'é« tat de travailler ; c'est maintenant au Roi à me « nourrir. »

(*Au camp devant Namur, le* 3 *juin.*)

On aime à retrouver, à une époque si éloignée de la nôtre, ces vieux types du soldat français, qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, comme un produit du sol, dans cette terre de France toujours féconde en héros. Ne reconnaît-on pas encore dans ces braves grenadiers du dix-septième siècle comme dans les soldats d'Arcole et de Solférino les descendants de ces indomptables Gaulois dont on disait, que si le ciel était venu à crouler, ils l'auraient soutenu sur le fer de leurs lances victorieuses?

Mais ces citations permettent de croire que Racine n'avait pas conçu son œuvre à un point de vue étroit et exclusif, et que tous les genres de mérite devaient y trouver leur place naturelle, sans aucune distinction de rang.

Les *lettres de Racine* déjà citées, comme celles qui le seront par la suite, se font en général remarquer par le ton de politesse un peu solennelle qui y règne. Tout était grave au dix-septième siècle; religion, langage, habitudes. Les mutuels égards, ces formes respectueuses qui accompagnaient les rela-

tions des amis les plus intimes, comme des plus proches parents, étaient très-propres à assurer la durée de sentiments qu'une extrême familiarité compromet souvent, comme à donner à la société cette dignité et ce grand air qu'elle a perdus depuis. Racine n'a fait que se conformer au ton général qui régnait alors parmi les classes polies ; aussi dans toutes ses lettres, sans en excepter celles qu'il écrivait à son fils aîné, a-t-il rigoureusement banni le tutoiement. On n'en trouve qu'une seule et légère trace, dans une lettre à sa femme, la seule qui nous ait été conservée. Commencée avec la solennité ordinaire des formes de l'époque, elle se termine ainsi :

« Adieu, mon cher cœur. Embrasse tes enfants pour moi ; exhorte ton fils à bien étudier et à servir Dieu. Je suis parti fort content de lui ; j'espère que je le serai encore plus à mon retour. Écris-moi souvent, ou lui. Adieu encore un coup. »

III

Après douze années de silence, après une si ferme résolution de se faire oublier, Racine, sans manquer aux engagements qu'il avait pris avec lui-même, se lança de nouveau dans la carrière dramatique. Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, explique très-bien à quelle occasion. « Mme de Maintenon était persuadée, dit-elle, que les amusements de la scène sont bons à la jeunesse; qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer et cultivent la mémoire. Mais, après avoir fait jouer *Andromaque* par les demoiselles de Saint-Cyr, elle craignit que cela ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Elle écrivit en conséquence à M. Racine : « Nos petites filles viennent de jouer votre *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne

la joueront plus, ni aucune autre de vos pièces ; » et elle lui demanda ensuite un poëme moral ou historique, et dont l'amour fût entièrement banni. » C'est donc dans le but de complaire à Mme de Maintenon et d'entrer dans ses vues éclairées qu'*Esther* fut composée, pour être jouée seulement dans la maison de Saint-Cyr, et la première représentation eut lieu le 20 janvier 1689. Ce fut un grand événement, et le succès prodigieux qu'obtint cette pièce dépassa certainement les plus ardentes espérances de l'auteur. Le roi n'y mena pour la première fois que les principaux officiers qui le suivaient à la chasse; la seconde représentation ne fut donnée qu'en présence du Père Lachaise et de douze ou quinze jésuites : *Aujourd'hui, disait Mme de Maintenon, on ne jouera que pour les saints.* Le tour des courtisans vint ensuite, et tous aspiraient à l'honneur d'être invités à ces brillantes représentations; Mme de Sévigné, qui l'obtint, semble s'être montrée aussi sensible à la faveur de cette invitation qu'au mérite de la pièce. Elle écrivait à sa fille, le 28 janvier : « On a représenté la comédie ou tragédie d'*Esther*. Le roi l'a trouvée admirable; M. le Prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant; il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève. » Et le 31 du même mois, elle ajoute : « Le roi et toute la cour sont charmés de la comédie d'*Esther*....

Enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine. » Ce dernier mot dut coûter à celle qu'une partialité trop exclusive, ou ce qu'elle croyait n'être que de la fidélité à *ses vieilles admirations* pour Corneille, avait rendue si injuste pour son rival, qu'elle n'avait pas craint de dire : « Racine n'ira pas loin; » et ailleurs : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé; ce n'est pas pour les siècles à venir. » Le succès et la popularité d'*Esther* furent d'autant plus grands, que la cour crut y découvrir de nombreuses allusions. Celles qui étaient d'une nature blessante et injurieuse n'entraient certainement pas dans la pensée de l'auteur; mais il n'en désavoua pas quelques autres, qui durent singulièrement flatter la célèbre favorite. Quelles que soient les critiques qui depuis ont été faites d'*Esther*, l'opinion, malgré sa mobilité, n'a jamais varié, quant au mérite du style. Il est vraiment ravissant, et, dès lors, on put remarquer la transformation qui s'opérait dans le talent de Racine. Il commençait à puiser à d'autres sources les inspirations qu'il avait jusqu'ici demandées à la seule antiquité, et surtout aux Grecs. Cette étude de l'Écriture sainte commencée à Uzès, puis reprise après sa retraite du théâtre, lui avait ouvert une mine nouvelle, d'où il savait extraire l'or le plus pur. Homère, Euripide, les vieux objets de son culte, cèdent à présent la place aux prophètes, dont

les beautés étaient bien plus difficiles à transporter dans notre langue; et ne croit-on pas entendre les accents d'Isaïe, le plus sublime d'entre eux, dans les vers suivants :

Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.
L'Éternel est son nom; le monde est son ouvrage.
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.
Des plus fermes États la chute épouvantable,
Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre.
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer.
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble;
Il voit comme un néant tout l'Univers ensemble;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

Mais combien et l'oreille et le cœur de Louis XIV et de Mme de Maintenon durent être agréablement flattés, d'entendre des vers qui exprimaient si bien les sentiments de l'un, et le juste orgueil qu'éprouvait l'autre de les avoir inspirés :

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,
Et ces profonds respects que la terreur inspire,

A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
Et fatiguent souvent leur triste possesseur.
Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce,
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
De l'aimable vertu doux et puissants attraits!
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres.

Les rapports que Racine eut avec Saint-Cyr, à l'occasion de sa pièce, y avaient laissé de longs et profonds souvenirs. Plus de soixante ans après, une des dames de cette maison royale disait avec une sorte d'enthousiasme à Louis Racine : « Vous êtes le fils d'un homme qui avait un grand génie et une grande simplicité. » Le trait suivant peint bien cette simplicité charmante, et surtout l'adorable bonté de cœur de Racine. Un jour, au milieu d'une de ces pompeuses représentations d'*Esther*, qui étaient honorées de la présence du roi, l'élève chargée du rôle d'*Élise* manqua tout à coup de mémoire. *Ah! Mademoiselle,* s'écria-t-il, *quel tort vous faites à ma pièce!* Confuse de se donner ainsi en spectacle et de s'être attiré un reproche qui ajoutait encore à son embarras, la jeune fille se mit à fondre en larmes. Racine aussitôt court à elle, prend son mouchoir, essuie ses larmes, et ne pouvant contenir sa propre émotion, en verse lui-même d'abondantes.

L'immense succès d'*Esther* avait ramené l'atten-

tion sur Racine, qui depuis si longtemps cherchait à se faire oublier. Une nouvelle et flatteuse faveur lui fut accordée l'année suivante; le roi le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il obtint de plus la survivance de cette charge pour son fils aîné, Jean-Baptiste, alors âgé de douze ans seulement.

Athalie succéda bientôt à *Esther*, et fut également composée pour Saint-Cyr; mais que la destinée de ces deux pièces fut différente! Tandis que l'une obtenait de si bruyants applaudissements, un succès si éclatant et si soutenu, l'autre tombait dans l'oubli dès son apparition, en 1691. *Athalie* fut à peine jouée deux fois par les demoiselles de Saint-Cyr, dans une chambre du palais de Versailles, sans aucun des accessoires indispensables de costumes et de décorations. Ces représentations, en quelque sorte clandestines, ressemblaient bien peu à celles d'*Esther*, qui se faisaient avec une pompe extraordinaire, dans laquelle l'harmonie de la musique venait encore se mêler à celle des vers. Et pour mettre le comble à toutes les déceptions, *Athalie* ayant été imprimée, ne trouva point de lecteurs. Racine aurait pu croire que son génie, vieilli avant l'âge, l'avait trahi, et qu'il avait produit une œuvre indigne de lui, si Arnauld, du fond de son exil, n'eût soutenu son ancien élève découragé, et si Boileau ne lui avait répété : *C'est votre meilleur ouvrage; le public y re-*

viendra. Toutefois, Racine est mort avec la conscience, sans doute, d'avoir ajouté à ses chefs-d'œuvre un chef-d'œuvre qui les surpasse tous; mais le jour de la justice ne se leva pas pour lui. Boileau, qui l'avait annoncé, ne le vit pas non plus. Hélas! ce jour réparateur se lève si rarement pour les vivants!

Il est permis jusqu'à un certain point d'expliquer la froideur avec laquelle *Athalie* fut accueillie à la cour, dont l'opinion était alors toute-puissante. On comprend qu'un souverain accoutumé aux formules de l'adulation la plus outrée, et ceux qui les lui prodiguaient, n'avaient aucun goût pour les hardiesses qui venaient se mêler aux pompes mêmes de la royauté. Ce n'est pas en effet la langue du courtisan que parle le grand-prêtre, lorsqu'il adresse ses suprêmes avis à Joas :

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer,
Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur;
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;

Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné,
Que s'il n'est opprimé tôt ou tard il opprime.
Ainsi, de piége en piége, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des rois égaré le plus sage!
Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu sera toujours le premier de vos soins;
Que, sévère aux méchants et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

Fénelon, Vauban, Catinat et quelques autres en bien petit nombre étaient seuls capables alors de comprendre un semblable langage; aussi ne les met-on pas au rang des courtisans. Presque étrangers dans les salons de Versailles, ils n'en parlaient pas la langue et la leur n'y avait pas cours.

Athalie, cet étonnant chef-d'œuvre, au-dessus duquel il n'y a rien, ni chez les anciens, ni chez les modernes, *Athalie*, que Voltaire a proclamé l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes, *Athalie* a dormi pendant vingt-cinq ans dans la poussière de l'oubli. Mais depuis, quel réveil! C'est en 1716 que s'est enfin levé ce jour de la justice, si longtemps attendu et prédit par Boileau. On attribuait jadis aux poëtes

le don de deviner l'avenir. La transformation que le talent de Racine avait commencé à subir lorsqu'il fit *Esther*, fut portée à sa dernière puissance dans *Athalie*. Ce n'est presque plus un langage humain; inspirée par les accents enflammés des prophètes, cette nouvelle poésie semble être un écho de la langue mystérieuse qui se parle, sans doute, dans les sphères éternelles, au pied du trône de Dieu.

Quand on relit les deux chefs-d'œuvre qui ont marqué la seconde phase du génie de Racine, on est saisi de douleur en songeant que d'aveugles préventions nous ont sans doute privés d'autres merveilles qu'il méditait encore. Fontenelle, neveu de Corneille, est un de ceux qui ont le plus contribué à égarer l'opinion sur le compte de Racine, et en cela, il ne cherchait pas tant à grandir l'auteur du *Cid* qu'à se venger de la sanglante épigramme qui a immortalisé sa tragédie d'*Aspar*. Son extrême longévité, qui s'est prolongée fort avant dans le dix-huitième siècle, a merveilleusement servi son esprit vindicatif et jaloux, et donné aux passions nées dans le siècle précédent presque la durée de trois âges d'homme. Ces nouvelles injustices, auxquelles Racine était si loin de s'attendre, lorsqu'il ne s'occupait que d'œuvres consacrées à la religion, et qu'il croyait destinées à ne pas franchir l'enceinte de Saint-Cyr, le dégoûtèrent plus que jamais et du

monde et du théâtre. Ce fut donc sans retour qu'il renonça à la carrière si ingrate de poëte tragique. Il ne sortit de sa retraite que pour satisfaire à d'impérieux devoirs, et ses apparitions à la cour devinrent de plus en plus rares, quoiqu'il y fût toujours aussi recherché. La faveur dont il jouissait auprès du roi n'avait fait que croître; il avait obtenu de ce prince les petites entrées et un appartement au château. Plusieurs fois il avait été nommé des voyages de Marly et admis dans l'intimité du souverain, lors même que celui-ci ne recevait aucun de ses courtisans. Dans une de ses maladies, Louis XIV voulut que le grand poëte occupât une chambre voisine de la sienne, afin de pouvoir jouir à toute heure des charmes d'une conversation qui n'avait point d'égale[1]. Racine, dans cette circonstance, lui servit aussi de lecteur, et il eût été difficile d'en trouver

1. Les charmes de la conversation de Racine ont été dépeints de la manière la plus heureuse par Valincour, son ami et son successeur à l'Académie : « Que n'aurais-je point à vous dire, Messieurs, des charmes inexprimables de sa conversation, et de cette imagination brillante, qui rendait les choses les plus simples si aimables, et même si admirables dans sa bouche! Mais ces grâces vives et légères, qui sont comme la fleur de l'esprit, se sentent mieux qu'elles ne s'expriment; semblables à ces parfums qui font en nous une impression si douce et si agréable, dont nous pouvons bien conserver le souvenir, mais qu'il ne nous est jamais possible de bien faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas éprouvée. » (Discours de Valincour, pour sa réception à l'Académie française, prononcé le 27 juin 1699).

un plus parfait; aucun homme de son temps ne lisait et ne récitait mieux que lui. Valincour cite un exemple frappant de l'enthousiasme qui s'emparait de lui à la lecture des pages qu'il admirait. Ils étaient un jour ensemble à Auteuil, chez Boileau, avec Nicole et quelques autres hommes éminents ou distingués. La conversation vint à tomber sur Sophocle, dont Racine était si grand admirateur qu'il n'a jamais osé lui emprunter aucun de ses sujets de tragédie. Plein de ce sentiment d'admiration qu'on venait de réveiller en lui pour un poëte avec lequel il avait tant de points de ressemblance, il prend un Sophocle et lit, en la traduisant, sur-le-champ, la tragédie d'Œdipe. Il s'émut à tel point, dit Valincour, que tous les auditeurs éprouvèrent les sentiments de terreur et de pitié dont cette pièce est pleine. « J'ai vu, ajoute-t-il, nos meilleures pièces représentées par nos meilleurs acteurs : rien n'a jamais approché du trouble où me jeta ce récit; et au moment que j'écris, je m'imagine voir encore Racine le livre à la main, et nous tous consternés autour de lui. »

On pense bien que la faveur d'un roi qui mettait de la grandeur dans toutes ses actions dut se manifester par des bienfaits dignes de lui, dignes aussi de l'homme dont le génie avait répandu tant d'éclat sur son règne. La pension de six cents livres que

Racine avait obtenue dans sa première jeunesse avait été successivement portée à quinze cents, puis à deux mille livres. On a vu qu'il avait été nommé trésorier de France, historiographe du roi, avec une pension de quatre mille livres, gentilhomme de la chambre. Indépendamment du revenu fixe de ces différentes charges, il avait reçu de Louis XIV des gratifications qui, de 1677, époque de son mariage, à 1688, se sont élevées à la somme de trois mille neuf cents louis. Celles qui lui furent accordées avant n'ont pas laissé de traces; mais elles durent être considérables, car cette période comprend la partie la plus brillante de sa vie, celle de ses grands succès au théâtre. Il est probable aussi que, du mois d'avril 1688 jusqu'à sa mort, il reçut encore d'autres marques de la libéralité de son souverain, surtout après l'immense succès d'Esther.

Quoi qu'il en soit, Racine avait acquis une fortune suffisante pour concevoir la pensée d'acheter une terre seigneuriale, et c'était sur celle de Silly[1] qu'il avait jeté les yeux. Mais un second fils, le septième de ses enfants, lui étant né le 6 novembre 1692, il renonça à un projet qu'il ne trouvait plus réalisable à cause de sa nombreuse famille. A cette occasion, il écrivait à son beau-frère, M. Rivière :

1. Silly était un fief très-voisin de la Ferté-Milon.

« Je doute qu'ayant un second fils, nous puissions songer à une terre. Nous ne sommes pas, à beaucoup près, assez riches pour faire tant d'avantages à nostre aisné. Vous savez le droit des aisnés sur les fiefs. »

(*Lettre inédite, du* 8 *novembre* 1692.)

Ce n'est pas la première fois qu'on surprend Racine beaucoup plus avancé que son siècle. Il est loin d'en partager les préjugés, et, s'il admet le droit d'aînesse, il le tempère autant qu'il est en lui. Il semble deviner, grâce à sa tendresse paternelle, qu'une loi plus équitable fera disparaître un jour de choquantes distinctions entre les enfants issus du même sang. Rien de plus touchant que l'inquiète préoccupation de Racine pour ce dernier rejeton qui venait accroître sa famille et en diminuer la fortune. Aussitôt après sa naissance, cet enfant partait pour la Ferté-Milon, où il devait être nourri sous les yeux de M. Rivière, son oncle, à qui il était annoncé en ces termes :

« Nous avons bien pensé ne pas vous envoyer nostre enfant, le lait de sa nourrice s'étant arresté presque aussitôt après son arrivée, et ayant esté mesme obligés d'en envoyer querir une autre. Mais enfin, à force de caresses et de bonne nourriture, son lait est assez revenu, et nous n'avons pas voulu désespérer

une pauvre femme à qui vous aviez donné vostre parole. J'espère que nostre générosité ne nous tournera point à mal, et qu'elle en aura de la reconnaissance. Nous avons envoyé en carrosse l'enfant et la nourrice jusqu'au Bourget, pour leur espargner le pavé dans un coche. Je croy, monsieur, que je n'ai pas besoin de vous le recommander. Voicy pourtant quelques prières que ma femme me dit de vous faire. Elle vous supplie de bien examiner la nourrice à son arrivée[1], et si son lait n'est pas suffisant, de lui retirer sur-le-champ nostre enfant et de le donner à cette autre dont vous aviez parlé. L'enfant est de grande vie et tette beaucoup. D'ailleurs elle n'est pas fort habile à le remuer. Nous vous prions d'envoyer chez elle, surtout durant les premiers quinze jours, une sage-femme ou quelque autre que ce soit qui soit instruite, de peur qu'il n'arrive quelque inconvénient. Nous vous prions aussi d'ordonner qu'on ne le laisse point crier, parce qu'estant un garçon, les efforts sont à craindre, comme vous sçavez. Ayez la bonté de voir si son berceau est bien tourné. Les soldats font peur aussi à ma femme, et j'ay recommandé à la nourrice, si il en passait chez elle qui fussent insolens, de se réfugier aussitost chez vous; enfin, monsieur, souvenez-vous que

1. On se souvient sans doute que M. Rivière était médecin.

c'est en vostre seule considération et à celle de ma sœur que nous envoyons cet enfant à la campagne. Sans cela nous l'aurions retenu à Paris avec bien de la joye, quoy qu'il en eust cousté, et ma femme mesme a bien versé des larmes ce matin en le voyant partir. J'ay payé six francs au coche pour la nourrice et pour l'enfant. Si le cocher a eu bien soin d'eux et si la nourrice en est contente, je vous prie de lui faire donner quinze sous. J'ai donné à la nourrice trois escus neufs, et je lui ai dit de se bien nourrir sur le chemin et de vous tenir compte du reste. Je vous prie aussi de donner un escu à la nourrice de Nanette, qui lui a envoyé des biscuits. J'espère que vous voudrez bien prendre la peine d'avancer pour nous les mois qu'il faudra à la nourrice. Voilà, monsieur, bien des peines que je vous donne.... »

(*Lettre inédite de Racine, du* 8 *novembre* 1692, *à M. Rivière, conseiller du Roi, grenetier à la Ferté-Milon.*)

Cette lettre si simple, et remplie de recommandations intimes qu'une mère semblerait pouvoir seule imaginer, émanait cependant de la même main, et peut-être de la même plume qui venait d'écrire *Athalie*, cette suprême illumination du génie.

L'enfant dont ce tendre père se préoccupait si vivement était Louis Racine, le futur auteur des poëmes de *la Religion* et de *la Grâce*. Celui que la gloire

des lettres avait porté si haut, celui dont les beaux vers devaient être redits avec admiration partout où se parle notre langue, comme en étant le plus parfait modèle, ne croyait pas déroger en descendant aux plus vulgaires détails de la vie de famille. Nous avons trop bonne opinion de nos lecteurs pour ne pas être convaincu qu'ils aimeront à retrouver dans le plus grand de nos poëtes le meilleur des pères.

Après la rentrée de Louis dans la maison paternelle, Racine écrivait encore au même M. Rivière :

« Nostre petit garçon est très-joli et nous donne beaucoup de plaisir, nous vous sommes très-obligés de l'avoir si bien élevé. »

(*Lettre inédite de Racine, du* 21 *mars.*)

Il s'était fait le compagnon des jeux de son dernier né, et c'est vers cette époque qu'on peut placer l'histoire si connue de ces cérémonies enfantines auxquelles, par complaisance pour sa jeune famille, l'auteur d'*Athalie* ne dédaignait pas de se mêler. Il marchait en tête de la procession, portant la croix, tandis que celui qui devait chanter *la Religion* et *la Grâce*, en vers dignes de son nom, remplissait les fonctions de curé.

Nous avons dit que Racine avait eu l'idée, grâce aux bienfaits du roi, d'acheter une terre. Après avoir

renoncé, dans l'intérêt de ses enfants puînés, à une semblable acquisition; il songea à celle d'une simple ferme appartenant à M. de Noirmoustier, et du revenu de neuf cent soixante livres. Une phrase de la lettre qu'il écrivait à cette occasion n'est pas inutile à citer, car elle fournit la preuve de l'inégalité et de l'arbitraire qui régnaient alors dans la répartition des charges publiques *selon que l'on était puissant ou misérable :*

« Je crains aussi, dit-il, qu'en considération de M. de Noirmoustier, le fermier soit médiocrement chargé de tailles, et que cela ne vînt à augmenter si la ferme était à un autre. Ainsi le revenu diminuerait à proportion. »

(*Lettre inédite de Racine, du* 28 *juin, à M. Rivière, conseiller du Roy et grenetier à la Ferté-Milon.*)

A l'exemple du prince, tout ce qu'il y avait de plus élevé à la cour s'empressait de rechercher un homme qui exerçait autour de lui une véritable séduction, bien plus encore par ses manières gracieuses et ses qualités aimables que par l'éclat de son esprit. Car, aux dons les plus brillants, il savait joindre l'art difficile et heureux de les faire oublier.

« J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien

plus recherché que je ne les recherchais moi-même, » écrivait-il avec vérité à Mme de Maintenon.

Il va nous apprendre quel était le secret, le charme qu'il employait pour plaire à tous, sans basse adulation, sans rien sacrifier de sa dignité.

« Ne croyez pas, écrivait-il à son fils aîné Jean-Baptiste, que ce soient mes pièces qui m'attirent les caresses des grands. Corneille a fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde; on ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs. Au lieu que sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent. Mon talent, avec eux, n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. Ainsi, quand vous voyez M. le duc passer souvent des heures entières avec moi, vous seriez étonné, si vous étiez présent, de voir que souvent il en sort sans que j'aie dit quatre paroles : mais peu à peu je le mets en humeur de causer, et il sort de chez moi encore plus satisfait de lui que de moi. »

C'est ainsi que Racine parvint à compter au nombre de ses amis les premières personnes du royaume, comme parle Boileau dans l'épitaphe qu'il a consacrée à son ami [1]. Il était de plus lié avec les

1. Il est impossible d'écrire la vie de Racine sans accorder une mention à Cavoie, au *brave Cavoie*, avec lequel il a eu une liaison

écrivains les plus célèbres de son temps, parmi lesquels il suffit de nommer Fénelon, Bourdaloue, la Bruyère, Rapin, Bouhours, Bernier, Nicole, la Fontaine et Boileau. Si à ces noms, presque tous illustres, on ne peut en ajouter un autre, qui les éclipse tous, on sait à présent que Racine et Molière, à défaut de sympathie, professaient une haute estime l'un pour l'autre.

Mais en parlant des amis de Racine, on ne peut omettre un charmant épisode de sa vie, qui ne témoigne pas moins en faveur de son bon cœur que de sa générosité, et montre de quelle manière il entendait les devoirs de l'amitié. Il avait connu de bonne heure un chevalier de Poignant, capitaine de dragons, qui s'était pris pour lui d'une amitié telle,

si intime et si longue. Ce brillant courtisan, du même âge que lui, s'était dans sa jeunesse rendu célèbre par le nombre de ses duels, mais il donna ensuite un plus noble but à son courage. D'éclatantes actions à la guerre lui méritèrent l'amitié de Turenne et l'estime de Louis XIV. Il se distingua tellement au passage du Rhin, qu'il attira l'attention particulière du roi ; aussi Boileau l'a-t-il célébré dans sa fameuse épître :

« La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
« Fendent les flots tremblants sous un si noble poids. »

Les qualités privées de Cavoie répondaient à la noblesse de son extérieur, et lui valurent d'être cité comme l'homme auquel on pouvait se fier avec le plus de sûreté. Il aimait les lettres et protégeait ceux qui les cultivaient. Dans les dernières années de sa vie, qui se prolongea beaucoup au delà de celle de Racine, il donna, comme ce dernier, le fervent exemple de toutes les vertus chrétiennes.

qu'il lui fit un jour écrire par un ami commun, ce brave officier étant plus habile à manier l'épée que la plume, qu'il l'avait institué son légataire universel. A ce titre, il se proposait de lui laisser tous ses biens, meubles et immeubles, *propres et acquêts*. Racine, on le devine, fut profondément touché des dispositions du généreux donateur. Mais comme ce dernier était encore très-vert, ce ne fut que vingt-cinq ans après que s'ouvrit cette succession annoncée si longtemps d'avance. Il se trouva qu'elle ne se composait que de dettes; Racine les accepte sans hésiter et les acquitte généreusement, heureux de pouvoir donner ainsi à un vieil et fidèle ami un dernier témoignage d'attachement. Si le bon Poignant avait eu une mère à nourrir et une sœur à doter, il est probable qu'à l'exemple de cet ancien, dont le testament est demeuré célèbre, il n'eût pas manqué de les léguer aussi à Racine; Racine de son côté, on peut en être assuré, n'eût pas repoussé ce legs suprême de l'amitié !

Poignant a dû à l'heureuse fortune d'être l'ami de deux grands hommes, l'honneur, d'ailleurs peu mérité, de voir son nom échappé à l'oubli. Il était de la Ferté-Milon, et par conséquent le compatriote de Racine ; mais, depuis longtemps, il avait été s'établir à Château-Thierry, ville voisine, qui lui offrait plus de distractions, et s'y était intimement

lié avec la Fontaine, chez qui il allait tous les jours. Il faut convenir qu'il était là à excellente école pour apprendre à manger *son fonds avec son revenu*. Un mauvais plaisant du pays voulant s'amuser aux dépens de la Fontaine, profita des assiduités du vieil officier pour chercher à éveiller chez le *bonhomme* un sentiment de jalousie, dont sa profonde indifférence pour sa femme semblait le rendre bien peu susceptible. Il lui demanda donc un jour, comment il pouvait souffrir de pareilles assiduités de la part de ce Poignant, qui ne quittait plus son logis. « Eh! pourquoi, lui répondit-il, n'y viendrait-il pas? C'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas ce que pense et dit le public, répliqua l'officieux donneur d'avis ; on prétend qu'il ne va chez vous que pour Mlle de la Fontaine. — Le public a tort, mais que faire à cela? — Il faut demander satisfaction à l'homme qui vous déshonore. — Eh bien! je la lui demanderai. » En effet, le lendemain, la Fontaine qui s'appelait avec tant de vérité l'enfant du sommeil et de la paresse, se lève cependant à quatre heures du matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller et de le suivre avec son épée. Poignant obéit, sans rien comprendre à l'étrangeté de cette visite matinale. Dès qu'ils sont hors de la ville, « Mon ami, dit la Fontaine, il faut nous battre. — Et pourquoi, s'il vous plaît? répond

Poignant, en représentant loyalement à son adversaire que la partie n'est pas égale. — N'importe! dit le *bonhomme*, le public veut que je me batte avec vous, » et sur-le-champ il met bravement l'épée à la main; Poignant tire la sienne, du premier coup fait voler au loin celle de son maladroit adversaire, et demande enfin l'explication de tout ce mystère. « Le public, répond la Fontaine, prétend que ce n'est pas pour moi que vous venez chez moi, mais pour ma femme. — Oh! mon ami, je ne vous aurais jamais soupçonné d'une pareille inquiétude; je suis tout prêt à la faire cesser, et je vous proteste qu'à l'avenir je ne mettrai plus les pieds chez vous. — Au contraire, reprend vivement la Fontaine, en lui serrant la main; le public voulait que je me battisse avec vous, et je me suis battu; mais à présent que je lui ai donné satisfaction, je veux que vous veniez chez moi tous les jours, comme par le passé, sans quoi je me battrai de nouveau avec vous. »

La faveur du roi et de tout ce qu'il y avait de grand en France par le rang ou le génie ne valaient pas, aux yeux de Racine, les douceurs de son logis, de la paisible rue des Marais-Saint-Germain qu'il habitait alors. Il y revenait avec bonheur, toutes les fois que les exigences de ses devoirs de gentilhomme de la chambre et d'historiographe ne le retenaient pas à la cour. Rentré sous son toit, il

faisait deux parts de son temps, chères à son cœur toutes les deux, mais à des degrés divers ; l'une était consacrée à l'étude, et l'autre à la famille. Lorsqu'il était renfermé dans son cabinet, entouré de tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, son fils Louis nous apprend que, parmi ces trésors, il distinguait particulièrement les ouvrages de Bossuet[1], qu'il lisait avec admiration. Ne devait-il pas être en effet ravi de retrouver vivant, en quelque sorte, dans son oraison funèbre, ce glorieux Condé qui l'avait honoré de son amitié, et que si souvent il avait accompagné dans ces superbes allées des jardins de Chantilly, *au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit*. Le grand Condé, personne ne l'ignore, n'était étranger à aucune branche des connaissances humaines; il se plaisait à attirer

1. En parlant de l'admiration de Racine pour Bossuet, il y a peut-être de l'à-propos, aujourd'hui, à reproduire le passage suivant de la Bruyère, qui exprime si éloquemment ce sentiment.

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire, qu'on admire malgré soi, qui accable par le nombre et par l'éminence de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire : un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église ! que n'est-il point ? Nommez, messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne ! (*Discours de la Bruyère pour sa réception à l'Académie.*) Jamais jugement n'a été mieux ratifié par la postérité ; mais combien dut souffrir la modestie de l'immortel évêque de Meaux, en entendant de son vivant cet écho de l'avenir !

ceux qui y excellaient, dans cette magnifique résidence, où il avait trouvé le secret de se montrer aussi grand pendant la paix qu'au milieu des combats. Les immortelles pages consacrées à la touchante *Henriette*, dont le souvenir se liait si intimement à cette tragédie de *Bérénice* qu'elle avait inspirée, durent également charmer Racine et lui arracher bien des larmes. Mais le moment le plus doux était celui où il pouvait revoir son petit cercle de famille, entouré de *Nanette*, de *Babet*, de *Fanchon*, de *Madelon*, noms vulgaires, qui sont devenus illustres en passant par sa bouche. C'est là, c'est au milieu de ses enfants, qu'il aimait à se délasser de la brillante contrainte de la cour.

« Quelque agrément qu'il put trouver à la cour, a dit Louis Racine dans ses intéressants *Mémoires* sur la vie de son père, il y mena toujours une vie retirée, partageant son temps entre peu d'amis et ses livres. Sa plus grande satisfaction était de revenir passer quelques jours dans sa famille ; et lorsqu'il se retrouvait à table avec sa femme et ses enfants, il disait qu'il faisait meilleure chère qu'aux tables des grands.

« Il revenait un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je « n'aurai point l'honneur d'y aller, répondit-il ; il « y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme

« et mes enfants, qui se font une fête de manger « aujourd'hui avec moi une très-belle carpe ; je ne « puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même « si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres « enfants, qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et « n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat « sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison « à son Altesse Sérénissime. » L'écuyer la rapporta fidèlement, et l'éloge qu'il fit de la carpe devint l'éloge de la bonté du père, qui se croyait obligé de la manger en famille. Quand un homme a mérité qu'on admire son caractère dans ces petites choses, il est permis de les rapporter, en disant de lui ce que Tacite disait de son beau-père : *Bonum virum facile crederes, magnum libenter*[1]. »

Cependant, cet homme si excellent avait eu dans sa jeunesse un tort qu'il expia bien noblement,

1. Tous ces traits annonçaient l'homme de bien; on aimait à y reconnaître le grand homme. (TACITE, *Vie d'Agricola*, ch. XLIV ; trad. de Burnouf).

mais qui aurait pu faire douter de la bonté de son cœur. Se croyant attaqué par quelques paroles de Nicole dirigées contre les poëtes dramatiques, paroles qui n'avaient qu'un sens très-général, il eut le malheur de répliquer à ses anciens maîtres avec un talent d'ironie qui rappelait la plume de Pascal. Provoqué dans deux lettres plus vives que spirituelles, Racine allait répondre encore en publiant une nouvelle *provinciale* plus piquante encore, lorsque les conseils de Boileau et le souvenir de tout ce qu'il devait aux respectables instituteurs de sa jeunesse l'arrêtèrent. Il fit bien plus encore, il voulut être conduit par Boileau chez Arnauld, et là, en présence de nombreux assistants, se précipita aux pieds du célèbre docteur, qui, touché de cet humble repentir, se jeta à son tour aux genoux de son élève; tous deux s'embrassèrent ensuite en chrétiens et en amis, au milieu de l'attendrissement général. De torts si bien réparés, il ne reste qu'une scène d'une admirable grandeur, et entre quels hommes! Cependant, l'abbé Tallement eut un jour le triste courage de reprocher, en pleine académie, cette faute à Racine :

« Oui, monsieur, vous avez raison, lui répondit ce dernier, c'est l'endroit le plus honteux de ma vie, et je donnerais tout mon sang pour l'effacer. »

Cette bonté, cette tendresse de cœur de Racine

pour sa famille, en particulier, avait produit une impression ineffaçable sur Louis Racine, quoiqu'il n'eût que six ans et demi quand il perdit son père. On ne peut s'empêcher de partager son émotion lorsqu'on lit dans les *Mémoires* cités plus haut, et qu'il a adressés à son fils, les tendres paroles que ce souvenir lui inspirait, après cinquante ans :

« Oui, mon fils, il était né tendre et vous l'entendez assez dire, mais il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui ; et du jour qu'il revint à ceux qui dans son enfance lui avaient appris à le connaître, il le fut pour eux sans réserve ; il le fut pour le roi dont il avait tant de plaisir à écrire l'histoire ; il le fut toute sa vie pour ses amis ; il le fut depuis son mariage et jusqu'à la fin de ses jours, pour sa femme et pour tous ses enfants, sans prédilection. Il l'était pour moi-même qui ne faisais que de naître quand il mourut, et à qui ma mémoire ne peut rappeler que ses caresses. »

Dans une lettre *inédite* à sa femme, à l'occasion de la publication des *Mémoires* sur la vie de son père, qui parurent en 1747, Louis Racine s'exprime encore ainsi sur ce même sujet, dont son cœur était plein :

« J'ai été fort content de la lettre que mon gendre[1]

1. M. de Neuville de Saint-Héry, fils du fermier général de ce nom ; il avait épousé *Anne*, fille aînée de L. Racine, le 13 jan-

m'a écrite, au sujet du plaisir que ma fille a eu en recevant la *Vie de son grand-père*. Je suis en même temps fort aise que ma fille soit aussi sensible à cette lecture; ce qui fait voir que son caractère est tendre, et que, quand elle aura une famille, ce qui, selon les apparences, ne lui manquera pas, elle sera avec ses enfants comme mon père étoit avec les siens. Elle goûtera mieux le style des *lettres* écrites à mon frère que nos beaux esprits qui les trouveront trop simples. Ils ne comprendront pas non plus que mon père ait eu si sincèrement de la religion, de même que les femmes ne comprendront pas qu'il n'ait pas toujours parlé d'amour. On dira tout ce qu'on voudra; je suis historien très-fidèle. Cet ouvrage me fera estimer des honnêtes gens; et quelque chose qui arrive, j'aurai la satisfaction d'avoir fait ce que je devois pour la mémoire de mon père, mes enfants et le public. Je ne suis pas étonné que les noms de *Babet* et *Fanchon* aient d'abord révolté ma cadette[1], et je sais bon gré à mon aînée d'avoir tout à coup saisi la chose. J'ai toujours dit que c'étoit dommage

vier 1746. Mme de Neuville de Saint-Héry est morte à Blois le 31 décembre 1805. Elle avait été élevée à l'abbaye de Notre-Dame de Variville, au diocèse de Senlis, auprès de sa tante Élisabeth Racine (*Babet*), qui y était religieuse.

1. *Marie-Anne*, fille cadette de Louis Racine. Elle fut mariée à Jacques-Bernard d'Hariague, le 17 septembre 1752, et mourut à Paris le 11 septembre 1782.

qu'elle ne s'appliquât pas à la lecture, elle est capable de goûter le bon et le beau. »

(*Lettre inédite de Louis Racine à sa femme, du* 13 ..... 1747.)

Ce n'était pas seulement pour sa femme et ses enfants que Racine montrait un cœur si tendre. Ses parents à tous les degrés, eux aussi, avaient leur part dans ses affections, et ses *lettres inédites*, dont nous parlerons bientôt plus en détail, nous offrent de nombreuses preuves de son dévouement à la famille, dans le sens le plus étendu de ce mot. Mais avant, la Fontaine, cet ami de sa jeunesse, réclame un dernier souvenir, car la tombe ne devait pas tarder à s'ouvrir pour lui. L'amitié de ces deux grands hommes s'était continuée sans aucun nuage pendant tout le cours de leur vie; souvent l'immortel fabuliste s'asseyait à la table du grand poëte, et il n'est pas sans intérêt de connaître l'impression que les filles de ce dernier avaient gardée de la personne du plus ancien ami de leur père.

« Autant il était aimable par la douceur de son caractère, a dit Louis Racine, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien; et mes sœurs qui, dans leur jeunesse, l'ont vu souvent à table chez mon père, n'ont conservé

de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parlait point ou voulait toujours parler de Platon, dont il avait fait une étude particulière dans la traduction latine. »

La Fontaine ne pouvait, en effet, lire Platon dans l'original, car ses études avaient été tardives et incomplètes. C'était sans doute son ami Maucroix, chanoine de Reims, traducteur de plusieurs des dialogues du célèbre philosophe grec, qui lui en avait donné le goût. Malgré la grande différence d'âge qui existait entre eux, Racine ne survécut à la Fontaine que peu d'années. Grâce à ses exhortations et à celles de quelques autres amis, le fabuliste[1] revint enfin à la pratique la plus fervente de tous les devoirs du christianisme. Ce fut pendant le cours d'une grave maladie qui l'atteignit en 1693, et précéda sa mort de deux ans seulement, que,

1. On a reproché à Boileau d'avoir méconnu le génie de la Fontaine, puisqu'il ne l'a cité nulle part; mais ses préventions n'étaient pas partagées par les plus illustres de ses contemporains, à en juger par le passage suivant de la Bruyère, qui parle ainsi de l'immortel fabuliste :

« Un autre, plus égal que Marot, et plus poëte que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes; élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. » *Discours de la Bruyère pour sa réception à l'Académie, prononcé le* 15 *juin* 1693.

touché des longues erreurs de sa vie, il résolut d'y mettre un terme, et se convertit d'une manière éclatante. A partir de ce jour il aima Dieu comme il avait aimé le monde et ses plaisirs décevants dont il avait conservé le goût jusque sous les glaces de la vieillesse. On peut juger de la vivacité de sa foi et de ses remords par cette lettre, la dernière sortie de sa plume, qu'il adressait à son fidèle ami Maucroix, à l'approche du moment suprême :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, lui mandait-il, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a pas à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller à l'Académie afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au milieu de la rue *du Chantre*, une si grande foiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher, mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Il ne se trompait pas, et le 13 avril 1695, il s'éteignait avant d'avoir complété sa soixante-quatorzième année.

Voilà, de quelque manière qu'on eût vécu, comme on savait mourir dans ce siècle où la foi était grande, les âmes droites et sincères, et où l'esprit n'était jamais le complice des erreurs du cœur[1].

Les nouvelles *lettres de Racine*, qui paraissent aujourd'hui pour la première fois sont adressées, pour la plupart, à Marie Racine, sa sœur, devenu plus tard *Madame*, ou, pour se conformer à l'usage du temps, *Mademoiselle Rivière*. Quelques-unes seulement ont été adressées au mari de celle-ci, qui, au titre de docteur en médecine joignait ceux de conseiller du roi, et de contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon. Mme Rivière, à qui il a été donné de parcourir une longue et heureuse vie, n'a jamais quitté le berceau de ses pères, et sa postérité l'y représente encore. C'est là, c'est dans ce sanctuaire de la famille, que la précieuse correspondance dont on vient de parler a toujours été conservée avec un soin religieux.

Ces *lettres inédites* sont simples, naturelles, affec-

1. Il est probable que la Fontaine et Racine étaient, sinon parents, du moins alliés. Le grand-père du dernier, Jehan Racine, avait une sœur qui portait le nom de Pintrel. Ce nom appartenait également à un cousin de la Fontaine, qui avait donné à celui-ci le goût des anciens, et s'est fait connaître par une bonne traduction des *Lettres de Senèque*. Il ne serait même pas impossible que ce cousin de la Fontaine ne fût autre que le grand-oncle de Racine.

tueuses; Racine s'adresse à des gens qui habitent la province, et n'ont nul souci des événements ou des jugements qui préoccupent la cour et la ville. Aussi n'y trouve-t-on pas, comme dans celles qu'on connaissait déjà, quoiqu'elles soient également sans prétentions, de ces traits qui dépassent de beaucoup la portée d'une lettre et méritent de prendre place dans l'histoire. Celui-ci, par exemple, à l'occasion de la mort de M. de Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres, qui fut depuis le célèbre Régent, mérite d'être cité :

« Il a été emporté, écrit Racine à Boileau, d'un seul accès de colique néphrétique. Je ne crois pas qu'excepté Madame, on en soit fort affligé au Palais-Royal : *les voilà débarrassés d'un homme de bien.* »

Mais, en revanche, ces lettres nous initient au secret de la vie la plus intime de Racine; elles nous le révèlent dans toute la grandeur de sa simplicité, sans nul souci des contemporains et de la postérité. Jamais aucune allusion à ce qu'il est, ou à ce qu'il a fait, ne lui échappe; il semble qu'il y ait deux hommes en lui. Si celui qui a créé tant de chefs-d'œuvre a droit à notre admiration, celui qui s'est peint dans ces lettres a droit à tout notre amour. C'est toujours le simple enfant de la Ferté-Milon, que sa pensée reporte avec bonheur vers son berceau, où il n'a rien oublié. Le souvenir de ses cousins et cousines,

aux positions modestes et aux noms les plus inconnus, revient sans cesse se placer sous sa plume, accompagné des expressions les plus affectueuses. Il recevait au mois de janvier des étrennes du pays natal, et il y envoyait aussi les siennes. Tous les produits de ce pays de prédilection, tout ce qui a reçu une sorte de consécration en passant par là, semble avoir pour lui une saveur particulière et délicieuse. Un jour il écrit à sa sœur :

« J'avois reçu, ma très-chère sœur, les lapins que M. Rivière a eu la bonté de nous envoyer, et qui se sont trouvés excellens. Mais je ne vous en ay point remerciée à cause d'un grand mal de gorge qui me tient depuis trois semaines, et qui m'a extrêmement incommodé. Je vous prie donc de m'excuser et de faire aussi mes excuses à mon cousin Reynaud, que je n'ai point encore remercié d'un panier de fromage qu'il m'a envoyé. J'attens à m'acquitter envers lui que je puisse lui aller choisir un baril d'olives pour son caresme. Je voulois aussi envoyer quelque chose à mon cousin Vitart, mais vostre lettre m'a fait bien du desplaisir en m'apprenant l'état fâcheux où il se trouve. Je vous prie au nom de Dieu de lui bien tesmoigner la part que je prens à sa maladie, et d'assurer aussi ma cousine, sa femme, qu'on ne peut pas s'intéresser plus que je fais à son

desplaisir. Je voudrois de tout mon cœur estre en estat de les soigner l'un et l'autre. Mandez-moi de ses nouvelles quand vous le pourrez. »

(Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, à la Ferté-Milon, du 31 *janvier.)*

Une autre fois il écrit encore à la même :

« Je vous remercie, ma chère sœur, des excellents fromages que vous nous avez envoyés ; je n'en ai jamais veû de si bons. Il n'y a pas jusqu'à nos petits enfants qui les aiment mieux que tout autre dessert. »

(Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, de Paris, le 12 *novembre.)*

Enfin, dans une autre occasion, il remercie M. Rivière, au nom de ses enfants, d'un nouvel envoi :

« Nos enfants vous remercient de vos aloüettes. Ç'a esté une grande réjouissance pour eux. Mais je voudrois que vous ne nous envoyassiez point tant de biens à la fois. »

(Lettre inédite de Racine à M. Rivière, du 27 *octobre* 1682.)

Cependant, lorsqu'il était dans le cas de rendre des services à ses parents, il n'aimait pas à en rece-

voir des cadeaux, de peur que ces services ne parussent intéressés :

« Nous avons reçu, écrivait-il à sa sœur, la toile dont vous prétendez faire présent à mon fils. Vous jugez bien que nous ne sommes pas gens qu'il faille gagner par des présens. C'est bien plus tost à moi à vous en faire. Mais nous parlerons de tout cela quand je serai pleinement content sur tout ce qui vous regarde. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, du 8 septembre.*)

Racine, pas plus dans les lettres de sa première jeunesse que dans les autres, n'a laissé tomber de sa plume un seul mot qui puisse peser sur sa mémoire. Elles ont encore le mérite de révéler le secret d'une foule de bonnes œuvres que son excellente sœur l'aidait à accomplir. Il laissait de l'argent entre ses mains pour cette pieuse destination, et il était toujours prêt à lui en envoyer de nouveau, selon l'urgence des besoins. Tantôt c'était pour sa bonne vieille *mère nourrice* Marguerite, dont il a souvent parlé avec une touchante affection, et à laquelle il a consacré un dernier souvenir dans son testament. Tantôt ses charitables dons s'adressaient à des parents éloignés, qui avaient connu des jours meilleurs, et, en leur venant en aide, il n'avait d'autre

crainte que de ne pas assez proportionner les secours aux nécessités.

« Je crains, écrivait-il le 16 janvier 1697 à Mme Rivière, que ce ne soit pas assez de quarante francs par mois pour cette pauvre cousine des Fossés. J'en passerai par où vous voudrez, pourvu que vous preniez la peine de m'avertir quand vous n'aurez plus d'argent à moi. »

Ceux de ses parents qui étaient tombés dans le malheur par leur faute n'étaient pas plus exceptés que les autres, car sa charité ne distinguait pas.

« J'approuve mandait-il à sa sœur, j'approuve la charité que vous voulez faire au cousin de La Haye. Tout débauché qu'il a esté, il ne faut pas l'abandonner dans l'extrême misère où il est, et je donneray mesme quelque chose de plus si vous le jugez à propos. Je croy vous redevoir beaucoup d'argent, et vous me ferez plaisir de me mander ce qui en est et à quoy le tout se monte. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, du 3e juillet.*)

Tantôt enfin ses aumônes étaient destinées à des personnes qui n'avaient d'autre titre à sa commisération que leur misère profonde. Il croit même devoir prémunir sa sœur contre la crainte qu'elle

pourrait concevoir d'aller au delà de ses intentions :

« Pour ce qui est de l'argent que vous avez à nous, lui mande-t-il, je vous prie de le garder pour les occasions, et surtout d'en assister tous ceux de nos pauvres parens que vous croirez en avoir besoin dans ce temps de cherté. Si vous connoissez mesme quelques autres pauvres qui vous paroissent en grand besoin, je vous prie de ne leur en point refuser. Je me repose sur vous de tout cela, et je ne vous accuseray pas d'avoir trop donné. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, à la Ferté-Milon, du 4e septembre.*)

Sa charité prenait toutes les formes. Quant il s'agissait de jeunes enfants, il leur faisait donner de préférence un métier, mais, ce qui surprendra, il n'aimait pas qu'on leur apprît à lire et à écrire.

« Vous me parlez d'un fils de Mme d'Acy, mandez-moi, je vous prie, s'il est tout seul, quel âge il a, et s'il pourroit bientost apprendre quelque mestier. Car je croy que c'est ce qui vaut le mieux pour ces gens-là qu'un bon mestier, au lieu qu'en apprenant à lire et à escrire, ils se font tout au plus de misérables sergens et deviennent de fort grands fainéants, surtout tous les enfants de ce costé là,

dont il n'y en a pas eû qui se soit tourné au bien. Je me chargerois volontiers de mettre celui-cy en mestier, s'il est en âge de cela. Sinon, mandez-moi ce qu'on peut faire pour luy. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, du* 12 *novembre.*)

Au milieu de toutes les misères qu'il secourait si libéralement, ce grand cœur se trouvait encore à l'étroit. Pourquoi craindre de le dire ? Porté sur les ailes de la foi et d'une ardente charité, il sentait le besoin d'aller à travers les espaces infinis, adoucir d'autres peines, soulager d'autres êtres qui souffraient. Par de là les limites de ce monde visible, il est, d'après la croyance catholique, un lieu d'expiation, où les âmes justes séjournent, jusqu'à ce que délivrées de toute souillure terrestre, elles soient trouvées assez pures pour soutenir la présence de la Divinité ! Les larmes, les prières des chrétiens qui vivent sur la terre, leur servent de rançon, et ont le pouvoir de hâter le moment de leur délivrance et de leur bonheur. Imbu de la croyance, si douce à son cœur, des mystérieuses communications et de l'admirable communion qui existent entre elles et nous, Racine ne pouvait rester indifférent au sort de ceux qui lui avaient donné le jour. Il n'avait fait cependant que les entrevoir

sur la terre, d'où ils avaient disparu si promptement. « Je vous prie, disait-il à Mme Rivière, dans une *lettre inédite*, du 31 janvier, je vous prie de me mander le jour où mon père et ma mère moururent afin que je fasse prier ces jours-là pour eux, il me semble que c'est vers ce temps-ci que nous perdîmes feue ma mère. » C'était en effet le 29 janvier 1641 qu'il avait perdu sa mère et deux ans après, le 6 février, son père allait, à la fleur de son âge, retrouver sa compagne. Lorsque Racine demandait ainsi des prières pour ceux qui n'étaient plus, ses jours étaient déjà comptés et, quelques années plus tard il devait à son tour rejoindre ceux qui l'avaient précédé dans la vie.

Qui s'étonnera maintenant que Racine avec un cœur si tendre pour ses parents, pour ses amis, un cœur si sympathique aux malheureux, ait ressenti trop vivement peut-être, les misères publiques qui accablaient alors la France. Cette ardente sympathie pour tout ce qui souffrait, explique une circonstance de sa vie, qu'il est temps de raconter, et dont les suites cruelles empoisonnèrent ses derniers jours.

Louis XIV tenait alors tête à toute l'Europe, avec une invincible fermeté, mais « les Français vainqueurs de tous côtés et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en

France de faire des recrues, encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

C'était en 1697 ; Racine avait alors de fréquentes entrevues avec Mme de Maintenon, et dans l'un de ces entretiens confidentiels, le triste sujet de la préoccupation générale, devint naturellement celui de la conversation. Les deux interlocuteurs échangèrent mutuellement leurs pensées et leurs vues ; et comme elles étaient entièrement d'accord, Mme de Maintenon invita Racine à les résumer sous forme de *Mémoire*, s'engageant à tenir ce travail secret. Racine dut y mettre toute son âme, touché comme il l'était des maux dont il était témoin, et rassuré par la promesse solennelle que personne n'en aurait connaissance. Cependant, ce *Mémoire*, fruit d'une noble imprudence, fut remis au roi, qui ne tarda pas à en connaître l'auteur ; mécontent que ce tableau saisissant des misères publiques eût été tracé par un homme qu'il avait comblé de bienfaits, et que sa profession tenait éloigné des choses du gouvernement, le prince répondit avec humeur : « Parce qu'il fait bien des vers, croit-il tout savoir? et parce qu'il est grand

poëte prétend-il être ministre? » N'en déplaise au vieux roi, l'auteur de *Britannicus* comme l'auteur de *Cinna* étaient plus que des faiseurs de vers. Et pourquoi donc ceux qui ont le mieux connu les hommes et tous les secrets ressorts de la politique, seraient-ils déclarés incapables d'en diriger les affaires[1] ? Mais les idées qu'on avait alors des tra-

1. Louis Racine, dans les *Mémoires* sur la vie de son père, a raconté l'incident qui précède de la manière suivante :

« Madame de Maintenon, qui avait pour lui (Racine) une estime particulière, ne pouvait le voir trop souvent, et se plaisait à l'entendre parler de différentes matières, parce qu'il était propre à parler de tout. Elle l'entretenait un jour de la misère du peuple : il répondit qu'elle était une suite ordinaire des longues guerres, mais qu'elle pourrait être soulagée par ceux qui étaient dans les premières places, si on avait soin de la leur faire connaître. Il s'anima sur cette réflexion, et comme dans les sujets qui l'animaient, il entrait dans cet enthousiasme dont j'ai parlé, qui lui inspirait une éloquence agréable, il charma Mme de Maintenon, qui lui dit que puisqu'il faisait des observations si justes sur-le-champ, il devait les méditer encore et les lui donner par écrit, bien assuré que l'écrit ne sortirait pas de ses mains. Il accepta malheureusement la proposition, non par une complaisance de courtisan, mais parce qu'il conçut l'espérance d'être utile au public. Il remit à Mme de Maintenon un mémoire aussi solidement raisonné que bien écrit. Elle le lisait, lorsque le roi entrant chez elle, le prit, et après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité quel en était l'auteur. Elle répondit qu'elle avait promis le secret. Elle fit une résistance inutile : le roi expliqua sa volonté en termes si précis, qu'il fallut obéir. L'auteur fut nommé.

« Le roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement : « Parce qu'il

vaux de l'esprit, ainsi que l'inflexibilité de la hiérarchie sociale, expliquent le mot de Louis XIV, sans le justifier. Toutefois ce serait offenser la mémoire de Racine que de qualifier trop sévèrement le procédé du monarque pour lequel il professait un si profond respect et à qui il avait voué une si vive reconnaissance. Mais en même temps c'est un devoir pour

« sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir? et parce « qu'il est grand poëte, veut-il être ministre? » Si le roi eût pu prévoir l'impression que firent ces paroles, il ne les eût point dites. On n'ignore pas combien il était bon pour tous ceux qui l'environnaient : il n'eut jamais intention de chagriner personne; mais il ne pouvait soupçonner que ces paroles tomberaient sur un cœur si sensible. »

. . . . . .

« Le mémoire que l'amour du bien public lui avait inspiré, et qu'il avait écrit par obéissance, et confié sous la promesse du secret, ne lui paraissait pas un crime. Je n'ai point à examiner s'il se trompait ou non; je ne suis qu'historien. »

Le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, t. II de l'édit. in-12, p. 6, raconte tout autrement les causes de la disgrâce de Racine. « Il arriva, dit-il, qu'un soir qu'il étoit entre le roi et Mme de Maintenon, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'Opéra, on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendoit dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avoit vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui, à son avis, y avoit le plus de part, qui étoit que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnoient d'anciennes, et entre autres ces pièces de Scarron, qui ne valoient rien et qui rebutoient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le succes-

les fils du dix-neuvième siècle qui n'ont pas reçu en vain les leçons de l'histoire et respirent un air plus libre que celui de la cour du grand roi, de tenir compte au bon citoyen de sa généreuse initiative. C'est un devoir pour nous, dont les aspirations vont au delà du temps présent, car les institutions humaines sont de leur nature progressives, d'hono-

seur. Le roi s'embarrassa, le silence qui se fit tout d'un coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venoit de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments, tant la surprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il alloit travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'étoit son ami. Il lui conta sa sottise. Elle fut telle, qu'il n'y avoit point à la pouvoir raccommoder. Oncques depuis, le roi ni Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. »

Le tableau est achevé, et l'anecdote est racontée de main de maître. Mais qui ne sent sous ce coup de pinceau magistral, la griffe du satirique. Il fallait rendre Mme de Maintenon ridicule, et le grand roi qui avait dérogé en épousant la veuve de Scarron, plus ridicule encore. Le pauvre Racine a été chargé de ce rôle, qui cependant n'a jamais été le sien. Le témoignage de Louis Racine, la conduite même de Louis XIV, envers le poëte qui avait honoré son règne, le soin qu'il prend d'envoyer chaque jour savoir de ses nouvelles pendant sa dernière maladie, la pension qu'il continua à sa veuve, prouvent que le récit de Saint-Simon n'est qu'une invention de grand seigneur offensé et malicieux. Scarron n'est pour rien dans la disgrâce trop réelle de Racine. Son seul tort est de n'avoir pas été courtisan, de n'avoir pas étouffé la vérité, et de s'être fait l'historien des misères du peuple, genre de courage que la postérité ne reprochera pas aux célèbre auteur des *Mémoires*.

rer ces glorieux précurseurs de l'avenir, toujours méconnus ou persécutés par leurs contemporains.

Quoi qu'il en soit, Racine ressentit un irrémédiable chagrin de cette marque de mécontentement d'un souverain qu'il avait été si loin de sa pensée d'offenser, et qu'il honorait d'un véritable culte. Il regrettait vivement aussi la nécessité où il se trouvait de renoncer, au moins momentanément, aux visites qu'il était dans l'habitude de rendre à Mme de Maintenon, à laquelle il était très-attaché. Celle-ci, on doit lui rendre cette justice, était de son côté péniblement affectée d'avoir, contre son intention, compromis Racine par un acte de faiblesse. Elle avait un grand désir de lui parler, et, comme il ne lui était plus permis de le recevoir chez elle, elle épiait l'occasion de le rencontrer ailleurs. L'ayant aperçu un jour dans les jardins de Versailles, elle prit une allée écartée, pour qu'il pût venir l'y trouver librement. Aussitôt qu'il se fut approché d'elle :

« Que craignez-vous? lui dit-elle. C'est moi qui suis cause de votre malheur; il est de mon intérêt et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. Laissez passer ce nuage; je ramènerai le beau temps. — Non, non, madame, lui répondit-il, vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Et pourquoi, reprit-elle, avez-

vous une pareille pensée? Doutez-vous de mon cœur ou de mon crédit? — Je sais, madame, répliqua-t-il, quel est votre crédit, et je sais quelles bontés vous avez pour moi : mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu, pour moi, des disgrâces, des humiliations, des sujets de pénitence; et elle aura plus de crédit que vous. »

Pendant qu'il parlait, on entendit le bruit d'une voiture.

« C'est le roi qui se promène, s'écria Mme de Maintenon effrayée; cachez-vous. » Racine se sauva dans un bosquet.

Oh! de quelle amertume n'est-on pas saisi, combien le cœur se sent péniblement oppressé, lorsqu'on assiste à cette scène douloureuse d'un homme de génie qui fuit les regards du prince dont il avait cependant contribué à immortaliser le règne. Et de quoi donc était-il coupable, ce grand et noble génie, pour se croire obligé de se soustraire honteusement à la vue de son maître? Il avait trop aimé ses semblables, sa patrie et le bien public; il avait osé dire la vérité, que d'autres retenaient captive. Ce crime, à certaines époques de l'histoire, a souvent été cruellement expié; mais la postérité a amnistié Racine.

Henri IV, ce prince populaire, dont la mémoire

grandit encore avec le temps, connaissait bien et la faveur si changeante des rois et les caprices des cours, et la vraie philosophie, lorsqu'il disait avec tant de sagesse : *Heureux qui ne me connaît pas, et que je ne connais pas !* Si le vœu que formait le bon roi se fût accompli en la personne de Racine, si l'œil d'aucun souverain ne l'eût démêlé dans la foule, le même éclat, sans doute, n'eût pas environné sa vie. Mais la trace lumineuse qu'il a laissée après lui n'aurait pas été moins vive, ni sa renommée moins grande, et on peut à présent l'affirmer hardiment, il eût été plus heureux !

IV

Le chagrin contribua certainement à aggraver le mal sans remède dont Racine était atteint, mais il ne fut pas, comme on l'a dit, la cause directe de sa mort, qui, d'ailleurs, n'arriva qu'assez longtemps après. Beaucoup de lettres de lui, postérieures à l'événement que nous venons de raconter, annoncent une trop grande sérénité d'esprit, pour que cette supposition, tant de fois répétée, puisse être permise. Si la bienveillance dont il avait été l'objet avait diminué, elle n'avait pas disparu, et il y avait loin encore d'un mécontentement passager à une irrévocable disgrâce. Cependant, on ne peut disconvenir que Racine n'eût perdu cette confiance que donne la faveur à un courtisan heureux. Quelques mots d'une *lettre inédite*, écrite vers cette époque à

sa sœur, semblent indiquer la crainte extrême qu'il avait de voir son nom cité et compromis par de nouvelles indiscrétions. Après lui avoir rendu compte de démarches qu'il avait faites pour une affaire particulière, qui intéressait son beau-frère, M. Rivière, il ajoute :

« Dites à M. Rivière qu'il conduise tout cela fort adroitement, surtout qu'il se garde bien de se vanter de mon crédit et de dire à personne au monde que j'aye parlé à Mme de Pontchartrain. Du reste, ma chère sœur, si la chose manque et ne réussit pas aussi bien et aussi promptement que je le voudrois, il faudra se soumettre à la volonté de Dieu et attendre en paix quelque nouvelle occasion. Vous voyez bien par toutes mes démarches que je m'intéresse plus à vos affaires qu'aux miennes, puis qu'assurément je serois fort peu capable de faire pour moy toutes les sollicitations que je fais pour vous. Ne songez point à me remercier, songez plus tost à me mander au plus tost des nouvelles de la disposition où vous paroist Mlle Hardy à l'égard de M. Rivière. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, à la Ferté-Milon, du 24e may.*)

Convaincu du néant de la faveur des rois et de

toutes les choses d'ici-bas, Racine demandait alors plus que jamais des consolations à cette religion qui avait présidé à son éducation, et dans le sein de laquelle il s'était jeté depuis longtemps. Il avait été détrompé de bonne heure de tous les genres d'illusions, même de la plus séduisante de toutes, de cette vaine chimère qu'on appelle la Gloire, qu'il aima cependant avec passion dans sa jeunesse. Ne pouvant anéantir le passé, il cherchait au moins à l'oublier et témoignait la plus grande indifférence pour les œuvres immortelles de son génie. On sait que cet édifiant père de famille faisait chaque jour la prière avec sa femme, ses enfants et ses serviteurs; il leur lisait ensuite l'Évangile et l'accompagnait d'une courte exhortation, prononcée avec cet accent qu'il savait donner à tout ce qu'il disait. Ses autres devoirs, il les accomplissait avec la même foi et la même simplicité. Il était, sur ce point, si éloigné de toute recherche de l'esprit, qu'il avait depuis longtemps choisi pour confesseur un modeste prêtre de son ancienne paroisse de Saint-André, lequel ne se distinguait que par sa régularité et ses vertus sacerdotales. Mme de Maintenon disait que Racine avait une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, et aimait à citer son exemple à une des dames de Saint-Cyr, Mme de Maisonfort, qui ne voulait se confesser qu'à un homme d'esprit. « Le

plus simple, lui disait-elle, est le meilleur pour vous, vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête, et si vous vous dégoûtez d'un homme parce qu'il n'est pas aussi sublime que Racine? Il vous auroit édifié, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie, et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il ne demanda point, dans ce temps-là, un directeur à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. »

Cependant les idées de Racine sur la religion étaient grandes et nobles, et il désirait que ses enfants la comprissent comme lui.

« Vous connoissez la religion, écrivait-il à son fils aîné, alors secrétaire d'ambassade en Hollande, je puis même dire que vous la connoissez belle et noble comme elle est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre : vous savez combien il me tient à cœur, et je vous puis assurer que plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience, et de regarder Dieu comme un père qui ne nous manquera pas dans tous nos besoins. M. Despréaux, que vous

aimez tant, est plus que jamais dans ces sentiments, surtout depuis qu'il a fait son *Amour de Dieu ;* et je vous puis assurer qu'il est très-persuadé lui-même des vérités dont il a voulu persuader les autres. Vous trouvez quelquefois mes lettres trop courtes ; mais je crains bien que vous ne trouviez celle-ci trop longue. »

(*Lettre de Racine à son fils aîné Jean-Baptiste, du* 21 *juillet* 1698.)

Depuis dix ans, Racine menait une vie très-retirée, ne paraissant à la cour que lorsque son service de gentilhomme ordinaire de la chambre ou des affaires urgentes l'y rappelaient. Cependant on sait les succès qu'il y obtenait par la séduction de ses manières, sa belle et noble figure, et le bonheur de ses saillies, quoiqu'il ne cherchât pas à faire briller son esprit. Dans sa jeunesse, il avait eu pour la raillerie un penchant prononcé, que l'âge et la religion diminuèrent, mais auquel il s'abandonnait quelquefois avec un succès désespérant. Boileau lui-même ne fut pas toujours épargné. Un jour qu'il le raillait trop vivement : « Avez-vous envie de me fâcher ? lui dit son ami. — Dieu m'en garde ! — Eh bien ! vous avez donc tort, car vous m'avez fâché. » D'un caractère naturellement triste et mélancolique, Racine se laissait souvent aller à ce penchant, lors-

qu'il n'avait pas l'excitation de la conversation pour donner un autre cours à ses pensées. Heureusement que le ciel avait placé à côté de lui, comme un ange protecteur, une femme qu'un jugement exquis et une froide raison rendaient plus propre qu'un autre à adoucir des peines qui n'étaient pas toujours fondées. Mais alors elles n'étaient pas purement imaginaires; elles avaient un fondement réel, quoique exagérées par son extrême sensibilité.

Ce grand et excellent homme approchait de sa fin, à un âge où, pour la plupart d'entre nous, elle est encore éloignée. Il se plaignait depuis assez longtemps d'une douleur latente au côté droit, dont la nature échappait aux hommes de l'art les plus habiles, car il recevait les soins des médecins de la cour, qui venaient le visiter par amitié. On parvint enfin à constater l'existence d'un abcès au foie, et une opération fut jugée indispensable. Mais il était malheureusement trop tard; elle ne fit qu'ajouter aux souffrances de l'illustre patient et à en précipiter le terme fatal. Pendant cette longue et cruelle maladie, le roi manifesta le plus touchant intérêt pour l'état de celui dont il avait si douloureusement blessé le cœur, et envoya souvent savoir de ses nouvelles. Lorsque Racine se sentit près d'expirer, il fit un suprême effort pour embrasser Boileau une dernière fois, et lui adressa ces affectueuses paroles :

« Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous. » Peu avant, chargeant son fils aîné, Jean-Baptiste, d'une démarche dans l'intérêt de Boileau : « Faites-lui connoître, avait-il dit, que j'ai été son ami jusqu'à la mort. »

C'est dans ces tendres sentiments pour Dieu, pour les siens, pour ses amis et son pays que devait mourir celui dont toute la vie avait été consacrée à aimer ses semblables. Ses dernières recommandations et presque ses dernières paroles, furent adressées à ses enfants, pour les exhorter à rester unis et à reporter sur leur mère seule le respect et l'amour qu'ils avaient eus pour lui. De loin, il avait craint la mort, mais de près, il n'en connut pas les terreurs; il la vit approcher avec sérénité et la reçut avec une intrépidité toute chrétienne. Sa résignation même était telle, qu'il dit à son fils Jean-Baptiste :

« Dieu est le maître, mais je puis vous assurer que s'il me donnoit le choix ou de la vie ou de la mort, je ne sais ce que je choisirois; les frais en sont faits. » Jean Racine mourut le 21 avril 1699, à l'âge de cinquante-neuf ans et quatre mois, laissant un doux et impérissable souvenir dans la mémoire des hommes[1]. « Boileau a conduit fort loin

1. Saint-Simon, après avoir raconté malignement à sa manière

une santé toujours infirme; son ami, plus jeune et plus robuste, a beaucoup moins vécu. Au reste, sa vie a suffi pour sa gloire, comme dit *Tacite* de celle de son beau-père, puisqu'il était rempli des véritables biens, qui sont ceux de la vertu. » (Louis Racine, *Mémoires* sur la vie de son père.)

Le roi ne se contenta pas des dernières marques d'intérêt qu'il avait données à Racine. Il maintint à la veuve du grand poëte la pension de deux mille livres dont ce dernier avait joui longtemps, et cette faveur a été continuée à sa famille jusqu'au dernier jour de l'ancienne monarchie. Depuis lors, les gouvernements qui se sont succédé, ont sans doute pensé que la France avait acquitté sa dette envers Racine.

Racine voulut être enterré à Port-Royal des Champs, aux pieds du célèbre docteur Hamon, qui avait été son maître, et dont l'austère vertu avait produit sur lui une impression profonde, que le

la mort du comte de Frontenac, gouverneur général du Canada, mentionne ainsi celle de Racine :

« Presque en même temps, on perdit le célèbre Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avoit plus de fonds d'esprit, ni plus agréablemont tourné ; rien du poëte dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. Il avoit les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres ; c'est à eux que je laisse d'en parler mieux que je ne pourrois faire. » (Saint-Simon, tome II, p. 7.)

temps n'avait pu effacer. Voici le touchant codicille qui contient l'humble expression de ses dernières volontés à cet égard :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, au pied de la fosse de M. Hamon. Je supplie très-humblement la mère abbesse et les religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnoisse très-indigne, et par les scandales de ma vie passée et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer sa miséricorde sur moi. Je prie aussi la mère abbesse et les religieuses de vouloir accepter une somme de huit cents livres.

« Fait à Paris, dans mon cabinet, le 10 octobre 1698[1].

« RACINE. »

1. Racine avait consigné ses dernières dispositions dans la lettre suivante, datée du 28 octobre 1685 :

« Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu

Boileau consacra à là mémoire de son ami une touchante épitaphe latine, dont il a donné lui-même l'élégante traduction, que voici :

D. O. M.

« Ici repose le corps de messire Jean-Baptiste Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et un des quarante de l'Académie française, qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu et les employa uni-

de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferois bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses, auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer :

« Premièrement, de continuer à une bonne vieille nourrice que j'ai à la Ferté-Milon, jusqu'à sa mort, quatre francs ou cent sous par mois, que je lui donne depuis quelque temps pour lui aider à vivre.

« 2° Je donne une somme de 500 livres aux pauvres de la paroisse de Saint-André (Le mot *Saint-André* a été effacé et remplacé par celui de *Saint-Séverin*, qui à son tour a cédé la place au mot *Saint-Sulpice*).

« 3° Pareille somme à ma sœur Rivière, pour distribuer à de pauvres parents que j'ai à la Ferté-Milon.

« 4° De donner 300 livres aux pauvres de la paroisse de Griviller.

« Ces sommes prises sur ce que je pourrai laisser de bien.

« Je la prie de remettre entre les mains de M. Despréaux, tout ce qu'elle me trouvera de papiers concernant l'histoire du roi.

« Fait dans mon cabinet, ce 29 octobre 1685. »

quement à louer le seul objet digne de louanges. Les raisons indispensables qui l'attachoient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde, mais ne l'empêchèrent pas de s'acquitter, au milieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi, avec un de ses amis par le roi Louis le Grand, pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il étoit occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misère, en sa cinquante-neuvième année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort lorsqu'elle étoit encore loin de lui, il la vit de près sans s'en étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvoit compter les premières personnes du royaume, et il fut regretté du roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison de Port-Royal des Champs lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimetière, avec les serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avoit ordonné par son testament.

« O toi ! qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la

triste destinée de tous les mortels, et quelque grande idée que puisse te donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges, qu'il te demande. »

Le portrait le plus authentique de Racine est celui que conserve encore sa famille; peint par Santerre, l'auteur de la *Suzanne au bain*, il est digne du pinceau délicat de ce gracieux peintre. Valincour, qui dut au souvenir de l'amitié de Racine plutôt qu'à ses titres personnels l'honneur de le remplacer à l'Académie, nous a laissé aussi un portrait de son illustre prédécesseur : « Racine, dit-il, étoit d'une taille médiocre, la physionomie agréable, le visage ouvert. Il avoit le nez pointu, ce qui marque, selon Horace, un esprit porté à la raillerie. Il étoit, en effet, railleur, et d'une raillerie amère : mais, dans les dernières années de sa vie, la piété dont il faisoit profession l'avoit porté à se modérer. D'ailleurs, autant qu'il relevoit avec plaisir la fatuité d'un homme heureux, autant était-il plein de compassion et toujours disposé en faveur de ceux qui souffroient[1]. »

Lorsque Racine avait demandé à être inhumé à

1. Les moindres détails acquièrent de l'importance quand ils concernent les hommes de génie, tant est grande la curiosité qu'on éprouve de les contempler sous tous les aspects, de pénétrer dans le secret de toutes leurs habitudes. On aime surtout à constater [illegible] par lesquels ces natures exceptionnelles se soudent, en

Port-Royal, il était loin de soupçonner que, peu d'années après sa mort, il ne resterait aucun vestige du pieux asile que la reconnaissance lui avait fait choisir pour le repos de ses cendres. Il avait bien, en écrivant l'*Histoire de Port-Royal*, raconté les épreuves que ce célèbre monastère avait déjà subies; mais l'effroyable tempête qui devait l'assaillir un jour, et en disperser jusqu'aux dernières pierres, échappait à toutes les prévisions humaines. Plein d'admiration pour les vertus qu'il avait vu fleurir dans cette antique solitude, il s'était plu à tracer de ce peuple innocent, un tableau qui semble emprunté aux premiers jours du christianisme.

« En effet, dit-il, il n'y avoit point de maison religieuse qui fût en meilleure odeur que Port-Royal. Tout ce qu'on en voyoit au dehors inspiroit la piété. On admiroit la manière grave et touchante dont les louanges de Dieu y étoient chantées, la simplicité et en même temps la propreté de leur église, la modestie des domestiques, la solitude des parloirs, le peu d'empressement des religieuses à y soutenir la conversation, leur peu de curiosité pour

quelque sorte, au reste de l'humanité. A ce titre, on ne sera pas fâché d'apprendre, sur la foi de Valincour, que Racine prenait tous les matins du thé dans son cabinet. Sous ce rapport encore, notre grand poëte avait devancé son siècle, car l'usage du thé était alors presque inconnu en France, et très-peu répandu en Angleterre, où il ne commença à s'étendre que vers 1720.

savoir les choses du monde et même les affaires de leurs proches; en un mot une entière indifférence pour tout ce qui ne regardoit point Dieu. Mais combien les personnes qui connoissoient l'intérieur de ce monastère y trouvoient-elles de nouveaux sujets d'édification ! quelle paix! quel silence! quelle charité! quel amour pour la pauvreté et pour la mortification! Un travail sans relâche, une prière continuelle, point d'ambition que pour les emplois les plus vils et les plus humiliants, aucune impatience dans les sœurs, nulle bizarrerie dans les mères, l'obéissance toujours prompte et le commandement toujours raisonnable. »

Port-Royal était devenu, au dix-septième siècle, l'asile des âmes les plus ardentes et les plus élevées, le foyer de toutes les hardiesses de la pensée. Il avait eu le mérite de préparer par les travaux de sa savante école, la venue d'une ère mémorable dans l'histoire de l'esprit humain. Cette gloire aurait dû lui suffire, ces souvenirs auraient dû le protéger; mais on employa pour combattre l'amour des nouveautés qui s'y était introduit, des moyens barbares qu'on doit à jamais déplorer, et qu'il faut avoir le courage de flétrir. Toute espèce de torts disparaît devant l'exagération de ces répressions, qui donnent aux peuples de déplorables exemples, et provoquent de sa part, à un jour donné, de ter-

ribles représailles. Écoutons, à présent, le récit saisissant qu'un contemporain, Saint-Simon, nous a donné de la destruction de Port-Royal et des persécutions qui l'avaient précédée :

« Il fut donc rendu un arrêt du conseil en vertu duquel, la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal des Champs se trouva secrètement investie par des détachements des régiments des gardes françaises et suisses; et, vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet, et, sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avoit amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étoient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève les créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle. Il y en a des livres entiers.

« Après leur départ, Argenson visita la maison des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce

qu'il jugea à propos, qu'il emporta; mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris et le peu qu'il ne crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées; et s'en retourna rendre compte au roi et au père Tellier de son heureuse expédition. Les divers traitements que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons pour les forcer à signer sans restriction, est la matière d'autres ouvrages, qui, malgré la vigilance des oppresseurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point que la cour et les jésuites même en furent embarrassés.

« Mais le père Tellier n'étoit pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il faut achever cette matière de suite, quoique le reste appartienne aux premiers mois de l'année suivante. Ce ne furent qu'arrêt sur arrêt du conseil, et lettre de cachet sur lettre de cachet. Il fut enjoint aux familles qui avoient des parents enterrés à Port-Royal des Champs, de les faire exhumer et porter ailleurs; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres comme on put avec l'indécence qu'on se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait des maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema la place; à la vérité ce

ne fut pas de sel : c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand jusque dans Rome. Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse. » (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, chap. XXXVI, tome VII.)

L'ordre de démolition de Port-Royal fut, selon *Duclos*, exécuté avec fureur. Les cadavres étaient déterrés au milieu de ricaneries obscènes, et l'on vit, spectacle affreux! des chiens se disputant entre eux des lambeaux de chair humaine décomposée. Moins d'un siècle après, ces scènes sauvages devaient se renouveler; mais cette fois, ce n'était plus au nom de l'autorité royale dont on avait abusé, que les tombes de chrétiens fervents mais obstinés, étaient profanées; c'était la cendre des rois, elle-même qui, soulevée par la fureur du peuple dans les caveaux de Saint-Denis où elle dormait depuis le commencement de la monarchie, volait au gré du vent des révolutions.

Ainsi avait péri cette maison célèbre de Port-Royal, qui abrita long-temps, comme hôtes ou comme visiteurs assidus, Antoine le Maistre, son frère Sacy, Nicole[1], Arnauld, Tillemont, Racine, la Bruyère, Despréaux et tant d'autres.

1. Nicole, dont le souvenir se lie si étroitement à celui de Racine et de Port-Royal, naquit à Chartres en 1625. Attaché aux Solitaires par le double sentiment de l'estime et de la reconnais-

Pour se conformer aux injonctions de l'autorité, la famille de Racine demanda, après cette destruction violente, que la dépouille mortelle de son illustre chef fût transportée en l'église de Saint-Étienne du Mont. Cette translation eut lieu en 1711. Les glorieux restes de Racine furent déposés à côté de ceux de Pascal, et ils occupent encore aujourd'hui la même

sance, il passa plusieurs années dans leur maison, occupé à y enseigner les belles-lettres. Les principes du Jansénisme, qu'il avait adoptés, du reste, avec modération, l'exposèrent à quelques inimitiés dont il lui fut facile de triompher tant que vécut la duchesse de Longueville, son ardente protectrice. « *Ah !* s'écria Nicole quand il apprit sa mort, *j'ai perdu tout mon crédit ;* j'ai même perdu *mon abbaye, car cette princesse était la seule qui m'appelât Monsieur l'abbé.* » On sait qu'il n'appartenait pas en effet au clergé. Il est surtout connu par ses *Essais* de morale, qu'on estime peut-être plus aujourd'hui qu'on ne les lit. Parmi les petits Traités qu'il a composés, on distingue particulièrement celui qui a pour titre : *Des moyens de conserver la paix avec les hommes.* Voltaire l'admirait beaucoup : « *C'est*, a-t-il dit, *un chef-d'œuvre auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité.* » Mme de Sévigné ne se lassait pas de le lire : « *Devinez ce que je fais*; écrivait-elle à sa fille; *je recommence ce Traité et je voudrais bien en faire un bouillon et l'avaler.* » (Lettre du 2 novembre 1671.) Racine, on l'a raconté dans le cours de sa *Vie*, s'était montré vivement blessé de quelques paroles sévères de Nicole sur les spectacles, paroles qu'il s'appliquait à tort. Mais ils étaient réconciliés depuis longtemps, et lorsque son ancien maître fut frappé d'apoplexie, Racine accourut en toute hâte de Versailles, pour lui apporter des *gouttes d'Angleterre*, qui le ressuscitèrent (Lettre de Mme de Sévigné du 18 novembre 1695). Le mieux toutefois n'était qu'apparent, car Nicole mourut deux jours après, le 18 novembre 1695, âgé de soixante-dix ans.

La lettre suivante, qu'on a lieu de croire *entièrement inédite*, et

place. La pierre qui recouvrait la tombe de Racine à Port-Royal des Champs, avait disparu depuis un siècle, et n'a été retrouvée qu'en 1808, dans l'église de Magny-les-Hameaux, près de Chevreuse, où celle d'Arnauld d'Andilly gisait également sans honneur. La première de ces pierres tumulaires, celle du grand poëte, servait de dallage devant le maître

dont la famille de Racine possède l'*original*, fut écrite par Nicole à Racine, à une époque qu'il est difficile de préciser, car elle ne porte aucune date. Cependant il serait assez naturel d'y voir un compliment adressé au dernier, à l'occasion de sa nomination à la charge d'historiographe du roi. Quoi qu'il en soit, voici cette courte et intéressante lettre :

« J'attends, monsieur, à me réjouir avec vous un peu plus à fond sur le présent que vous avez reçu de S. M. La charge, les circonstances, tout m'y plaist. Je me réjouis qu'on puisse dire : *sunt hic sua præmia laudi*, et que la malice et les préventions ne puissent pas tout. Mais je me réjouis encore bien plus qu'on n'ait point été intimidé de ces préventions, et qu'en allant son chemin sans crainte, on ne soit tombé en aucun inconvénient. C'est le sujet pour moy d'un grand discours que je n'entameray pas dans un billet qui n'a pour but que de satisfaire à un devoir de civilités qu'il est bon d'abréger en un temps où vous estes accablé de ces sortes de civilités. Je suis, Monsieur, vostre très-humble et très-obeyssant serviteur.

« NICOLE. »

Cette lettre est cachetée à la cire rouge portant l'empreinte d'une croix dans laquelle est entrelacée une couronne d'épines, avec les deux mots : *Libertas summa.*

Au dos on lit : *A Monsieur*
Monsieur Racine
à Paris.

autel, près du pilier de droite, et était brisée en plusieurs morceaux; une partie de ces fragments avaient été perdus, et ce n'est qu'après les plus minutieuses recherches qu'ils ont pu être réunis. Les mots *Joannes Racine* avaient été grattés par une main barbare. Cette pierre resta encore oubliée à Magny, jusqu'en 1817. Le ministre de l'intérieur, qui ne fut instruit qu'alors de son existence, donna sur-le-champ des ordres pour que ce simple et touchant monument de l'amitié de deux grands hommes fût transporté à Saint-Étienne du Mont, pour être rendu à sa destination première. Ce dernier hommage qu'a reçu la cendre de Racine a été accompagné d'une certaine solennité, et pour lui donner un caractère plus spécial, on voulut attendre l'anniversaire de la mort du grand poëte. En conséquence, la cérémonie fut fixée au 21 avril 1818; l'Académie française y était représentée par une députation, tandis que trois membres de la famille appartenant à des branches différentes conduisaient le deuil. La pierre tumulaire de Pascal, retrouvée au musée des Petits-Augustins, fut, le même jour, replacée sur la tombe de l'auteur des *Provinciales*. Ainsi s'accomplit bien tardivement, ce double acte de réparation.

La vie de Racine contiendrait une regrettable lacune, si, avant de la clore, on ne consacrait encore quelques lignes à la compagne fidèle et dévouée de ce modèle accompli de toutes les vertus domestiques. On permettra bien à l'auteur de reproduire ici, l'hommage déjà ancien qu'il a rendu à cette femme excellente[1].

« Mme Racine était née en 1652, et mourut subitement âgée de quatre-vingts ans, le 15 novembre 1732, après avoir survécu, près de trente-trois ans, à celui qui avait fait son bonheur et l'avait associée à sa gloire. Selon son désir, elle fut inhumée dans l'église de Saint-Étienne du Mont, auprès de Jean Racine, dont le corps y avait été transporté par ses soins, en 1711, après la destruction de Port-Royal,

1. Voir la *Vie de Louis Racine*, par son petit-fils, l'abbé Adrien de la Roque, chanoine titulaire d'Autun. Paris, Didot, 1852.

sa première sépulture. Il était juste, en effet, que la mort réunît ce qu'elle avait séparé, et ne fît qu'une même cendre de ces deux époux, modèles d'une union si tendre et si constante, malgré de frappants contrastes. Leur exemple prouva que la vertu est la base la plus solide du bonheur : car elle seule forma des liens auxquels la séduction de la beauté, de l'esprit ou de la fortune n'eut aucune part. La compagne du poëte le plus parfait qui ait illustré la scène française, non-seulement n'avait vu représenter aucun de ses divins chefs-d'œuvre, mais même ne les avait jamais lus, et n'en avait appris le nom que par hasard, dans la conversation. Il est vrai que Racine lui donnait alors l'exemple de cette indifférence. Honteux en quelque sorte de ses succès, son austère piété l'avait amené à déplorer l'usage qu'il avait fait de son talent, et il ne cachait pas qu'il regrettait de ne pouvoir anéantir ses tragédies profanes. Aussi n'en parlait-on jamais devant lui, sachant combien ces souvenirs d'une gloire trop mondaine troublaient sa belle âme. Femme et mère de poëte, Mme Racine était si étrangère aux connaissances littéraires les plus simples, qu'elle était arrivée à un âge avancé sans savoir ce qu'on entendait par rimes masculines et féminines : son fils Louis, en parlant un jour devant elle, elle lui en demanda la différence. Rien n'égalait son mépris pour la for-

tune, dont les rigueurs, pas plus que les faveurs, ne purent émouvoir un seul instant cette nature sereine et résignée. Au mois d'avril 1688, Racine, revenant de Versailles avec une bourse de mille louis dont le roi venait de le gratifier, rencontra sa femme qui l'attendait chez Boileau, à Auteuil. Il courut à elle, et l'embrassant : *Félicitez-moi*, lui dit-il, *voici une bourse de mille louis que le roi m'a donnée.* Au lieu de l'écouter, elle se plaignit aussitôt à lui d'un de ses enfants qui depuis deux jours ne voulait point étudier. *Une autre fois*, reprit-il, *nous en parlerons*; *livrons-nous aujourd'hui à notre joie.* Elle lui représenta qu'il devait, en arrivant, faire des réprimandes à cet enfant, et continuait ses plaintes, lorsque Boileau, qui, dans son étonnement, se promenait à grands pas, perdit patience, et s'écria : *Quelle insensibilité! Peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis?*

Cette manière de sentir ne fut modifiée ni par les années ni par les revers. A l'époque de la vie où l'attachement aux biens de ce monde peut être considéré plutôt comme le défaut de l'âge que celui du cœur, elle montra la même indifférence pour la fortune, et subit, sans se plaindre, le désastre qui lui enleva la moitié de la sienne. Rien ne fut changé pour cela dans ses habitudes de charité, et elle continua de secourir les pauvres avec la même abon-

dance, heureuse de n'imposer de privations qu'à elle seule. Admirable dans l'intérieur de la famille, la vie de Mme Racine n'a été qu'un long acte de dévouement aux saints devoirs que le ciel a départis à la femme. Son jugement exquis, sa froide raison, dont aucune passion ne troublait la sérénité, la rendaient plus propre qu'une autre à adoucir les secrets chagrins d'un homme de génie, qu'une sensibilité trop vive et un fonds de mélancolie portaient à s'exagérer ses peines. Mère tendre, sa nombreuse famille faisait les délices de son cœur, et elle était sans cesse occupée des soins si divers qu'exigeaient ses sept enfants. Les absents étaient peut-être de sa part l'objet d'une sollicitude plus grande encore; son ingénieuse prévoyance allait au-devant de tous leurs besoins, et c'est surtout pour eux qu'elle adressait des prières au ciel, avec cette foi qu'il exauce toujours. « Ce sont ces choses simples, a dit Bossuet, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour, devant ses saints anges et devant son père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de ces faits éclatants dont elles sont pleines. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*)

Lorsque Racine mourut, Louis XIV daigna accorder à sa veuve et à ses enfants une pension de *deux mille livres* qui, d'après ses royales intentions, devait être partagée entre eux et ne s'éteindre qu'avec le dernier survivant. Après avoir été faire ses remercîments de cette grâce, Mme Racine passa le reste de sa vie loin d'un monde qu'elle avait peu recherché, et atteignit à la vieillesse sans en connaître les infirmités. Digne épouse et digne mère, c'est bien à elle que convient l'éloge si touchant que l'Écriture, au livre des *Proverbes*, fait de « la femme vraiment admirable que ses enfants ont dite heureuse, que son mari a louée, qui a été louée par ses propres œuvres dans l'assemblée des sages, et par les regrets et les pleurs de tous ceux qui l'ont connue, aimée et respectée. »

Telles sont les paroles que l'auteur a consacrées ailleurs à sa vénérable aïeule, mais l'article qui la concerne serait encore incomplet, si on ne la laissait parler elle-même. Elle va donc achever son portrait, ou plutôt se peindre à son insu, et avec une admirable perfection, dans le testament olographe qu'elle a laissé; c'est un monument d'inexprimable tendresse pour ses enfants et de religieux souvenir pour son époux. Sa famille garde avec un pieux respect cette précieuse pièce, qui est *entièrement inédite*, et mérite cependant à tant de titres d'être connue.

Le testament de Mme Racine et un billet de sa main qu'on a conservé, témoignent que celle qui fut si longtemps la compagne d'un homme de génie, loin d'être étrangère à l'art d'écrire, en avait au contraire une grande habitude. Ce testament est précédé d'un préambule et suivi d'autres additions auxquelles on ne changera rien, pas plus qu'à la pièce principale, car tout ce qui touche à de tels souvenirs est sacré. Mais ils sont sacrés surtout, ces accents qui sortent de la tombe et d'un cœur qui semble se réveiller, tout poudre qu'il est depuis longtemps.

« Par devant les conseillers du Roy, notaires au Chastelet de Paris, soussignés, fut présent Jean-Baptiste Racine, escuyer, ancien gentilhomme ordinaire du Roy, demeurant à Paris, au carré de Sainte-Geneviève, paroisse Saint-Étienne du Mont, lequel a déposé pour minutte à Mᵉ Sellier, un des notaires soussignés, et l'a requis d'annexer à la minutte des présentes le testament olographe de deffunte dame Catherine de Romanet, sa mère, veuve de Jean Racine, escuyer, conseiller, secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, et gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, escrit sur les deux premières pages

d'une grande feuille de papier commun, commençant par ces mots : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Comme nous pouvons,* etc., et finissant par ces mots : *Fait à Paris, ce sept février mil sept cent vingt-sept,* signé *Catherine de Romanet,* ce qui a été octroyé audit sieur Racine, après que le testament a été de luy signé et paraphé en présence des dits notaires soussignés, dont acte fait et passé à Paris en la demeure du dit sieur Racine, l'an mil sept cent trente-deux, dix-sept novembre, et a signé la minutte des présentes demeurée audit Me Sellier, l'un des notaires soussignés. »

En suit la teneur du testament :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

« Comme nous pouvons mourir à tout moment, « devant que la maladie m'avertisse que je touche « aux derniers moments de ma vie, après avoir re- « commandé mon âme à Dieu, je vous prie, mes en- « fants, d'accepter la disposition que je vais faire « par cet acte de ma dernière volonté. Je vous ex- « horte de réparer par une conduite toute chrétienne « les fautes que j'ay fait dans votre éducation, dont « je demande pardon à Dieu. Je crois que rien ne lui « sera plus agréable que de vous recommander l'u- « nion et la charité entre vous, et j'espère de vos

« bons cœurs que vous la conserverez, et pour vous « en faciliter les moyens, je trouve à propos de vous « recommander particulièrement votre sœur Jeanne-« Nicolle-Françoise Racine, à qui je donne par cet « acte de ma dernière volonté, la maison à moy ap-« partenante, qui a issue dans la rue de la Grande « et de la Petite Friperie, où il y avoit anciennement « pour enseigne *le Chat*. Je la donne pour la somme « de vingt-quatre mil livres, et lui substitue cette « ditte maison affin qu'elle n'en puisse disposer, et « qu'elle soit, après sa mort, à vous, mes trois en-« fants, en égalle portion, savoir : à Jean-Baptiste « Racine, à Magdelaine Racine et à Louis Racine, « lesquels pourront faire de leur part ce qu'ils vou-« dront. Il sera aussi donné à ma ditte fille Jeanne « Racine mon cocquemart d'argent, deux flambeaux « d'argent avec le porte-mouchette, deux assiettes, « et les deux petites jattes d'argent, n'en ayant pas « besoin de davantage. Mais elle aura sa part du « linge, qui sera partagé entre vous, mes enfants, « en cinq lots[1]. Si, lors de ma mort, je me trouve « avoir de l'argent à ma ditte Jeanne Racine, ou de « quelque remboursement à elle fait, ou de ce que « j'auray touché pour elle de son bien, suivant les

1. Deux des filles de Mme Racine étaient depuis longtemps religieuses, et par cette raison ne prirent pas part au partage mentionné dans le testament.

« arrestés que je faits à la fin de chaque année de la
« recette et dépense sur le registre que je tiens pour
« elle; il luy sera donné et payé luy étant dû. Si
« elle trouvoit de l'argent à placer, que ce soit par
« votre avis, vous, mon fils aisné, et le vôtre, ma
« fille Magdelaine Racine, afin que tous deux vous
« preniez soin d'elle. Ma dite fille Jeanne Racine
« jouira et sa part et portion de la pension qu'il a
« plu au roy Louis Quatorze de me donner à moy et
« à mes enfans, et cela en la manière qu'elle sera
« payée. J'espère de vous, mes enfans, l'exécution
« de cette dernière volonté, et vous, mon fils aisné,
« vous devez servir de père à votre sœur, et à cet
« effet je vous faits exécuteur de ce présent testa-
« ment, avec ma fille Magdelaine Racine, qui luy
« servira de mère, affin que, par vos bons soins
« à tous, votre ditte sœur ne manque de rien et
« que son bien ne soit point dissipé, et qu'il vous
« soit à tous conservé avec honneur pour vous
« et pour la mémoire de votre père. Je souhaitte
« estre enterrée sans aucune tenture, avec le petit
« cœur et la petite sonnerie, et douze enfans gris
« avec des flambeaux, la messe ditte sur mon corps,
« et après estre mise avec votre père que j'ay
« fait inhumer derrière le cœur de Saint-Estienne,
« sous la tombe de M. Debois Roger et de M. Tho-
« mas Dufossé, à costé gauche de la tombe de

« M. Pascal en regardant l'autel de la Vierge; qu'il « me soit dit le jour de ma mort ou le lendemain de « mon décès douze messes pour le repos de mon « âme, et si je mourrais hors Paris, je seray enter- « rée où Dieu aura disposé de moy. Je ne veux que six « cierges autour de mon corps et autant sur l'autel. « Je donne deux cent livres aux pauvres de Saint- « Estienne, sçavoir : cent livres aux pauvres hon- « teux, et cent livres aux pauvres malades. Priez « Dieu, mes enfans, de me pardonner toutes mes « fautes et oubliez tous les mauvais exemples que « je vous ay donnés.

« Fait à Paris, ce sept février mil sept cent vingt- « sept.

« *Signé* CATHERINE DE ROMANET. »

« Au-dessous est écrit, signé et paraphé, au désir de l'acte de dépost passé devant les notaires soussignés ce jourd'huy, dix-sept novembre mil sept cent trente-deux.

« *Signé* RACINE,

« HUERNE et SELLIER, *notaires*.

« Controllé à Paris, le dix-sept novembre mil sept cent trente-deux, reçu soixante livres.

« *Signé* BLONDELU.

« Veu sans préjudice des droits au Greffe des insinuations, le dix-sept novembre mil sept cent trente-deux.

« *Signé* THIERRY, HUERNE, SELLIER.

« Scellé le dit jour. »

Ici est le sceau.

La sœur unique de Racine, dont nous avons souvent parlé sous les noms de Marie Racine et de Mme *Rivière,* mourut en 1734, un peu plus de deux ans après sa belle-sœur, Mme Racine, et trente-cinq ans après son frère. Elle atteignit ainsi aux limites extrêmes de la vieillesse. Mais dans un âge si avancé, le souvenir de celui qui avait fait la gloire de toute sa famille lui était toujours présent. Le soin avec lequel elle avait conservé les *lettres* de son illustre frère, et en particulier celles qui dataient de sa première jeunesse, semble témoigner qu'elle avait été la première à découvrir les germes de ce génie, qui devait le rendre un jour l'objet de l'admiration universelle, comme il l'était déjà de sa tendre affection.

Mme Rivière était née à la Ferté-Milon, le 24 janvier 1641, et y mourut le 17 mai 1734, dans sa quatre-vingt-quatorzième année[1].

1. Louis Racine a commis une légère erreur lorsqu'il a dit que sa tante était morte à quatre-vingt-douze ans; elle a vécu deux années de plus.

LA

FAMILLE DE RACINE

Quoique Louis soit le dernier des enfants de Jean Racine, comme il est le plus connu d'entre eux on a cru devoir insérer la *notice* qui le concerne immédiatement après *la Vie* de son illustre père. Le lecteur ne s'étonnera pas de voir consacrer aussi quelques pages aux autres membres de la famille de notre grand poëte. Ils n'ont, il est vrai, aucun titre personnel à cette distinction ; leur vie s'est écoulée sans bruit, et c'est à peine si on retrouve aujourd'hui de faibles vestiges de leur passage. Mais leurs noms souvent tracés par une plume immortelle, sont plus assurés de vivre que s'ils avaient été gravés sur le marbre ou sur l'airain. On sait d'ailleurs qu'ils n'étaient pas indignes du sang dont ils sortaient. Le fils aîné de Racine, Jean-Baptiste, débuta d'une manière brillante dans la diplomatie, après avoir reçu les leçons de son père, et quelles leçons!! Mais par suite de scrupules religieux et d'un éloignement

exagéré pour le monde, il s'était condamné de bonne heure à une retraite volontaire et à l'oubli. Toutefois l'illustration de son origine a trahi ses pieux calculs, et il est bien plus connu que ne l'a voulu sa modestie ; les *lettres* qui lui furent adressées par son père, porteront son nom jusqu'à la dernière postérité. Quant à ses gracieuses sœurs, toutes étaient belles, distinguées par leur esprit, et on n'a pas oublié que pour se retrouver au milieu d'elles, Racine fuyait avec empressement les cercles brillants de la pompeuse cour de Versailles. Aussi *Nanette*, *Babet*, *Fanchon* et *Madelon* formeront à jamais son cortége, leur souvenir est inséparable du sien. — Ne rappellent-elles pas dans leur éternelle union avec l'homme de génie qui leur donna le jour, ces astres secondaires, qui, attirés par une invincible attraction, gravitent sans cesse autour de vastes corps lumineux, qui nous éblouissent par leur splendeur ?

Mais l'intérêt qui s'attache aux grands hommes ne se borne pas à leurs descendants immédiats : on aime encore à suivre à travers les âges, leur postérité, souvenir vivant du passé. C'est donc pour donner satisfaction à ce sentiment de curiosité si naturelle, que la *généalogie* de la famille Racine a été insérée à la suite des biographies consacrées à ses sept enfants.

La race issue de ce tronc puissant forme aujourd'hui une *tribu* assez nombreuse. Des conditions très-diverses de position sociale et de fortune s'y font remarquer : quelques rameaux moins favorisés sont une conséquence presque inévitable de leur multiplicité et de l'instabilité attachée aux choses humaines. Mais un bien commun à tous, et que tous mettent au-dessus des dons périssables que le hasard distribue, c'est le droit qu'ils ont de se glorifier de leur origine, et le juste et noble orgueil que cet honneur leur donne.

NOTICE

SUR

LOUIS RACINE.

I

Les vies éclatantes ont le glorieux privilége d'éblouir nos faibles yeux; mais celles dont le rayonnement est plus simple et plus modeste nous charment souvent davantage. Les unes excitent ce sentiment d'étonnement qu'on éprouve à la vue de tout ce qui sort des proportions de la nature, les autres un sentiment calme et doux, précisément parce qu'elles sont plus à la portée des hommes. La vie qu'on va raconter est, nous le pensons, du nombre de ces dernières. Ainsi, quand le regard parcourt les champs enflammés de l'espace qui étincellent de mille feux divers, il se fixe de préférence

et avec amour sur ces astres à demi voilés qui ne versent qu'une lumière paisible et sereine.

Louis Racine, le plus jeune des sept enfants de Jean Racine et de Catherine de Romanet, naquit à Paris le 6 novembre 1692. Après l'honneur d'avoir eu un tel père, est-il besoin d'ajouter qu'il appartenait à une famille noble et ancienne. Il était si jeune lorsque Racine mourut, qu'il n'avait pas même conservé le souvenir de ses traits; il n'avait gardé que celui de sa tendresse et des pieux avis qu'il lui adressa dans sa dernière maladie. Il s'y montra toujours fidèle, car sa vie tout entière a été, selon l'heureuse pensée de Lebeau, *une continuation des dernières années de son père*. D'après les désirs de celui-ci, il fut confié, aussitôt que son âge le permit, aux soins du sage Rollin, dont il devint l'élève le plus distingué. Dès le temps de son séjour au collége de Beauvais, il annonça des dispositions pour la poésie, et même ses premiers essais alarmèrent vivement sa bonne et tendre mère, qui avait souvent entendu parler du danger de la passion des vers, contre lequel Racine avait cherché à prémunir ses enfants. Boileau, qui vivait encore, voulut détourner Louis Racine d'une carrière où mieux qu'un autre il devait savoir que ceux même que le ciel favorise recueillent plus de gloire que de fortune. Mais ces conseils, qui, il faut bien le dire,

n'étaient pas appuyés de l'autorité de l'exemple, produisirent peu d'effet sur lui, et il continua de se livrer en secret à son goût.

Quelques années après, il composa le poëme de la *Grâce,* pendant un séjour qu'il fit chez les Pères de l'Oratoire de Notre-Dame des Vertus, où l'avait conduit le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. Rentré dans le monde après un essai qui avait duré trois ans, son nom et son mérite personnel lui procurèrent d'illustres protecteurs, et entre autres le chancelier d'Aguesseau, qui avait pour lui une affection toute paternelle, fondée sur le souvenir de l'ancienne amitié qui avait jadis existé entre Racine et lui.

Dès l'âge de vingt-six ans, Louis Racine fut admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il eut même un instant l'espoir flatteur de devenir membre de celle des quarante, où Valincour et d'autres amis de son père travaillaient avec ardeur au succès de son élection. Mais elle fut contrariée par le cardinal de Fleury, sous le spécieux prétexte qu'un emploi de finances serait plus utile aux intérêts du jeune poëte, et en réalité pour écarter un homme soupçonné d'être favorable aux opinions jansénistes. En conséquence, Louis Racine fut nommé inspecteur général des fermes en Provence, et quitta Paris à regret, en 1722, pour suivre une

carrière bien peu conforme à ses goûts, mais que de prudents amis lui conseillaient d'accepter. En effet, sa position lui rendait une occupation lucrative nécessaire, surtout depuis que les déceptions du trop fameux système de Law avaient réduit de moitié la fortune déjà modeste de sa famille. Les fonctions d'inspecteur général, et celles de directeur des Fermes, le fixèrent tour à tour, et pendant vingt-cinq ans, à Marseille, à Salins, à Moulins, à Lyon et à Soissons. C'est dans cette dernière ville que s'écoulèrent quinze de ses plus heureuses années, et aussi des plus occupées; car, à la charge qu'il remplissait déjà avec zèle vint se joindre celle de maître particulier des eaux et forêts du duché de Valois. Cependant ces années si sereines furent marquées par une perte douloureuse, mais inséparable de la condition humaine : Mme Racine la mère mourut en 1732, trente-trois ans après l'illustre époux qui avait répandu sur elle un reflet de sa gloire, sans que pour cela la simplicité de son cœur ou ses humbles vertus en eussent été altérées.

Pendant son court séjour à Moulins, Louis Racine avait épousé, le 1er mai 1728, Marie Presle de l'Écluse, fille d'un conseiller et secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, qui lui a longtemps survécu et n'est morte qu'en 1794. C'est dans le cours d'une vie errante, et déjà si bien remplie,

que, fidèle à sa première vocation, il a composé, indépendamment de ses poëmes de la *Grâce* et de la *Religion*, plusieurs autres ouvrages, tous remarquables par une saine érudition et un goût sûr et délicat. Parmi ces derniers, une mention particulière est due aux précieux *Mémoires* qu'il a rédigés sur la vie de Jean Racine, monument de piété filiale et tableau de mœurs inimitable légué à la postérité : *c'est un filon de l'or pur du dix-septième siècle qui se prolonge dans l'âge suivant*, a dit avec bonheur M. Villemain (*Leçons de littérature*). Qu'on nous permette de citer encore avec l'illustre académicien quelques *hymnes sacrées* où le souffle inspirateur du père semble être descendu sur le fils. Mais il convient de signaler aussi un autre des titres de Louis Racine, sur lequel tous ses biographes, si incomplets d'ailleurs, ont à tort gardé le silence. Aucun d'eux n'a parlé de ses connaissances étendues en numismatique, et cependant son nom mérite d'être ajouté à celui des savants qui, dans le siècle dernier, ont cultivé cette science avec succès. La preuve de ce fait existe au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, qui conserve un exemplaire espagnol de l'ouvrage de l'antiquaire *Velasquez*, sur lequel sont de nombreuses et précieuses notes de la main de Louis Racine[1].

1. Velasquez de Conocidas, *Ensayo sobre los Alphabetos de las*

Mais là ne s'arrêtaient pas les connaissances variées de l'auteur du poëme de la *Religion;* il était en outre profondément versé dans les langues anciennes et modernes, et lisait aussi facilement Lope de Vega et Shakspeare que Sophocle et Cicéron. Son talent eût certainement pris un essor beaucoup plus élevé, si les scrupules d'une conscience délicate ne lui eussent fait un devoir de ne l'exercer que sur des sujets graves ou religieux; car, *né avec une âme tendre*, a dit encore M. Villemain, *il lui a manqué d'oser en avoir le langage.* Il achevait la traduction du *Paradis Perdu* de Milton, le dernier de ses ouvrages dans l'ordre des dates, lorsqu'il eut la douleur de perdre d'une manière si tragique, en 1755, ce fils unique, objet de tant d'espérances, qui lui fut enlevé par la mer en furie sur la jetée de Cadix, au moment même où un horrible tremblement de terre renversait de fond en comble la ville de Lisbonne. Cet affreux malheur a été immortalisé par les regrets de l'illustre père ainsi que par les belles strophes adressées à Louis Racine par le poëte lyrique Lebrun, lesquelles trouvent naturellement ici leur place :

Toi, qui grondes sur ces rivages,
Mer! si tu connais la pitié,

lettres. Madrid, 1752, in-4°. Cet exemplaire contient une lettre autographe et de nombreuses notes de Louis Racine, très-estimées
aux.

Épargne au moins dans tes ravages
L'objet de ma tendre amitié.
Hélas! aux rives du Permesse,
Le même âge, la même ivresse,
Autrefois emporta nos pas!
Les Muses! quel destin bizarre,
Quelle divinité barbare
T'enlève à jamais de leurs bras!

Reviens.... la mer s'élance ... Arrête,
Vois, crains, fuis ces flots suspendus!
Ils retombent! Dieux! la tempête
L'entraîne à mes yeux éperdus.
Divin Racine! Ombre immortelle!
Ton fils.... il expire, il t'appelle;
Volez, Muses, Grâces, Amours,
Volez! sa bouche vous implore;
Toi, déesse plus chère encore,
Amitié! vole à son secours.

Quels lauriers ceindront sa jeunesse,
S'il peut vaincre un destin jaloux!
Que ses vertus et ma tendresse,
O Mer! désarment ton courroux!
Tu fuis, en étalant ton crime....
La Parque saisit sa victime
Et détourne ses yeux sanglants;
Ses yeux même en versent des larmes;
Les Amours regrettent ses charmes,
Et les Arts pleurent ses talents.

O Muses! recueillez ses restes
Que l'onde et la Parque ont flétris!
Disputez à ces mers funestes
Un triste et précieux débris.

Et toi, dont j'adore la cendre,
Si tes mânes daignaient entendre
Des chants consacrés à ta mort,
Que pénétrant la rive sombre
L'amitié console ton ombre
Des injustes rigueurs du sort!

Quelques années avant cet événement, Louis Racine avait quitté la carrière des finances pour revenir à Paris, où, au lieu du studieux repos sur lequel il comptait, il eut à lutter contre des tracasseries académiques suscitées par le duc de Nivernois qui voulait favoriser à son détriment Sainte-Palaye. L'Académie des inscriptions et belles-lettres comprenait alors plusieurs classes diversement partagées, sous le rapport des avantages honorifiques et autres. Louis Racine avait certainement le droit de prétendre à la plus élevée, par son ancienneté et ses travaux. Mais ses confrères, qui le voyaient rarement à leurs séances, avaient manifesté quelque mécontentement de la longue absence que les emplois de finance qu'il remplissait en province lui avaient imposée. Le duc de Nivernois se servit très-habilement de ce mécontentement qu'il exagéra, et finit, à force d'obsessions, par persuader à Louis Racine de demander le titre de *vétéran*. C'était une sorte de retraite qu'il lui fallut subir, au moment ne où son retour définitif à Paris semblait de-

voir faire cesser toutes les plaintes, et il fut ainsi frustré, au profit de Sainte-Palaye, d'une place de *pensionnaire* qui lui revenait de droit. Comme dédommagement, et pour récompenser le passé, M. de Maurepas, alors ministre tout-puissant, fit ajouter une pension de *mille livres* au titre de *vétéran* que l'auteur du poëme de la *Religion* était forcé d'accepter.

Louis Racine s'était remis sur les rangs pour l'Académie française en 1750; mais les progrès toujours croissants de l'esprit philosophique ne lui permettant pas d'espérer le succès de sa nouvelle candidature, il la retira de lui-même avant le jour de l'élection. Depuis la mort déplorable de son fils, il était tombé dans une mélancolie profonde qui le rendait indifférent à tout, excepté aux affections de famille, dans lesquelles il concentra de plus en plus son existence. Il renonça aux études qui avaient fait le charme et la gloire de sa vie, pour ne s'occuper que de celle des vérités éternelles, les seules vraies consolatrices. Cependant il consentit, par une flatteuse exception, à recevoir dans sa solitude, Delille, bien jeune alors, qui venait lui lire ses premiers essais de traduction des *Géorgiques* de Virgile. Frappé du mérite de cette œuvre et de l'âge du traducteur, il l'engagea vivement à poursuivre une entreprise que le succès ne pouvait manquer de

couronner. Delille avait conservé un profond et religieux souvenir de son entrevue avec le fils du grand Racine, et cinquante ans après l'aimable vieillard se plaisait à en raconter toutes les circonstances à la mère de celui qui trace ces lignes. Jeune exilée, elle se trouvait au commencement de ce siècle transplantée comme lui sous le ciel de l'Angleterre, alors plus hospitalier que celui de la patrie. Delille lui montrait une tendre et respectueuse affection à cause du sang de Racine qui coulait dans ses veines, et ne cessait de lui parler de son admiration et de sa reconnaissance pour ses *pères*, ses *maîtres* à lui. Souvent dans son pieux enthousiasme et avec un accent impossible à redire, il lui répétait ce beau vers :

Le ciel, tout l'univers, est plein de *vos* aïeux.

Dans ses jours de bonheur, Louis Racine s'était plu à cultiver aussi avec prédilection les précoces dispositions du jeune Lebrun, l'ami, le contemporain de son fils, et à l'initier à tous les secrets de la poésie que personne ne connaissait mieux que celui qui était né dans le sein des Muses. Le célèbre lyrique ne cessa depuis de s'appeler avec un légitime orgueil l'*élève du second Racine*. Heureux si, fidèle aux leçons qu'il avait reçues, il n'eût jamais chanté

dans ses vers que les plus doux sentiments du cœur, la reconnaissance et la divine amitié! sa longue carrière eût été paisible et sa gloire sans tache.

Mais des amis plus dignes entourèrent constamment le pieux auteur du poëme de la *Religion* et firent l'honneur et la douceur de sa vie : parmi eux, les noms de Lefranc de Pompignan et de l'abbé de Pompone, dernier reste de l'illustre famille des Arnauld[1], ne doivent pas être oubliés. Nobles et vertueuses intimités, dont la seconde surtout, née dans les cloîtres de Port-Royal, était plus que séculaire, et avait été transmise comme un pieux héritage des pères aux enfants. Le malheur avait aussi des droits assurés sur l'âme tendre et généreuse de Louis Racine, et c'est en vertu de ce titre sacré qu'il se montra toujours le défenseur de Jean-Baptiste Rousseau, dont les cruelles infortunes le touchaient profondément, parce qu'il ne les croyait pas méritées. Il avait aimé sa personne, il voua le même sentiment à sa mémoire, et ne craignit pas de la protéger dans d'éloquentes *lettres*, contre

1. Henri-Charles Arnauld, dit l'abbé de Pompone, était le troisième fils du marquis de Pompone, qui avait remplacé M. de Lionne au ministère des affaires étrangères. A la mort de son père, il fut en quelque sorte adopté par Louis XIV, et devint successivement conseiller d'État et ambassadeur. Il mourut en 1756 comblé d'années, de biens et d'honneurs.

d'implacables ennemis qui poursuivaient même au delà du tombeau le poëte si longtemps persécuté.

Cinq ans après la mort de ce fils, objet de tant de larmes, Louis Racine fut averti par quelques atteintes d'apoplexie de songer à la sienne. Il s'y prépara en sage et en chrétien, jusqu'au moment où une seconde attaque, survenue deux années après la première, vint l'enlever à sa famille et à ses amis, le 29 janvier 1763. Il était âgé de soixante-dix ans et trois mois, lorsqu'il descendit dans la tombe, où l'avaient déjà précédé tous les autres enfants de Jean Racine.

Louis Racine se faisait remarquer par une douceur et une bonté inaltérables ; sa modestie était extrême, et provenait en partie de son admiration passionnée pour le génie de son père. On sait qu'il se fit peindre par Aved les yeux arrêtés sur ce vers de la tragédie de *Phèdre :*

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

Il avait des goûts simples et innocents ; comme la plupart des âmes blessées, un secret instinct le portait à se rapprocher de la nature. Devenu riche par son mariage, et vivant au sein des jouissances de toute espèce qu'offre le séjour d'une ville comme Paris, la culture des fleurs dans un jardin solitaire

formait presque son unique distraction. Il était tendre pour sa femme, pour ses enfants, pour ses amis, et n'estimait les hommes que par les qualités du cœur. Les dons de l'esprit, les talents éclatants n'étaient à ses yeux qu'une vaine parure qui ne servait le plus souvent qu'à déguiser l'humanité en cherchant à l'orner. Bien différent de son père, qui, même en ne tenant pas compte de sa supériorité comme poëte, était par la noblesse et l'élégance de ses manières un homme du monde accompli, il ne portait dans la société qu'un esprit distrait et inattentif. Grand a été souvent l'étonnement de ceux qui le recherchaient dans l'espoir de retrouver de fascinantes qualités qu'on croyait héréditaires dans sa famille, comme le talent. Mais s'il était privé de ces avantages extérieurs si enviés et qui font obtenir d'éphémères succès, son honorable caractère et l'élévation de ses sentiments lui méritèrent les plus illustres et les plus constantes amitiés. Ceux-là même que des divergences d'opinion sur les matières religieuses éloignaient de sa personne, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la pureté de sa vie; car, sous le rapport des vertus comme sous celui des talents, il a été un des derniers et des meilleurs héritiers de Port-Royal.

La mort, en ravissant à Louis Racine son fils

unique, ne lui avait pas enlevé du même coup l'espoir d'une postérité; deux filles charmantes lui restaient et étaient déjà mères de famille à cette époque. L'aînée, Anne Racine, avait épousé, le 13 janvier 1746, M. de Neuville de Saint-Héry, fils du fermier général de ce nom, et est morte à Blois en 1805, plus de cent six ans après son illustre aïeul. Elle avait été élevée à Notre-Dame de Variville, auprès de sa tante Élisabeth Racine (Babet) qui y était religieuse. La cadette, Marie-Anne Racine, mariée à M. d'Hariague, mourut avant sa mère en 1782.

Le *mémoire* suivant, de L. Racine lui-même, complète sa vie; la note qui le précède indique dans quelles prévisions il l'a rédigé.

Note de Louis Racine.

« Si après ma mort, M. le secrétaire de l'Académie, pour être en état de faire à mon sujet le discours d'usage sur les académiciens morts, vient

demander à ma famille quelque détail de ma vie, on lui remettra ce *mémoire*[1]. »

« J'étais en si bas âge quand je perdis mon père, que je ne me suis jamais rappelé ses traits, mais seulement quelques avis de piété qu'il me donna peu avant sa mort.

« Comme il avait prié M. Rollin de veiller à mon éducation, ma mère me mit au collége de Beauvais, où j'ai fait toutes mes classes.

« J'en sortis après ma philosophie, j'allai en droit, et je fus reçu avocat. Ensuite, ne me sentant aucune inclination pour cette profession, je pris l'habit ecclésiastique; je me retirai chez les Pères de l'Oratoire de Notre-Dame des Vertus, et j'y composai le poëme de la *Grâce* pendant les trois ans que j'y demeurai. La lecture de ce poëme, que je faisais souvent à Paris, m'ayant conduit dans le grand monde, je perdis le goût de la retraite, et je quittai l'habit ecclésiastique. Ce même poëme m'ayant procuré l'honneur d'être demandé par M. le chancelier d'Aguesseau, exilé alors dans sa terre, j'y allai; et mon admiration pour lui m'y retint jusqu'à la fin de son premier exil. Je dois à

1. Ce mémoire a été publié pour la première fois, par l'auteur, dans la *Vie de Louis Racine* (Paris, Didot, 1852).

sa recommandation l'honneur d'avoir été reçu dans l'Académie des belles-lettres.

« Peu de temps après, M. de Valincour engagea plusieurs amis de mon père, dans l'Académie française, à m'y donner leur voix pour une place vacante. M. l'ancien évêque de Fréjus, depuis le cardinal de Fleury, l'ayant su, mit un obstacle à mon élection, en m'assurant « que c'était par amitié « pour moi; qu'ayant trop peu de bien pour ne « m'attacher qu'aux lettres, il voulait m'arracher « à des occupations stériles, et m'en procurer « d'utiles. »

« Il est vrai que j'étais presque sans bien, le fatal système[1] ayant réduit à la moitié le peu que mon père avait laissé à sept enfants, et le modique revenu dont jouissait notre mère. Cette raison engagea de sages amis à me conseiller d'accepter le parti que me proposait M. l'ancien évêque de Fréjus, qui, se déclarant mon protecteur, entreprit de faire de moi un directeur des fermes.

« Il me fallut obéir, et partir pour la Provence en 1722, dans l'espérance que mon protecteur, devenu depuis si puissant, me retirerait d'un emploi très-contraire à mon goût, qui procure de quoi vivre honnêtement en province, et jamais, même

1. Le système de Law.

au plus ardent, de quoi s'enrichir, puisqu'on y est borné à des appointements que la nature, le nombre et l'ennui des travaux font légitimement gagner.

« Commis de financiers pendant vingt-quatre ans, jamais financier, puisque je n'ai jamais eu, grâce à Dieu, le moindre intérêt dans aucune affaire de finance; si je me suis enfin trouvé en état de me délivrer d'un emploi où mon protecteur me laissait toujours, c'est ce que j'ai dû uniquement à mon heureux mariage, qui a rendu ma fortune meilleure.

« Rendu à ma patrie et à l'Académie des belles-lettres, que je n'avais jamais perdue de vue, puisque j'y revenais tous les ans lire quelque mémoire; si j'y ai reçu le titre de *vétéran*, des raisons particulières m'obligèrent de consentir à un arrangement que je ne pouvais souhaiter dans un temps qui me permettait de me livrer tout entier aux occupations académiques.

« Je n'ai jamais songé à faire imprimer furtivement le poëme de la *Grâce*. Après avoir obtenu l'approbation de M. Pastel, docteur de Sorbonne, et un privilége très-flatteur de M. d'Argenson, je le donnai à l'imprimeur, suivant le conseil de M. le chancelier d'Aguesseau, qui, étant revenu en place, jugea à propos de suspendre le débit de ce poëme lorsqu'il était prêt à paraître. Deux ans après, il

fut permis à l'imprimeur de le débiter, à condition qu'il en retirerait le privilége et l'approbation. Cette permission fut donnée par le conseil de conscience. M. le chancelier d'Aguesseau était alors dans son second exil; et comme j'étais moi-même à Marseille, dans mon emploi de finance, je n'avais point sollicité cette permission.

« Je n'ai songé à faire imprimer la *Vie* de mon père qu'après l'avoir lue tout entière à M. le chancelier d'Aguesseau, qui la fit encore examiner par d'autres personnes avant que de consentir tacitement à l'impression. Je n'ai jamais voulu rien faire imprimer contre les règles.

« J'ai toujours ignoré à qui fut remise, à la mort de mon père, la première partie de l'*Histoire de Port-Royal*, et de quelles mains elle sortait quand elle parut imprimée. A l'égard de la seconde partie de la même *Histoire*, trouvée dans ses papiers écrite de sa main, je l'ai remise à MM. Sallier et Melot, pour être conservée dans la bibliothèque du Roi. »

NOTICES

SUR LES AUTRES ENFANTS

DE JEAN RACINE.

II

JEAN-BAPTISTE RACINE.

Jean-Baptiste Racine, fils aîné de Jean Racine, naquit à Paris le 11 novembre 1678. Il reçut les leçons des plus habiles maîtres de son temps, et surtout celles d'un père qui, *après son salut, n'avait pas de plus grande sollicitude* que l'éducation de ce fils. Racine avait obtenu pour lui la survivance de sa charge de gentilhomme ordinaire du roi, et dès l'âge de seize ans, Jean-Baptiste en remplissait les fonctions à la cour. Il travaillait aussi aux *affaires étrangères*, sous les yeux du marquis de Torcy, qui

lui portait beaucoup d'affection, et l'attacha successivement aux ambassades de la Haye et de Rome.

Racine cherchait surtout à prémunir son fils contre les dangers et les entraînements de la jeunesse, en lui inspirant les profonds sentiments de religion, dont il était pénétré lui-même. Son inquiète tendresse savait profiter de toutes les occasions qui s'offraient pour appeler son attention sur un sujet si important. On ne peut lire sans attendrissement ces nobles et touchantes paroles d'une lettre qu'il lui adressait à la Haye, où Jean-Baptiste résidait alors avec l'ambassade de France :

« Je n'ai osé, lui écrit-il, demander à M. de Bonal[1] si vous pensiez un peu au bon Dieu, et j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurois souhaitée; mais enfin je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le peut être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connoissez la religion; je puis dire même que vous la connoissez belle et noble comme elle l'est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre : vous savez combien il me tient à cœur, et je vous puis assurer que plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si

1. Ambassadeur en Hollande.

doux au monde que le repos de la conscience, et de regarder Dieu comme un père qui ne nous manquera pas dans tous nos besoins. M. Despréaux, que vous aimez tant, est plus que jamais dans ces sentiments, surtout depuis qu'il a fait son *Amour de Dieu;* et je vous puis assurer qu'il est très-bien persuadé lui-même des vérités dont il a voulu persuader les autres. Vous trouvez quelquefois mes lettres trop courtes; mais je crains bien que vous ne trouviez celle-ci trop longue[1]. »

Tant d'exhortations à la vertu, si éloquentes dans la bouche d'un père qui prêchait d'exemple, ne furent pas perdues, et faillirent même dépasser le but; car celui à qui elles s'adressaient songea un moment à se faire chartreux. On sait que Racine avait eu la même pensée, lorsqu'il prit la résolution de quitter le théâtre; mais de sages conseils le détournèrent alors de ce parti extrême.

Il ne suffisait pas à un père si tendre de préserver l'objet de sa sollicitude des décevantes illusions de la jeunesse : il voulait encore lui faire éviter une passion dont lui-même n'avait que trop connu le danger. L'amour de la poésie l'avait subjugué une partie de sa vie; mais si cette passion avait été la source de sa gloire, elle l'avait été aussi d'amers

1. *Œuvres* de Racine; Paris, Lefèvre, 1825, tome VI, p. 412.

chagrins, qui avaient empoisonné ses plus beaux jours et ses plus beaux triomphes. Éclairé par son expérience, il redoutait extrêmement d'avoir un fils qui, à son exemple, eût envie de faire des tragédies. Il eut encore la satisfaction de voir Jean-Baptiste renoncer, pour lui plaire, à son goût naissant pour les vers.

Boileau portait l'affection la plus vive au jeune fils de son ami, et avait une opinion très-favorable de son mérite. « On me demanda de vos nouvelles, écrivait Racine à Jean-Baptiste, en lui rendant compte d'un dîner qu'il venait de faire à Auteuil, et M. Despréaux assura la compagnie que vous seriez un jour très-digne d'être aimé de tous mes amis. Vous savez que les poëtes se piquent d'être prophètes; mais ce n'est que dans l'enthousiasme de leur poésie qu'ils le sont, et M. Despréaux parloit en prose. Ses prédictions ne laissèrent pas néanmoins que de me faire plaisir. C'est à vous, mon cher fils, à ne pas faire passer M. Despréaux pour un faux prophète. Je vous l'ai dit plusieurs fois, vous êtes à la source du bon sens et de toutes les belles connoissances pour le monde et pour les affaires. » Fénelon, de son côté, partageait à l'égard de Jean-Baptiste l'opinion et les sentiments de Boileau. « J'ai eu, mandait Racine à ce dernier, des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai, qui me

mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui. » Les belles qualités de Jean-Baptiste le rendaient digne, en effet, d'amitiés si flatteuses, et de toute la tendresse de son père. Sa famille avait été sur le point de le marier de bonne heure; mais la crainte qu'inspirait le caractère de la jeune personne, qui aimait, disait-on, le faste, le monde et les plaisirs, goûts si contraires au bonheur de la vie domestique, fit rompre prudemment ce projet. Mme Racine ne put dissimuler la joie que lui causait cette rupture, et avouait naïvement qu'elle avait de plus, pour s'en réjouir, une raison qui lui tenait bien au cœur : *c'est que la demoiselle était rousse*. Cette délicatesse de mère pouvait être permise à celle qui avait le droit de se glorifier d'une si belle famille.

Jean-Baptiste Racine fut proposé en 1698 pour une des deux places de gentilhomme de la manche près du duc de Bourgogne. Mais ce jeune prince étant sur le point de commander les armées, on se décida à choisir des hommes d'un âge plus avancé, et qui eussent surtout l'expérience de la guerre. Jean-Baptiste avait su se faire à la cour des amis puissants, par l'agrément de son esprit et la douceur de son caractère. Les ducs de Beauvilliers et de Noailles, le comte d'Ayen, fils de ce dernier, et qui devint plus tard maréchal de France comme son

père, ainsi que beaucoup d'autres personnages de marque, lui portaient un affectueux intérêt. Cependant tous ces avantages et la protection du marquis de Torcy, qui voulait l'avancer, ne purent le retenir à la cour. Trompant ainsi l'attente des amis de son père et des siens, il se défit de sa charge de gentilhomme ordinaire du roi, et renonça aux espérances que lui offrait la diplomatie, pour vivre dans une retraite absolue. « Sitôt qu'il est devenu son maître, a dit, en parlant de lui, son frère Louis, il a fui le monde, quoiqu'il y fût fort aimable quand il étoit obligé d'y paroître. Sans aucune ambition, et même sans celle de devenir savant, son seul plaisir fut de parcourir toutes les sciences, s'attachant particulièrement aux belles-lettres, et s'étant toujours contenté de lire, sans avoir jamais rien écrit ni en vers ni en prose, quoiqu'il fût très-capable d'écrire et par ses connoissances et par son style. »

Racine craignait que son fils Jean-Baptiste ne devînt un trop grand *acheteur de livres*, et ne prît ainsi avec le goût des dépenses inutiles celui des études superficielles. Ses craintes étaient fondées; et l'âge ne corrigea pas son fils de ce goût, ou, si l'on veut, de ce défaut. Il consacra sa vie et une partie de sa fortune à augmenter sa bibliothèque, à laquelle il donnait une valeur de trente mille livres, et qui [illegible]ît un grand nombre d'ouvrages rares et

précieux. On y remarquait surtout une belle collection de livres grecs et hébreux, langues qui lui étaient familières.

Aussi modeste que savant, Jean-Baptiste Racine n'a rien voulu faire imprimer. Il s'est contenté de laisser des *notes* sur la vie et les ouvrages de son père, et quelques manuscrits. On a inséré une lettre de lui dans les *œuvres* de son frère Louis, laquelle montre qu'il était également versé dans la littérature ancienne et moderne. Il existe encore un extrait d'une autre de ses lettres, où se trouvent quelques détails intéressants sur l'intrépidité toute chrétienne que fit paraître son père à ses derniers moments. C'est à lui que sont adressées les *lettres de Racine à son fils*. Jean-Baptiste Racine mourut à Paris, sans avoir été marié, le 31 janvier 1747, dans la soixante-neuvième année de son âge.

III

MARIE-CATHERINE RACINE

FILLE AÎNÉE DE RACINE.

Marie-Catherine Racine, fille aînée de Racine, annonça de bonne heure la résolution de quitter le monde pour le cloître; seulement elle hésitait entre deux ordres très-austères, vers lesquels elle se sentait également attirée. Elle se décida enfin pour le couvent des *Carmélites*, et s'y trouva fort heureuse pendant tout le temps qu'elle y resta; mais un accident la força de rentrer momentanément dans sa famille, dont les soins furent jugés nécessaires. Son père l'annonçait ainsi à Mme Rivière, sa sœur: « Les Carmélites ont été obligées de nous rendre pour un temps ma fille aînée, parce qu'elle se trouvoit fort incommodée depuis une chute qu'elle a faite

dans la maison. » La *lettre inédite* qui vient d'être citée est du 24e mai 1698. Il semblerait que le monde, banni du cœur de Marie-Catherine, cherchait à y rentrer; car, un mois après, le 26 juin, Racine écrivait à son fils Jean-Baptiste, alors à la Haye, à la suite de l'ambassade française :

« J'arrivai avant-hier de Marly, et j'ai trouvé toute la famille en bonne santé. Il m'a paru que votre sœur aînée reprenoit assez volontiers les petits ajustements auxquels elle avoit si fièrement renoncé; et j'ai lieu de croire que sa vocation à la religion pourroit bien s'en aller avec celle que vous aviez eue pour être chartreux. Je n'en suis point du tout surpris, connoissant l'inconstance des jeunes gens et le peu de fonds qu'il y a à faire sur leurs résolutions, si fort au-dessus de leur portée. Il n'en est pas ainsi de *Nanette :* comme l'ordre qu'elle a embrassé est beaucoup plus doux, sa vocation sera aussi plus durable. Toutes ses lettres marquent une grande persévérance; et elle paroît même s'impatienter beaucoup des quatre mois que son noviciat doit encore durer. *Babet* souhaite aussi avec ardeur que son temps vienne pour se consacrer à Dieu. »

Le pénétrant père de famille avait deviné juste, pour sa fille aînée comme pour les deux autres. La première n'avouait cependant pas encore qu'elle

voulait renoncer à la vie religieuse; mais son esprit indécis flottait péniblement entre le couvent et le monde. Racine, témoin de ces hésitations et de tous ces combats intérieurs, en était vivement affecté. Enfin le monde l'emporta, et une fois ce grand parti pris, on décida Marie-Catherine Racine à accepter pour époux M. Colin de Morambert, directeur des fermes, à Paris. La célébration du mariage eut lieu à l'église de Saint-Sulpice, le 7 janvier 1699; Racine y assistait, quoique sa santé fût alors très-mauvaise, et ne présageât que trop sa fin prochaine.

Aussitôt que Marie-Catherine eut fait choix d'un état où elle ne devait pas avoir de *bréviaire à dire*, elle envoya le sien à sa sœur cadette, qui venait de prononcer ses vœux à Melun. L'éloge de la fille aînée de Racine se trouve dans ce peu de mots d'une lettre que son père écrivait à l'époque où elle entra aux Carmélites : « C'étoit de tous nos enfants, mandait-il à Mme Rivière, celle que j'ai toujours le plus aimée, et dont je recevois le plus de consolation. » Lorsque Racine parle d'elle dans ses lettres à son fils, il ne l'appelle que *votre sœur aînée*, ou simplement *votre sœur*, tandis qu'il désigne ses quatre autres filles par les noms familiers qu'il s'était plu à leur donner, et que la postérité aime à leur
er.

Mme de Morambert perdit son mari en 1746, et mourut le 6 décembre 1751, âgée d'environ soixante et onze ans. Elle était née à Paris vers la fin de l'année 1679[1].

1. Mme de Morambert n'eut que deux filles; l'une fut mariée près de Vitry-le-Français, à M. Jacobé de Naurois d'Ablancourt, et l'autre se fit religieuse.

IV

ANNE RACINE (NANETTE).

Anne Racine (*Nanette*) était née à Paris à la fin de l'année 1680, ou au commencement de la suivante, et, comme la plupart de ses frères et sœurs, fut nourrie à la Ferté-Milon, sous les yeux de sa tante, Mme Rivière. Peu après son retour au foyer de la famille, Racine parlant d'elle disait dans une lettre *inédite* à sa sœur : « Nanette crève de graisse et est la plus belle de nos enfants. » Cette beauté précoce et tous les dons les plus séduisants ne firent que se développer avec les années, ce qui n'empêcha pas Anne Racine d'entrer, à l'exemple de sa sœur aînée, dans un couvent, pour y embrasser la vie religieuse. Son père craignant qu'une jeune personne ornée de tant de grâces ne contractât témérairement des engagements irrévocables, et

ne vînt à regretter un jour ce monde, qu'elle quittait avant de le connaître, voulait au moins qu'elle prît le plus de temps possible pour étudier sa vocation.

« Ma seconde fille *Nanette*, écrivait-il à Mme Rivière, a voulu à toute force entrer au noviciat à Melun. Mais nous retardons sa prise d'habit le plus que nous pouvons. »

(*Lettre inédite de Racine à Mlle Rivière, du 24e may.*)

C'était en vain, Dieu parlait plus haut à ce jeune cœur que toutes les affections humaines, et le 6 novembre 1698, Anne Racine n'étant pas encore âgée de dix-huit ans, fit profession au couvent des Ursulines de Melun, et fut appelée en religion la mère *sainte Scholastique*. L'archevêque de Sens, Jean de Montpezat de Carbon, désira présider la cérémonie, et l'abbé Boileau, frère de Despréaux, y prononça un beau discours. De son exil de Cambrai, Fénelon prenait part à cet événement, et faisait féliciter l'*illustre ami* (c'est ainsi qu'il désigne Racine), de ce que Dieu avait daigné choisir dans son petit troupeau une jeune victime pour lui être consacrée.

« Je prends, en vérité, écrivait-il le 17 novembre 1698, beaucoup de part à la douleur et à la joie de l'illustre ami, car il a en cette occasion obligation d'unir ce que saint Paul sépare, *flere cum flentibus*,

gaudere cum gaudentibus. La nature s'afflige et la foi se réjouit dans le même cœur. Mais je m'assure que la foi l'emportera bientôt, et que sa joie se répandant sur la nature, en noiera tous les sentiments humains. Il est impossible qu'une telle séparation n'ait fait d'abord une grande plaie dans un cœur paternel ; mais le remède est dans la plaie ; et cette affliction est la source de consolations infinies pour l'avenir et dès le présent. Je ne doute point qu'il ne conçoive combien il a d'obligation à la bonté de Dieu, d'avoir daigné choisir dans son petit troupeau une victime qui lui sera consacrée et immolée toute sa vie en un holocauste d'amour et d'adoratiou, et de l'avoir cachée dans le secret de sa face, pour y mettre à couvert de la corruption du siècle toutes les bonnes qualités qui ne lui ont été données que pour Dieu. Au bout du compte, il s'en doit prendre un peu à lui-même. La bonne éducation qu'il lui a donnée, et les sentiments de religion qu'il lui a inspirés, l'ont conduite à l'autel du sacrifice. Elle a cru ce qu'il lui a dit, que de ces deux hommes qui sont en nous,

L'un, tout esprit et tout céleste,
Veut qu'au ciel sans cesse attaché,
Et des biens éternels touché,
On compte pour rien tout le reste.

« Elle l'a de bonne foi compté pour rien sur sa

parole et plus encore sur celle de Dieu, et s'est résolue d'être sans cesse attachée au ciel et aux biens éternels. Il n'y a donc qu'à louer et à bénir Dieu, et à profiter de cet exemple de détachement des choses du monde que Dieu nous met à tous devant les yeux dans cette généreuse retraite.

« Je vous prie d'assurer cet heureux père que j'ai offert sa victime à l'autel, et que je suis, avec beaucoup de respect, tout à lui.

« FÉNELON. »

Hélas ! le jour où le sacrifice se consommait, *l'heureux père* ne sentait que la douleur d'une cruelle séparation. Il ne pouvait assister à aucune profession religieuse sans fondre en larmes ; aussi à celle de sa fille ne cessa-t-il de sangloter, au point que sa santé, alors très-affaiblie, en fut dérangée [1].

A l'époque où Anne Racine fit profession, son esprit et son jugement étaient extrêmement formés ; elle avait une mémoire prodigieuse et aimait passionnément les bons livres.

1. Racine ne pouvait se défendre d'une vive émotion toutes les fois qu'il était témoin d'une profession religieuse, quoique les personnes lui fussent étrangères. Cependant il y trouvait des charmes, car il recherchait ces sortes de cérémonies. Mme de Maintenon écrivant à Saint-Cyr pour demander le jour où une jeune personne devait prononcer ses vœux, ajoutait : *Racine, qui veut pleurer, assistera à la profession de la sœur Lalie.*

Mais ce qu'il y avait de plus charmant en elle, c'était une douceur et une égalité d'esprit merveilleuses. Tel est le jugement que Racine portait de sa fille, ou plutôt de *l'ange* dont il venait de faire le douloureux sacrifice[1].

« Excusez un peu ma tendresse, écrivait-il *à la mère Agnès de sainte Thecle Racine, abbesse de Port-Royal des Champs*, sa tante; excusez un peu ma tendresse pour un enfant dont je n'ai jamais eu le moindre sujet de plainte, et qui s'est donnée à Dieu de si bon cœur, quoiqu'elle fût assurément la plus jolie de tous nos enfants, et celle que le monde aurait le plus attirée par ses dangereuses caresses. »

Depuis le jour où la religion l'avait reçue dans son sein avec tant d'éclat et de pompe, la vie d'Anne Racine s'est écoulée dans la paisible obscurité du cloître, et l'on ignore la date précise de sa mort. Toutefois, il est certain qu'elle n'a pas vécu longtemps, et qu'elle a précédé dans la tombe tous les autres enfants de Racine. Elle a eu le sort des choses avancées, sort triste, si on mesure le bonheur au nombre des années.

1. Lettre cinquante-troisième de Racine à son fils.

ÉLISABETH RACINE.

Élisabeth Racine (*Babet*) suivit l'exemple de la précédente, et se fit religieuse au couvent de Notre-Dame de Variville, maison de l'ordre de Fontevrault, au diocèse de Senlis. « Babet m'écrit les plus jolies lettres du monde et les plus vives, sans beaucoup d'ordre, comme vous pouvez croire, mais entièrement conformes au caractère que vous lui connaissez. » C'est ainsi que Racine, dans une lettre à Jean-Baptiste, alors à la Haye, peint en peu de mots sa troisième fille, qui avait quitté récemment *le logis* pour le couvent de Variville.

Élisabeth était belle, spirituelle et vive. Aussi, malgré le désir qu'elle témoignait d'embrasser la vie religieuse, Racine, craignant qu'elle ne s'engageât trop légèrement, voulait qu'elle examinât

mûrement sa vocation dans la maison paternelle. Elle y persévéra cependant, et fit profession l'année qui suivit la mort de son père, la dernière du dix-septième siècle.

Élisabeth Racine sut rester dans le cloître ce que la nature l'avait faite, pour l'esprit et pour le cœur; et protesta hautement par son exemple contre le reproche d'égoïsme et de petitesse d'esprit qu'on adresse trop souvent avec injustice aux personnes de sa profession. Elle avait élevé auprès d'elle l'aînée de ses nièces, Anne Racine[1], qui ne voulait plus la quitter. Mais elle, au contraire, tout en l'aimant avec tendresse, désirait son éloignement par un motif bien touchant, que L. Racine nous révèle dans une lettre qu'il écrivait à sa femme le 4 juin 1745, au retour d'un voyage qu'il venait de faire à Variville[2]. « Elle ne m'a point demandé ma cadette, *dit-il en parlant de sa sœur*, et je devine ses raisons. Quoique je l'aie trouvée en assez bon état, elle se croit frappée d'un mal dont elle mourra, et toute sa crainte est que sa nièce soit témoin de sa mort. Elle m'a dit que, dans sa maladie, c'était sa grande frayeur. Par tendresse pour elle, je crois qu'elle ne voudrait plus l'avoir avec elle. » En li-

1. Depuis Mme de Neuville de Saint-Héry.
2. Cette lettre est *inédite*.

sant ces mots simples et touchants, ne semble-t-il pas entendre une dernière vibration du cœur du tendre Racine ?

Les tristes pressentiments d'Élisabeth Racine ne tardèrent pas à se réaliser ; et sa mort eut lieu dans le pieux asile où elle était venue abriter sa jeunesse, cette même année 1745, ou la suivante.

VI

JEANNE-NICOLE-FRANÇOISE RACINE.

Jeanne-Nicole-Françoise Racine (*Fanchon*) avait manifesté de bonne heure le désir d'aller rejoindre sa sœur de Melun ; mais elle y renonça pour rester auprès de sa mère, à qui elle consacra sa vie. Mme Racine a montré pour elle, dans son testament, la sollicitude la plus tendre et la plus touchante.

Jeanne-Nicole-Françoise Racine mourut, le 22 septembre 1739, à l'abbaye de Malnoue, diocèse de Paris, où, depuis six ans, elle vivait retirée comme pensionnaire. Elle était née vers 1687.

VII

MADELEINE RACINE.

Madeleine Racine (*Madelon*) n'avait pas *les mêmes impatiences* que ses sœurs de quitter sa famille pour se faire religieuse, et semblait, au contraire, annoncer beaucoup de goût pour le monde. « Elle raisonne sur toutes choses avec un esprit qui vous surprendrait, et est fort railleuse; de quoi je lui fais souvent la guerre, » écrivait Racine à son fils. Les sages remontrances de son père la corrigèrent de ce défaut, et elle se dégoûta d'elle-même du monde, qu'elle avait paru aimer dans ses premières années. Sans le quitter entièrement, elle passa sa vie dans une retraite volontaire et la pratique des bonnes œuvres, s'occupant beaucoup aussi de son frère Louis et de sa famille, pour lesquels elle avait une vive affection. Cœur tendre, esprit charmant, Made-

leine Racine n'a vécu que pour le bonheur des autres : c'est le seul qu'ambitionne la vertu. Que ce souvenir protége la faible trace qu'elle a laissée en traversant la vie, et défende sa mémoire de l'oubli! L. Racine écrivant, le 18 avril 1728, à Marie Presle de l'Écluse, qui allait devenir sa femme quelques jours après, lui parlait ainsi de cette sœur de prédilection :

« Ma sœur m'a chargé de vous remettre de sa part quelques pièces d'argenterie utiles dans un ménage; et comme elle ne songe pas moins au spirituel qu'au temporel, elle m'a chargé aussi de vous remettre un petit livre intitulé *Conduite d'une dame chrétienne*. C'est dommage qu'il n'y ait pas un pareil livre sur la conduite des hommes, elle me l'aurait aussi donné. Mais elle prétend que si vous pratiquez bien tout ce qui est dans ce livre, je n'aurai qu'à vous prendre pour modèle, et que votre exemple me fera plus d'impression que tous les livres du monde[1]. »

Voici à présent, pour compléter sa biographie, une gracieuse lettre *inédite* de Madeleine Racine à Mme Racine sa belle-sœur : c'est là tout ce qui reste de son passage assez rapide ici-bas.

1. Lettre *inédite*, datée de Moulins.

« Paris, ce 26 juin 1732.

« J'attendais toujours des nouvelles de l'arrivée de mon frère à Soissons, pour répondre à celle que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, ma très-chère sœur. Son voyage a été bien long, il est resté cinq ou six jours à Naurois; il a bien fait, car ils en ont été charmés : le lendemain de son départ, ma sœur [1] m'en écrivit une grande lettre, où elle me détaillait toutes les amitiés qu'il lui avait faites, et à ses enfants. Il est donc à Soissons, ce cher mari, occupé à nous y chercher une maison commode : il craint d'avoir de la peine d'en trouver. Il ne me parle pas encore de son voyage de Paris.

« M. Sellier part mardi pour Lyon; il compte en revenir sur la fin du mois d'août. Je souhaiterais bien, ma chère sœur, que vous pussiez vous arranger pour faire le voyage ensemble : un chapeau ne nuit point dans une si longue route; et je suis caution du plaisir qu'il aurait d'être chargé de vous amener en bonne santé.

« L'on m'a détournée lorsque j'écrivais cette lettre; je n'ai eu le temps de la continuer qu'aujourd'hui. Ma nièce d'Ablancourt [2] est arrivée avec sa

1. Mme de Morambert, fille aînée de Racine.
2. Mme de Naurois d'Ablancourt, fille de Mme de Morambert.

petite fille, et sa mère, qu'elle ramène à Paris. Je crois qu'elle s'en retourne demain; elle est bien contente de la visite de son oncle.

« J'ai reçu avant-hier une lettre de mon frère; il me mande qu'il ne viendra à Paris qu'à la mi-juillet. Il ne me fait pas espérer de vous voir avant le mois de septembre ou d'octobre; car il me marque qu'à Lyon l'on ne sèvre pas les enfants avant le mois d'août; et puis il me dit que votre santé n'est pas bien bonne, qu'il ne sait si vous êtes grosse. Cela me fait craindre que vous ne soyez obligée de rester à Lyon plus longtemps.

« J'ai été hier au soir chez Mme du Molin : comme je croyais Mme Presle retournée à la campagne, j'étais bien aise de lui faire une visite à elle seule; mais j'ai trouvé Mme votre mère, ses deux filles, et M. votre frère. Je puis vous assurer de leur bonne santé à tous; Mme votre mère avait très-bon visage, et m'a paru fort gaie. Ainsi, ma chère sœur, que les absents ne vous donnent point d'inquiétude. Mon frère craint que vous n'en preniez trop de sa santé; mais vous auriez tort. S'il était malade à Soissons, je m'y transporterais bien vite; et puis il viendra bientôt à Paris, et y restera apparemment quelques jours : insensiblement le temps de notre séparation se passera.

« Sans doute vous aurez su à Lyon les grandes

affaires du parlement[1] : elles ne sont pas encore terminées; l'on espère que cela finira bien. Mlle Presle, pour me faire niche, veut me faire exiler à Soissons; je l'ai priée d'attendre que vous y fussiez. J'attends ce temps avec empressement, ma très-chère sœur, pour pouvoir vous témoigner par moi-même l'attachement avec lequel je suis

« Votre très-humble et très-obéissante servante,

« RACINE. »

Madeleine Racine mourut le 7 janvier 1741 ; elle était née en 1688.

Madeleine Racine et Jeanne-Nicole-Françoise, qui venait immédiatement avant elle, n'avaient que dix à douze ans lorsqu'elles perdirent leur illustre père.

Les quatre dernières filles de Racine ne sont connues dans ses *lettres* que sous les noms de *Nanette*, *Babet*, *Fanchon* et *Madelon;* noms familiers et vulgaires, mais embellis par les grâces naïves, et consacrés par le génie. Si l'éclat qui environne le noble

1. Le mandement de l'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille, contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, avait fait naître de graves discussions entre le parlement, qui voulait condamner ce mandement, et l'autorité royale, qui défendait à la magistrature de s'occuper, sans une autorisation spéciale, de la discipline ecclésiastique. Le parlement fut exilé, et ces dissensions, nées au mois de mai 1732, ne se terminèrent qu'à la fin de novembre de la même année.

et sublime poëte nous éblouit, un charme indéfinissable nous attire vers le père de famille si simple et si tendre, qui met son bonheur à se voir entouré de *Nanette*, *Babet*, *Fanchon* et *Madelon*. Filles charmantes, aimables sœurs, à présent que la tâche de votre biographe est finie, reprenez ces noms qui font votre gloire : vous les conserverez toujours! Oui, toujours vos noms modestes et aimés brilleront à côté de ceux d'Andromaque, de Junie, de Monime et d'Iphigénie, qui sont aussi vos sœurs. L'humble violette n'est-elle pas sœur de la rose, orgueil de nos jardins?

GÉNÉALOGIE

DE

LA FAMILLE DE RACINE.

JEAN RACINE naquit à la Ferté-Milon, petite ville du Valois, le 21 décembre 1639, et mourut à Paris le 21 avril 1699. Il avait épousé, le 1er juin 1677, Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France.

De cette union naquirent sept enfants, dans l'ordre suivant :

1° JEAN-BAPTISTE RACINE, ancien secrétaire d'ambassade et gentilhomme ordinaire de la Chambre, né le 11 novembre 1678, mort le 31 janvier 1747.

2° MARIE-CATHERINE RACINE, née vers la fin de l'année 1679, épousa, le 7 janvier 1699, M. Colin de Morambert, et mourut le 6 décembre 1751.

3° Anne Racine (*Nanette*), vint au monde en 1680, et à l'âge de dix-huit ans fit profession aux Ursulines de Melun. L'année de sa mort n'est pas connue; on sait seulement qu'elle n'a pas vécu longtemps.

4° Élisabeth Racine (*Babet*), religieuse à Notre-Dame de Variville, diocèse de Senlis, d'un an ou deux plus jeune que la précédente, mourut en 1745 ou l'année suivante.

5° Jeanne-Nicole-Françoise Racine (*Fanchon*), née vers 1687, mourut le 22 septembre 1739, à l'abbaye de Malnoue, diocèse de Paris, où elle s'était retirée comme pensionnaire.

6° Madeleine Racine (*Madelon*), était née en 1688; elle resta dans le monde, sans y contracter de liens, et mourut le 7 janvier 1741.

I[1]. 7° Louis Racine, naquit le 6 novembre 1692, et mourut le 29 janvier 1763. Il avait épousé, le 1er mai 1728, Marie Presle de l'Écluse, fille de Pierre Presle de l'Écluse, seigneur de Cuzieu, ancien échevin de Lyon, conseiller en la cour des monnaies de cette ville, et d'Angélique de Santilly. De ce mariage sont issus trois enfants :

1° Jean Racine, né en 1734; il mourut sans postérité, à l'âge de vingt et un ans, le 1er no-

1. Les chiffres romains indiquent les différentes générations.

vembre 1755, victime du terrible tremblement de terre qui renversa en partie la ville de Lisbonne.

2° Anne Racine, née vers 1730, morte à Blois le 31 décembre 1805. Elle avait été élevée à Notre-Dame de Variville, diocèse de Senlis, auprès de sa tante Élisabeth Racine (*Babet*), qui y était religieuse.

3° Marie-Anne Racine, de peu d'années plus jeune que la précédente, morte à Paris le 11 septembre 1782.

Les deux filles de Louis Racine ont formé chacune une branche.

PREMIÈRE BRANCHE FORMÉE PAR ANNE RACINE, FILLE AÎNÉE DE LOUIS RACINE.

II. Anne Racine, fille aînée de Louis Racine, épousa le 14 janvier 1746, en l'église de Saint-Roch, à Paris, messire Louis-Grégoire Mirleau de Neuville de Saint-Héry, seigneur des Radrets, d'Illiers, etc., fils de messire Pierre-Antoine Mirleau de Neuville, l'un des quarante fermiers généraux de Sa Majesté, et de dame Marie-Thérèse Germain.

De ce mariage naquirent sept enfants, dont trois moururent en bas âge. Voici les quatre autres dans l'ordre de leur naissance :

1° Marie-Anne.

2° Anne.

3° Anne-Adélaïde.

4° Louis.

Un article spécial va être consacré à chacun de ces quatre enfants.

Enfants et petits-enfants issus du mariage d'Anne Racine avec M. de Neuville de Saint-Héry.

III. Marie-Anne Mirleau de Neuville, fille aînée d'Anne Racine et de M. de Neuville de Saint-Héry, naquit à Soissons le 7 janvier 1752, et mourut à Azé (Loir-et-Cher), le 21 février 1818. Elle avait épousé, le 9 novembre 1769, messire Jacques-François de Trémault, seigneur de Spoir, du Boutet, etc., en Vendômois. Huit garçons sont nés de ce mariage; quatre moururent en bas âge; les autres sont :

IV. 1° Marie-François de Trémault, né le 12 octobre 1770, mort à l'étranger pendant l'émigration.

2° Auguste-Marie-Denis, baron de Trémault, chevalier de Saint-Louis, mort à Paris le 18 mars 1857. Il avait épousé demoiselle Antoinette-Dorothée d'Arros, et en a eu une fille unique, Clotilde-Reine-Olympe-Augustine de Trémault, mariée au comte de Rostaing, chevalier de Malte. Cette dernière, à son tour, n'a qu'un fils, le vicomte Tristan de Rostaing, né à Paris le 18 avril 1829, lequel a épousé, le 1er mai 1862, Adolphe-Marie-Christine

de Vergès, fille de M. de Vergès, conseiller à la Cour de cassation, et petite-nièce de Bossuet.

3° Antoine-Anne-Hippolyte de Trémault, né le 2 août 1776, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, mort à Vendôme le 21 janvier 1861. Il avait épousé Marie-Cécile-Éléonore de Wissel, dont il n'a pas eu d'enfants.

4° Louis-Henri de Trémault, né le 23 octobre 1777, capitaine du génie, tué en Prusse, au retour de la campagne de Russie.

III. Anne, seconde fille d'Anne Racine et de M. de Neuville de Saint-Héry, née à Caen le 2 mars 1753, décédée dans la même ville le 22 décembre 1825. Elle avait épousé, le 24 avril 1773, le comte Louis-Didier de Taillevis de Jupeaux[1], lieutenant des vaisseaux de Sa Majesté Louis XV, major d'infanterie, mort contre-amiral en retraite en 1816. De ce mariage sont nés quatre enfants :

IV. 1° Anne-Louis-Marie, comte de Taillevis de

1. Frère de Taillevis, marquis de Perrigny, qui périt glorieusement en 1757 dans un combat contre les Anglais. Ce dernier commandait *l'Émeraude*, qui avait reçu mission d'escorter un convoi, le dernier que la France ait envoyé au Canada. Au sortir du port de Lorient, Perrigny rencontra *le Southampton*, bâtiment anglais beaucoup plus fort que le sien, ce qui ne l'empêcha pas de l'attaquer aussitôt le premier. Après un combat furieux, et au moment où il était sur le point de s'emparer de son ennemi, Perrigny eut les deux cuisses emportées par un boulet de canon.

Jupeaux, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, né à Vendôme le 7 août 1774, mort à Saint-Pierre de la Martinique le 14 juin 1844. Il avait épousé dans cette colonie Mlle Gallet de Saint-Aurin, dont il a eu :

a. Louis-Augustin, comte de Taillevis de Jupeaux, né en 1803, actuellement payeur principal de la province d'Oran, marié en 1828 à Ophelia de Soyres, dont il a deux fils : Anne-Édouard de Taillevis de Jupeaux, payeur adjoint à Alger, et Victor de Taillevis de Jupeaux.

b. Marie-Rose-Louise de Taillevis de Jupeaux, née à la Martinique, mariée à Louis-Victor de la Marlier. De ce mariage sont nés deux enfants : Louis-Gaston de la Marlier, né le 15 juin 1829, officier au 2e de hussards, et Louise-Marie-Amélie de la Marlier, mariée à Gabriel de Sachy, capitaine d'état-major, dont elle a deux enfants : Robert et Marie.

2° Marie-Charlotte de Taillevis de Jupeaux, née à Vendôme en 1776, morte le 20 mai 1860. Elle avait

Il se fit mettre alors dans un tonneau rempli de son, pour arrêter le sang, porter sur le pont de son bâtiment, et commanda la manœuvre jusqu'à ce qu'un second boulet vint partager de nouveau ses restes héroïques. Les Anglais, pleins d'admiration pour ce beau fait d'armes, renvoyèrent à l'instant son frère, Taillevis de Jupeaux, qui était prisonnier de guerre, Perrigny était aussi savant que brave ; on lui doit des cartes très-estimées, du golfe de Gascogne et des côtes d'Angleterre. (Voir son article dans la *Biographie universelle*, tome XXXIII.)

épousé, à Londres, Christophe-Marie-Joseph, comte de Gomer, ancien page de la reine, officier au régiment de Brié, chevalier de Saint-Louis. De ce mariage sont issus sept enfants, dont trois morts en bas-âge. Les quatre autres sont :

Alfred, comte de Gomer, décédé dans les environs d'Amiens, en 1827, à l'âge de vingt-trois ans.

Adolphe de Gomer, aspirant de marine, mort en 1825, sur *la Bayadère*, en rade de Milo.

Isaure-Marie-Flore de Gomer, mariée en 1826 au comte Louis-Bonaventure du Merle, ancien officier de cavalerie, dont elle a sept enfants : Charles, Camille, Joseph, Xavier, Octavie, Gabrielle et Marie. Charles, baron du Merle, l'aîné, est marié à Octavie de Fribois, dont il a trois enfants.

Octavie de Gomer, née à Amiens, mariée en 1827 à Adolphe du Faÿ, ancien capitaine commandant au 2e de carabiniers. De ce mariage est né un fils, Octave du Faÿ, officier au 8e de hussards.

3° Anne-Pauline de Taillevis de Jupeaux est aujourd'hui la seule, parmi les descendants de Racine, qui ait connu la veuve de Louis Racine, sa bisaïeule. Elle est née à Vendôme, et a épousé, à Londres, en 1798, Jacques-Joseph, baron de la Roque[1], an-

1. Ami de Jenner et traducteur des ouvrages du célèbre philanthrope anglais sur la vaccine. (Voir l'article de J. J. baron de la Roque, dans la *Biographie universelle*, tome LXXIX, p. 407.)

cien chevau-léger de la garde ordinaire du roi Louis XVI, capitaine au régiment de Vermandois, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, fils de messire Alexandre-Balthasard, baron de la Roque, chevalier, seigneur d'Éclassan, Ozon, Munas, etc., en Vivarais, ancien officier au régiment de Mestre de camp général, dragons. De ce mariage sont issus quatre enfants :

Antoinette de la Roque, mariée à Cyr Guezille de la Suzenais, décédée sans enfants en 1830.

Gabriel, baron de la Roque, ancien sous-préfet, marié en 1830 à Clémence de la Fayole de Mars, dont il a deux enfants : Balthasard-Joseph, marié à Marseille à Joséphine Bonafay-Pradel, et Paul, né en 1835, officier au 1er de hussards.

Adrien de la Roque, chanoine titulaire d'Autun, ancien vicaire général.

Hippolyte-Louis de la Roque, mort en 1827, à l'âge de quinze ans.

4° Louis de Taillevis de Jupeaux, élève à l'École militaire de la Flèche, au moment de la révolution, mort sans postérité, à la Martinique, en 1802, à l'âge de vingt-trois ans.

III. Anne-Adélaïde, troisième fille d'Anne Racine et de M. de Neuville de Saint-Héry, naquit à Paris le 16 mars 1755, et mourut à Blois le 9 janvier 1822, sans avoir été mariée. Par son testament elle légua

tous ses biens à ses neveux et nièces, ainsi qu'à ses fermiers.

III. Louis Mirleau de Neuville, appelé M. d'Illiers des Radrets, parce qu'il possédait les seigneuries de ce nom, fils d'Anne Racine et de M. de Neuville de Saint-Héry, naquit à Caen le 16 juin 1757, et mourut le 25 septembre 1829 dans son château des Radrets. Il avait épousé, le 28 septembre 1782, Marie-Louise-Claude de Bonvoust, et dans un âge avancé il contracta un second mariage avec Madeleine-Victoire-Julie Rougemontant; treize enfants sont nés du premier mariage, et cinq du second.

Sur les treize enfants du premier lit de Louis Mirleau de Neuville, dit d'Illiers des Radrets, sept sont morts jeunes ou en bas âge, les autres sont :

IV. Louis-Marie-Léon Mirleau d'Illiers, né à Busloup (Loir-et-Cher) le 1er avril 1785; il a épousé Louise-Aspasie de Guérout. De ce mariage il y a eu deux enfants vivants : Henri-Arthur Mirleau d'Illiers, marié à Orléans, en 1846, à Thaïs Pellerin, dont il a cinq enfants, et Louis-Marie-Pierre Mirleau d'Illiers, né en 1829.

Louis-Élisabeth Mirleau d'Illiers, né le 24 août 1789, mort à Vendôme. Il avait épousé Victoire-Félicité de Pheline, dont il a eu deux enfants, morts au berceau.

Louise-Bonne Mirleau d'Illiers, née le 28 sep-

tembre 1793, morte à Vendôme, en 1857, sans avoir été mariée.

Anne-Adélaïde Mirleau d'Illiers, née le 26 septembre 1790, épousa en 1818 Charles-Philippe Mesnage, juge de paix à Évron (Mayenne). De ce mariage sont nés cinq enfants, dont aucun n'est marié.

Marie-Louise Mirleau d'Illiers, née à Vendôme le 15 août 1796, morte le 31 janvier 1858. Elle avait épousé François-César Gédéon de Trémault de Bellatour, ancien officier d'infanterie, et a laissé une fille, Louise-Marie-Françoise, mariée en 1844, à Jules-Joseph Lesaulx-d'Ancreville. De cette union il est né un fils, Louis-Jules Lesaulx-d'Ancreville.

Angélique-Émilie Mirleau d'Illiers, née à Vendôme, morte à Ballon (Sarthe) en 1829. Elle avait épousé en 1821 Tullius Masson, médecin et juge de paix à Ballon. De ce mariage sont nés deux enfants : Alfred-Louis Masson, né en 1823, et Adèle-Angélique Césarine, née en 1822, et mariée en 1841 à Charles Lecamus. Deux enfants sont nés de ce mariage; un seul a survécu, Louis-Michel Lecamus, né à Mamers en 1846.

Sur les cinq enfants du second lit de Louis Mirleau de Neuville, dit d'Illiers des Radrets, quatre vivent encore, ce sont :

1° Louis-Stanislas-Xavier Mirleau des Radrets, né en 1818, marié en 1843 à Clémentine-Marie Le-

cerf, dont il a eu deux fils : Louis-Stanislas et Raoul-Ernest ; le dernier est décédé au berceau.

2° Marie-Anne-Chantal Mirleau des Radrets, née à Sargé (Loir-et-Cher) le 27 août 1819, non mariée.

3° Louise-Théophile Mirleau des Radrets, née en 1820, mariée en 1840 à Victor-Ernest Trochu. De ce mariage sont issus quatre enfants, dont il ne reste que Noëmie-Anne Trochu.

4° Anne-Julie-Françoise Mirleau des Radrets, née en 1821, mariée à Pierre-Vincent Chouilloux. De ce mariage sont issus : Anna-Maria, Georgette, et plusieurs autres enfants encore en bas âge.

DEUXIÈME BRANCHE FORMÉE PAR MARIE-ANNE RACINE, SECONDE FILLE DE LOUIS RACINE.

II. Marie-Anne Racine, seconde fille de Louis Racine, épousa le 18 septembre 1752 Jacques-Bernard d'Hariague. Elle mourut à Paris le 11 septembre 1782.

De ce mariage sont issues deux filles, savoir : Anne-Angélique d'Hariague et Émilie d'Hariague, dont les articles suivent :

III. 1° Anne-Angélique d'Hariague, née en 1755, épousa, le 3 décembre 1777, messire Charles-Joseph de Trémault, seigneur de la Sauverie, mousquetaire noir, lieutenant de nos seigneurs les maréchaux de

France dans les provinces du Blaisois et du Vendômois. De cette union naquirent trois enfants, un fils et deux filles, tous morts en bas âge;

2° Émilie d'Hariague, seconde fille de Marie-Anne Racine et de Jacques d'Hariague, épousa son cousin germain Étienne-Marie d'Hariague.

De ce mariage sont nés :

IV. Théramène d'Hariague, longtemps attaché au ministère des affaires étrangères, mort à Paris il y a peu d'années;

Hippolyte-Maxime d'Hariague, ancien capitaine d'infanterie, mort également;

Marie-Aricie d'Hariague, mariée à M. Jouanne.

DESCENDANTS DE JEAN RACINE PAR MARIE-CATHERINE RACINE, SA FILLE AÎNÉE.

Indépendamment des descendants de Racine par son fils Louis, il en existe d'autres qui sont issus de Marie-Catherine, sa fille aînée. On a vu qu'elle épousa, le 7 janvier 1699, Pierre-Claude Colin de Morambert. Deux filles furent le fruit de cette union; l'une embrassa la vie religieuse, l'autre se maria à M. Jacobé de Naurois-d'Ablancourt, du côté de Vitry-le-François, et sa descendance est encore nombreuse. La génération actuelle est représentée par une fille, Mme de Rivals-Mazères, née de Naurois, et cinq

frères : Édouard, Auguste, Paulin, Hippolyte et Gabriel de Naurois. Un sixième frère, Gabriel-Louis de Naurois, est mort en 1853, dans sa trente-septième année. Une partie de cette famille habite aujourd'hui Toulouse, et l'autre Paris. Les cinq frères mentionnés plus haut sont tous mariés, et, sauf l'aîné, sont pères de famille.

GÉNÉALOGIE

DE CEUX DES DESCENDANTS

DE MADAME RIVIÈRE

SŒUR DE RACINE

QUI N'ONT PAS QUITTÉ LA FERTÉ-MILON
ET Y SONT ENCORE REPRÉSENTÉS.

L'affection que notre grand poëte a eue toute sa vie pour sa sœur Marie Racine nous engage à placer ici la généalogie de ceux des descendants de cette dernière qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, à la Ferté-Milon, et l'y représentent encore honorablement. Après plus d'un siècle et demi, les fils du frère reçoivent toujours, dans ce berceau de famille, de la part des fils de la sœur, l'hospitalité affectueuse et élégante que Racine trouvait chez l'excellente Mme Rivière.

Marie Racine, née le 24 janvier 1641, cinq jours

avant la mort de sa mère, se maria le 30 juin 1676 à Antoine Rivière, conseiller du roi, contrôleur du grenier à sel et médecin à la Ferté-Milon. Elle mourut le 17 mai 1734, dans sa quatre-vingt-quatorzième année; son mari l'avait précédée le 25 novembre 1710. Mme Rivière laissa deux filles :

1° Marie-Antoinette Rivière, née le 25 juillet 1677;

2° Marie-Catherine Rivière, née le 29 novembre 1682. Cette dernière eut pour parrain l'illustre frère de sa mère, Jean Racine, qui vint pour cette circonstance à la Ferté-Milon. Elle épousa, le 27 avril 1700, Charles de la Groue, et mourut le 24 avril 1723, laissant quinze enfants, huit garçons et sept filles.

Marie-Catherine Rivière, femme de Charles de la Groue, eut entre autres Charlotte-Constance, la troisième de ses enfants, qui fait l'objet de la note suivante :

II. Charlotte-Constance de la Groue, née le 1er février 1703, épousa, le 19 février 1732, André Aubry, ingénieur féodiste, directeur de la poste aux lettres de la Ferté-Milon. Elle mourut le 27 juillet 1769. On conserve dans sa famille un beau portrait d'elle, peint par Chardin. Charlotte-Constance de la Groue eut de son mariage avec André Aubry cinq enfants :

1° Aubry-Dubochet, qui a siégé à la première Constituante;

2° Aubry de Saint-Vibert;

3° Mme Chollet;

4° Mme Dumetz;

5° André-Pierre Aubry, dont l'article suit :

III. André-Pierre Aubry, né le 6 juin 1739, fut, comme son père, directeur de la poste aux lettres à la Ferté-Milon. Il mourut le 24 novembre 1808, laissant de son troisième mariage avec Marie-Antoinette Boullefroy, deux filles qui existent encore :

1° Antoinette-Constance-Madeleine Aubry, née le 14 mai 1785, mariée, le 29 mai 1809, à Pierre-Louis Paquenot. Elle est allée habiter Soissons. Elle a un fils :

Charles-Constant Paquenot, qui est marié et père de trois enfants.

André-Pierre Aubry a eu encore :

2° Adélaïde-Françoise Aubry, qui suit :

IV. Françoise-Adélaïde Aubry, née le 4 août 1786, a épousé en 1809 André-François Maure Masson, alors directeur de la poste aux lettres à la Ferté-Milon. Elle habite toujours cette ville, berceau de sa famille. Mme Masson a eu onze enfants, dont cinq sont vivants :

1° André-François Masson, dont l'article suit;

2° Édouard-Eugène, ancien juge au Havre, né en 1820 et père de deux enfants;

3° Amédée-Hippolyte, père aussi de deux enfants;

4° Louise-Antoinette-Adélaïde, mariée à Théodore-Ferdinand Lenoble, manufacturier à Elbeuf;

5° N... Masson, mariée à Antoine-Achille Cavrel, également manufacturier à Elbeuf.

V. André-François Masson, né le 13 septembre 1810, marié à Clarisse Potier, habite, comme ses pères, la Ferté-Milon. Il a deux enfants :

1° Adolphe, né le 2 novembre 1837;

2° Éléonore, née le 2 janvier 1843.

LETTRES INÉDITES

DE

JEAN ET DE LOUIS RACINE

LETTRES INÉDITES

DE JEAN RACINE.

I

(1658 ou 1659.)

MA TRES CHERE SOEUR[1],

J'ay manqué jusques icy d'occasion pour vous escrire. En voicy Dieu mercy une assez belle, par le moyen de mon cousin du Chesne qui s'en va. Je n'en manqueray pas une de toutes celles qui se présenteront. Mon cousin Vitart doit aller encore bientost à la Ferté, je lui donneray aussi une lettre. Plust à Dieu que vous fussiez dans la mesme disposition que moy et que vous me voulussiez écrire quand vous le pouvez. Mais on voit bien que vous

1. Les *Lettres inédites* de Racine ne portent pas, en général, l'indication de l'année. Il fallait tâcher de suppléer à cette lacune le mieux possible. Seulement, lorsqu'une date certaine manquait, celle qu'on a cru devoir adopter a été placée entre deux parenthèses, afin d'en indiquer clairement l'origine.

manquez plus de bonne volonté que d'autre chose. Car je vous ay dejà mandé mon adresse si je m'en souviens, et il est assez aisé de me faire tenir vos lettres. Au moins j'en espérois une de vous tous les mois. Mais je voy bien que vous estes toujours en colere, et que vous me voulez punir de ce que je n'ai pas esté ce vous semble assez diligent pour vous voir, tandis que j'estois à la Ferté. Je n'y veus plus retourner de ma vie. Car je n'y ay pas fait encore un voyage qui ne m'ait mis mal avec vous. Et en cela je suis le plus malheureux du monde, puisque c'estoit plus pour vous que j'y allois que pour quelque chose que ce fust.

Mais c'est temps perdu à moy de vous en parler, vous n'oubliez pas si aisément vostre colere. Il n'y auroit rien pourtant que je ne fisse pour vous appaiser. Mandez moy ce qu'il faut faire et s'il ne faut que vous escrire tous les huit jours, et faire un serment que quand j'iray à la Ferté, ce qui ne sera de longtemps, je ne bougeray d'avec vous, je feray tout cela du meilleur cœur du monde.

Je vous escris mesme avec du papier doré tout exprès, afin que cela puisse faire ma paix ou aider à la faire. Pour vous, quand vous me devriez ecrire du plus gros papier qui se vende chez M. de la Mare, je le receuvray aussi bien que si la lettre estoit écrite en lettres dorées.

Ma mere[1] s'est treuvée mal, et ne se porte pas encore fort bien. Vous passez ce temps là plus à vostre aise que moy. Quand vous m'escrirez, si vous le faites, mandez moy comment je suis dans l'esprit de mon grand pere[2], et si ce voyage cy ne m'aura point nuy autant que l'autre. Mlle Vitart accouchera bientost, et on canonisera bientost

1. Marie Desmoulins, veuve de Jehan Racine, sa grand'mère.
2. M. Pierre Sconin, aïeul maternel de Racine.

M. de Sacy. Je souhaite que vous vous divertissiez très bien avec mon cousin du Chesne. Il a bonne intention de le faire. Je ne feray pas cette lettre plus longue, afin de garder de quoy en faire bientost une autre. Mais au nom de Dieu ecrivez moy, et adressez vostre lettre à moy mesme, à l'image Saint-Louïs près de Sainte Genevieve. Je vous le repète encore afin que vous n'ayez point d'excuse. Je vous promets une entiere exactitude de mon costé. Adieu, je vous donne le bon soir, je puis bien vous le donner, car j'entens minuit qui sonne. Adieu donc, ma chere soeur, et pardonnez moy toutes mes négligences, vous assurant que je seray à vous toute ma vie.

RACINE.

Je vous manderay tout ce que je feray. Ne croyez rien de moy que je ne vous le mande.

(*A Madame, Madame Marie Racine, à la Ferté-Milon.*)

II

Ce mecredy 19e aoust (1658 ou 1659).

MA TRES CHERE SOEUR,

J'ai veu ma cousine de Sacy par qui j'ay appris de vos nouvelles. Car il n'y a pas moyen d'en apprendre autrement. Je ne scay pas ce que je vous ay fait pour vous dépiter de telle sorte contre moy. J'ay veu le temps que les lettres ne vous coustoient pas si cher. Il ne vous cousteroit pas beaucoup de m'en escrire au moins une en trois mois. Cependant il y a bien cela que je n'en ay receu aucune de vous. Mandez moy pourquoy vous estes faschée contre moy, et je tascheray de vous appaiser. Car vous estes assez souvent d'humeur à croire les choses autrement qu'elles ne sont. Quoy que c'en soit mandez moy ce que vous avez contre moy. J'ay quelques petites choses à vous envoyer. Mais j'attendray que ma cousine du Chesne ou ma cousine de Sacy s'en aille. J'ay rendu au marchant la dentelle qu'elle vous avoit achetée, et elle vous en doit acheter d'autre. Si vous voulez la moindre chose, vous n'avez que me le mander, sans faire de façons. Je n'ay pas si peu de crédit que je ne vous puisse contenter, quelque opinion que vous ayez de moy. Surtout écrivez

moy je vous prie. Et je vous en escriray moy mesme plus souvent. J'ai sceû toutes les broüilleries de Logeois et de Mᵉ Nanon et celles de M. de Sacy et de M. le Procureur. Faites moy sçavoir de vos nouvelles et aimez moy tousjours.

RACINE.

(*A Madame, Madame Marie Racine, à la Ferté-Milon.*)

III

A Paris, le 9e janvier (1660).

MA TRES CHERE SOEUR,

J'estois à la campagne lorsque vostre dernière lettre est venüe, et ce voyage a esté cause que j'ay esté un peu long temps sans vous escrire. Vous pouvez croire que je n'ay pas laissé de penser à vous durant tout ce temps là. Je voudrois pouvoir vous le tesmoigner bien autrement que je ne le fais, et ne vous pas envoyer pour si peu de chose, mais il faut un peu attendre que mes affaires se fassent, comme j'espère qu'elles se feront tost ou tard. Et je n'auray jamais de bonne fortune que vous ne vous en ressentiez si je puis aussi bien que moy. Je ne m'estonne pas que mon oncle ne vous ait rien dit de moy. Il s'en est allé fort en colère. Non pas que je lui en aye donné du sujet, car je l'ai traitté avec tout le respect possible, mais je ne croy pas qu'il ait beaucoup d'affection pour moy; il me voulut reprocher que j'avois mangé tout son bien, je ne lui répondis rien, mais mon cousin le querellast de belle manière, et le fit bien repentir de ce beau langage. J'en estois assez honteux pour lui. Et le lendemain il s'en alla sans nous dire adieu. Ne dites pas un

mot de tout cela à personne. Car cela est un peu de conséquence. Mon cousin luy remonstra encore combien il s'abusoit pour nostre conte. Je crois qu'on le terminera bientost, et j'y feray tout mon possible, quoy qu'il ne nous importe guère qu'il se termine si tost. Mandez moy je vous prie des nouvelles de ma cousine Hennequin, j'en suis fort en peine. Faites aussi mes baisemains à ma cousine sa sœur. Mlle Vitart vous baise les mains. J'escryray demain au P. Adrien qui m'a escrit une fort belle lettre et bien obligeante. Adieu ma chère soeur, je ne vous dis point que vous me demandiez les choses dont vous aurez besoin, car je vous l'ay dit déjà plusieurs fois, et je croy que vous n'y manquerez pas. Escrivez-moy le plus tost que vous pourrez. Assurez, je vous prie, M. le Procureur de mes tres humbles respects.

(A Madame Marie Racine, chez M. le Commissaire.)

IV

A Paris, ce 4 mars 1660.

MA TRES CHERE SOEUR.

Je m'attens bien que dans la colere où vous estes contre moy vous deschirerez cette lettre sans la lire. C'est pourquoy je ne m'excuse point d'avoir esté deux mois sans vous escrire. Car aussi bien vous ne verrez pas mes excuses, et quand vous les verriez vous estes assez entiere pour ne les pas croire. Je ne vous dis donc point que j'ay esté à la campagne et que j'ay esté accablé d'affaires à Paris. Car vous prendrez tout cela pour des contes. D'ailleurs vous ne devez pas ce me semble vous plaindre beaucoup, quand je vous aurois escrit vous n'auriez pas eû le temps de lire mes lettres. Vous estiez aux noces, c'est assez. Je croy que vous vous serez bien divertie, je suis ravi que ma cousine soit mariée, je voudrois que vous fussiez à la peine de l'estre, mais cela viendra s'il plaist à Dieu. Ma tante Vitart m'a dit qu'elle vous avoit écrit pour vostre manchon. Mon cousin Vitart a esté cause que je n'en ay pas pris, il me fit revenir comme j'estois déjà dans la rue, en me disant que je ne m'y connoissois pas, et que je vous envoyerois quel-

que mauvaise marchandise, si bien qu'il dit qu'il falloit que ma tante l'achetast. Mais elle voyant l'hyver fort avancé, crût qu'il valoit mieux vous demander si vous ne voudriez point quelque autre chose pour l'esté. Mandez luy donc ce que vous voulez qu'elle vous achete pour deux escus d'or et vous l'aurez à l'heure mesme. Je vous escriray après demain et je mettray la lettre dans celle de mon oncle Sconin. Dites luy je vous prie que j'ai esté cinq ou six jours hors de Paris, et que je lui écriray sans faute après demain. Adieu je suis à vous de tout mon coeur. Ma mere se recommande à vous et ma tante aussi.

RACINE.

Je vous escriray[1] sans manquer.

(*A Madame, Madame Marie Racine, chez M. le Commissaire.*)

1. Dans cette lettre et plusieurs autres, le mot *écrire* se trouve indifféremment avec un *s* ou sans *s*; et ailleurs, on pourra faire la même observation relativement au verbe auxiliaire *être*. Racine écrit aussi *Roi*, *lui*, *moi*, de deux manières, avec un *y* ou avec un *i*.

V

A Usez, le 3e janv. 1662.

MA TRES CHERE SOEUR,

Je receûs hier vostre lettre avec beaucoup de joye mais j'en aurois encore davantage, si vous m'escriviez un peu plus souvent. Vous n'avez qu'à donner librement vos lettres à mon oncle Sconin comme je vous l'ay déja mandé. Il prend la peine de m'escrire presque tous les quinze jours, et il prendra bien celle d'envoyer vostre lettre avec les siennes. Mandez moy tout ce qui se passe à la Ferté comme vous avez commencé, mais faites le un peu plus au long que vous n'avez fait. Quand on escrit de si loin, il ne faut pas escrire pour une page. J'ay veu que vous m'escriviez de si belles lettres quand j'estois à Paris, il ne se passoit rien à la Ferté que je ne sceusse par votre moyen. Assurez vous que je ne sçaurois avoir plus de plaisir que lorsque vous vous donnerez cette peine pour moy. En récompense lorsque je treuveray l'occasion de vous envoyer quelque chose de ce pays je ne la laisseray pas passer. Mais il faut un peu attendre. Je ne fais encore qu'arriver, et je n'ay pas eu le loisir de reconnoistre ce qu'il y a de beau. Ma mère m'écrivit il y a huit jours,

elle avoit en effet encore de la fievre comme vous me mandez, mais elle esperoit d'en estre bientost dehors. Je reçois assez souvent des nouvelles de Paris, il n'y a que vous qui estes une paresseuse. Vous direz peut estre que vous avez encore la fievre; mais vous avez bien veû que quand je l'avois encore je ne laissois pas de vous escrire. Après tout je suis bien marri que vous l'ayez, et que vous la gardiez si long temps. J'en ay eu quelques accez la semaine passée, mais elle m'a quitté Dieu mercy.

Quant à ce que vous me mandez que ma cousine Parmentier est encore malade, je vous puis assurer que j'y prens grande part, et qu'elle me touche tousjours d'aussi près qu'elle a fait. Je suis marri que mon cousin son frere ait rompu avec moy comme il a fait à cause de mon voyage, et je vois bien qu'il n'est pas aussi bon amy que je le suis envers luy. Quand il seroit venu icy au lieu de moy, je ne luy en aurois pas voulu mal pour cela. Il ne sait pas les raisons qui m'ont obligé d'y venir. Cependant je sçais assez que lui et mon oncle Duchesne ont fait bien du bruit pour cela, à cause que j'y estois venu sans luy, comme si cela dépendoit de moy. Quoy qu'il en soit je suis marry d'estre mal dans son esprit. Mais je ne luy en ay pas donné de sujet. Il est vray que je ne luy ay pas escrit depuis ma maladie, parce qu'estant encore à Paris, je ne pouvois presque escrire à personne, et depuis que je suis icy je n'ai pas sceû par quelle voye luy escrire, aussi bien qu'à d'autres personnes qui peut estre m'en voudront mal. Je vous dis tout cela parce qu'il n'y a rien que je haïsse tant que d'estre mal avec une personne comme luy avec qui j'ay toujours esté si bien. Si l'occasion s'en présente et qu'il vous parle de moy, dites luy ces raisons s'il vous plaist, et faites mes baisemains à ma cousine sa soeur. Je vous en prie de tout mon coeur. Vous sçavez

combien je l'ay tousjours honorée, et je l'honore tousjours de mesme.

Après tout, il ne faut pas s'estonner si mon oncle Sconin ne s'est pas employé pour le faire venir, parce que vous sçavez bien la maniere dont mon oncle Duchesne a vescu avec luy. Mais je n'en veux pas parler d'avantage. Ne monstrez point ma lettre, et mandez moy toutes choses comme elles se passent. C'est toute la priere que je vous fais de m'escrire souvent et de vous souvenir de moy. N'oubliez pas aussi de faire vos recommandations à mon oncle quand vous m'escrirez. Je salüe mon oncle Racine et ma cousine Cathau. Adieu ma tres chere soeur.

(*A Madame, Madame Marie Racine,*
chez M. le Commissaire, à la Ferté-Milon.)

(Le cachet porte les initiales J. R. et un cordon de soie bleu-clair y est joint.)

VI

A Paris, le 23 juillet (1662).

MA TRES CHERE SOEUR,

Je suis infiniment obligé à la bonté de mon pere qui a pris la peine de m'escrire, je vous assure que je n'ay eû jamais tant de joye au monde, et que je garde sa lettre comme un trésor. Je l'en remercieray au premier jour. Cependant je vous prie de le faire pour moy, et de luy dire que j'ay esté voir ma tante Suzanne[1], qui m'a receû avec bien de l'amitié, et qui est assurément une fort bonne personne. J'irois la voir plus souvent n'estoit que son quartier est fort éloigné du nostre, et qu'avec cela il a fait fort sale à Paris tous ces jours passez. Et puis lorsque j'ay un moment de loisir, je vais à Port-Royal où ma mere est maintenant. Elle est malade à l'extrémité et il n'y a pas d'apparence qu'elle en revienne. Je ne vous sçaurois dire combien j'en suis affligé, et il faudroit que je fusse le plus ingrat du monde, si je n'aimois une mere qui m'a esté si bonne, et qui a eû plus de soin de moy que de ses pro-

1. Suzanne Desmoulins, sœur de la grand'mère de Racine. Elle était religieuse à Port-Royal, et faisait partie de la maison de Paris.

pres enfans. Elle n'a pas eu moins d'amitié pour vous, quoy qu'elle n'ait pas eû l'occasion de vous le tesmoigner.

On vous aura dit peut estre que le roy m'a fait promettre une pension, mais je voudrois bien qu'on n'en eut point parlé jusqu'a ce que je l'aye touchée. Je vous en manderay des nouvelles. Et cependant n'en parlez à personne. Car ces choses là ne sont bonnes à dire que quand elles sont toutes faites. Escrivez moy je vous prie, car vos lettres me sont les plus agréables du monde. Ma tante Vitart est bien aise aussi quand vous luy escrivez. Tesmoignez luy que la maladie de ma mere vous met en peine, car je ne doute pas qu'elle ne vous en fasse en effet, et elle le luy redira. Adieu ma chere soeur. Je vous ay envoyé ce que vous m'aviez demandé par mon cousin Fournier et à mon cousin Duchesne aussi.

(*A Madame Marie Racine, chez M. le Commissaire.*)

VII

A Paris, le 13 d'aoust (1662).

MA TRES CHERE SOEUR,

Tout affligé que je suis, je crois estre obligé de vous mander la perte que vous avez faite avec moy de nostre bonne mère[1]. Je ne doute point que vous n'en receviez beaucoup d'affliction quoy que vous ne l'eussiez veüe depuis longtemps. Car je vous assure qu'elle vous aimoit tendrement, et qu'elle vous auroit traittée comme ses propres enfans si elle avoit pû faire quelque chose pour vous. Je vous prie de la recommander aux prieres de mon grand-pere[2]. Nous n'avons plus que luy maintenant, et il nous tient lieu de pere et de mere tout ensemble. Nous devons bien prier Dieu qu'il nous le conserve. Je vous suplie de luy dire que je mets toute ma confiance et tout mon recours à luy, et que j'auray tousjours pour luy toute l'obéissance et l'affection que j'aurois pû avoir pour mon propre pere. Je croy que vous sçavez bien qu'il

1. Marie Desmoulins, veuve de Jehan-Racine, grand'mère paternelle de Racine.
2. M. Pierre Sconin, commissaire-enquêteur, grand-père maternel.

vous faut faire habiller de deuil. Je suis bien marry de n'avoir point receû encore l'argent qu'on m'avoit promis. J'aurois de tout mon cœur contribué à la dépense qu'il vous faudra faire. Je demanderay demain à ma tante Vitart ce qu'elle jugera à propos que vous fassiez. Mandez moy vous mesme toutes vos pensées là dessus, et si vous vous adresserez à mon pere[1] pour cela. Adieu, ma chere soeur, j'ay trop de douleur pour songer à autre chose qu'à l'extrême perte que j'ay faite. Mon oncle Racine ne manquera pas sans doute de faire tout ce qu'il faudra pour le service de ma mere. Adieu donc, la mort de ma mere nous doit porter à nous aimer encore d'avantage, puisque nous n'avons plus tantost personne. Vous devez espérer beaucoup d'assistance en la personne de ma chere tante Vitart[2] elle vous aime beaucoup, et elle nous servira de Mere à l'un et à l'autre.

RACINE.

(*A Madame, Madame Marie Racine,*
chez M. le Commissaire, à la Ferté Milon.)

(Cette lettre porte un cachet noir avec les initiales J. R. A. C., ces deux dernières lettres entrelacées n'en formant qu'une).

1. C'est ainsi qu'il désigne son grand-père.
2. Mme Vitart était une Sconin, sœur de la mère de Racine.

VIII

Ce mardy 28 septembre (1680).

Je vous escris ce mot, ma chere soeur, pour vous avertir que je me prépare à partir demain pour vous aller voir avec ma femme et mes enfans. Nous prétendons souper jeudy au soir avec vous. Je vous plains de l'embarras que nous vous allons donner, mais je ne vous pardonneray point si vous faites la moindre façon pour nous. Commencez dès le premier jour à ne nous point faire de festin, nous sommes gens à qui il ne faut pas grand chose pour faire bonne chere. J'espere coucher demain au soir à Nantëuil. Je vous donne le bon jour et à M. Riviere aussi. Nos enfans sont dans la plus grande joye du monde de vous aller voir. Racine couchera avec nous. Pour la petite, si vous lui pouvez trouver une manne ou un berceau, nous vous serons obligez. Pour nos gens ne vous en mettez en aucune peine.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

(Le cachet représente deux oiseaux de proie posés sur leurs serres et servant de support à l'*écu* qui porte un cygne).

IX

A Paris, ce 10e septembre 1681.

Je vous envoye ma tres chere soeur une lettre de mon oncle Racine par laquelle il me prioit de donner quelque argent à mon cousin son fils. Je luy ay donné trente-trois livres comme vous verrez par le receû de mon cousin. Je vous prie à mesure que vous aurez besoin d'argent pour faire les petites charitez dont vous avez bien voulu vous charger, d'en demander à mon oncle. Ne le pressez pas neantmoins. Dites lui seulement l'intention qui vous obligera de lui en demander. J'en avanceray à mon cousin son fils tant que mon oncle voudra, sur un simple mot d'escrit de lui. Je vous prie de lui faire beaucoup d'honnestetez de ma part.

Vous avez eu tort de me vouloir du mal de ce que je n'ay point esté vous voir à mon voyage de Brenne[1]. J'avais pris mes mesures pour repasser par la Ferté.

Mais le baptesme de M. de la Fontaine auquel je ne m'attendois pas nous obligea de revenir à Villers-Cotterets. Nous aurions grande envie ma femme et moy

1. Il est sans doute ici question de *Braine*, chef-lieu de canton, à quatre lieues de Soissons, sur la route de Reims.

de vous aller voir, et peut estre irons nous dès cette année. Je baise les mains à M. Riviere et à mon cousin et à ma cousine Vitart. Adieu ma chere soeur, je suis tout à vous.

Je vous recommande tousjours ma mere nourrice.

X

A Paris, ce 27 octobre (1682).

Je vous suis fort obligé, Monsieur, de l'honneur que vous me faites de vouloir que je tienne vostre enfant. Je me rendray pour cela à la Ferté Milon, dès que j'auray sceû que ma soeur est accouchée. Je pars demain pour aller à Fontainebleau, où je ne seray que sept ou huit jours. Je vous prie de faire mes complimens à ma cousine Vitart et de lui tesmoigner la joye que j'ay d'estre son compere. Si le temps le permet le moins du monde je meneray ma femme, qui aussi bien a une grande envie de voir sa fille. Je suis bien obligé à mon cousin Regnaut de la bonté qu'il a d'avoir quelque esgard pour nostre nourrice dans les passages de gens de guerre. Je vous prie de lui dire que je la lui recommande de bon cœur, et que j'auray une extréme reconnoissance de ce qu'il fera pour elle. Pour vous si on vous incommodoit sur ce sujet, je vous prie de me le mander, car je n'espargneray ni mes pas ni mes soins pour vous exempter tout autant que je pourray. Il y a des villes où le médecin est toujours exempt en qualité de médecin de l'hospital. Informez vous tout doucement de cela et sans en faire de bruit. Car peut estre je pourrois vous faire donner cette

exemption pour toujours en cette qualité. Sachez comme on fait ou à Chasteauthierry ou à Crespy. Adieu, Monsieur, je souhaite à ma soeur un heureux accouchement. Ma femme lui baise les mains et à vous aussi. Elle meine demain ses enfans à Melun ou elle demeurera quatre ou cinq jours tandis que je seray à Fontainebleau. Nos enfans vous remercient de vos aloüettes. C'a esté une grande réjouissance pour eux. Mais je voudrois que vous ne nous envoyassiez point tant de biens à la fois.

Je suis de tout mon coeur votre très humble et très obéissant serviteur.

RACINE.

Ma femme demande si ma soeur a songé à conter à la nourrice sa couverture de 3 liv. 10 s.

(*A Monsieur, Monsieur Riviere, Cons^er du Roy, controlleur au grenier à sel, à la Ferté Milon.*)

XI

A Paris, ce 12e novembre (1684).

Je vous remercie, ma chere soeur, des excellens fromages que vous nous avez envoyés, je n'en ay jamais veû de si bons. Il n'y a pas jusqu'à nos petits enfans qui les aiment mieux que tout autre dessert. Ma femme est dans l'embarras des nourrices. Elle a bien de la peine à en trouver une à Paris qui l'accommode. Si la saison n'estoit pas si rude, je me serois bien viste adressé à vous pour nous en trouver une. Car à tout prendre Nanette est celle de nos enfans que je croy qui a esté le mieux nourrie.

Vous me parlez d'un fils de Mme d'Acy mandez moi je vous prie s'il est tout seul, quel age il a, et s'il pourroit bientost apprendre quelque mestier. Car je croy que c'est ce qui vaut le mieux pour ces gens là qu'un bon mestier, au lieu qu'en apprenant a lire et a escrire, ils se font tout au plus de misérables sergens et deviennent de fort grands fainéans. Sur tout tous les enfans de ce costé là dont il n'y en a pas eû qui se soit voulu tourner au bien. Je me chargerois volontiers de mettre celuy cy en mestier s'il est en age de cela. Sinon mandez moy ce qu'on peut faire pour lui.

Ma chere tante je vous baise bien les mains et à mon oncle et à ma cousine. RACINE[1].

Racine vous a voulu faire ses baise mains et vous a escrit sur mon genou car il escrit mieux que cela. Je suis bien aise que ma niece se porte bien. C'est tenir des enfans bien jeune. On est plus scrupuleux à Paris, et je croy qu'on a raison.

Adieu ma chere soeur, faites s'il vous plaist nos baise mains à M. Riviere et à mon cousin Vitart.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

1. Ces quelques mots *soulignés* sont de la main de Jean-Baptiste, fils aîné de Racine.

XII

A Paris, ce 31 janvier (1685).

J'avois receû ma tres chere soeur les lapins que M. Riviere a eu la bonté de nous envoyer, qui se sont trouvés excellens. Mais je ne vous en ay point remercié à cause d'un grand mal de gorge qui me tient depuis trois semaines et qui m'a extrémement incommodé. Je vous prie donc de m'excuser et de faire aussi mes excuses à mon cousin Regnaud que je n'ay point encore remercié d'un panier de fromages qu'il m'a envoyé. J'attens à m'acquitter envers lui que je puisse lui aller choisir un baril d'olives pour son caresme. Je voulois aussi envoyer quelque chose à mon cousin Vitart, mais vostre lettre m'a donné bien du desplaisir en m'apprenant l'estat fascheux où il se trouve. Je vous prie au nom de Dieu de lui bien tesmoigner la part que je prens à sa maladie, et d'assurer aussi ma cousine sa femme qu'on ne peut pas s'intéresser plus que je fais à son desplaisir. Je voudrois de tout mon coeur estre en estat de les soigner l'un et l'autre. Mandez moy de ses nouvelles quand vous le pourrez.

J'approuve tout ce que vous faites à l'esgard de ce petit Dassy, et comme le temps est fort rude je vous prie de faire de mon argent toutes les charitez que vous croi-

rez nécessaires. Je vous escriray s'il plaist à Dieu avant la fin de la semaine prochaine. Mon mal de gorge est un peu diminué depuis hier. Ma femme et nos enfans vous saluent et M. Riviere.

Je suis de tout mon coeur,

Ma chere soeur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

RACINE.

Je vous prie de me mander le jour où mon pere et ma mere moururent, afin que je fasse prier Dieu ces jours là pour eux, il me semble que c'est vers ce temps cy que nous perdismes feüe ma mere.

Adieu ma chere soeur, j'embrasse ma petite niece qu'on dit qui est la plus jolie du monde.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

XIII

A Paris, ce 4e septembre (1685).

Je donnay hier vostre argent à M. de Sacy et je vous envoye son receû. Je suis bien en colere contre M. Riviere de ce qu'il s'est tant hasté de vendre son blé, malgré toutes les exhortations que je lui fis pour l'en empescher. Je voudrois que vous en eûssiez encore une grande quantité, vous seriez riche, et cela me feroit un fort grand plaisir. Vous avez bien fait de nous en acheter, si vous trouvez occasion de nous en acheter encore a peu près au mesme prix, j'en seray fort aise, mais je ne croy pas qu'il y revienne de long temps.

Pour ce qui est de l'argent que vous avez à nous je vous prie de le garder pour les occasions, et sur tout d'en assister tous ceux de nos pauvres parens que vous croirez en avoir besoin dans ce temps de cherté. Si vous connoissez mesme quelques autres pauvres qui vous paroissent en grand besoin, je vous prie de ne leur en point refuser. Je me repose sur vous de tout cela, et je ne vous accuseray point d'avoir trop donné. La petite Nanette a esté bien tourmentée de deux grosses dents qui lui sont percées, mais il me semble qu'elle commence à revenir, elle a l'humeur bien jolie, et ne manque point d'esprit,

quoy qu'elle ne parle pas plus que quand vous nous l'avez renvoyée.

Vous ne mandez point à ma femme des nouvelles de sa toile[1]. Elle vous salüe et M. Riviere aussi. Adieu ma chere soeur, je suis tout à vous.

RACINE.

Je ne sçay si je vous ai mandé que le Roy m'a remis ma taxe de trésorier en France qui montoit à quatre ou cinq mille francs.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

1. La Ferté-Milon faisait alors un commerce considérable de toiles. Il y reste encore quelques vestiges de cette ancienne industrie.

XIV

A Paris, ce 28 juin (1686 ou 1687).

Je receûs hier vostre lettre, et aussitost j'allay chez M. Champion qui loge dans mon quartier pour demander où je trouverois M. Varlet. Mlle Champion me dit qu'il estoit presque tousjours à S. Clou. Cependant, Monsieur, j'ay songé que je n'avois pas mesme besoin de son entremise. Je parleray à M. de Noirmoustier ou à madame de Bracciane, et concluray aisément avec eux s'ils veulent vendre, et que la chose soit comme vous le dites, c'est à dire que le fermier rende toutes charges faites 960 livres et qu'on ait la ferme à moins de vingt mille francs ce qui sera le denier vingt. Mais il y aura encore les droits de lots et ventes qu'il faudra payer je croy à Mrs de Ste Genevieve. Je vous prie de me mander au plustost ce qui en est, et de prendre la peine de voir vous mesme la ferme, si elle est en bon état, si c'est un bon fermier, de combien elle est chargée de redevances envers le chasteau. On m'avoit dit qu'elle estoit aussi chargée de plusieurs muis de grain envers Mesdames de Maubuisson[1]. Cela seroit de

1. Maubuisson, abbaye fondée près de Pontoise, par la reine Blanche, et où on voyait jadis son tombeau.

grande conséquence, et je n'en voudrois pour chose au monde si cela estoit. Je crains aussi qu'en considération de M. de Noirmoustier le fermier soit médiocrement chargés de tailles, et que cela ne vinst à augmenter si la ferme estoit à un autre. Ainsi le revenu diminueroit à proportion. J'attens response de vous pour parler ou pour faire parler de cette affaire. Je vais dans une heure à Versailles, et je m'informeray chez M. le controlleur general s'il y a quelque nouveauté sur vos charges, et prendray les devants si cela est.

Ma femme est bien obligée à ma soeur des peines qu'elle prend et qu'elle s'offre de prendre pour nos enfans. Elle seroit d'avis qu'on ne sevrast Fanchon que vers la fin du mois d'aoust et qu'on la laissast encore à la nourrice jusqu'à ce temps là, parce que nos enfans ont accoustumé d'estre fort délicats quand les dents leur viennent. Et nous irions la querir vers la my septembre en vous allant voir. Néanmoins elle s'en rapporte entierement à vous, et trouvera bon tout ce que vous ferez. Elle envoyera par le messager tout ce que ma soeur demande. Je suis pressé de partir. Adieu, mon cher Monsieur. Je remercie de tout mon coeur Mr le Procureur du Roy, et je vous prie de lui faire mes complimens.

(A Monsieur, Monsieur Riviere,
conseiller du Roy et grenetier, à la Ferté Milon.)

XV

A Paris, ce 4e novembre (1686).

Je ne vous escris qu'un mot, ma tres chere soeur, pour vous dire que je n'ay point receû de vos nouvelles, depuis une lettre où vous me parliez du procez qu'on fait à la ville pour les Reliques de St Vulgis. Comme j'étois alors en Picardie, je ne vous fis point de response. Si j'avois esté à Paris, j'aurois sollicité de bon coeur avec M. le Procureur du Roi. Depuis ce temps j'ay esté à Fontainebleau. Je suis maintenant de retour à Paris, et nous sommes logez dans une maison où apparemment nous demeurerons longtemps, c'est dans la rüe des Massons, près de la Sorbone. Ainsi lorsque vous m'escrirez je vous prie de m'adresser vos lettres simplement, dans la rüe des Massons. Vous ne m'avez point mandé si vous aviez receû celle où je vous envoyois une promesse de cent francs de mon oncle Racine. Faites je vous prie nos baise mains à M. Riviere, et chez mon cousin Vitart, et mandez nous de vos nouvelles. Ma femme croit accoucher vers la fin de ce mois. Nous prendrons une nourrice à Paris, l'hyver n'estant pas une saison propre pour envoyer un enfant à

la campagne. Nanette creve de graisse, et est la plus belle de nos enfans. Je vous donne le bon jour ma chere soeur et suis tout à vous.

RACINE.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

XVI

A Paris, ce 4 décembre (1686).

J'ai receû ma chere soeur le mémoire que vous avez donné à mon cousin Parmentier, et je receûs encore hier une lettre de vous, par laquelle je voy ce qui vous reste d'argent entre les mains. Je vous suis bien obligé du soin que vous voulez bien prendre de nostre petite. Tout le monde nous en dit des merveilles, et plus encore de ma niece vostre fille. Je vous prie de nous renvoyer franchement la nostre pour peu qu'elle vous incommode. Ma femme est fort aise que vous soiez contente de ce qu'elle vous a acheté. Vous la désobligeriez si vous vous adressiez à d'autres qu'à elle. Vous nous avez envoyé les meilleurs fromages qui soient encore venus de la Ferté Milon. Je vous en remercie de tout mon coeur. J'ay bien crû que dans l'estat présent des affaires, les officiers devoient s'attendre à faire des avances au Roi. Nous autres Trésoriers de France y avons déja passé. Nous prenons des Augmentations de gages. On m'a dit que pour vos cinq cens escus on vous en donnoit aussi. Encore esce une consolation. S'il y avoit eû quelque distinction ou quelque diminution à espérer, je vous assure que je me serois employé pour M. Riviere. Mais il n'y a rien à faire ni pour lui, ni pour

moi, ni pour personne. Tout le monde prend des Augmentations de gages, et on n'est point trop fasché d'en prendre. Au cas que vous n'ayez point vostre argent et que vous ayez le moindre embarras, vous sçavez que je ne suis pas homme à vous laisser manquer, tant que je seray en estat de le faire. C'est pourquoy adressez vous à moy avec toute confiance.

La cousine Fourrure peut comter sur les cent escus comme si elle les avoit dans son coffre. Je vous envoyerai ou l'argent, ou un billet dès que vous me manderez ce que vous aimez le mieux. Je salüe M. Riviere et suis entierement à vous.

J'aimerois mieux envoyer l'argent.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

(Le cachet porte J. R. A. C. Ces deux dernières lettres sont entrelacées et n'en forment qu'une).

XVII

A Paris, ce 10e may (1687).

Je pars ce matin, ma chere soeur, pour aller en Flandres. Mais ne soiez point en inquiétude pour vostre commission. J'allay hier prendre congé de M. Lhuillier qui est proprement celui de qui vous la tenez. Il m'a promis d'avoir soin de vos interests, et que tout iroit bien. Faites mes baisemains à M. Riviere. Je suis tout à vous.

Dites à mon oncle Racine que j'ay parlé pour une dispense en faveur de M. le Moine son gendre, et que je me suis adressé à M. de Harlay, conseiller d'Estat, gendre de M. le Chancelier, auprès duquel il a tout pouvoir. Il a demandé la dispense, mais elle lui a esté refusée, par ce que M. le Chancelier s'est fait une loy de n'en point donner de cette nature à cause des conséquences. Mais il m'a dit qu'on fermoit les yeux sur ces sortes de choses, quand il ne s'agit que de petites charges comme celles-là, et qu'on n'inquietoit personne. Voila tout ce que j'ay pu faire.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

(Cette lettre conserve les restes d'un cachet dont l'empreinte représente deux oiseaux de proie posés sur leurs serres; ils servent de support à l'*écu*, portant un cygne).

XVIII

A Paris, ce 6 janvier (1688).

Nos enfans vous remercient de tout leur coeur des estrennes que vous leur avez envoyées. Ils vouloient aussi envoyer les leurs à leur cousine, mais comme nous nous attendons de l'avoir icy à Pasques avec nostre fille, ma femme a jugé à propos d'attendre à lui faire en ce temps là les petits présens qu'elle lui destine. Cependant ma chere soeur j'ay donné à celui qui m'a rendu vostre lettre dix louis d'or pour achever les trois cents livres que je donne à la cousine Fourrure. J'ay jugé à sa mine et à ses manieres que je lui pouvois confier cet argent, d'autant plus qu'il m'a dit que vous lui aviez confié de la vaisselle d'argent pour la changer. Je vous prie de me vouloir mander s'il vous a remis cette somme entre les mains. J'estois fasché de vous voir avancer de l'argent pour moy. Nous ne sommes point allarmés de la fievre de Madelon, et nous sçavons que les enfans sont sujets à ces sortes d'accidents, quand les dents leur percent. On nous dit mille biens d'elle, et je voy bien qu'elle ne manque pas de bons traitemens chez vous. On dit que M. Riviere en fait tout son amusement, et qu'il l'aime comme sa propre fille. Je luy ay bien de l'obligation de

tant de bontés. Nous tascherons de rendre la pareille à ma niece quand nous la tiendrons. Nous nous faisons par avance un grand plaisir de la réjouir avec nos enfans. Mme de Romanet envoyera à sa tante par la poste, un mémoire de ce qu'elle a despensé pour elle. Adieu ma chere soeur je vous souhaite aussi une bonne année et à vostre famille, et suis tout à vous de tout mon coeur.

Votre *paulette*[1] est payée il y a longtemps.

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

(Le cachet porte les initiales de Racine avec les lettres A. C. entrelacées).

1. La *paulette* était un impôt annuel qu'on payait pour assurer l'hérédité d'une charge; faute de quoi, la charge tombait aux parties casuelles.

XIX

A Paris, le 8e novembre (1692).

Nous avons bien pensé ne vous pas envoyer nostre enfant, le lait de sa nourrice s'estant arresté, presque aussitost après son arrivée, et ayant esté mesme obligez d'en envoyer querir une autre. Mais enfin à force de caresses et de bonne nourriture son lait est assez revenu, et nous n'avons pas voulu désespérer une pauvre femme à qui vous aviez donné vostre parole. J'espere que notre générosité ne nous tournera point à mal, et qu'elle en aura de la reconnoissance. Nous avons envoyé en carosse l'enfant et la nourrice jusqu'au Bourget, pour leur espargner le pavé dans un coche. Je croy, Monsieur, que je n'ay pas besoin de vous le recommander. Voicy pourtant quelques prieres que ma femme me dit de vous faire. Elle vous supplie de bien examiner la nourrice à son arrivée[1], et si son lait n'est pas suffisant, de lui retirer sur le champ nostre enfant et de le donner à cette autre dont vous aviez parlé. L'enfant est de grande vie et tette beaucoup. D'ailleurs elle n'est pas fort habile à le remuer. Nous vous prions d'envoyer chez elle surtout durant les premiers quinze

1. Rivière était médecin, tout en remplissant d'autres charges.

jours une sage femme, ou quelque autre qui soit instruite, de peur qu'il n'arrive quelque inconvénient. Nous vous prions aussi d'ordonner qu'on ne le laisse point crier, parce qu'estant un garçon, les efforts sont à craindre comme vous sçavez. Ayez la bonté de voir si son berceau est bien tourné. Les soldats font peur aussi à ma femme, et j'ay recommandé à la nourrice si il y en passoit chez elle qui fussent insolens, de se refugier aussitost chez vous. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que c'est en vostre seule considération et à celle de ma soeur que nous envoyons cet enfant à la campagne. Sans cela nous l'aurions retenu à Paris avec bien de la joye, quoy qu'il en eust cousté, et ma femme mesme a bien versé des larmes ce matin en le voyant partir. J'ay payé six francs au coche pour la nourrice et pour l'enfant. Si le cocher a eû bien soin d'eux et si la nourrice en est contente je vous prie de lui faire donner quinze sous. J'ai donné à la nourrice trois escus neufs, et je lui ai dit de se bien nourrir sur le chemin et de vous tenir compte du reste. Je vous prie aussi de donner un escu à la nourrice de Nanette, qui lui a envoyé des biscuits.

J'espere que vous voudrez bien prendre la peine d'avancer pour nous les mois qu'il faudra à la nourrice. Voilà, Monsieur, bien des peines que je vous donne. Je vous envoye deux livres dont il y a un pour vous, et l'autre pour dom Prieur de Bourgfontaine à qui je vous prie de vouloir faire mes complimens. Je doute qu'ayant un second fils nous puissions songer à une terre. Nous ne sommes pas à beaucoup près assez riches pour faire tant d'avantages à nostre aisné. Vous sçavez le droit des aisnez sur les fiefs.

Je vis avant hier M. Lhuillier qui m'assura que vous deviez estre entierement en repos, et que vous ne seriez

point revoqué. Je suis pressé de finir cette lettre. Je salue ma soeur et ma niece, et suis, Monsieur, entierement à vous.

Ma femme vous conjure de lui mander des nouvelles de son enfant dès qu'il sera arrivé et de ne la flatter sur rien, mais de lui mander tousjours la vérité.

Si cet enfant n'estoit pas bien et que vous ne fussiez pas

. . . . . .

(La fin de cette lettre manque, ainsi que l'adresse, mais il est évident que Racine écrivait à son beau-frère, M. Rivière).

XX

A Paris, ce 21e mars (1694).

Je portay d'abord vostre lettre à M. Lhuillier qui me promit très volontiers de demander à la Compagnie la commission que vous me mandiez qui estoit vacante. Et j'ay retourné aujourd'hui chez luy pour sçavoir la response. Mais il s'est trouvé que ce n'est point une commission qui soit à la nomination de la compagnie, mais seulement une place de commis qui dépend et est aux gages de M. Bertrand, fils à ce que je croy de M. Bertrand Bailly du Comté.

Si c'eust esté quelque place qui en eust valu la peine je me serois offert très volontiers d'en escrire à M. Bertrand le pere qui est notre parent. Mais je voy bien que c'est seulement une espèce de facteur que son fils, qui est receveur général des gabelles, employe pour ses propres affaires. Vous jugez bien que j'aurois eû du moins autant de joye que vous que la chose eust pu vous estre convenable et qu'elle eust dépendu de messieurs les Intéressez. M. L'huillier a tousjours la mesme bonne volonté de vous faire plaisir, et ne désespere pas que les affaires ne changent entre cy et un an. Cependant, Monsieur, je vous prie de me donner avis de toutes les choses que vous croirez qu'on peut faire pour vous. Je vous ay dit plu-

sieurs fois et je vous le redis encore que je n'auray point de véritable satisfaction que vous ne soiez content. J'ay quelquefois du regret de ce que vous ne vous associastes point avec M. de Saint-Quentin.

Mais outre que je ne sceûs rien de ses pensées sur la commission ny des propositions qu'il vous avoit faites, la vérité est que M. Lhuillier empechoit[1] tous ses propres parens de mettre leur argent à ces sortes des charges, et qu'il estoit tousjours persuadé que cela ne dureroit pas. Ils espéroient mesme mettre des controlleurs qui veilleroient sur les commis. Mais M. de Pontchartrain ne l'a pas voulu jusqu'a cette heure, de peur que cela ne détournast les gens d'acheter les commissions. Il faut prendre patience, en attendant que les choses changent. Nos enfans attendent leur cousine Manon ce printemps, et c'est ce qui les a empéchez de luy envoyer ses estrennes qu'elles lui donneront a Paris a elle mesme. Nostre petit garçon est très joli et nous donne beaucoup de plaisir. Nous vous sommes très obligez de l'avoir si bien élevé. Je salüe ma soeur de tout mon coeur, et ma niece ; ma femme vous fait aussi à tous ses complimens. Je suis, Monsieur, de tout mon cœur.

Votre très humble et très obéissant serviteur

RACINE.

Nous ne songeons plus à Silly[2] ni à aucune autre terre.

(*A Monsieur, Monsieur Riviere,*
con^er du Roy, grenetier à la Ferté Milon.)

1. Racine avait d'abord écrit *empeschoit*, et par réflexion il a supprimé l'*s*.
2. Silly, ancien fief très-rapproché de la Ferté-Milon.

XXI

A Paris, ce 3e juillet (1684 ou 1685).

J'ay veû tantost la lettre que vous avez escrite à ma femme, et j'ay beaucoup de chagrin de tous les embarras où vous vous trouvez. Il eût esté à désirer que M. Riviere m'eust communiqué la proposition que M. de Saint-Quentin luy avoit faite d'achepter la charge de receveur en commun. Car je vous aurois conseillé assez volontiers d'entrer en part avec luy, et il ne vous en auroit coûté que six ou sept mille francs que vous auriez pû hazarder d'autant plus que je vous mandois qu'au cas que M. Riviere acheptast la commission, messieurs des gabelles ne luy donneroient point de controlleur. Mais puisque c'est une affaire faite, il faut attendre en patience que ces messieurs puissent exécuter la parole qu'ils m'ont donnée. Cependant je suis surpris qu'on vous presse de déloger. Car M. Lhuillier m'a dit positivement qu'on avoit envoyé à tous les commis des ordres imprimés de ce qu'ils avoient à faire, et m'avoit dit aussi que M. Riviere ne devoit point quitter le grenier tant qu'il resteroit du sel de l'ancienne masse. M. de Saint-Quentin auroit dû ce me semble me faire quelque honnesteté avant que de s'associer avec M. Hardy, mais il faut prendre patience. Je souhaite que

vous puissiez avoir la maison de M. Regnaud, car pour celle de M. Champion, à la vérité elle est plus belle, mais comme vous dites, elle est un peu loin de toutes vos habitudes, et il faudroit changer de paroisse. Je vous suis très obligé de l'amitié que vous avez pour nostre enfant et de la peine que vous ressentez à vous en séparer. Mais il ne vous a que trop incommodé par le grand soin que vous avez pris de luy, dont j'auray toute ma vie beaucoup de reconnoissance. D'ailleurs je ne suis point d'avis de vous le laisser plus longtemps, à cause de l'embarras où vous estes. Ainsi j'espere qu'à la première occasion ou pour mieux dire, au premier beau tems vous aurez la bonté de nous le renvoyer. J'approuve la charité que vous voulez faire au cousin de la Haye. Tout débauché qu'il a esté, il ne faut pas l'abandonner dans l'extréme misere où il est, et je donneray mesme quelque chose de plus si vous le jugez à propos. Je croy vous redevoir beaucoup d'argent, et vous me ferez plaisir de me mander ce qui en est et à quoy le tout se monte. Prenez le moins d'inquiétude que vous pourrez dans tout ce changement, et croyez ma chere soeur que j'auray une continuelle attention à vos intérests. J'embrasse ma niece de tout mon coeur et vous prie de faire mes complimens à M. Riviere. Ma femme et nos enfants vous saluent[1].

(*A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

1. L'original de cette lettre a été donné par les descendants de Mme Rivière, à la bibliothèque de la ville de Laon.

XXII

Paris, ce 24e may (1697).

Quoy que vous n'ayez pas eû de mes nouvelles depuis quinze jours, je n'ay pas laissé de faire bien des pas pour vous depuis ce temps là, et je puis dire que j'ay remué ciel et terre pour vos intérests. J'ay eu recours même à Mme de Pontchartrain, et elle a escrit et parlé très fortement à M. Lhuillier et à son intendant pour faire en sorte que M. Riviere fust restabli dans sa commission. Ce qui fait la plus grande difficulté c'est le titre de Mlle Hardy que messieurs les Fermiers Généraux ne peuvent rembourser qu'au mois d'octobre qui est le temps où commencera leur nouveau Bail. Ces Messieurs promettent de placer ailleurs le frere du défunt. Mais ils voudroient que M. Riviere put faire en sorte que la veuve le prist pour homme, afin qu'il exerçast la Commission pour elle jusqu'à ce qu'elle soit remboursée. Madame de Ponchartrain a fait escrire à cette veuve par son intendant afin qu'elle s'accommodast avec M. Riviere. J'ay promis de mon costé que M. Riviere luy feroit tous les avantages qu'elle pourroi souhaitter, et luy céderoit mesme en un besoin tous les gages de la Commission. C'est donc à luy à offrir à cette veuve toutes les conditions qu'elle voudra, et de faire en sorte qu'elle s'accommode avec luy. Faites luy toute sorte honnesteté là dessus, afin qu'elle n'ait aucun lieu de se

plaindre, et que je puisse dire à Madame de Pontchartrain que M. Riviere luy a fait toutes les propositions du monde les plus avantageuses. Car il importe extrémement que M. Riviere se treuve en place au renouvellement du bail, et je puis vous assurer que ces Messieurs ne demanderont pas mieux qu'à l'y laisser. Mlle Hardy n'aura aucun lieu de se plaindre de vous quand on la remboursera, et quand on donnera une autre commission à son beau-frère, peut-estre meilleure que celle de la Ferté-Milon. Dites à M. Riviere qu'il conduise tout cela fort adroitement. Sur tout qu'il se garde bien de se vanter de mon crédit, et de dire à personne au monde que j'aye parlé à Madame de Pontchartrain. Du reste, ma chere soeur, si la chose manque, et ne réussit pas aussi bien et aussi promtement que je le voudrois, il faudra se soumettre à la volonté de Dieu, et attendre en paix quelque meilleure occasion. Vous voyez bien par toutes mes démarches que je m'intéresse plus à vos affaires qu'aux miennes, puisqu'assurément je serois fort peu capable de faire pour moy toutes les sollicitations que je fais pour vous. Ne songez point à me remercier, songez plustôt à me mander au plustôt des nouvelles de la disposition où vous paroist Mlle Hardy à l'égard de M. Riviere. Quelqu'un m'a dit qu'elle viendroit à Paris au premier jour. Ayez soin de m'informer de son départ, et de tascher mesme de sçavoir où elle loge quand elle est a Paris. Adieu ma chere soeur. Faites mes compliments à M. Riviere et à ma niece. Les carmelites ont été obligées de nous rendre pour un temps ma fille aisnée, parce qu'elle se trouvoit fort incommodée depuis une chute qu'elle a faite dans la maison. Ma seconde fille Nanette a voulu a toute force entrer au noviciat à Melun. Mais nous retardons sa prise d'habit le plus que nous pouvons.

XXIII

A Paris, ce 4e septembre 1724 ou 1725.

Je voldois ma chere soeur attendre à vous escrire que votre affaire fust entierement terminée. Mais elle ne l'est pas encore, et j'ay affaire à des gens fort difficiles, et qui ont peine à s'accorder ensemble. Cependant n'ayez point d'inquiétude, et sur tout gardez vous bien de faire paroistre que vous en avez. Croyez que vostre affaire me tient plus au coeur que toutes les miennes, et qu'on me fait espérer toutes choses avec un peu de patience. Nous avons receû la toile dont vous prétendez faire présent à mon fils. Vous jugez bien que nous ne sommes pas gens qu'il faille gagner par des présens. C'est bien plustost à moy à vous en faire. Mais nous parlerons de tout cela quand je seray pleinement content sur tout ce qui vous regarde. Adieu, ma chere soeur, encore un coup, soiez en repos. Je salüe de tout mon coeur M. Riviere.

A Mademoiselle, Mademoiselle Riviere,
à la Forte Milan.

XXIV

A Paris, ce 22e février (1698).

Je n'ay pas plustost receû vostre lettre que j'ay esté la monstrer à M. le Jarriel. Il m'a paru que je lui ay fait plaisir en lui nommant mon cousin du Pin[1] avec M. Lauge, parce que M. du Pin est de Paris, et que ces messieurs aiment assez qu'on leur nomme des gens de connoissance. Je suis fort sensible à l'amitié que mon cousin vous monstre en cette occasion, et je meurs d'envie qu'il m'en fasse naistre une où je puisse lui en tesmoigner ma reconnoissance. Je vous envoye deux modelles de cautionnement que M. le Jarriel m'a donné pour vous y conformer. Priez M. du Pin et M. Lauge de signer, et prenez la peine de m'envoyer cet acte par la poste, afin que M. le Jarriel voye que je suis homme de parole.

En mesme temps, vous pouvez partir pour Soissons et y porter à M. d'Espagny la lettre par laquelle M. le Jarriel lui mande de vous venir mettre en possession. Je croy qu'il faudra tousjours garder le secret le plus que vous

1. Le savant abbé du Pin, connu par la *Bibliothèque universelle des Auteurs ecclésiastiques*, et par plusieurs autres ouvrages. Sa mère était Marie Vitart, cousine germaine de Racine.

pourrez jusqu'à ce que vous soiez installé. J'escris aussi à M. d'Espagny afin qu'il vous reçoive bien et qu'il fasse les choses le plus diligemment qu'il pourra. Il me semble que l'intention de M. le Jarriel est que vous ne rendiez sa lettre à M. de Falconiere que lorsque M. d'Espagny viendra vous mettre en possession. Adieu, Monsieur, je suis entierement à vous. Je salüe ma soeur et mon cousin du Pin.

Il n'est pas besoin que vous fassiez signer ce M. Visart ou Vitart, car je n'ay pas bien sceû lire ce nom. Et il suffit des deux que j'ay nommez à M. le Jarriel, puisqu'il en est content.

Je viens de recevoir les deux procurations. Je ne les avois pas encore veües quand je vous ay escrit, et M. le Jarriel m'avoit dit de les envoyer querir au bureau des Fermes. Il n'y aura qu'à les faire signer toutes telles qu'elles sont par devant notaire. C'est un modelle général pour tous ceux à qui ces Messieurs donnent des commissions.

(*A Monsieur, Monsieur Riviere.*)

Indépendamment des *Lettres inédites* de Racine à sa sœur, Mme Rivière, on en connaissait quatre autres à la même, parmi lesquelles deux vont être reproduites ici et accompagnées de notes, pour compléter cette intéressante correspondance de famille. Voici ces lettres dans l'ordre des dates.

A Paris, le 10e janvier 1697.

Votre dernière lettre, ma chère soeur, ne m'est parvenue que depuis quelques jours. J'étois à Versailles quand elle est arrivée ici, et ma femme, qui savoit que j'attendois de vos nouvelles avec impatience, crut ne pouvoir mieux faire que de me l'adresser où j'étois ; mais elle ne me fut point rendue, par la négligence des commis de la poste, et il fallut la faire revenir ici ; ce qui me causa un retard de quinze jours. J'approuve tout ce que vous avez fait, et je vous en remercie. D'après tout le bien qui m'a été dit du jeune homme qui recherche la petite Mouflard[1], je verrai avec plaisir ce mariage, et je leur donnerai pour mon présent de noce une somme de cent francs ; c'est tout ce que je puis faire. Vous savez que notre famille est fort étendue, et que j'ai un assez bon nombre de parents à aider de temps en temps ; ce qui me force à être réservé sur ce que je donne, afin de ne manquer à aucun d'eux quand il aura recours à moi dans l'occasion. D'ailleurs l'état où sont présentement mes affaires me prescrit une sévere économie, à cause de tout l'argent que je dois encore pour ma charge. Je dois surtout six mille livres qui ne portent point d'intérêt, et l'honnêteté veut que je les rende le plus tôt que je pourrai, pour n'être pas à charge à mes amis. J'espere que dans un autre temps je serai moins pressé, et alors je pourrai faire encore quelque petit présent à ma cousine.

1. *Anne Racine*, sœur de la mère Agnès de Sainte Thècle Racine, supérieure de Port-Royal-des-Champs, et par conséquent propre tante de Racine, avait été mariée à M. Mouflard, de Neuilly-Saint-Front.

Le cousin Henri[1] est venu ici, fait comme un misérable, et a dit à ma femme, en présence de tous nos domestiques, qu'il étoit mon cousin. Vous savez comme je ne renie point mes parens, et comme je tâche à les soulager; mais j'avoue qu'il est un peu rude qu'un homme qui s'est mis en cet état par ses débauches et par sa mauvaise conduite, vienne ici nous faire rougir de sa gueuserie. Je lui parlai comme il le méritoit, et lui dis que vous ne le laisseriez manquer de rien s'il en valoit la peine, mais qu'il buvoit tout ce que vous aviez la charité de lui donner. Je ne laissai pas de lui donner quelque chose pour s'en retourner. Je vous prie aussi de l'assister tout doucement, mais comme si cela venoit de vous. Je sacrifierai volontiers quelque chose par mois pour le tirer de la nécessité. Je vous recommande toujours la pauvre Marguerite[2], à qui je veux continuer de donner par mois comme j'ai toujours fait. Si vous croyez que ma cousine des Fossés ait besoin de quelque secours extraordinaire, donnez lui ce que vous jugerez à propos.

Je ne sais si je vous ai mandé que ma chere fille aînée[3] étoit entrée aux Carmélites : il m'en a coûté beaucoup de larmes; mais elle a voulu absolument suivre la résolution qu'elle avoit prise. C'étoit de tous nos enfans celle que j'ai toujours le plus aimée, et dont je recevois le plus de consolation. Il n'y avoit rien de pareil à l'amitié qu'elle me témoignoit. Je l'ai été voir plusieurs fois; elle est charmée de la vie qu'elle mène dans ce monastère, quoique cette vie soit fort austère, et toute la maison est charmée d'elle. Elle est infiniment plus gaie qu'elle n'a jamais été, mais il faut bien croire que Dieu la veut dans cette maison, puisqu'il fait qu'elle y trouve tant de plaisir. Adieu, ma chere soeur. Ne manquez pas de me tenir parole, et de m'employer dans toutes les choses où vous aurez besoin de moi.

(*A Mademoiselle Riviere, à la Ferté Milon.*)

1. Il en est encore question dans une des *Lettres inédites*, sous le nom de de La Haye.

2. C'était la nourrice de Racine, qu'il nomme dans ses *Lettres inédites*, *ma mère nourrice.*

3. Elle quitta le couvent, et devint depuis Mme de Morambert.

A Paris, le 16e janvier 1697.

Je vous écris, ma chere soeur, pour une affaire où vous pouvez avoir intérêt aussi bien que moi, et sur laquelle je vous supplie de m'éclaircir le plus tôt que vous pourrez. Vous savez qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leur vaisselle ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à 25 francs, et de déclarer quelles sont leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille sont un *rat* et un *cygne*, dont j'avois seulement gardé le cygne, parce que le rat me choquoit; mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef. J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine qu'elles étoient peintes aux vitres de quelque église [1]. Priez M. Riviere de ma part de s'en mettre en peine, et de demander à mon oncle [2] ce qu'il en sait; et de mon côté je vous manderai le parti que j'aurai pris là dessus. J'ai aussi quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre grand-père avoit fait un procès au peintre qui avoit peint les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avoit peint un sanglier. Je voudrois bien que ce fût en effet un sanglier, ou la hure d'un sanglier, qui fût à la place de ce vilain rat. J'attends de vos nouvelles pour me déterminer et pour porter mon argent; ce que je suis obligé de faire le plus tôt que je pourrai.

J'approuve fort qu'on fasse son possible pour sortir d'affaire avec le fils de M. Regnauld [3], et on ne sauroit trop tôt finir avec

1. *Les armes* de la famille de Racine se trouvaient probablement sur les vitraux de l'église Saint-Waast, qui a été détruite depuis.

2. C'était un oncle paternel de Racine, probablement *Antoine*, le plus jeune de la famille, qui mourut peu de temps avant son neveu.

3. M. Regnauld était, comme on l'a vu dans les *Lettres inédites*, un cousin de Racine.

lui, pourvu qu'il nous fasse voir nos sûretés en traitant avec lui. Je suis bien fâché de l'argent qu'on vous a encore nouvellement fait payer au grenier à sel. Il faut espérer que la paix, qu'on croit qui se fera bientôt, mettra fin à toutes ces taxes qui reviennent si souvent [1].

Je crains que ce ne soit pas assez de 40 francs par mois pour cette pauvre cousine des Fossés. J'en passerai par où vous voudrez, pourvu que vous preniez la peine de m'avertir quand vous n'aurez plus d'argent à moi. Ma femme et mes enfans saluent de tout leur coeur M. Riviere et ma niece, et vous font mille complimens. Quand le mariage de la petite Mouflard sera conclu, je donnerai très-volontiers les 100 francs que j'ai promis. Adieu, ma chere soeur. Je suis entierement à vous. Votre petit neveu est fort joli et bien éveillé [2].

1. On entrevoit ici, quelque trace des sentiments qui, à cette époque même inspirèrent à Racine ce *Mémoire*, glorieuse cause de sa disgrâce et des amers chagrins qui empoisonnèrent le reste de sa vie.

2. Louis Racine, alors âgé de quatre ans.

LETTRES INÉDITES

DE LOUIS RACINE.

I

A Moulins, le 4 mars 1728.

MADEMOISELLE[1],

Pour savoir si je dois me croire heureux ou non, j'attends que les espérances que j'ai conçues à Lyon et dont Mme votre mère n'a permis de me flatter, soient confirmées à Paris. J'ai une extrême impatience de voir Mme de la Tour[2] qui doit décider de mon sort; si elle me reçoit favorablement, j'aurai encore plus d'impatience de la quitter pour recourir à Lyon. Jusqu'à présent quand

1. Les onze premières lettres sont adressées à Mlle Marie Presle de l'Écluse, à Lyon. Elle quitta son nom pour s'appeler Mme Racine, le 1er mai 1728.

2. Sœur aînée de Mlle Marie Presle de l'Écluse. Elle avait épousé M. Punctis de la Tour, receveur des tailles à Montbrison. Ce nom figurait encore sur les listes de la noblesse du Forez en 1789.

j'allais à Paris, on ne pouvait m'arracher d'un séjour où je retrouvais mes parents et mes amis. Aujourd'hui l'on ne pourra m'y retenir, je n'y vais que pour en sortir promptement, afin de revoir plus tôt ce qui me sera plus cher que tout ce que j'ai aimé jusqu'à présent.

Permettez-moi d'assurer Mlle votre sœur de mon respect, c'est avec respect aussi (jusqu'à ce que des termes plus flatteurs pour moi me soient permis), que j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

II

A Paris, le 18 mars 1728.

MADEMOISELLE,

Je redouble mes prières auprès de vous, et vous conjure d'accorder la signature qu'on vous demande. Je me flatte que vous ne vous repentirez jamais d'avoir consenti à votre engagement, et que quand j'aurai le bonheur d'être plus connu de vous, ce ne sera plus par ordre de Mme votre mère que vous m'assurerez de votre amitié, comme vous le mandez à Mme de la Tour dans votre dernière lettre. Je ferai tout mon possible pour mériter votre cœur, sans que l'obéissance vous engage à avoir des sentiments favorables pour moi.

J'attends le retour des articles qu'on envoie aujourd'hui, pour me réconcilier avec Mme de la Tour, partir pour Moulins, et me rendre à Lyon, aux ordres de Mme votre mère.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. RACINE.

III

A Paris, le 20 mars 1728.

MADEMOISELLE,

Je ne crains plus d'être trop hardi en vous écrivant, puisque Mme de la Tour me l'ordonne, et se moque de ma timidité. Lorsque je lui ai rendu compte de votre air sérieux, pendant mon séjour à Lyon, elle m'en a paru fort étonnée, et prétend que vous n'êtes rien moins que sérieuse, mais qu'apparemment nous nous sommes fait peur l'un à l'autre. J'en tire un bon augure, parce que j'ai souvent entendu dire à de savants jansénistes que la crainte était le commencement de l'amour.

Mme de la Tour a encore fait cette réflexion, qu'une demoiselle est naturellement intimidée quand elle voit pour la première fois, un homme qui peut devenir son maître. Cette raison m'a paru très-bonne, surtout lorsque j'ai songé que j'avais en effet l'air d'un maître fort redoutable. Je lui ai rendu compte encore, de la sévérité avec laquelle vous jeûnez, ce qui me faisait croire que vous étiez d'une austère dévotion ; elle m'a fait entendre que votre dévotion ne devait pas m'effrayer, et que vous pourriez l'adoucir un peu, pour l'humaniser avec la mienne.

Je suis enchanté de M. votre frère qui me donne toutes les marques possibles d'amitié. J'ai été parfaitement bien reçu de M. et Mme du Molin[1]. J'ai l'honneur de dîner chez eux aujourd'hui avec Mme de la Tour, M. votre frère et M. de Fieubet[2]; je m'y regarderai, permettez-moi ce mot, comme en famille.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. RACINE.

Mille compliments, je vous prie, à Mlle de Racé[3].

1. Mme du Molin était sœur de Mme Presle de l'Écluse.
2. M. de Fieubet, conseiller au parlement de Paris, avait épousé Mlle du Molin, nièce de Mme Presle de l'Écluse, et lui avait apporté une grande fortune.
3. Autre sœur de Mlle Presle de l'Écluse.

IV

A Paris, ce 27 mars 1728.

MADEMOISELLE,

Je n'ai point tort de vanter votre austère dévotion, puisque j'apprends qu'elle a dérangé votre santé, et qu'une indisposition qui vous a obligée de vous faire saigner, n'a pu cependant vous obliger de rompre le carême. Je rougis maintenant lorsque je songe que j'ai fait gras en votre présence; il est vrai que vous ne m'en parûtes pas scandalisée, et c'est ce qui est encore plus admirable, qu'étant si sévère pour vous-même, vous soyez si indulgente pour les autres; on ne peut pousser la perfection plus loin. Ayez toujours la même indulgence pour mes faiblesses, mais aussi soyez moins rigoureuse pour vous, et ménagez avec plus de soin une santé à laquelle je m'intéresse plus vivement que vous-même.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. RACINE.

Je vous prie d'assurer de mes respects Mlle de Racé.

V

A Paris, le 31 mars 1728.

MADEMOISELLE,

Si j'en dois croire votre lettre, je puis me flatter que vous avez accordé votre signature sans répugnance; si cependant je dois croire la lettre que vous avez écrite à M. l'abbé Anisson, vous craignez déjà les suites d'une pareille signature. Vous ne voulez pas qu'on vous souhaite des enfants, et ce souhait vous alarme. Vous ignorez apparemment que la fécondité est la bénédiction du mariage, et qu'une femme bien chrétienne doit la désirer, parce qu'il faut toujours prendre l'esprit de son état, et en remplir tous les devoirs. Il me serait facile pour vous en persuader, de vous dire des choses très-utiles et très-édifiantes, mais je craindrais de prendre un ton de prédicateur, qui ne me convient pas avec vous, surtout étant si éloigné : je crois qu'il vaut mieux réserver mon sermon pour un autre temps.

Nous nous assemblons demain pour signer le contrat; j'attends ce moment avec impatience, et je compte que demain au soir, je me trouverai plus libre et plus heureux que je ne l'ai encore été. J'ai couru aujourd'hui tout

Paris avec Mme de la Tour, pour des emplettes; je me conforme à toutes ses intentions, persuadé qu'en même temps, je me conforme aux vôtres.

Ma sœur[1] est charmée de l'engagement que je prendrai demain, et me charge de vous assurer de sa joie.

Je suis très-mortifié qu'on me condamne à ne revenir à Lyon qu'à la fin du mois d'avril; s'il faut m'y résoudre, je songerai souvent à la chanson : *le premier jour du mois de mai.*

Vous avez ici dans la personne de M. de Ressye un très-aimable procureur; il prétend qu'il vous représente en tout, et que je dois lui faire ma cour; mais je ne crois pas que vous l'ayez chargé de tous vos pouvoirs.

Nous dînons demain chez M. l'abbé Hobé, où il sera bien bu à votre santé.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

1. Madeleine (*Madelon*) Racine, la plus jeune des filles du grand Racine. Elle mourut sans avoir été mariée, le 7 janvier 1741, et était née en 1688.

VI

A Paris, ce 5 avril 1728.

MADEMOISELLE,

Le notaire nous a déjà unis ensemble ; j'espère que les nœuds qu'il a commencés seront bientôt confirmés à Lyon, et mon bonheur serait parfait, s'ils pouvaient être aussi doux pour vous qu'ils le seront toujours pour moi. Le hasard qui a causé cette union a quelque chose de si singulier, qu'on ne doit pas le regarder comme un hasard[1]. Quoique nous ayons toujours vécu sans nous connaître et fort éloignés l'un de l'autre, nous nous trouvons aujourd'hui destinés à passer nos jours ensemble ; le ciel apparemment nous avait faits l'un pour l'autre, et une pareille union ne promet que des suites heureuses. Il est vrai qu'elle vous en présente aujourd'hui quelques-unes qui vous affligent, et je me mets aisément à votre place lorsque vous envisagez une séparation qui vous coûtera cher, et une demeure dans une ville où tout vous sera inconnu ; vous vous trouverez dans une espèce de solitude, ce sera

1. C'est à tort que tous les biographes de L. Racine assurent qu'il se maria pendant qu'il résidait à Lyon, en qualité de directeur général des Fermes. Il ne fut nommé à ce poste qu'après son mariage, ainsi que le prouve sa *Correspondance inédite*.

à moi de vous l'adoucir. Je n'ose me flatter de pouvoir vous tenir lieu de ce que vous aurez quitté, mais j'espère que quand vous m'aurez un peu connu, vous m'accorderez peu à peu cette confiance entière qui fait toute la consolation de la vie, lorsqu'elle est mutuelle entre deux personnes qui s'aiment et s'estiment, dont tous les intérêts sont communs, et qui partagent également leurs peines et leurs plaisirs. Je vous écris ainsi dans la crainte où je suis que les approches de votre engagement ne vous causent quelques troubles. Je commence à épouser vos inquiétudes, je ne puis les condamner, mais je voudrais les calmer autant qu'il m'est possible dans l'éloignement où je suis de vous.

Depuis plusieurs jours je cours avec Mme de la Tour de marchand à marchand, elle vous rend compte de ce qu'elle fait; comme c'est elle qui sait vos intentions, je ne lui demande que de les suivre sans me consulter.

Je vous prie de demander à Mlle de Racé que je regarde comme ma belle-sœur, son amitié pour moi, et d'être persuadée que je serai toute ma vie avec les sentiments les plus tendres et le plus entier dévouement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

VII

A Paris, le 11 avril 1728.

MADEMOISELLE,

Je compte enfin m'arracher de Paris dans quatre jours, et attendre à Moulins la fin de ce mois, puisque c'est le terme que Mme votre mère et vous, me prescrivez. Je fis hier signer notre contrat à Monseigneur le contrôleur général; tous les noms illustres dont vous le verrez chargé, vous feront plaisir, à ce que j'espère, et vous inspireront un peu d'estime, pour un homme qui s'est acquis des connaissances si honorables. Mme de la Tour m'a communiqué une lettre de Mme votre mère par laquelle elle demande mes intentions pour la manière, et le lieu, où la noce se fera. Je vous prie de faire en sorte que je ne sois consulté en aucune façon, parce que je n'ai point de volonté, et que tout ce qui conviendra à Mme votre mère, me conviendra également. Quand je serai à Lyon, je n'aurai d'autres intentions que les siennes et les vôtres, de même qu'ici, je n'en ai point d'autres que celles de Mme de la Tour, puisqu'elle est chargée de tous vos pouvoirs.

Ma sœur vous fait mille compliments; je vous prie de faire les miens à Mlle de Racé et à M. Buron.

L'on ne peut être avec un plus tendre et plus respectueux attachement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

VIII

A Paris, le 14 avril 1728.

MADEMOISELLE,

Je quitte enfin Paris aujourd'hui et je serai à Moulins après demain; j'emporte avec moi une grande boîte et une autre beaucoup plus petite; je dois vous les remettre toutes deux en arrivant à Lyon; ce sont des commissions dont Mme de la Tour m'a chargé. Je reviens de Versailles où j'ai fait part de mon mariage à M. le cardinal de Fleury. Ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de me donner audience; il a voulu que je lui rendisse compte de tout le détail de cette affaire, en a été content, et m'a assuré qu'il ne m'oublierait pas. Une si grande protection flatterait un cœur plus ambitieux que le mien, mais je suis maintenant moins occupé de la fortune que du bonheur de vous plaire.

M. de Gobertieux m'a mandé qu'il m'avait fait une emplette de linge et qu'il devait me l'envoyer à Moulins; je vous prie, s'il en est encore temps, de faire en sorte qu'il ne m'envoie encore rien, jusqu'à ce qu'il ait reçu une lettre de moi que je lui écrirai de Moulins. Je vous prie aussi de lui faire mes excuses si je ne réponds pas aujourd'hui

à la lettre qu'il m'a adressée à Moulins et qui me fut renvoyée hier. Quoiqu'elle m'annonce une bonne nouvelle, je n'ai pas le temps de le remercier, je n'ai que celui de vous annoncer mon départ et de vous renouveler les assurances du tendre attachement avec lequel je serai toujours,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

Je vous prie d'assurer de mes respects Mme votre mère. Ma sœur répondra incessamment à la lettre gracieuse que vous lui avez écrite.

IX

A Moulins, le 18 avril 1728.

MADEMOISELLE,

En arrivant ici j'ai eu l'honneur d'écrire à Mme Presle[1] et j'ai joint à ma lettre l'expédition de notre contrat; mais comme je ne pus envoyer ce paquet à la poste, que fort tard, je crains qu'il ne soit pas parti par le même ordinaire. J'ai trouvé ici une lettre de M. de Gobertieux qui m'apprend que la provision de linge de ménage qu'on m'a achetée à Lyon, est déjà en route. Le malheur n'est pas grand, mais ce transport deviendrait inutile si le projet d'échange de direction, dont j'ai rendu compte à Mme votre mère, réussissait. J'en attends des nouvelles positives demain ou par l'ordinaire suivant, et, soit que je doive retourner ici, soit que je ne doive point y revenir, tous mes arrangements sont faits avant que je parte, pour me rendre auprès de vous; ce sera, comme je l'es-

1. Angélique de Santilly, veuve de Pierre Presle de l'Écluse, seigneur de Cuzieu et d'Unias, conseiller et secrétaire du roi en la cour des monnaies de Lyon, l'un des échevins de la même ville dans les années 1709 et 1710. M. Pierre Presle de l'Écluse mourut le 18 mai 1726. Ses armes étaient : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois moineaux d'argent.*

père, le 26 ou le 27 de ce mois. Il faut bien se résoudre à ce retardement, puisqu'il m'est prescrit par Mme votre mère et par vous, suivant ce que vous avez écrit à Mme de la Tour. Si je ne revenais pas ici, la ville serait bien trompée; on vous y attend avec impatience, et à mon retour, tout le monde m'a félicité de ce que j'allais bientôt embellir la ville de la présence d'une aimable dame; votre réputation y est déjà bien établie. Ma sœur m'a chargé de vous remettre de sa part, quelques petites pièces d'argenterie, utiles dans un ménage, et comme elle ne songe pas moins au spirituel qu'au temporel, elle m'a chargé aussi de vous remettre un petit livre intitulé : *Conduite d'une dame chrétienne*. C'est dommage qu'il n'y ait pas un pareil livre sur la conduite des hommes, elle me l'aurait aussi donné. Mais elle prétend que, si vous pratiquez bien tout ce qui est dans ce livre, je n'aurai qu'à vous prendre pour modèle, et que votre exemple me fera plus d'impression que tous les livres du monde.

Je vous prie de faire mes compliments à Mlle de Racé, et d'être persuadée qu'on ne peut être avec un plus tendre et sincère dévouement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. Racine.

X

MADEMOISELLE,

Je crois que la ville de Moulins qui vous attend avec impatience, n'aura pourtant pas le bonheur de vous posséder; Mme de la Tour et M. votre frère m'écrivent que l'échange est conclu, et que j'irai à Châlons en Champagne. On me promet par l'ordinaire prochain des nouvelles plus positives. Le séjour de Châlons est plus gracieux, la direction meilleure, la proximité de Paris est encore un avantage; c'est pour ces raisons que Mme de la Tour m'y souhaite. Pour moi, je me trouverai également bien partout, pourvu que j'y sois avec vous et que vous y soyez contente.

Je reçus hier le ballot que M. de Gobertieux m'a envoyé, contenant, suivant la lettre de voiture, une tapisserie et du linge de ménage. Je ne l'ouvre point, puisque je ne suis pas encore sûr de faire usage ici de cette emplette.

J'attends tous les jours de vos nouvelles; le temps avance, et le terme qu'on m'a fixé pour mon départ approche. Cependant j'ignore encore les arrangements qu'on a pris et les intentions de Mme votre mère. Depuis la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 3 du courant, je n'ai reçu aucune nouvelle; j'espère en rece-

voir dans deux ou trois jours; sitôt que je les aurai reçues, je me disposerai à partir.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. RACINE.

Mes respects, je vous prie, à Mme de Presle.

Je rouvre ma lettre parce que je reçois dans le moment la vôtre du 20, avec celle de Mme votre mère du 17. Je ne sais pourquoi elles arrivent par le même courrier, étant de dates différentes. Il est vrai que j'ai lu quelque rogaton à l'Académie, mais si je vous en avais écrit, j'aurais ressemblé à Thomas Diafoirus, qui présente sa thèse à sa maîtresse, et vous auriez eu raison de vous moquer de moi.

Vous pouvez être convaincue que vous aurez toujours dans la personne de ma sœur une tendre amie, et quand vous la connaîtrez je suis persuadé que vous l'aimerez. Je ne sais si vous irez bientôt à Paris, mais il y a bien des personnes qui ont envie de vous y voir. Mme Gilbert de Voisins, qui vous connaît de réputation, m'a prescrit la manière dont je devais vivre; elle prétend que comme je n'entends rien au ménage, il faut que vous soyez toujours la maîtresse; Mme la Chancelière m'a dit la même chose. Je ne demanderais pas mieux, mais puisque saint Paul ordonne aux femmes d'obéir à leurs maris, il prétend donc que c'est aux maris de commander : cette diffi-

culté m'embarrasse, nous examinerons ensemble le moyen de la résoudre.

Bien des compliments, je vous prie, à Mlle de Racé et à M. Buron. J'aurai l'honneur d'écrire l'ordinaire prochain à Mme votre mère qui doit maintenant avoir reçu l'expédition du contrat.

XI

A Moulins, le 25 avril 1728.

MADEMOISELLE,

J'aurai donc enfin le plaisir de vous revoir mercredi prochain. J'espère que dans cette seconde visite, nous ne nous intimiderons plus l'un l'autre. Mme de la Tour prétend que nous nous déguisâmes tous les deux; ce n'était pourtant pas dans l'intention de nous tromper; je ne sais comment cela se fit.

La première fois que vous écrirez à Mme de la Tour, je vous prie instamment de lui demander des nouvelles de quelques bracelets et mules de petit grain, qui sont venus pour vous, de Franche-Comté, et qui lui ont été remis à Paris, pour vous les envoyer, et de lui marquer que vous êtes inquiète de savoir si on a exécuté cette commission. J'ai quelques raisons particulières de vous prier de lui faire cette question, et même de lui en écrire exprès.

Quoique je sois encore incertain si je reviendrai ici ou non, je m'arrange comme pouvant n'y pas revenir, ce qui me cause beaucoup d'embarras, d'autant plus que je ne témoigne ici à personne que je n'y reviendrai peut-être

pas. Nous autres financiers nous sommes comme saint Paul veut que soient les parfaits chrétiens, *n'ayant point de cité permanente*. Eussiez-vous cru que les financiers fussent les chrétiens les plus parfaits? Il est vrai qu'ils ne font vœu, ni de pauvreté ni de chasteté, mais ils n'ont aucune demeure stable, et se regardent comme étrangers partout. Des hommes si parfaits ne prennent aussi que des femmes parfaites, j'en suis un exemple.

A l'indifférence où je suis pour retourner à Moulins, vous devez juger que je n'y ai aucun attachement de cœur. L'autre jour on m'en proposait un, je répondis que je n'étais plus à moi, que du jour qu'un homme avait signé son contrat, il devait être fidèle. Ma morale surprit ces dames qui la regardèrent comme une ferveur de novice, et elles se moquèrent de moi; je suis persuadé que les dames de Lyon ne s'en moqueraient pas.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre attachement,

Mademoiselle,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

L. RACINE.

XII

A Moulins, le 9 juin 1728.

Ce n'est, ma chère femme, que pour vous donner des nouvelles de mon arrivée; je n'ai encore eu le temps de prendre aucun arrangement. J'ai les joues usées à force d'être embrassé par ceux que je rencontre, et tout le monde me demande quand on verra Mme Racine. On a déjà bu vingt fois à votre santé; pour m'épargner la peine d'y répondre continuellement, venez promptement y répondre vous-même. Malboroug[1] fait grand honneur à la cuisine de ma belle-mère; il n'est question que de sa graisse; je vais le faire jeûner de peur qu'il ne crève. M. Buron vous aura donné de mes nouvelles; il m'a alarmé quand il m'a dit qu'il n'était pas sûr de venir à Moulins; je compte cependant l'y recevoir. En passant à Saint-Symphorien j'ai salué M. et Mme Montgalland[2] qui voulaient me retenir à coucher; vous voyez que j'exécute tout ce qu'on me recommande.

Me voici maintenant revenu à la vie de garçon, mais elle m'ennuie déjà; c'est pourquoi pressez la façon et le

1. Chien de Louis Racine.
2. *Montgalland* était un fief situé dans la paroisse de Saint-Symphorien; il est probable que le vrai nom de ses possesseurs était *Buron*.

départ des meubles; du reste ne soyez pas inquiète de ma fidélité, vous n'aurez jamais d'autre rivale que Mme Presle dont je serais amoureux si elle n'était pas ma belle-mère.

Faites-lui bien mes compliments, je vous prie, et à notre chère sœur; ayez bien soin de votre santé et donnez-moi souvent de vos nouvelles. Je vous instruirai de tous les arrangements que j'aurai pris. Le bois de lit et la table de toilette sont déjà commandés; dans deux ou trois jours j'aurai pris mon parti pour une maison.

Mes compliments à M. de la Bussière et à Mlle Durand.

Adieu, ma chère femme, ayez autant de tendresse pour moi que j'en ai pour vous.

Je suis de tout mon cœur et pour toute ma vie,

Votre très-humble, etc.

1. Cette lettre et les dix suivantes portent pour suscription : *A Madame Racine, place Louis-le-Grand, à Lyon.*

XIII

Extrait d'une lettre datée de Moulins, le 2 juin 1728.

. . . . . .

Votre cher frere[1] vous trouve bien simple d'avoir comparé votre amour au sien, dans une lettre que vous lui avez écrite. Il rit de cette comparaison d'un amour légitime avec un autre qui doit avoir selon lui, bien plus de charmes : je lui répondrai ce que je pense et tâcherai de le détromper. L'expérience que j'ai de la vie me fait mépriser les plaisirs défendus et cachés, et la personne du monde la plus belle et la plus séduisante, ne me les ferait pas souhaiter. Ce n'est pas par compliment que je parle ainsi, ni pour vous en faire accroire, mais je suis si enchanté des liens légitimes que je n'en connaîtrai jamais d'autres. L'amour est si peu de chose en lui-même, qu'il ne vaut pas toutes les peines et les remords qu'il coûte dans une intrigue ; il n'a de prix qu'entre deux personnes qui s'estiment solidement. C'est l'estime et la confiance qui font la véritable union et non les bagatelles de l'amour dont le plaisir passe bien vite. C'est pourquoi, je

1. M. Presle de l'Écluse, frère de Mme Racine, mourut en 1739, sans avoir été marié.

me flatte que je serai toujours heureux avec vous, parce que vous vous rendrez toujours estimable par vos bonnes qualités.

. . . . . .

Je songe que comme vous êtes à la source du bon quinquina, vous ne feriez pas mal d'en faire une petite provision pour les besoins à venir; d'autant plus qu'il se garde tant qu'on veut. On m'a dit qu'on n'en trouvait pas ici de bon.

XIV

A Moulins, le 2 juillet 1728.

J'ai été fort édifié, ma très-chère femme, des sentiments que vous m'avez marqués dans votre dernière lettre; ils répondent à l'idée que j'ai toujours eue de vous, et qui ira toujours en augmentant, à ce que j'espère. Mais plus je vous estime, plus j'ai envie de vous avoir; c'est pourquoi je n'écouterai plus aucune raison de retardement, quelle qu'elle soit. Je suis bon naturellement, mais quand ma patience est à bout, je deviens plus méchant qu'un autre; passé le 10 de ce mois, si vous n'êtes pas ici, vous savez ce que je dois faire, et comme je ne me croirai plus marié, vous répondrez des suites. Vous penserez de cette menace ce que vous voudrez; mais il est toujours certain que je ne vous écrirai plus qu'une fois, qui sera après-demain. Après cette lettre n'en attendez plus d'autre, je vous en préviens, et quelque temps que vous restiez à Lyon, vous n'aurez plus de mes nouvelles.

L'on vient déjà voir votre appartement comme une curiosité; le lit est très-beau, excepté qu'il faudra faire faire des gradins pour y monter et en descendre, ou bien ôter la paillasse. Vous ne m'avez jamais parlé des fauteuils,

j'ignore quand ils viendront, mais je n'en suis pas si pressé. Il m'arrivera incessamment des épingles, des aiguilles et de la poudre. J'avais demandé la plus belle pour vous, Mme de la Tour en a empêché, en disant que vous ne vous serviez que de poudre à 8 sous; j'ai grondé ma sœur d'avoir suivi si ponctuellement cet ordre. Je suis actuellement occupé à faire entendre à un ouvrier, comment il faut faire le pied d'un *bidet* : je n'oublie rien, vous aurez un cabinet qui sera charmant. Le lit de Mme Presle est tendu, tout est en état, mais si vous n'arrivez pas le 10, je détendrai tout, je jetterai tous les matelas au milieu de la chambre, avec vos habits, et je m'en irai faire un voyage dans la Province; quand vous arriverez vous ne trouverez plus personne. Il n'y a rien de si terrible que la colère des gens qui ne s'y mettent pas souvent.

Je suis impatient de savoir à quoi vous passez vos soirées que vous faites si longues, puisque vous ne vous couchez qu'à deux heures, quoique vous soyez sans mère et sans mari. Ne croyez pas que je sois inquiet, mais je crains qu'un excès de dévotion ne vous porte à passer une partie de la nuit en prières. Il faut avoir plus de soin de votre santé; je vous exhorte à vous coucher de meilleure heure.

Adieu, ma chère femme, je suis persuadé que ce ne sera pas vous qui mettrez obstacle au départ. Quand on est destiné à vivre toujours ensemble, il est naturel de souhaiter de se retrouver, mais il est difficile que vous en ayez autant d'envie que moi : vous êtes chez vous, et parmi vos anciens amis, moi je suis seul, et tout en l'air jusqu'à ce que vous soyez arrivée. Adieu, bien des amitiés à Mlle de Racé, je vous écrirai encore une fois, et puis plus.

XV

A Moulins, le 4 juillet 1728.

Voici donc la dernière lettre que je vous écrirai, n'en attendez plus, je ne dois plus vous compter à Lyon, et peut-être celle-ci ne vous y trouvera pas, puisque vous me marquez par la vôtre du 1er, que vous avez reçu ordre de préparer tout pour le voyage. Les préparatifs ne doivent pas être si longs; aller à trente lieues, n'est pas un voyage si considérable. Vous me marquez que ma lettre vous a causé la migraine, et vous a chiffonné l'imagination; vous êtes donc facile à chiffonner : il n'y avait rien, ma très-chère femme, qui pût vous faire de la peine.

Votre almanach est un âne; il ne sait ce qu'il dit, mais après tout venez en quelque état que vous soyez, et ne vous en inquiétez pas. Toute ma faïence et mes cristaux arrivèrent hier de Nevers; il ne manque plus à mon ménage que la maîtresse. Si les fauteuils sont fort embarrassants à voiturer et coûtent beaucoup de port, je vous conseille de les laisser, et de donner commission à quelqu'un de s'en défaire. Ceux d'ici, ne sont peut-être pas si bien faits, mais qu'importe; ce que je vous en dis cependant, n'est qu'au cas qu'il y ait de l'embarras à les

voiturer. Recommandez à M. de Gobertieux de nous envoyer des figues dans le temps.

J'ai couché dans notre lit; on y dort bien quoiqu'il n'y ait pas de soupassements. Je suis encore dans l'incertitude si c'est par raison ou par oubli que vous n'en avez pas envoyés. Je compte recevoir aujourd'hui une lettre de vous qui m'annoncera le jour de votre départ; si je la puis retirer assez à temps, j'y répondrai par cet ordinaire, sinon j'y répondrai à Lapalisse quand j'irai, car aujourd'hui passé je n'écris plus à Lyon. Vous ne verrez pas Moulins dans son beau, voici le temps où chacun va à la campagne; mais il faut espérer que vous ne vous ennuierez pas.

Je viens d'envoyer à la poste et l'on m'en rapporte votre lettre du 3, dans laquelle vous m'assurez que les soupassements ne sont plus à la mode; je m'en doutais bien. Cependant comme nos dames de province ne le voudront pas croire, vous devriez apporter un certificat des tapissiers de Lyon, et j'en ferai venir un des tapissiers de Paris. Du reste, si la couchette est trop haute, ou bien si la paillasse (c'est-à-dire le *garde-paille*, pour parler comme à Lyon, quoique ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires), est trop rempli, c'est ce que vous examinerez vous-même, quand vous serez arrivée.

Vous paraissez effrayée de ma menace, je le suis moi-même de l'exécution; ce sera malgré moi que j'en viendrai à cette extrémité, le 11 de ce mois, si vous n'êtes pas arrivée le 10. Vous n'aurez pas lieu de vous fâcher, puisque je vous ai avertie par trois lettres; après tout, le cœur sera toujours à vous, car il y est pour toute la vie. Vous dites à cela, que quand on n'a pas ce qu'on aime, on regarde avec indifférence tout ce qu'on voit, et vous ajoutez d'un ton fort hardi : *voilà comme j'en use.* Dans

votre lettre précédente vous me mandiez que M. de la Bussière ne vous quittait jamais; il faut donc, suivant votre principe, ou que vous le regardiez avec indifférence, ou que vous ne m'aimiez point; mais s'il vous était indifférent, seriez-vous avec lui jusqu'à deux heures après minuit? Vous me donnez de terribles soupçons, venez vite les dissiper vous-même; ce n'est point par lettres qu'on peut écarter des soupçons de cette nature. Quant à la conduite que je tiens depuis un mois à Moulins, je vous permets d'en faire faire toutes les informations que vous voudrez, je n'ai rien à craindre. Quoique je ne me vante pas, je suis un exemple de sagesse, et je le serai encore jusqu'au 11 de ce mois.

Les 200 livres que vous me chargez de remettre à Mme de la Salle à Bourbon-Lancy, seront remises exactement.

Cette lettre est un peu longue, mais aussi c'est ma dernière. Je compte que j'en recevrai une de vous mercredi, qui m'annoncera que vous êtes partie, et que je puis me rendre vendredi à la Palisse. Souvenez-vous que c'est à la poste qu'il faut aller loger. Samedi vous trouverez chez moi à souper; mais si vous n'y arrivez pas ce jour là, je ne vous promets rien pour un autre : j'ai les passions vives, il ne faut pas me fâcher. Bien des compliments à notre chère mère et à notre chère sœur; nous serons tous ensemble d'aujourd'hui en huit, à ce que j'espère. Adieu, ma chère femme, et adieu pour la dernière fois, mais venez vite, c'est tout ce que j'ai à vous recommander. Je suis maintenant en mauvaise humeur, vous ne devez pas m'en savoir mauvais gré; elle s'apaisera quand je vous verrai. Venez donc et n'ayez pas peur de ce que votre almanach vous prédit. Adieu.

XVI

A Naurois[1], le 9 juin 1732.

Je suis ici depuis deux jours, où j'ai été très-bien reçu; ma sœur[2] et mes nièces vous font mille compliments, et ont une grande impatience de vous voir. Je compte que je passerai à Reims le jour du Saint-Sacrement, et le lendemain je me rendrai à Soissons où j'espère trouver de vos nouvelles. J'ai grande envie de savoir si vous êtes grosse ou non, parce que si vous ne l'êtes pas, il faut songer sérieusement à rétablir votre santé, et un grand remède que je vous conseille, est d'être toujours gaie, sans avoir aucune inquiétude : la tranquillité de l'esprit donne la santé.

Pour ce qui est de moi, vous n'en devez pas être inquiet maintenant; le reste du voyage que j'ai à faire est bien peu de chose.

Adieu, ma chère femme, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous écrirai de Soissons.

1. Près de Vitry-le-François.
2. Mme de Morambert, fille aînée de J. Racine; elle mourut le 6 décembre 1751, âgée d'environ soixante-onze ans.

XVII

A Soissons, le 17 juin 1732.

Vous avez attendu un peu tard, ma chère femme, à me donner de vos nouvelles; j'étais véritablement inquiet; votre lettre est du 14, et je suis parti le 3. Je vois que vous n'êtes pas grosse, puisque vous parlez de prendre les eaux. Je suis très-fâché que les maux que vous avez eus en dernier lieu, n'ayent point une cause naturelle; en ce cas il faut songer à rétablir sérieusement votre tempérament qui paraît très-altéré. Tout le monde à Lyon vous croyait grosse, et on m'a dit la même chose à Sénozan, parce qu'on vous trouvait changée. Vous croyez en mettant du rouge, vous cacher à vous-même que vous ne vous portez pas bien; ce n'est point là ce qu'il faut faire, mais songer à se rétablir, lorsqu'il en est encore temps. Plusieurs personnes de ma famille vous diront que quand on m'a demandé si j'étais content de ma femme, j'ai toujours répondu que je serais trop heureux si elle avait de la santé[1]. Procurez donc ce bonheur à vous et à moi. Vous faites bien de prendre les eaux, mais

1. Les inquiétudes de Louis Racine, à l'égard de la santé de sa femme étaient peu fondées; car cette dernière n'est morte qu'en 1794, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, rue Sainte-Anne, n° 106, à Paris.

prenez-les avec tout le régime nécessaire, ensuite gouvernez-vous avec précaution. Je vous recommande surtout au mois de septembre, quoique en puisse dire M. Molaine, de prendre du lait d'ânesse, sauf à le quitter, si vous trouvez qu'il vous incommode. Je ne vois que le lait capable de réparer un tempérament qui est bon en lui-même, mais qui est très-altéré, et qui ira toujours en dépérissant si vous n'y mettez ordre. Je vous avertis cependant que tous les remèdes seront inutiles si vous nourrissez toujours des inquiétudes chimériques dans votre esprit. Tantôt c'est le procès de votre mère, tantôt moi et mon ménage, tantôt votre fille. Oubliez que vous avez mère, mari et enfant, et n'y songez qu'avec cette tranquillité que la raison donne. On fait également ce qu'on doit, sans le faire avec la chaleur et l'inquiétude que vous avez à tout, et je crois que c'est la vivacité de votre esprit qui dérange votre santé. Adieu, ma chère femme, je ne vous entretiendrai aujourd'hui que de votre santé, parce que c'est ce qui m'intéresse le plus, que je suis persuadé qu'elle peut se bien rétablir, pourvu que vous en fassiez votre soin principal, et qu'au lieu de ne songer jamais qu'à vous inquiéter, vous ne songiez au contraire qu'à avoir toujours l'esprit libre et tranquille. La raison et la religion doivent vous apprendre à ne vous pas nourrir de chagrins inutiles. Peut-être vous figurez-vous présentement que je suis malade; tant que vous serez de ce caractère, vous n'aurez ni santé, ni agrément dans la vie.

XVIII

Soissons, le 21 juin 1732.

Je vais maintenant, ma chère femme, vous rendre compte de mon voyage et de ce que je fais ici. Après être resté à Sénozan, et ensuite à Dijon, j'allai dans la terre de ma nièce[1] où je fus très-bien reçu, et où l'on a grande envie de vous voir. Vous pouvez être assurée que toute ma famille vous aime bien, quoiqu'elle ne vous connaisse pas encore. J'allai ensuite à Reims où je trouvai un de mes amis, autrefois grand savant et philosophe, maintenant marié avec une très-aimable dame. Il me fit rester deux jours, toujours à table avec des demoiselles si jolies et si gaies, que je commençai par leur déclarer que j'étais marié et fidèle; on me railla un peu sur la dernière qualité. J'allai voir M. le Doux, père de Mme Bourgogne; je le trouvai incommodé, j'allai voir ensuite la sainte Ampoule, les Bénédictins, etc.

Je suis ici maintenant et j'y loge chez le contrôleur général des fermes. Lui et sa femme sont de très-bonnes gens, j'y suis fort bien, et vous ne devez pas être inquiète de moi; je crois même que je ferai bien d'y rester jusqu'à ce que vous soyez arrivée, plutôt que de me mettre seul

1. Mme de Naurois d'Ablancourt, fille de Mme de Morambert.

dans mon ménage. Je ne suis pas encore prêt d'y être, puisque je n'ai pas de maison; c'est la grande difficulté que je trouve. Elles sont ici très-jolies, grandes, avec des jardins, et les loyers ne sont pas chers; pour 500 francs j'aurais un palais, mais l'embarras est qu'elles sont toutes occupées; il faut saisir les occasions où il vient à en vaquer une; c'est à quoi l'on travaille pour moi. Cela ne vous empêche pas de m'envoyer mes meubles quand vous voudrez, quoique rien ne presse encore. Si le voiturier ne veut les conduire que jusqu'à Reims, je vous manderai à qui il faudra les adresser, mais le plus court, s'il est possible, est de les faire rendre jusqu'à Soissons. Ne songez pas à acheter de la toile à Lyon, on trouve ici tout ce qu'on veut, en beau et en commun, soit de la Flandre, soit de Rouen, et à bon compte; quelquefois même on trouve des hasards. Excepté que je ne trouve de ces hasards, je n'achèterai rien, je veux vous laisser les emplettes pour votre amusement.

Je ne connais pas encore beaucoup la ville, mais je vois qu'on y est fort poli, et bon. Les plaisirs n'y sont pas vifs, mais on y mène une vie tranquille; il y a deux ou trois maisons avec lesquelles, en faisant société, on ne s'ennuie pas; le petit piquet va toujours. Je n'ai point vu de beauté, et je n'entends point parler de galanterie. Je crois que vous vivrez gracieusement ici, et que vous vous y porterez mieux qu'autre part. Vous ne m'avez point parlé de notre fille[1], les dents viennent-elles à la fin? Adieu, mes compliments à M. et Mlle Loir[2], M. et Mme de

1. Anne Racine, mariée depuis à Louis-Grégoire Mirleau de Neuville de Saint-Héry, écuyer, fils du fermier général de ce nom. Elle fit son éducation au couvent de N.-D. de Variville, diocèse de Senlis, sous les yeux de sa tante Élisabeth Racine (Babet), qui y était religieuse. Mme de Neuville de Saint-Héry est morte à Blois en 1805.

2. M. Loir était directeur et trésorier de la monnaie à Lyon.

Saint-Maurice[1], M. et Mme Ferrari[2], M. et Mme Riverieux[3], M. et Mme de la Ribellerie, sans oublier M. Molaine à condition qu'il vous fera prendre du lait au mois de septembre. Vous avez été si agitée depuis quelque temps qu'il faut remettre du baume dans votre sang.

Je crois que vous ferez bien d'aller un jour dîner à Long-Chêne et témoigner à M. Poulletier[4] le chagrin que j'ai eu de partir sans pouvoir y aller[5].

Rendez-moi un peu compte de ce que vous faites, de même que je vous rends compte.

1. Foy de Saint-Maurice possédait une bibliothèque renommée.
2. Ce nom existe encore dans les environs de Lyon.
3. Cette famille est connue aujourd'hui sous les noms de *Chambost* et de *Varax*.
4. M. Poulletier était intendant du Lyonnais.
5. L. Racine quittait Lyon, où il résidait en qualité de directeur général des fermes. Pendant son séjour, il avait été nommé membre de l'Académie de cette ville, et, peut-être, ne sera-t-on pas fâché de trouver ici un passage de l'élégant discours *inédit*, qu'il prononça pour sa réception :

« Qu'avez-vous à attendre de moi, messieurs, et que vous puis-je apporter, si ce n'est un nom illustre à la vérité, mais dont la gloire même fait ma honte, lorsque je considère combien je suis éloigné de le soutenir? Pour moi, je vous aurai toujours l'obligation infinie de m'admettre à ces savantes conversations, qui rallumeront en moi l'amour des lettres, mes premières délices. Fatigué justement de ces occupations si stériles à l'esprit auxquelles je suis contraint de me livrer tous les jours, je pourrai du moins, une fois la semaine, me venir reposer parmi vous, c'est-à-dire dans le sein des muses, et leur rendre cette légère partie d'un temps qui leur fut consacré dès ma naissance, et qui leur serait encore entièrement dévoué, si j'avais été le maître d'en disposer. La fortune ne m'a point voulu accorder cette heureuse liberté. Je me suis plaint d'elle avec justice, lorsque, après m'avoir arraché à mes premières occupations et à ma patrie, elle m'a fait errer longtemps de province en province. Mais j'oublie toutes ses rigueurs passées, depuis qu'elle m'a enfin conduit dans une ville qui, par les liens sacrés qui m'y attachent, est devenue pour moi une seconde patrie, et qui me devient encore plus chère depuis que vous voulez bien me recevoir dans votre illustre compagnie, me communiquer vos lumières précieuses, et me rapprocher de ces muses que j'avais presque perdues de vue, quoique mon cœur n'en fût jamais séparé. »

XIX

A Soissons, le 1er juillet 1732.

Vous vous plaignez, ma chère femme, que nos lettres font un grand circuit; il faut donc écrire plus souvent que vous ne faites : cependant les lettres ne restent pas longtemps en chemin, et votre dernière arriva le quatrième jour. Je vous trouve un peu paresseuse; je vous le pardonne pourvu que vous vous réjouissiez, et que vous vous portiez bien. Ma sœur alla dernièrement chez Mme du Molin[1] où elle trouva toute votre famille qui était de bonne humeur, et qui lui dit que vous n'étiez pas prête à venir, parce que si vous n'étiez pas grosse, vous aviez beaucoup de remèdes à faire, et si vous l'étiez, vous étiez encore plus reculée. Je n'entends pas ce raisonnement. Vos remèdes ne sont pas si longs, vous saurez bientôt si vous êtes grosse ou non : si vous ne l'êtes pas, vous prendrez les eaux ce mois-ci, l'autre vous vous reposerez, et le mois de septembre vous essayerez du lait. Ainsi je compte toujours que vous partirez les premiers jours d'octobre. Quand vous seriez grosse, si

1. Marie-Anne de Santilly, veuve de Pierre du Molin, écuyer, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, était tante de Mme Racine.

vous vous portez bien dans ce temps, rien ne vous empêchera de faire le voyage. Nous verrons alors ce qu'il faudra faire, mais rendez-moi toujours un compte exact de votre santé, et ne me cachez rien.

J'ai des facilités pour faire venir du linge de Flandres parce que entre confrères on se rend service : le directeur de Lille fera mes emplettes, mais je veux avant de rien demander, avoir votre avis. Quoique on soit dans cette ville, dans l'usage du linge uni pour la table, je pense comme vous que le linge ouvré est plus honnête. Du linge ouvré, commun et fort, qu'on appelle à grain d'orge, me reviendra environ à 23 sols la serviette, et 6 livres la nappe. Il y a encore le linge à la petite Venise. Mandez-moi combien de douzaines de serviettes vous souhaitez. A l'égard du beau linge damassé, je n'y songe pas, parce que nous n'en sommes pas pressés, et qu'il se rencontre quelquefois des hasards. Le gros linge pour la cuisine, ne manquera pas ici, et le beau linge uni pour chemises ou draps, je le trouverai à la Ferté-Milon, mon pays natal[1], où j'aurai assez de parents qui chercheront à me rendre service.

Si vous avez à bon prix le pupitre qui était sur mon bureau, la fontaine et la cuvette d'étain, envoyez-les moi, avec une machine à faire les glaces. Je ferai venir de Paris des cristaux pour le dessert.

Adieu, ma chère femme, j'ai une grande envie que nous puissions nous rejoindre. Je crois que vous serez contente de Soissons ; il y a bien des couvents et des moines de toutes les sortes, excepté des jésuites, dont il n'y a point, malheureusement pour moi. L'évêque est

1. Louis Racine était né à Paris, mais la Ferté-Milon était le berceau de sa famille, et lui-même y avait été nourri, sous les yeux de sa tante, Mme Rivière, sœur de Jean Racine.

très-aimable. L'intendant et l'intendante ne sont point ici, et sont presque toujours à Paris.

Bien des amitiés à M. Buron ; je vous prie de faire mes compliments à M. et Mme de Grollier[1]. Je compte toujours aller à Paris dans quinze jours. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Cette famille habite aujourd'hui la Touraine.

XX

A Soissons, le 7 juillet 1732.

Je reçois, ma chère femme, votre lettre du 3 de ce mois, par laquelle je vois les mouvements que vous vous donnez pour la vente des meubles de Mme Presle. Je vous exhorte à vous les donner sans trop de vivacité, et que vos occupations ne dérangent point votre santé. Mais pourquoi vend-elle tous ses meubles, puisqu'elle va retourner; je l'apprends par une lettre que je reçus hier de votre frère, qui en me demandant les certificats de capitation pour pouvoir toucher les rentes de la ville, me mande que Mme Presle prend son parti de s'en retourner en province. On ne me mande pas si Mlle Presle retourne aussi. Je vous dirai franchement que je ne suis pas fâché de cet événement. Ce sera un grand soulagement pour vous de retrouver Mme Presle à Lyon ou à l'Écluse, pour le peu de tems que vous y devez rester, et si vous vous trouviez grosse ou malade, je ne serais pas inquiet de vous, quand je vous saurais avec elle. Je compte aller à Paris le 14 ou le 15 de ce mois, je n'y serai que quinze jours. Si vous m'écrivez vers le 12, vous m'adresserez à Paris. On n'a jamais vu un pareil été, nous nous chauffons très-souvent; c'est toujours du

froid et de la pluie. Je m'étais flatté qu'on me céderait ici le bail d'une jolie maison, mais je viens d'en perdre l'espérance, et je crains bien d'être réduit à une maison beaucoup moins belle; je ne m'engagerai non plus, que pour le moins que je pourrai. Comme les belles maisons sont toutes occupées par les propriétaires, il faut attendre les occasions où il en vient à vaquer une. Quand j'aurai pris mon parti, je vous le manderai, mais cela ne vous empêche pas de faire partir mes meubles; j'aurai une maison avant qu'ils soient arrivés, et quand je n'en aurais pas, j'ai de la place pour les entreposer. Il faut me les adresser à moi directement; le voiturier saura bien me trouver dans Soissons. Je suis fâché que vous n'ayez pas le petit lit; ainsi je ferai faire le bois d'un petit lit à tombeau, pour Perrichon. Je comptais faire faire une duchesse, mais le menuisier après en avoir vu une, m'a dit tout naturellement, qu'il me ferait ce bois fort mal, et me le ferait payer cher, que j'aurais meilleur compte d'en faire venir une de Paris; c'est le parti que je prendrai.

Bien des compliments à M. Sellier.

Vous direz à M. de la Bussière[1] que j'ai trouvé ici un de ses anciens amis qui m'a porté sa santé. C'est M. de la Garde, autrefois premier commis de M. Desmarets. Il est retiré à Soissons, et c'est la meilleure maison; on sera fort aise de vous y avoir. Il y a encore quelques dames qui vous attendent avec impatience : avec une petite société que vous ferez, vous mènerez une vie tranquille, et vous aurez l'agrément d'aller souvent à Paris. Ainsi venez ici en bonne santé, et que ma fille se porte bien aussi; je suis toujours surpris que ses dents ne paraissent pas.

1. Famille du Lyonnais qui existe encore.

Mais enfin il faut attendre; il y a des enfants qui n'en ont que fort tard.

Je ne sais pas pourquoi vous me recommandez d'être sage comme vous; si c'est du côté du plaisir, il y a longtemps que vous devez me connaître, et être bien persuadée que je ne suis attaché qu'à vous. Si c'est pour le régime, vous seriez édifiée du mien; je ne prends plus du café les matins, et je ne bois presque plus de vin. Comme le voyage et le séjour de Reims m'avaient fort échauffé, j'ai bu beaucoup d'eau; je m'y suis accoutumé et je m'en trouve très-bien.

Adieu, ma chère femme, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XXI

A Soissons, le 12 août 1732.

Je reçois, ma chère femme, votre lettre du 7; vous devez être maintenant tranquille sur ma santé, je vous ai écrit à mon arrivée une assez longue lettre. Vous ne me parlez pas de l'effet que les eaux ont fait sur vous; vous ne parlez pas non plus d'essayer du lait au mois de septembre. Vous m'auriez fait un sensible plaisir, d'essayer d'un remède qui est fort indifférent puisqu'on le quitte dès qu'il incommode; je fais ce que je dois en vous le conseillant, mais il est inutile d'en parler davantage, si vous ne l'avez pas résolu. Puisque vous allez passer les quinze premiers jours de septembre à l'Écluse, il me semble que c'aurait été un amusement pour vous d'avoir votre fille avec la nourrice; les incommodités que les dents causent ne doivent point inquiéter. Mais enfin il faut se reposer en tout sur les attentions de M. Molaine, à qui je vous prie de faire mes compliments.

Je suis sensiblement touché de la mort de Mme de Reyssie, j'en écris aujourd'hui à M. Poulletier.

J'ai espérance d'avoir une maison au mois de janvier; je voudrais encore être certain de l'avoir, à moins que quelque événement ne m'en fasse trouver une plus tôt.

Ces contretemps sont désagréables, mais on ne peut pas faire l'impossible.

Je suis toujours charmé d'apprendre que M. Buron est avec vous; il n'est pas nécessaire que je vous exhorte à ménager son amitié. Je sais que vous en faites tout le cas qu'elle mérite, et que vous ne manquerez jamais aux sentiments de reconnaissance que vous lui devez; je les partage avec vous, et vous prie de l'en assurer.

Mes respects à M. et Mme de Grolier.

Dans le mois prochain nous parlerons de l'arrangement de votre voyage et de celui de notre argent.

Adieu, ma chère femme, je vous embrasse de tout mon cœur et je désire avec impatience le jour qui nous réunira.

XXII

A Soissons, le 1er septembre 1732.

Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 22, vous en savez la raison, ma chère femme, puisque je vous ai mandé dans ma dernière que je partais pour une tournée de huit jours. Je voudrais de tout mon cœur faire plaisir à M. le chevalier du guet, mais je n'ai aucune connaissance à Calais, et je n'ai pu trouver dans cette ville aucune personne qui y eût correspondance. Il sera bien plus facile à M. le chevalier de trouver cette correspondance à Lyon même, qui a commerce par lettres de changes avec toutes les villes du royaume. Quoique je n'aie pas encore de maison, vous ne devez pas vous inquiéter; au pis aller vous en resterez plus longtemps à Paris, dont peut-être l'air, moins vif que celui de Lyon, vous sera avantageux. J'ai même une maison à Paris dont je suis le maître de disposer pour vous; ainsi, quoique ce contre-temps me fâche, il ne m'embarrasse pas. Tout ira bien pourvu que je voie arriver à Paris, en bonne santé, la mère et la fille.

Si M. Sellier est encore à Lyon, dites-lui que je compte toujours sur le payement du billet de 6000 livres; à l'égard des autres nous les renouvellerons.

Mme de la Tour me mande que Mme du Molin me prendra au 1er octobre dix mille livres, pour un an. Je suis fort aise de les lui prêter, et suivant ce tarrangement, voici ce que nous aurons à faire.

Vous avez à toucher au 1er octobre de MM. Montgalant et L'Espinasse[1], Rivérieux et Denis[2] père, 25 970 livr. De cette somme, il en faut laisser 10 000 livr. à Lyon, soit entre les mains de M. Rivérieux, s'il veut renouveler son billet pour six mois ou pour un an, comme je vous l'ai mandé; soit, s'il ne le peut pas, entre les mains de MM. L'Espinasse et Montgalant.

Restera donc à m'envoyer 15 970 fr., sur quoi vous garderez ce qui vous est nécessaire pour vous et votre voyage, ce que je ne puis savoir, puisque vous ne m'avez jamais mandé que vous eussiez besoin d'argent. Supposons que vous ayez 14 ou 15 000 fr. à m'envoyer, la chose vous est facile en demandant des lettres de change à MM. Morel[3] ou Rivérieux, ou M. de la Ribellerie vous rendra ce service. Il suffit d'avoir des lettres sur Paris payables au 1er octobre, afin que je puisse donner à ce terme ce que Mme du Molin attend. Il ne faut pas non plus une seule lettre pour toute la somme; prenez-en une de 10 000 livr., sur M. Morel, si vous voulez, que j'enverrai à Mme du Molin qui la touchera. Le reste de la somme sera dans une autre lettre, que je ferai toucher par ma sœur, et venir ici où je compte en faire bon usage dans cette province. J'y pourrais même employer beaucoup plus d'argent; mais dans le principe où je suis de n'avoir pas tous ses œufs dans un panier, j'aime mieux aller plus

1. Prévôt général du Lyonnais.
2. Échevin de Lyon en 1733.
3. Échevin de Lyon en 1731. Cette famille est connue aujourd'hui sous le nom de *Morel* de Voleine.

doucement et plus tranquillement. C'est par cette raison que quand M. Rivérieux ne voudrait vous renouveler qu'à 4 pour cent, il ne faudrait pas hésiter, parce que l'objet de cet intérêt est une bagatelle, et qu'un argent dans une bonne maison, d'où on peut le retirer quand on veut, est toujours le mieux placé.

Quand vous aurez ces lettres de change payables à mon ordre, vous me les adresserez par la poste. Vous savez qu'on met ordinairement *par cette première;* au cas qu'elle fût égarée, on en fournit une seconde; vous êtes en bonne ville pour savoir tout ce détail.

Du reste ne vous faites pas un honneur de m'envoyer toute la somme : je ne suis pas inquiet de celle que vous garderez pour vous, et celle que vous emploierez pour vos besoins ou vos plaisirs, sera toujours bien employée.

Ce que M. du Poux aura à toucher pour moi, après votre départ, ne sera pas, je crois, fort considérable; quoi qu'il en soit, je compte reconnaître ses soins suivant sa récolte.

Adieu, ma chère femme; cette lettre est assez longue, mais vous ne m'accuserez pas d'être de ces maris qui cachent le détail de leurs affaires à leurs femmes. Quand on en a une sage et raisonnable, on ne peut avoir trop de confiance en elle, puisqu'on n'a pas de meilleur ami.

Je ne sais pas moi-même si je suis ici en pension ou non, mais la chose est indifférente. Si l'on reçoit ma pension, comme je le crois, la robe que je vous ai demandée sera à compte, sinon elle sera un présent.

Cette robe destinée à la femme du contrôleur général des fermes, lui fut envoyée par L. Racine avec la pièce de vers suivante :

Par cette robe, et surtout par vos charmes,
Qu'au dieu Bacchus vous causerez d'alarmes,
Lorsque les Ris, cortége de l'Amour,
Le vôtre aussi, car c'est la même Cour,
Vous conduiront triomphante et pompeuse,
Dans la cité que l'éclat petillant
De son Nectar rend encore plus fameuse
Que son Ampoule et le Pilier tremblant.
On y verra, bien plus rare merveille!
Tout bon Rémois, au bruit de vos appas,
Quittant la table et courant sur vos pas,
Une heure entière oublier sa bouteille;
Puis il dira : Puissant Dieu du raisin,
Dieu de mon cœur ainsi que de mon vin,
Pardonne-moi si je la trouve belle,
Et ne crains rien; ton serviteur fidèle
Boira toujours, mais il boira pour elle.
Dans Reims alors qu'on versera de coups!
Que de bouchons seront en l'air pour vous!
Du jeune enfant qu'à Paphos on révère,
Quelqu'un dira que vous êtes la mère,
Mon Champenois le croira tout d'abord ;
En le croyant point ne sera si bête,
Le vieux proverbe en ce point aura tort.
Mais s'il voulait tenter votre conquête,
Et qu'en Amour, sans soupçonner d'écueil,
Il s'embarquât, comptant sur l'assurance
De vos souris, de votre doux accueil,
Et sur vos yeux, grands donneurs d'espérance ;
Le vieux proverbe alors aurait raison,
Mon Champenois serait un vrai mouton.

XXIII

A Soissons, le 4 octobre 1732.

Je suis d'autant plus inquiet, ma chère femme, des nouvelles que j'attends de votre arrivée au Tremblay, que sur ce que vous m'avez écrit de Lyon et de Moulins, je crains que votre santé ne soit pas bonne, et que vous ne me cachiez encore une partie du sujet de ma crainte. Pour moi, parce qu'il est inutile de s'inquiéter lorsqu'on n'est pas à portée de se secourir, je ne vous ai pas encore parlé de la mienne, qui n'est pas bonne depuis plus de six semaines. Soit changement d'air ou inquiétudes, je suis continuellement tourmenté de vapeurs, qui ont pour cause un grand dérangement d'estomac. Quoique je n'aime pas les remèdes, j'ai été obligé d'y avoir recours, et même l'envie d'être en état d'aller au-devant de vous, m'a fait prendre depuis peu un vomitif, qui n'a fait qu'irriter le mal. Il commence à se calmer, je me ménage beaucoup pour me rétablir, et j'espère que la nouvelle de votre arrivée au Tremblay y contribuera plus que tout le reste. Mais je n'ose encore risquer ce voyage; d'ailleurs mes occupations ne me le permettraient pas, ne pouvant être libre que le 14 ou le 15. Si vous fussiez arrivée le 2, comme je l'espérais, j'aurais pu m'échapper pour huit jours,

mais j'ai des affaires indispensables depuis le 12 jusqu'au 15.

La raison de ma santé, et l'envie que vous me témoignez par vos lettres d'être entièrement tranquille, m'a fait arranger pour vous recevoir ici, où nous pourrons demeurer ensemble avec la petite fille et le domestique, très-aisément et très-commodément. Dans le mois de janvier nous ferons le voyage de Paris ensemble; mais avant tout il s'agit de savoir si votre santé, que je considère uniquement, n'a pas besoin de l'air de Paris, ce qui pourrait être, surtout si c'est la poitrine dont vous vous plaignez. L'air épais de Paris réparera ce que la vivacité de l'air de Lyon a pu déranger. L'air de Soissons est aussi un peu vif; voilà sur quoi il faut vous consulter, et si vous prenez le parti de rester à Paris, vous ferez usage de l'appartement que Mme Presle a loué. Je ne sais si l'on restera au Tremblay encore quelque temps, je le souhaite afin qu'on ait le temps de s'arranger, ce que nous ferons ensemble, parce que je compte que le 15 je serai en état de vous aller trouver. Ainsi n'ayez aucune inquiétude sur moi; d'ici à ce temps, vous aurez souvent de mes nouvelles, et si par malheur, ce que je ne crois pas, ma santé continuait à se déranger, je vous le manderais sans aucun mystère, puisque nous allons être si voisins qu'il ne faut qu'un jour pour nous rejoindre. Ne songez donc présentement qu'à vous livrer au plaisir de revoir toute votre famille, et à remercier Mme du Molin de toutes les obligations que vous lui avez; et comme vous arriverez sans doute très-fatiguée, priez quelqu'un de m'écrire votre arrivée : quand vous aurez bien dormi, vous m'écrirez vous-même dans quel état vous êtes. Ma sœur se donne des mouvements pour le petit ménage de votre fille; je ne sais point encore, si elle ira au-devant de vous au

Tremblay, elle ne manque pas d'envie : je vous demande votre amitié pour elle, vous connaîtrez dans la suite qu'elle la mérite.

Bien des respects à Mme du Molin et à Mme Presle. Adieu, ma chère femme, je soupire après le jour où j'apprendrai que vous êtes au Tremblay, en attendant le jour plus heureux encore où je pourrai vous embrasser.

XXIV

A Soissons, le 27.

Je vois ma chère femme, par votre dernière lettre que Mme du Molin est retombée dans son état de souffrance, qui lui fait attendre la ponction pour soulagement. J'en suis très-touché, mais je vois avec plaisir qu'elle a toujours bon courage, puisqu'elle compte aller au Tremblay. J'espère que ce séjour qu'elle aime tant, lui fera du bien.

Tant que votre compagnie lui sera agréable, vous devez en être charmée; vous avez le plaisir d'être auprès d'elle, et dans votre famille; il est vrai que vous ne voyez pas vos enfants, mais ils se portent bien, et si vous leur étiez nécessaire, vous seriez bientôt avertie. Quant à moi, si je dois compter ma vue au nombre de vos plaisirs, je mène une vie toujours errante, et je serai toute la fin du carême en campagne. Je viens de recevoir une lettre du secrétaire de M. Rivié, par laquelle j'apprends que je serai commis dans quinze jours, pour aller voir un bois de M. l'Archevêque à vingt lieues d'ici. C'est un plaisir qu'il me fait, puisque nos voyages sont payés, mais celui-ci arrive dans un temps où j'en ai beaucoup à faire. J'ai fort envie d'aller passer après Pâques deux jours avec vous. Je ne m'échapperais que pour deux jours; il s'agit

d'en trouver le temps, et j'ai entendu dire que M. Dupleix pourrait venir venir ici les fêtes de Pâques, ce qui m'en empêcherait. En ce cas, je prendrai un autre temps.

Il est vrai que je suis très-surpris de la fausse-couche de Mme de Verneuil, et je ne la pouvais croire; je m'imaginais qu'il y avait dans votre lettre quelque faute d'orthographe qui m'avait fait mal lire. Je crois que M. de Verneuil le fils s'est consolé de cet accident.

Votre fils est charmant[1]; il est amoureux des Fables de la Fontaine, et me tourmente toujours pour lui en apprendre. Il fait mon amusement, et, tous les soirs après mon souper, j'ai la compagnie de M. Sellier.

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

M. de Torrigny est parti ce matin pour Paris; je lui ai donné mes quittances de capitation qu'il vous remettra, et que vous donnerez à ma sœur.

1. C'est ce fils qui périt victime du terrible tremblement de terre de 1755, et dont la mort a été tant pleurée par son père.

XXV

1738.

Puisque vous êtes disposée à revenir, il faut vous satisfaire. M. et Mme Navarre partent demain, et je leur ai remis un paquet pour vous. Quoique je vous envoie par eux ce paquet, je le suivrai peut-être de près. Je vais tenir mon audience mardi à Villers-Cotterets; là je déciderai si je prendrai la peine de revenir à Soissons, pour en repartir quatre jours après, ou si j'irai droit à Paris. Il n'y a point d'audience la semaine suivante, à cause des Rogations, ainsi je serai plus maître de mon temps, mais il y a des fêtes, ce qui me fâche; d'un autre côté je n'ai pas de temps à perdre, parce que M. Dupleix m'a mandé qu'il serait ici dans les quinze premiers jours de mai. Je m'imagine qu'il pourra bien ne venir qu'à la Pentecôte. Quoi qu'il en soit, je me déterminerai après-demain, et mardi passé, attendez-moi à tout moment, sans pourtant savoir le jour de mon arrivée. Je vous surprendrai peut-être; ainsi conduisez-vous bien, et ayez toujours la crainte de Dieu et de votre mari.

Je ne comprends rien à ce que vous m'écrivez sur M. de Reyaucourt. Il n'y a pas d'apparence que l'abbé Bignon se soit démis, et quand il se serait démis, M. Bi-

gnon, son neveu, prendrait sa place, et M. le chancelier ne peut rien dans la bibliothèque du roi.

Si vous n'aimez pas à coucher à Villers-Cotterets, on pourra vous en exempter. J'irai fort bien par le carrosse. Adieu.

Si je reviens ici mardi, je vous écrirai le lendemain, et je ne serai pas longtemps sans partir. Voici le mois de mai, il faut bien se réunir. Je voudrais que ce fût le premier de mai pour vous chanter la chanson que je vous chantai il y a dix ans; mais alors je chantais mieux.

XXVI

Ce 21.

Comme je pars demain matin pour Villers-Cotterets, je ne vous écris que pour vous témoigner l'admiration que m'a causée une phrase de votre dernière lettre. Comme la réflexion ne vous l'a point dictée, mais le sentiment, vous pouvez l'avoir oubliée, c'est pourquoi je vous la rappelle en la copiant fidèlement, aux fautes d'orthographe près, qu'on pardonne, quand on pense et qu'on s'exprime si bien : « Que la conquête que j'ai faite de M. Pajot[1] ne vous alarme point : je la trouve cependant glorieuse pour moi. Il est à supposer que le vrai mérite seul peut toucher les gens qu'une longue expérience et le calme des passions rendent plus difficiles. C'est ainsi que l'amour-propre tire parti de tout. » La réflexion est digne de M. de la Rochefoucault; après une pareille phrase, ne me demandez jamais de faire quelque lettre pour vous. Vous en savez plus que moi, et je crains si fort de répondre à une personne qui écrit si bien, que je finis promptement en vous assurant du profond respect avec lequel je suis,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RACINE.

1. Pajot de Malzac, conseiller au parlement de Paris.

XXVII

A Soissons, le 25 janvier 1739.

Je suis fort aise de recevoir de vos nouvelles et d'apprendre que votre santé est bonne et celle de Mme du Molin un peu meilleure. Votre fils se porte fort bien, et est devenu si résolu, que Perrichon ne le reconnaît plus. Depuis qu'il est en culotte, et qu'il a fait le voyage de Paris, on n'en peut plus jouir; il se croit un homme et il en vaut beaucoup mieux. Il a quitté la robe pour toujours : D'une méchante veste rouge que j'avais, je lui en ai fait faire une, avec une culotte et un surtout de droguet, moyennant quoi il conservera longtemps son bel habit.

Par ce que vous me mandez du testament de Bernard[1], je juge que le mien ne sera pas si beau. Je crois qu'on n'a jamais vu de particulier faire de pareils legs à ses domestiques. Je suis fâché de ce que vous me mandez de l'abbé de Varenne, serait-il possible qu'à son âge il fût aussi, comme ses frères, attaqué de la poitrine dont il ne s'était jamais senti?

1. Samuel Bernard, riche financier, fut un des plus célèbres traitants enrichis sous le ministère de Chamillard. Il mourut le 18 juin 1739, âgé de quatre-vingt-huit ans. Son hôtel, place Vendôme, acheté par le roi, est aujourd'hui la Chancellerie.

Avant hier, le prieur et le procureur des chartreux de Bourgfontaine dînèrent avec moi, et hier M. Carrier vint souper tête à tête avec moi. Je vais coucher aujourd'hui à Villers-Cotterets et j'en reviendrai mardi.

Mme le Mée m'est venu voir avec Mme d'Aumale, qui a loué la maison de M. Verli. Elle s'y établit avec son mari, deux sœurs et sa fille, qu'on dit fort jolie; ce sera une bonne maison à Soissons, avec équipage. Nous aurions bien besoin que quelque nouvelle maison s'établît encore, car Soissons devient désert. Les Desmonceaux iront passer les jours gras à Villers-Cotterets, où il y aura comédie jouée par Mlles Pujol et d'autres dames. On va chercher les plaisirs à Villers-Cotterets parce qu'il n'y en a point ici. Tout le monde me soutient ici que vous ne reviendrez qu'à Pâques.... Votre petite cadette se porte parfaitement bien[1].

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

1. Marie-Anne Racine, seconde fille de L. Racine, épousa Jacques Bernard d'Hariague. Elle avait été élevée à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, sous les yeux de Mme de la Rochefoucault, sœur du cardinal archevêque de Bourges, qui était abbesse de ce riche monastère. Mme d'Hariague est morte à Paris en 1782.

XXVIII

Le 1er février.

Je réponds, ma chère femme, à votre lettre du 28, et d'abord à l'article du petit laquais. Je ne vous conseille pas d'en faire venir de loin, surtout lorsque c'est la crainte de la milice qui leur fait prendre ce parti, parceque le temps de la milice passé, ils vous quittent. Perrichon m'en a présenté un qui est à Mme de Loacre et qui depuis longtemps a envie d'être à vous : il quitterait Mme de Loacre et s'y prendrait d'avance. Il s'agit de savoir si vous le connaissez, et s'il vous convient. Son père est employé dans mon département, et ayant besoin de ma protection, je crois qu'il servirait bien; il a environ vingt ans. Il m'a dit qu'il avait 24 écus de gage.

Il est vrai que les grands vents ont causé un désordre dans la forêt qui me vaudra quelque chose, mais m'engagera à y faire beaucoup de voyages, et pendant le carême j'irai et viendrai continuellement. C'est pourquoi ne craignez point que je reste en solitude. Vous pouvez là-dessus vous arranger pour votre retour : si vous croyez devoir rester et qu'on vous y engage, rien ne vous rappelle ici, et il vaut encore mieux que vous soyez absente tandis que je voyage; mais vous serez toujours la maîtresse de revenir.

Mme du Coudrai m'a régalé magnifiquement; elle savait par vous tout ce que j'aimais, en sorte que j'ai eu bonne marée, foie de lotte et grosse tête de carpe.

Je fis hier un grand souper chez M. Sellier, où M. et Mme de Genlis me demandèrent fort de vos nouvelles. Ils vont passer un mois chez Mme de Ligny. Mon fils vint passer la soirée avec le petit comte qui est à peu près de son âge.

La baronne Duglas est veuve depuis un mois, et se remarie demain, non pas à M. Caze, mais à un M. de Rency, qui n'a que de la condition et de la jeunesse, du reste peu de bien. Ayant eu deux vieux maris, elle veut goûter d'un jeune.

Adieu, je vais demain à Villers-Cotterets pour trois jours. Bien des compliments à Mme du Molin et à toute la famille.

XXIX

Le 6 février.

Je vois par votre dernière lettre que l'état de Mme du Molin est tel que quand j'étais à Paris, tantôt du mieux, tantôt du mal, tantôt de bonnes nouvelles et tantôt de mauvaises. Je comptais qu'elle irait bientôt à la messe, et maintenant elle retombe dans ses souffrances. Tant que vous lui serez utile et que vous croirez lui faire plaisir, n'hésitez pas de rester. Rien ne vous rappelle ici, surtout pendant le carême, parce que, comme je vous l'ai mandé, je serai presque toujours en voyage.

Je reçus hier plusieurs lettres parmi lesquelles était la vôtre. Votre fils voulut que je fisse tout haut lecture de la vôtre, et quand je vins à l'endroit où vous me marquez que ma sœur demande s'il parle d'elle, il dit qu'il ne manquerait pas de lui écrire, et qu'il irait prier mes commis de lui faire une lettre. Je passai hier mon jeudi gras dans ma robe de chambre; il fit un si mauvais temps que j'eus la paresse de ne pas m'habiller. Aujourd'hui je compte souper chez Desmonceaux qui revient exprès de Villers-Cotterets pour recevoir l'abbé de Vinet. Mme de Mainville me charge bien de vous faire ses compliments; elle va mieux et a de l'espérance.

Vous êtes étonnante de me mander que vous avez reçu un paquet de la part de Rousseau, sans me mander ce qu'il contient. Vous êtes bien la maîtresse de l'ouvrir, parce que, si la chose en vaut la peine, vous me l'enverrez le plus promptement qu'il sera possible. Vous ne me mandez pas que vous ayez été chez Aved, rue de Bourbon, derrière les Théâtins. Vous êtes bien peu curieuse, ayant deux carrosses à votre disposition, de ne pas aller voir mon portrait[1].

Vous avez reçu maintenant la lettre où je vous parle du laquais qui s'est offert; il en est venu plus d'un, on n'en manque pas. Mais pour les cuisinières, rien n'est plus rare; je ne sais si c'est qu'il n'y en a point, ou si elles ont peur de Perrichon. Il y en a une qui avait reçu le denier à Dieu et qui me l'a rapporté.

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

1. Aved a peint aussi J. B. Rousseau.

XXX

A Soissons, ce 10 février 1739.

J'ai passé le lundi gras à Villers-Cotterets, et j'ai été très content du spectacle que l'on y a donné. S'il n'était pas magnifique par la déclamation, il l'était du moins par les actrices qui avaient très-grand air, tant par leurs charmes que par leurs costumes. Le bal était très-beau et très-bien réglé. Je n'y suis resté qu'une heure, j'ai mieux aimé m'aller coucher que de voir danser. Il y est venu quelques dames masquées de Soissons; Mme Navarre en était, aucune ne s'est démasquée, et je ne les ai point connues. Il y avait encore hier grand bal, que donnait M. Desmonceaux pour la seconde fois. Mais je suis revenu dîner avec mes enfants, et j'ai fait mon mardi gras chez Mme du Coudrai, en lui disant que quand on ne pouvait pas faire le mardi gras avec sa femme, il était permis de le faire avec sa maîtresse. C'est elle présentement qui est la mienne.

Le paquet de Rousseau m'a été rémis. Il m'envoie de la part de l'abbé Desfontaines le livre nouveau intitulé *Racine vengé;* ainsi je prie M. de l'Écluse[1] de ne pas me l'a-

1. Beau-frère de L. Racine.

cheter. Si vous eussiez ouvert ce paquet, vous m'eussiez envoyé la lettre de ce pauvre Rousseau, qui m'a fort touché. Il me mande qu'il quitte Paris, qu'il ne peut apaiser le procureur général, et que la première lettre qu'il m'écrira sera datée de Bruxelles. Je trouve bien dur de refuser à un homme de son âge la douceur de mourir dans sa patrie. On y laisse bien vivre Voltaire qui a écrit contre la religion et le gouvernement; Rousseau est bien moins coupable.

Voici un billet que Perrichon vous écrit. Adieu, je n'ai plus rien à vous mander; bien des respects à Mme du Molin et à toute la famille.

XXXI

A Soissons, le 22 février 1739.

Vous avez été plusieurs jours sans m'écrire, et j'aurais été inquiet de vous, si je n'avais reçu des nouvelles de ma sœur. La lettre particulière qu'elle a adressée à mon fils, lui a fait un grand plaisir : il se croit grand garçon parce qu'il reçoit une lettre. Il est demain prié à dîner en cérémonie avec moi chez Mme le Maire.

J'ai reçu les feuilles que vous m'avez envoyées, dont je remercie M. de l'Ecluse. J'ai remercié l'abbé Desfontaines du *Racine vengé* qu'il m'a envoyé. Dans sa réponse, par laquelle il me demande la permission de faire imprimer ma lettre dans *ses Observations*, il m'apprend que le *Racine vengé* a été proscrit par une délibération de l'Académie, qui a pris son Épître dédicatoire pour une raillerie. Il m'ajoute que son respect et sa modestie ont été fort mal interprétés, mais que puisque ces Messieurs qui se connaissent si bien en encens, n'ont pas voulu du sien, apparemment qu'il ne vaut rien. Sa lettre est fort jolie. l'Académie n'a pas eu grand tort de voir qu'il se moquait d'elle; il a plus d'esprit qu'eux tous, mais extrêmement méchant. La lettre de l'abbé d'Olivet que vous venez de m'envoyer, fait voir qu'il est sérieusement fâché; mais

il a tort de vouloir faire le plaisant, il ne l'est nullement. Il est lourd et pédant, et il a affaire à un homme qui a la raillerie fine et sanglante. Du reste, je ne veux pas prendre part à leur querelle, je ne fais qu'en rire. Ils m'ont tous deux envoyé leur ouvrage, et tous deux ont eu de moi un remercîment très-poli, et supposé que l'abbé Desfontaines fasse imprimer ma lettre, l'abbé d'Olivet n'y trouvera rien qui puisse le fâcher.

Il serait bien à souhaiter que Mme du Molin pût aller au Tremblay ce printemps; l'air de la campagne, et d'une campagne qu'elle aime beaucoup, lui ferait du bien. Tant que vous lui ferez plaisir, ne songez pas au retour. Pendant toute la fin du carême, je compte voyager dans la forêt, ainsi vous pouvez bien faire vos pâques à Paris.

Où allez-vous prendre que M. de Chalancy vous a envoyé des *banderolles;* ce sont des *bandouillières*. Vous ressemblez à une femme qui demandait de *bonnes piques*, au lieu d'écrire des *bonnets piqués* : M. Sellier ni moi, ne savions ce que vous vouliez dire avec vos banderolles. Ils n'en sont nullement pressés, et sont étonnés que M. de Chalancy vous les ait adressées. Mme de Villesavoye que vous verrez bientôt à Paris, et qui y sera peu, pourra les rapporter. A propos de bandouillière, que Dumont ait ou non la permission de la porter, il ne la portera pas souvent, mais seulement dans quelque voyage où je croirai en avoir besoin. Ainsi nous pourrions absolument nous passer d'un second laquais; cependant s'il vous fait plaisir, vous pourrez prendre celui que vous trouvez. J'avoue qu'il est plus honnête que j'en aie un à moi; d'un autre côté nous aurons deux fainéants, que la plupart du temps, nous ne pourrons occuper, et c'est une augmentation de dépense. Voyez, examinez, vous êtes votre maîtresse.

Je ne suis pas surpris qu'on envoie à Rome le nouveau cardinal. Notre ancien ne voudra pas avoir auprès de lui un confrère dangereux.

Je ne sais rien de nouveau dans cette ville, et je n'y vois presque personne; il se fait pourtant souvent des assemblées, mais je n'y vais point. M. Desmonceaux en aura dorénavant deux par semaine. Il donna à dîner à l'abbé de Villers-Cotterets, il y a quatre jours; j'en étais. Vous savez comme on mange chez lui, c'étaient des monstres en carpes et brochets. Adieu, bien des compliments à toute la famille.

XXXII

A Soissons, ce 25 février.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander, et je ne vous écris que parce que je vais à Villers-Cotterets, et que je serai deux jours sans pouvoir vous écrire. J'ai reçu hier la caisse de mes estampes; j'ai admiré la manière dont elles étaient emballées. J'ai admiré aussi les glaces qui sont très-belles, mais qui méritaient bien des cadres plus honnêtes; ils ne sont que de bois blanc; je ne sais si des cadres plus propres eussent été trop chers. Après tout, le malheur n'est pas grand.

On dit le mariage de Mme Duglas arrêté par les oppositions de M. Prévot. On dit bien plus; on prétend que la famille du défunt veut faire casser le mariage de M. Duglas, qui n'a point été fait avec les formalités nécessaires. S'il était cassé, il ne resterait rien à la veuve des avantages que lui a faits son mari.

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

XXXIII

A Soissons, le 8 mars 1739.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez, que les forces reviennent un peu à Mme du Molin, et qu'elle reste debout deux ou trois heures. Je souhaite que la belle saison qui approche, lui rende assez de force pour pouvoir aller au Tremblay. Nous allons dîner aujourd'hui mon fils et moi chez M. le Maire. Vous me demandez des particularités de la petite fille; tout ce que j'admire en elle, c'est sa douceur et sa sagesse. Elle a intérieurement le cœur gros de voir son frère souvent prié à dîner, et elle oubliée, mais elle n'en témoigne rien, et ne paraît pas jalouse. L'autre jour son frère me disait qu'on était venu d'une telle part l'inviter à dîner; j'entendis la petite qui murmurait entre ses dents en disant : *moi, non.* Mais elle le disait si bas, que sa plainte était fort modeste. Il est vrai qu'elle est trop petite pour aller dîner dehors, mais il est toujours humiliant de voir qu'on nous oublie. Du reste, vous pourrez être persuadée que nous sommes très-bien ensemble, et que je lui fais beaucoup d'amitiés.

Je vais demain à Villers-Cotterets pour deux jours. J'y trouverai mardi à midi Mlle Bertherand revenant de Paris. Adieu.

XXXIV

A Soissons, le 11 mars 1739.

Je reviens de Villers-Cotterets, d'où j'avais compté ramener Mlle Bertherand dans ma chaise : je fus bien surpris quand le carrosse arriva et que je ne l'y trouvai point.

L'abbé Desfontaines m'a envoyé la feuille où est ma lettre en me mandant qu'elle est goûtée de tout le monde, parce qu'elle est bien écrite et très-polie, et que je fais entendre bien les choses aux esprits délicats. Il est vrai que l'abbé d'Olivet ne peut s'en fâcher, non plus que l'Académie; mais je fais entendre poliment à ceux qui savent entendre. Voici une épigramme pour M. de l'Ecluse, faite à l'occasion d'une nouvelle édition de Cicéron que prépare l'abbé d'Olivet. C'est l'abbé Desfontaines qui me l'envoie, en m'assurant qu'elle a été faite dans l'intimité.

Vous avez donc enfin été chez Aved voir mon portrait; je ne suis pas étonné qu'il ne vous ait pas plu. Rien n'est si laid qu'une ébauche empâtée, et la ressemblance ne peut être que très-imparfaite. Son portrait de Roy[1] est

1. Roy (Pierre-Charles), conseiller au Châtelet, né à Paris en 1683.

admirable; vous lui trouvez l'air égaré, ce n'est pas sa faute, mais celle de l'original. Si je vais à Paris, comme je l'espère, le lendemain des fêtes, je n'y serai que deux jours, pendant lesquels on achèvera ce portait, et on fera quelques petites réparations à la chaise.

Je suis bien fâché de la mort de Mme Pajot : je ne la connaissais pas, mais je sais que Mme de la Tour y perd une très-bonne amie.

Vous me donnez d'assez bonnes nouvelles de Mme du Molin, et j'espère que la belle saison la ranimera.

Adieu, ma chère femme, bien des compliments à toute la famille. Vos enfants se portent bien. Votre fils alla hier, en mon absence, dîner chez Mme Navarre qui est enchantée de tous ses raisonnements : c'est à qui l'aura.

y mourut en 1764. Il est auteur de plusieurs opéras très-remarquables, et de quelques autres ouvrages dramatiques. On a souvent cité les vers suivants, du prologue de son *Ballet* des *Éléments*:

Les temps sont arrivés, cessez, triste chaos!
Paraisssez, éléments! Dieux allez leur prescrire
    Le mouvement et le repos;
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.
Coulez, ondes, coulez! volez rapides feux!
Voile azuré des airs, embrassez la nature!
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure!
    Naissez, mortels, pour obéir aux Dieux!

XXXV

A Soissons, le 16 mars 1739.

Il n'est pas nécessaire de me demander si je me contenterai d'un tel lit, puisque pour deux jours que je passerai à Paris, tout lit m'est indifférent, et que je ne suis pas si difficile. Je n'ai rien dit à la famille Bertherand de ce que vous me mandez; je dînai hier avec le père, chez l'abbé de Saint-Léger. J'irai demain à Villers-Cotterets. Je ne vous mande pas de nouvelles de Soissons, parce que j'ignore ce qui s'y passe; je ne sors pas de chez moi; seulement les soirs, je vois M. Sellier.

Croiriez-vous que ma lettre à l'abbé Desfontaines a trouvé des obstacles pour l'impression; il a fallu aller à M. le chancelier, qui a répondu qu'il était permis à un fils de défendre son père. Il me paraît que bien des gens ont cru que dans mes politesses il y avait un peu d'ironie, comme si j'en étais capable! Vous direz à M. de l'Écluse, qu'on a mis un carton à la feuille 238 de l'abbé Desfontaines, qui en rendant compte du travail de l'abbé d'Olivet sur Cicéron et citant ces paroles de sa Préface : *non erit opus ingenio, quod sciunt quam sit in me exiguum*, les avait traduites ainsi : *Pour ce travail il ne faut pas d'esprit, et l'on sait combien peu j'en ai.* l'abbé Desfonfaines se

récrie que ce n'est point offenser un auteur que de traduire ses propres paroles, et de dire en français ce qu'il a dit en latin. C'est lui-même qui m'en écrit, il me paraît vouloir être en commerce de lettres avec moi.

Voici une lettre de ma sœur de Variville[1]. Vos enfants se portent bien. Adieu, bien des respects à Mme du Molin et à toute la famille. On dit que la cause que va plaider M. de Royaucourt regarde les comédiens; il est fort estimable de s'attacher à sa profession. Si vous le voyez, demandez-lui s'il veut vendre des petits orangers qu'il a ici.

Mme Desmonceaux a été passer quatre jours chez le comte de Longueval, et elle s'y est si fort ennuyée qu'elle promet bien de n'y plus retourner.

1. Élisabeth Racine (Babet), religieuse à Notre-Dame de Variville, ordre de Fontevrault, au diocèse de Senlis. C'était la troisième fille de Jean Racine. Elle mourut en 1745 ou 1746.

XXXVI

A Soissons, le 19.

Il faudrait être de bien mauvaise humeur pour ne pas approuver le voyage que vous avez envie de faire, puisque vous en trouvez une si belle occasion, et qu'il vous dissipera agréablement, après la vie retirée que vous avez menée longtemps. Je voudrais que la saison et mes affaires me permissent de vous y aller joindre; mais la chose est maintenant impossible. Ainsi quoique ce voyage retarde le plaisir que j'aurai de vous revoir, il est trop agréable pour vous et trop facile, pour vous en priver. Mandez-moi donc s'il est bien résolu de la part de M. et Mme Cerberon, parce que, quand je serai bien certain de vos arrangements, je changerai les miens.

Ce serait un événement bien heureux, si le remède qu'a proposé l'abbé de Vinet, est aussi favorable à Mme du Molin qu'à Mlle sa sœur; comme l'expérience est aisée à faire, j'attendrai avec impatience les nouvelles du succès.

Vous vous plaignez de Mlle Bertherand, elle se plaint aussi de ce que vous avez renvoyé chercher votre paquet; le malheur n'est pas grand, et Mme de Villesavoye le réparera. Ne manquez pas de m'envoyer par elle le livre du P. Bougeant qui fait tant de bruit, quand il serait un

peu cher[1]. Les jésuites, dit-on, l'ont exilé à la Flèche. Il faut que cet ouvrage soit bien libre pour avoir excité la colère du parlement. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces sortes d'ouvrages trouvent sans peine des priviléges et des approbations, qu'on refuse à des écrits sages et solides.

Je suis charmé de la réconciliation de M. de Brion avec Mme de Villesavoye : je crois que M. de Brion a eu tort dans cette querelle.

Je suivrai très-fidèlement l'avis de ceux qui me conseillent de ne pas me livrer à l'abbé Desfontaines. Il paraît rechercher un fréquent commerce de lettres avec moi; mais j'estime aussi peu son cœur que j'admire son esprit : c'est un homme auquel je ne me fierai jamais.

Vos enfants se portent très-bien.

Adieu, bien des respects à Mme du Molin et bien des compliments à toute la famille.

1. Le P. Bougeant publia, en 1739, un petit ouvrage intitulé : *Amusement philosophique sur le langage des Bêtes*. Cet agréable badinage, qui n'est que l'exposition d'une fable indienne, scandalisa quelques esprits, et le fit exiler à la Flèche.

XXXVII

A Soissons, le 22 mars 1739.

M. Dupleix m'écrit qu'il a passé quatre fois à votre porte sans vous trouver, et en dernier lieu qu'il était avec M. de la Porte-Duplessis[1]. Une autre personne m'écrit qu'elle ne vous allait pas voir parce que vous faisiez dire à la porte que vous n'étiez pas chez vous. Vous ne pouvez vous dispenser de rendre une visite à M. Dupleix et à M. de la Porte-Duplessis. S'il n'y est pas, vous demanderez Madame. M. Dupleix me paraît fort fâché de l'exil du P. Bougeant, qu'il croit fort innocent; pour moi je le crois très-coupable; un pareil badinage ne convient ni à son caractère ni à son habit.

Je suis édifié de la tendresse de M. de Reyaucourt pour ses orangers, on aime tout ce qu'on a élevé; je n'y songe plus; j'ai, de mon côté, autre chose à élever que des orangers. Votre lettre a fait un très-grand plaisir à votre fils. Il dîne demain sans moi chez M. Desmonceaux; je n'y puis pas être, parce que je vais à Villers-Cotterets, d'où je compte aller passer deux jours en retraite aux

1. Directeur général des fermes de Lille, devenu plus tard fermier général.

chartreux de Bourg-Fontaine; ce sera un voyage de cinq à six jours.

Toute la nouvelle maison d'Aumale arriva hier; c'est un nouvel établissement dans notre ville, qui a grand besoin d'être repeuplée.

Je vous ai dit que je ne dînais pas demain avec mon fils; je m'y trouve obligé, car je reçois dans le moment un message de Desmonceaux qui m'annonce qu'on m'attend à dîner, parce qu'on a compté sur moi pour ramener Mme de Bernet à Villers-Cotterets. Il faut avouer que le diable songe bien à moi; il y a deux mois que je ne songe pas à lui, que je mène une vie d'anachorète, et que je n'ai vu aucune jolie femme. Je vais aux chartreux pour me préparer à mes pâques; je compte y aller bien sagement dans ma chaise, et je me trouve obligé de mener avec moi une jeune et jolie dame. J'espère pourtant que le diable sera bien attrapé, et que je me tirerai de ce mauvais pas avec honneur, c'est-à-dire avec une grande sagesse. Je dis *j'espère*, parce qu'il ne faut jamais répondre de sa vertu, et que moi-même, je ne suis pas assez hardi pour répondre de la mienne. Il est pourtant vrai qu'elle est très forte quand elle n'est point attaquée, mais elle sucombe à la première attaque. Je ne crois pas que, dans ce voyage, elle en essuie : la dame me paraît fort sage, et le voyage est court. Si cependant il m'arrivait quelque malheur, je vous le manderais aussitôt, car je n'ai rien de caché pour vous. Après tout, le cœur sera toujours à vous, car il y est pour toute la vie.

Vous ne me parlez point de votre voyage de Variville, je le compte toujours certain.

Adieu, bien des respects à Mme du Molin, et bien des amitiés à toute la famille.

XXXVIII

A Soissons, le 28 mars 1739.

Vous voilà donc prête à partir pour Variville, vous avez raison, et le voyage ne peut être que très-gracieux pour vous de la manière dont vous le faites : vous irez dans une bonne chaise et en bonne compagnie. Si vous pouvez voir en passant Chantilly et Liancourt, votre partie de plaisir sera complète. Vous savez que j'ai payé à Variville les six premiers mois de la pension, vous pourrez payer les six autres. Vous direz à ma sœur que je viens d'une maison de leur ordre, qu'on nomme Collinance, et que j'en suis très-content. Quoiqu'elles n'aient que douze mille livres de rentes, leurs bâtiments sont en très-bon état, aussi bien que ceux des hôtes. Elles ont un intendant qui veille à leurs affaires, et les Dames de Fontaine, leurs voisines, en ont un aussi. J'ai deux maisons de l'ordre de Fontevrault dans ma maîtrise[1]. Comme il faudra que vous vous reposiez à Paris après votre retour, je compte

1. Dès les premiers temps de son arrivée à Soissons, L. Racine avait été reçu, à *la table de marbre*, maître particulier des eaux et forêts du duché de Valois, dans l'apanage de M. le duc d'Orléans. Cette charge l'obligeait à de fréquents et pénibles voyages, parce qu'il en remplissait les devoirs avec un grand zèle, bien différent en cela du bon la Fontaine,

que vous ne pourrez revenir ici avant le 20 du mois prochain.

L'abbé de Vinet espère que son remède guérira Mme du Molin; je le souhaite de tout mon cœur.

J'ai voyagé sans malheur avec ma jolie dame, et quoique je fusse seul dans la forêt avec elle, je n'ai pas été tenté de lui faire le moindre mal; elle est fort raisonnable. Après l'avoir remis à Villers-Cotterets, j'allai aux chartreux, d'où je ne suis revenu que le jeudi saint.

Je suis étonné de savoir Mme P.... à Laon; elle a passé rapidement par Soissons; il faut qu'il y ait quelque trouble dans le ménage; peut-être G.... en est-il la cause.

Vos enfants se portent très-bien. Adieu, je vous souhaite un bon voyage.

J'ai lu l'ouvrage du P. Bougeant; ce badinage ne convient pas tout à fait à son caractère et à son habit; mais du reste je n'y vois rien de si criminel, et je trouve qu'on l'a traité bien sévèrement.

qui après avoir été, lui aussi, pendant trente ans, maître particulier des eaux et forêts dans cette même contrée, ignorait la plupart des termes de son métier, et n'avait, au dire de Furetière, appris le peu qu'il en savait que dans le *Dictionnaire universel*.

XXXIX

A Soissons, le 31 mars 1739.

Je suis bien fâché d'apprendre que vous ayez rompu votre voyage de Variville ; vous ne retrouverez point aisément une si belle occasion : je suis encore plus fâché des raisons qui vous ont engagé à le rompre, et je crains que vous soyez plus enrhumée que vous ne le dites. Pour moi, j'ai eu, il y a trois semaines, un bel et bon rhume, suivant ma coutume annuelle. Comme j'ai vu qu'en gardant le coin de mon feu et me couchant dans un lit bien bassiné, mon rhume augmentait toujours, j'ai fait mes voyages à cheval, et malgré le mauvais temps. Mon rhume est fort diminué, et maintenant ce n'est presque plus rien, je n'y songe plus. J'espère qu'il en sera de même du vôtre, et de celui de Mme Presle, dont vous me donnerez exactement des nouvelles. A votre égard, vous savez que j'ai toujours craint pour vous la poitrine ; vous ne devez rien négliger, et pendant que vous êtes à la source de ce qu'il y a de plus fameux à Paris pour la médecine, vous devez prendre de bons conseils pour le régime que vous devez tenir dorénavant, et ne plus vous conduire par votre prétendue science dans la médecine. Dans la situation où je vous vois maintenant, je ne vois

pas que vous puissiez penser à votre retour; je serai toujours prêt à vous aller chercher; mais je n'irai jamais que quand vous me manderez que vous voulez absolument revenir.

Je me flatte que les incommodités de Mme de Montlivaut n'étant causées que par la grossesse, n'ont rien de dangereux.

M. de Champignelle, qui était ici pour l'inventaire, est parti à cause de la petite vérole de sa femme. Le jeune Laubrière, arrivant d'Espagne, est ici depuis deux jours, je ne sais s'il se montrera.

L'épigramme que vous m'avez envoyée m'a fait plaisir : dites à M. de l'Écluse que je l'invite à lire une pièce en vers intitulée : *Adieux de Voltaire aux Muses*. C'est ce que j'ai vu de mieux versifié depuis longtemps, et il y a des vers charmants dans le système de Newton sur la gravitation.

M. Duclos m'a écrit et m'a mandé qu'il avait été vous voir; je ne puis lui faire de réponse parce que j'ignore son adresse. Mlle Bertherand prétend que c'est vous qui avez tort, qu'elle vous avait prévenue qu'elle partirait dans six jours, mais qu'elle ne pouvait vous faire avertir du jour, parce qu'elle n'avait pas de domestique; ainsi, elle ne vous a manqué en rien. Ne soyez pas inquiète de vos enfants, ils se portent fort bien. Adieu.

XL

A Soissons, le 3.

Vous êtes bien paresseuse à écrire. M. Grignard est arrivé, et a rendu ici ce dont vous l'aviez chargé, il m'a dit qu'il vous avait laissée en bonne santé.

Votre fils dit que vous avez oublié de lui renvoyer son manchon. Depuis qu'il est en culotte, il s'imagine être un grand garçon, et devoir faire comme tous les autres. Il a la fureur de monter à cheval, et il pleurait tant hier, que je dis au cocher de seller un de mes chevaux, et de le promener dessus dans la cour, et je dis au petit garçon qui avait deux sols dans sa poche, de les donner en revenant au cocher pour boire, et le récompenser de sa peine. Il s'avisa de vouloir les aller boire avec lui chez Brun : vous vous plaignez quelquefois, que nos domestiques y vont; c'est maintenant votre fils. Je l'envoyai chercher, on le trouva à table; il revint honteux et m'avoua qu'il avait bu un demi-verre. Je lui dis que la première fois qu'il irait au cabaret, j'irais lui donner le fouet à la porte. Ce matin en se levant, il m'est venu demander pardon, et m'a promis qu'il n'irait plus au cabaret. Je vous ai entendue autrefois souhaiter d'avoir un fils qui y allât; vos

vœux sont exaucés, et avec de si bonnes inclinations, il faut s'attendre qu'il ira dans peu, autre part qu'au cabaret.

Adieu; bien des compliments à toute la famille.

XLI

A Soissons, le 7 avril 1739.

J'espère que l'indisposition de Mme Presle n'est rien; cependant, puisqu'elle est obligée de garder sa chambre, vous ne pouvez pas penser à revenir, puisque vous devez partager votre temps entre elle et Mme du Molin. Je vous envoie ce que vous m'avez demandé par M. Noel qui se trouve ici, — comme trois Messieurs que je ne connais pas, à la suite de Mme Pr.... Cette beauté marche en grand cortége; ses amis de Paris sont venus la joindre à Laon; l'abbé Pr.... qui l'attendait hier à souper, n'attendait pas une si nombreuse compagnie. Je fus du souper; le mari ne songe qu'à boire et à manger, et ne s'embarrasse pas de ce qui se passe autour de lui. Je ne vous aurais pas envoyé votre paquet par M. Noel, si j'avais su le départ de M. Besson. Je le trouvai hier chez Mme du Coudray; il m'apprit qu'il partait demain pour Paris, et me demanda fort poliment mes commissions pour vous. J'ai été surpris de ce voyage dont j'ignore les raisons. M. le Mée part après demain, et je ne pouvais manquer d'occasions. M. et Mme de Longueval vont aussi à Paris; en voici la raison, mais sous le secret. Ce pauvre Longueval trop facile dans toutes les affaires, était caution, je ne sais

pourquoi, d'un nommé Cœur-de-Roi, receveur du contrôle, qui demeurait ici, il y a six ans, et qui depuis a passé à Moulins, où il a fait banqueroute de dix mille francs aux sous-fermiers, qui sont retombés sur la caution. Pour se tirer de ce mauvais pas, le pauvre comte vend un morceau de sa terre à M. Sellier, qui ne risque rien, puisqu'il se met à la place des sous-fermiers. Mais le comte dans le misérable état où il est, doit être accablé par ce nouveau malheur, et sera quelque jour entièrement ruiné; du reste je ne sais pourquoi dans son voyage de Paris, il mène sa femme avec lui. Je ne puis rien pour M. de R...; ni M. Desmonceaux ni moi, nous ne trouvons marchand pour sa rente, et quant à moi, je ne puis l'être. Il est cependant pressé de cet argent, pour une raison que je vous confie en secret. Ce n'est pas pour acheter des livres, mais pour payer un livre qu'il a trop feuilleté, livre amusant et dangereux, et qui ressemble à une jolie fille. Ignorez cette aventure, aussi bien que celle de M. de Longueval.

Adieu, je dîne aujourd'hui chez Mme d'Armansy, — demain je soupe chez Mme de la Garde, après demain je dîne chez mon curé. Depuis longtemps, je ne suis plus qu'en compagnie grave, et j'ignore ce que fait la jeunesse de la ville.

Adieu, bien des compliments à toute la famille. Vos enfants se portent très-bien.

XLII

A Soissons, le 8 avril 1739.

Voici comme le diable me poursuit toujours; au dîner que je fis chez Mme d'Armansy, se trouva par un hasard bien particulier Mme de Longueval. Je partis l'après-midi pour aller coucher à Villers-Cotterets, le lendemain matin à huit heures elle vint avec son mari me demander à déjeuner; le beau Besson arriva une heure après; ils déjeunèrent chez moi, et s'embarquèrent ensuite, pour faire de compagnie le voyage de Paris. Comme M. Besson est dans sa chaise, si l'envie vous prend tout d'un coup de revenir, vous pourrez revenir avec lui. M. le Mée est parti ce matin, et doit vous aller voir; ainsi voilà bien des personnes qui pourront vous donner des nouvelles de Soissons. Je n'en sais point d'autres, qu'un grand procès entre le chapitre de la cathédrale et celui de Saint-Pierre. Vous savez qu'à Pâques, le clergé prend le bonnet carré; mais comme il a fait très-froid cette année, nos chanoines ayant peur de s'enrhumer, ont décidé qu'ils conserveraient le camail, et que les autres églises se conformeraient à leur ordre. Le chapitre de Saint-Pierre ne craignant pas les rhumes, a pris le bonnet carré; désobéissance si criminelle que le chapitre de la

cathédrale comme faisant les fonctions d'évêque dans la vacance, a lancé contre eux les censures ecclésiastiques, moyennant lesquelles plus d'office chez ces chanoines, qui sont obligés de dire tout bas leur bréviaire. Appel au Parlement, et procès très-sérieux, dont nous ignorons le succès.

Mme de Boignovel a obtenu de M. le duc d'Orléans une pension de 100 pistoles pour elle, et une de 400 livres pour son fils aîné.

Vos enfants se portent très-bien. Adieu, bien des compliments à toute la famille.

XLIII

A Soissons, le 13 avril 1839.

Je suis étonné que vous n'ayez point encore vu M. Besson; je ne vous ai proposé de revenir avec lui, qu'au cas que l'envie vous prît tout d'un coup de revenir; mais je crois que vous ferez bien d'attendre que les santés soient meilleures. D'ailleurs il faut bien que vous voyiez la publication de la paix[1], c'est une cérémonie très-curieuse et très-rare.

Si vous voulez m'envoyer quatre livres de chocolat de Barthélemy par M. Besson, c'est M. Desmonceaux qui m'en demande; mais il ne faut pas le dire à M. Besson, parce qu'ils sont brouillés. Il les rapportera plutôt pour moi; nous ne sommes point brouillés, quoique depuis trois mois je n'aille point chez lui. Il n'y est presque jamais, et comme les charmes de sa femme ne m'attirent point, c'est une maison où je ne vais plus, quoiqu'il n'y ait aucune brouillerie, et au contraire beaucoup de politesse quand nous nous rencontrons.

Je vois bien que vous ne reviendrez qu'à la fin du mois,

1. Traité de paix entre le roi de France, l'empereur et l'empire, conclu à Vienne, le 18 novembre 1738.

et je serai toujours prêt à vous aller chercher. Je ne sais point encore quand M. Dupleix viendra.

Il vient d'arriver une aventure tragique à Chauni.

M. de Lié, officier principal des grenadiers à cheval[1], homme très-estimé et très-aimé, d'environ cinquante ans, fut avant-hier réveillé à cinq heures du matin par un officier du même corps, arrivé en poste de Paris pour se battre avec lui. Il fallut se lever quoique saigné la veille, et accepter le combat qui se passa en présence de témoins, et où il fut tué. Il laisse femme et enfants; du reste on ne sait pas le sujet de la querelle.

Je crois que l'abbé de Sassenage part dans peu de jours pour Paris, mais je n'oserais le charger de votre paquet; je ne suis pas assez libre avec lui.

Adieu, vos enfants se portent bien. Bien des compliments à toute la famille.

1. M. de Lié, ou de Liez, était lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi, avec rang de colonel.

XLIV

Le 20 avril 1739.

Je reçois votre lettre du 19 par laquelle j'apprends toutes les magnificences du convoi du gouverneur de Paris[1]. La publication de la paix est donc retardée[2]; il faut espérer que vous aurez le temps de la voir. Je pars cet après-midi et vais coucher à Villers-Cotterets. Je compte demain aller à la visite de nos bois, et être quatre jours absent, revenir ici passer trois ou quatre jours, et le 28 ou le 29 vous aller chercher, pour partir de Paris, le 4 mai, venir coucher à ma petite chambre à Villers-Cotterets, et le lendemain à Soissons, après que j'aurai tenu mon audience. Si cet arrangement vous convient vous me le manderez positivement; car si vous voulez rester encore, vous serez bien la maîtresse. Je compte recevoir de vous, à mon retour, une lettre qui m'assurera de vos intentions.

La reliure du quatrième tome du *Spectateur* m'est fort

1. Le duc de Tresmes. Il eut pour successeur, son fils, le duc de Gesvres.

2. Elle eut lieu le 1er juin 1739.

indifférente. Vous n'avez qu'à l'envoyer chercher par un laquais, chez Estienne, rue Saint-Jacques.

Mme de Bernet est ici pour huit jours chez M. Desmonceaux.

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

XLV

Ce 5.

Je souhaite de tout mon cœur que la ponction qu'on vient de faire à Mme du Molin, lui apporte un prompt soulagement. Voici une lettre de ma sœur de Variville qui vous donne des nouvelles de votre fille. Il y avait une autre lettre de la petite, à sa *mie* Perrichon, laquelle, quand je la lui ai rendue a pleuré de colère, en reprochant l'oubli de son élève, qui depuis qu'elle était au couvent, ne lui avait donné aucune marque de souvenir. J'ai su en même temps que cette lettre ne venait que parce qu'elle lui avait fait écrire par son frère, pour lui reprocher son ingratitude; je ne puis savoir mauvais gré à Perrichon de sa sensibilité. La petite a tort, ou plutôt ma sœur, qui aurait dû lui apprendre qu'on doit témoigner de la reconnaissance aux personnes qui vous ont élevés.

La nouvelle de M. de Fulvy que vous me mandez, est aussi mandée de tous côtés; malgré cela, je ne puis la croire véritable, c'est peut-être une suite de la haine qu'on lui porte : quelle soit vraie ou fausse, elle est fort désagréable pour lui.

Je n'ai point entendu parler ni de M. d'Argenson ni de M. Prévot au sujet du garde. J'avoue que la difficulté

peut être bien fondée à cause des conséquences. Le garde de M. de Bourienne n'était point par sa commission attaché à sa suite, comme je l'ai su depuis, en voyant la commission; mais, quoi qu'il en soit, M. Prévot doit faire quelque réponse. Ces messieurs, quand ils vont en province et qu'on les reçoit, paraissent fort de vos amis; il n'en est pas de même quand ils sont à Paris. Du reste cette affaire de garde, à laquelle je ne songe plus, ne peut rien changer à nos arrangements; je tâcherai de vous aller voir après les fêtes de Pâques. Si alors vous voulez revenir, vous en serez la maîtresse; je suppose que Mme du Molin aille au mois de mai au Tremblay, et que vous ayiez envie d'y aller, vous pourriez venir passer ici auparavant quinze jours ou trois semaines. Vous avez une bonne chaise dans laquelle vous irez fort à votre aise.

Adieu, ma chère femme, vos enfants se portent très-bien.

XLVI

Ce 8.

Je passai hier la soirée chez Desmonceaux, qui était revenu exprès pour recevoir l'abbé de Vinet et ses deux frères, *Prémontrés*. Il est retourné à Villers-Cotterets, où il doit donner le bal aujourd'hui à Mme de Bernet et mardi il le donnera au public; il fait les honneurs partout où il est; Mme Desmonceaux a reçu le bal de M. d'Artanne. Ce ne sont point ces plaisirs qui m'attireront à Villers-Cotterets; je compte y aller coucher aujourd'hui, principalement pour y voir le lieutenant général, qui, suivant votre lettre, doit être arrivé. Je saurai de lui ce qui s'est dit au sujet du garde à ma suite. Je n'y comprends rien, et il faut que la chose ait été mal rendue, puisque ce n'est point une grâce que je demande. M. de Bourienne en avait un, qui demeure encore à Bourienne; il est vrai qu'il est en charge, et non par commission; c'est peut-être ce qui fait la difficulté, puisque pour le supprimer, il faudrait le rembourser.

Je m'étonne que vous n'ayez pas voulu aller au bal de M. Dupleix; vous y auriez vu du beau monde.

Je ne sais pourquoi M. de R. a cru que vous lui faisiez froid; il en a écrit à M. Sellier; je lui ai dit qu'il s'était

trompé, qu'assurément vous étiez toujours la même pour lui, et que tous les deux nous l'aimions et l'estimions beaucoup.

J'ai interrompu ma lettre pour aller voir M. Prévot qui vient de passer; il va à Laon et sera de retour après demain à Paris. Je crois que le sujet de ce voyage si prompt, est le mariage de sa sœur; peut-être veut-il l'en détourner.

Je lui ai parlé de mon affaire, et il a été étonné que je fusse si mal instruit; il n'a pas été question de refus, mais ma demande a été fort mal expliquée par M. Laugeois. On n'a jamais dit que ce fût une distinction pour M. de Bourienne, mais qu'on le lui avait donné, apparemment à cause qu'il demeurait dans une terre au milieu de la forêt. Que pour moi qui demeurais dans une ville, et n'allais à Villers-Cotterets qu'à des jours marqués, je pouvais me faire accompagner par tous les gardes que je voudrais, en les avertissant; qu'ainsi un seul à moi, demeurant à Soissons, paraissait inutile. M. Prévot ayant entendu mes raisons qu'il ignorait, m'a dit que la chose ne faisait pas de difficulté, et qu'elle serait faite, quand je dirais mes raisons, que M. Laugeois n'avait pas dites. Entre nous, il est bon garçon, mais fort étourdi, et il a mal rapporté ce qui s'est passé au Conseil, où l'on n'a point opiné là-dessus; sa vivacité l'emporte souvent; j'en serai quitte pour écrire à M. d'Argenson.

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

XLVII

A Soissons, le 17 février 1745.

J'ai fait un bon voyage, et j'ai trouvé mes enfants en bonne santé. Ils ont été tous deux enrhumés, mais ils sont guéris. Suivant le témoignage de Perrichon je dois être très-content de leur conduite; elle m'assure que ma fille a toujours été fort raisonnable, et que mon fils a beaucoup de goût pour l'étude; il me paraît en effet plus content de sa vie présente que de celle qu'il menait avec un précepteur. Je n'ai encore vu personne, et je n'ai rien de plus à vous mander.

Adieu; je vous exhorte à vous bien reposer, et à rétablir votre santé, que j'ai trouvée un peu affaiblie. Ne songez jusqu'au carême qu'à vous réjouir; pour moi j'aurai dans ma retraite le plaisir d'être avec mes enfants. Bien des respects à Mme Presle dont les lettres leur ont fait un très-grand plaisir; bien des compliments à Mme et à M. de la Tour.

Je vous renvoie votre manteau de lit qu'apparemment le laquais a mis par distraction parmi mes hardes. Perrichon ne songe plus au voyage de Lyon, elle paraît fort contente.

XLVIII

Ce 6 mars 1745.

J'ai communiqué à M. et Mme d'Armansy votre lettre du 1er; elle leur a causé une extrême satisfaction, et ils m'ont paru très-sensibles à tous vos sentiments pour eux. Mme d'Armansy m'a fait entendre que son fils aurait un jour, quand il aurait tout rassemblé, plus de 200 mille livres [1]. Il s'agit d'abord d'avoir l'agrément de l'abbé Huiliot, qui ne paraît pas content que son neveu ait pris le parti des emplois de finance; peut-être cet arrangement lui plaira davantage. Mme d'Armansy ira à Reims quand le temps sera plus beau; je voudrais qu'elle fît son voyage de Paris quand vous y serez; je suis persuadé qu'elle aura du crédit auprès du ministre, et qu'elle pourra lui faire goûter ses raisons. Il sera plus gracieux pour elle que pour moi; il n'a jamais paru disposé beaucoup à me faire plaisir. Je n'en puis deviner la raison; je voudrais que vous puissiez la pénétrer, ou par Mme de la Galaisière, ou par Mme de Fougère; il est plus aisé de rendre un pareil service, que d'obtenir une grâce. Je

1. Il avait été question d'un mariage entre le jeune d'Armansy et la fille aînée de L. Racine; ce projet n'eut pas de suite.

crois qu'en général ce ministre n'aime pas beaucoup les gens de lettres; tous les financiers sont de même à leur égard, du moins communément. Vous raisonnerez avec M. de Verneuil; je suis certain de ses sentiments, je ne le suis pas de même de son crédit. Venons maintenant à mon *Mémoire*[1].

C'est la seule amitié qui a engagé M. Dupré à écrire ses observations, et je lui en ai obligation; mais comme il n'est pas de notre Académie, et qu'il ignore le détail des choses, il ne peut savoir les raisons particulières qui, suivant le conseil de certains amis, m'obligent à avancer certaines choses. Je vous ai mandé que j'avais envoyé ce même Mémoire à deux personnes très-prudentes; il doit même être communiqué au secrétaire du ministre : tout mot sera pesé, et rien n'y sera qui n'y doive être. On m'a déjà mandé qu'on était très-content du fond, et qu'on ne me ferait que quelques observations légères sur la forme. Quand j'aurai reçu les observations de mes deux examinateurs, je ferai faire deux copies; je vous en enverrai une pour que Mme Dupré la puisse montrer à M. Trudaine. Quand même il n'en devrait pas parler à M. de Maurepas, il est important pour moi qu'il connaisse la justice de ma cause, afin qu'il soit bien persuadé que je suis persécuté de toutes parts, ce qui l'intéressera pour moi.

On dit qu'il paraît quatre tomes suivants du P. Massillon, vous pouvez les faire prendre brochés, et Mme Presle

1. Ce *Mémoire*, dont il sera souvent question, dans cette lettre et les suivantes, avait rapport aux tracasseries qui furent suscitées à L. Racine, à l'instigation du duc de Nivernais, pour l'obliger à demander le titre de *vétéran*, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette circonstance de la vie de Louis Racine, entièrement ignorée de tous ses biographes, a été racontée pour la première fois par son petit-fils. (*Vie de L. Racine*, Paris, Didot, 1852.)

en fera sa lecture de piété, aussi longtemps qu'elle voudra. J'ai déjà le *Petit Carême* et l'*Avent*.

Le fameux P. Terrasson[1] coucha hier chez Adam; il va passer le carême chez les bénédictins près de Nogent. Il a toujours avec lui un frère des petits pères; on ne sait si c'est un espion ou un domestique. On dit qu'il a eu depuis peu une pension; il a toujours les carrosses de M. de Marville[2] à son service.

Vos deux enfants sont plus vigoureux que père et mère; soyez tranquille sur leur santé. N'attendez pas des nouvelles de la ville, je n'en sais point, parce que je ne sors pas. Notre évêque passera le carême à faire la visite de son diocèse; il paraît très-gai.

J'ai reçu une belle lettre de M. d'Arginvilliers[3].

Adieu, bien des compliments à toute la famille.

1. Gaspard Terrasson est considéré comme un des meilleurs prédicateurs du second ordre, ainsi que son frère André. Jean Terrasson, le troisième frère, était de l'Académie française et de celle des sciences. Gaspard, dont il est ici question, quitta l'Oratoire et renonça à la prédication. On attribua, dans le temps, cette double retraite à l'ardeur de ses opinions jansénistes. — Gaspard Terrasson était né à Lyon en 1680, et mourut à Paris en 1752.

2. Lieutenant de police.

3. M. Sconin d'Arginvilliers, fils de M. Sconin d'Arginvilliers, commissaire provincial des guerres de la généralité de Paris, sous Louis XIV. Ce dernier était cousin germain de Jean Racine, dont la mère s'appelait, comme on sait, Jeanne Sconin, et était fille du procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts du duché de Valois.

XLIX

Ce 8 mars 1745.

Je reçois ce matin, avec votre lettre du 6, le *Mémoire* apostillé de M. Dupré et de vous. Je reçois en même temps copie du même *Mémoire*, apostillé par l'ami prudent auquel il faut tout renvoyer promptement; vous le devinez. Il s'en faut bien que ces apostilles s'accordent avec les vôtres. Il a rendu beaucoup plus fort l'endroit où je récuse les *Associés;* la chose est indispensable. Il a rendu aussi beaucoup plus fort ce que je dis sur ma fortune; je n'irai pas si loin, mais je m'étonne que ces endroits n'aient pas été du goût de Mme Dupré. Si je me plaignais, et si je demandais des grâces, on pourrait m'accuser de sentiments bas, mais je ne me plains, ni ne demande des grâces. Je ne demande que ce qui est dû à mon rang; et en parlant de la médiocrité de ma fortune, je fais honneur à mon père et à moi, et j'intéresse le public. Dans les *Lettres philosophiques*, ouvrage assez répandu, Voltaire a dit sans me consulter, et avec exagération, *que le Fils du plus grand Poëte de la France, serait mort de faim sans M. Fagon*[1]. Il l'a dit pour faire voir à quel point les gens

1. Membre du conseil des finances, fils du premier médecin de

de lettres sont abandonnés en France ; mais combien de gens croiront que depuis que M. Fagon m'a fait avoir un emploi, j'ai fait fortune ? Mes ennemis ne disent-ils pas que je suis un financier ? Je ne puis trop faire connaître combien je suis éloigné de la fortune, mais sans me plaindre. Les ministres font la fortune de vils intrigants, et abandonnent le fils d'un grand homme : ce n'est pas à moi à faire ces réflexions, mais à laisser au public à les faire. M. Hardion[1], qui a reçu aussi copie de ce Mémoire, et en parut très-content, me mande qu'il va le communiquer à MM. Ménard et Sallé, et me fera part de leurs sentiments. Après cela je rassemblerai les réflexions différentes et je ferai mon *Mémoire*, qui ne sera pas un chef-d'œuvre d'éloquence, il ne s'en agit pas ici, mais de justice et de raison. Ne croyez pas pourtant que je me flatte du succès ; sur cela comme sur bien d'autres choses, je sais prendre mon parti, et suis fort éloigné de me chagriner. L'endroit où je dis que je quitterai l'Académie est absolument nécessaire, et l'ami dont je vous ai parlé l'a rendu plus fort ; il pense que je devrais le faire présenter par M. Turgot, et i m'offre de le lui remettre. Votre réflexion sur le *statut* n'est pas juste, parce que vous y confondez *élève* avec *associé*, deux choses toutes différentes; je n'ai jamais été *élève*....

Votre idée sur la froideur du contrôleur général n'a point de fondement; vous cherchez à vous flatter; pour moi, je suis très-convaincu qu'il n'est pas bien disposé en ma faveur; mais sur cela, comme sur tout le reste, je suis fort tranquille.

Louis XIV. Il était, en qualité de membre de ce conseil, chargé des eaux et forêts, qui formaient un des neuf départements des finances.

1. Membre de l'Académie française, et de celle des inscriptions et belles-lettres.

J'ai reçu une lettre très-gracieuse de M. Trudaine. Je ne suis pas étonné que Mme Dupré n'ait pas le temps d'écrire; je sais ses tristes occupations; j'aime bien mieux qu'elle réserve sa bonne volonté pour un temps où elle aura l'esprit plus gai.

M. d'Aumale montre ici une lettre de Mme d'Aumale la douairière, où il est dit qu'elle vous a vue et parlé au bal de l'hôtel de ville. Malgré cela je n'en crois rien; il m'a paru par vos lettres que vous n'y aviez pas été.

Le maître à chanter demande pour votre fille, *le Livre du mois;* c'est, dit-il un livre de chansons qu'on imprime tous les mois; ce sont des airs aisés.

Adieu, je suis pressé de finir; bien des respects à Mme et M. Dupré, à Mme Aubert, et à toute la famille.

L

Soissons, ce 11 mars 1745.

Je n'ai point encore reçu réponse de M. Hardion et sans cette réponse je ne puis mettre la dernière main au *Mémoire*. Dans les apostilles de l'autre ami, il y a des choses fort bonnes et même nécessaires, quelques-unes trop fortes. Mais il avait tant d'empressement de ravoir un papier sur lequel son écriture paraissait, que j'ai reçu une lettre de plaintes sur ce que j'étais longtemps à renvoyer : cependant je renvoyai le paquet l'ordinaire suivant; à moins d'un courrier exprès, je ne pouvais aller plus vite. Je ne conçois pas que vous ayez trouvé un ton de menace, lorsque je demande la grâce de me retirer de l'Académie. Je n'aurais pas de cœur si je balançais, mais je le dis fort humblement; il n'y a dans ce Mémoire ni ton de menace, ni ton plaintif. Du reste, après la réponse que j'attends, tout mot sera encore pesé, et le tout avec beaucoup de tranquillité, quoique sans espérance de succès. Je sais trop bien la raison des obstacles que je trouve à tout; je n'y puis apporter remède que celui du courage. Dieu nous prépare de la consolation dans le caractère de nos enfants, voilà le principal.

Le P. Terrasson est venu passer deux jours à Saint-

Crespin. Il a eu pour ses visites ici le carrosse de l'abbé de Montazet[1] à sa dévotion ; il ne l'eût pas eu autrefois; on lui a donné à dîner à l'Oratoire, et j'y ai été invité avec M. d'Armansy. Quand il sut la veille que je devais en être, il parut avoir peur de moi, quoiqu'il ne m'eût jamais vu; il recommanda qu'on me priât de ne lui parler de rien. Je vois par là qu'on me donne une réputation que je ne mérite pas; du reste cette recommandation était inutile; ni moi ni d'autres, n'ont eu la moindre envie de lui parler de ces matières, au contraire on l'accabla de politesses. Mme Desmonceaux la mère est la seule qui alla le voir à son arrivée, et en particulier lui parla très-vivement et très-inutilement. Du reste sa situation est singulière, on ne sait s'il est tout à fait en liberté; il va, dit-on, dans cette retraite achever un ouvrage dans lequel il donne les raisons de son changement.

J'ai su de Mlle Langlet que l'intention de Mme d'Armansy était d'aller aussitôt après Pâques à Reims, d'où elle comptait revenir avec son frère, dans son équipage, et tâcher de l'engager à la mener à Paris où elle espérait vous trouver encore. J'ai su aussi que le jour que le contrôleur général arriva ici à midi, toute cette famille avec le fils, avait été au-devant de lui, à Braîne, où ils en avaient été bien reçus; l'après-midi on alla lui rendre visite à l'Intendance, sans faire connaître qu'on l'avait déjà vu. Ce ministre vient de disposer d'une commission de vingt mille livres de rente, bien aisée à faire, c'est celle de contrôleur des rentes de la ville; on dit qu'il l'a donnée à M. Boudret.

1. Depuis promu à l'évêché d'Autun, et ensuite à l'archevêché de Lyon, où il eut pour successeur M. de Marbeuf, qui, lui aussi, quittait le siége d'Autun, dont l'évêque est, comme on sait, premier suffragant de la métropole de Lyon.

Il nous est impossible depuis la guerre de faire venir de Dunkerque de l'élixir d'Angleterre; si vous savez quelqu'un qui veuille vous en céder une douzaine de bouteilles, et même plus, vous ferez bien d'en profiter.

Je n'ai point vu de relation des fêtes; mais suivant ce que j'en entends dire, je ne dois point avoir de regret de ne les avoir pas vues.

Adieu, vos enfants se portent fort bien. Continuez à jouir d'une bonne santé, et profitez du séjour de Paris, tant pour les plaisirs que pour nos affaires.

LI

Soissons, ce 6 avril 1745.

J'allai hier après mon dîner, voir Mme de Notre-Dame[1] que je n'avais encore vue qu'une fois. En lui parlant de mon affaire académique, je lui dis que j'espérais qu'elle me donnerait une lettre de recommandation. « Je vais faire mieux, me dit-elle; mon frère est arrivé ce matin, et ne veut voir personne, parce qu'il s'en retourne cette nuit; il est près de partir pour Rome, et vient nous dire adieu ; je vais vous faire parler avec lui. »

Elle me quitta, et un moment après vint le prélat. J'avais heureusement, dans ma poche, une copie de mon *Mémoire*, pareille à celle que vous m'avez renvoyée. Il la prit, lut avec attention, et trouvant tout fort bien, me promit qu'il recommanderait mes intérêts : comme j'allais le quitter, ne voulant pas le retenir longtemps, il m'ajouta, que si je voulais, il emporterait le *Mémoire*, et le remettrait. J'aurais bien voulu pouvoir changer encore quelques termes, et faire faire une plus belle copie; mais je n'avais pas le temps, et je n'avais garde de manquer une si belle occa-

1. Mme de la Rochefoucault, abbesse de Notre-Dame de Soissons, et sœur du cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Bourges.

sion, qui me tire d'affaire avec ceux qui m'ont conseillé d'attendre. Je lui laissai ma copie, et elle sera remise dans deux ou trois jours. Il me parût, par ce que me dit le prélat, qu'on est au fait des cabales littéraires, et qu'on ne les approuve point. Ma cause paraît juste, mais voudra-t-on la soutenir par autorité, en gênant la liberté des suffrages? Voilà ce que j'ignore; il est toujours glorieux pour moi, qu'un homme tel que M. l'archevêque de Bourges épouse mes intérêts, au point de se charger de mon Mémoire; je vous conseille de passer à sa porte : toute cette famille est admirable par le caractère de bonté. Cet ambassadeur part à la fin du mois, et ce départ fâchera tous ceux qui voudraient le voir archevêque de Paris.

Adieu, j'attends des nouvelles de la santé de Mme de Montlivaut[1]; bien des compliments à toute ma famille.

1. La famille Guyon de Montlivaut, qui existe encore, descend en ligne directe de la célèbre Mme Guyon, si connue par ses rapports avec Fénelon. Le gendre de L. Racine, M. de Neuville de Saint-Héry, était petit-neveu de Mme Guyon.

LII

A Soissons, le 7 avril 1745.

Voici donc pour la dernière fois le fameux *Mémoire*, tant épluché par mes amis, et qui le sera bien davantage par mes ennemis. Je vous ai écrit hier l'heureux hasard par lequel je l'ai montré à M. de Bourges, qui après l'avoir lu, a eu la bonté de s'offrir lui-même pour le remettre au ministre; je suis très-flatté de ce bonheur, et à vous parler sincèrement, je n'en attends point d'autre. Pour faire cependant tout ce qui dépend de nous, et n'avoir rien à se reprocher, je ferais une chose à votre place, mais je ne vous propose qu'une idée, dont vous ferez ce que vous voudrez. Comme cette copie que je vous envoie est la mieux écrite, et que j'ai pris, à la fin, un ton encore plus modeste, j'irais la donner au ministre, qui va être à Paris pendant le voyage de Choisy, en lui disant, que l'empressement que j'ai eu de profiter de la bonté de M. de Bourges, ne m'a pas permis de corriger certains termes, qui m'ont laissé quelque scrupule. Vous ne risquez que de recevoir des politesses. Le ministre veut la justice, mais voudra-t-il prendre sur lui de la rendre? Il faudrait peut-être demander aussi s'il le pourrait. On fait plus d'une réflexion quand on pense à tout ce qui

se passe, et qui a la plus grande faveur.... Le ministre n'ignore pas, que ma cause paraît juste à ceux de l'Académie, qui sont anciens et désintéressés.

Quoiqu'il en soit, dans cette affaire qui ne m'intéresse qu'autant qu'elle intéresse mes enfants, puisqu'il s'agit d'une pension, je me suis conduit si lentement, pour aller prudemment, que je n'ai à me rien reprocher. Le *Mémoire* est parti dans des mains respectables, que la Providence m'a présentées lorsque je ne les cherchais pas; le succès sera aussi celui qu'il plaira à la Providence, qui sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Si elle règlait tout suivant les vœux des honnêtes gens, le porteur du *Mémoire* ne partirait pas pour Rome.

Je ne vous envoie qu'une copie, parce que les frais de la poste iraient plus loin que ceux de faire faire deux ou trois copies. Vous en ferez faire du moins une que vous prêterez à Mme Dupré, qui voudra bien la faire lire à M. Trudaine. Je voudrais aussi qu'elle la fît lire à M. de Réaumur[1]; il est de l'Académie des sciences, et sera bien en état de juger si j'ai raison, ou non; si vous croyez qu'il soit utile d'en donner une copie à M. Turgot, il faut la donner. Quoique M. de Verneuil vous ait conseillé, (car mes amis sont forts en conseils) de n'en point faire de mystère, je crois qu'il convient d'en faire lecture seulement à quelques amis particuliers. Vous pourriez par exemple le faire lire à M. Coignard; il est fort lié avec M. l'abbé Trublet, et est fort bien par conséquent chez M. le cardinal de Tencin : vous savez que M. Coignard parle éloquemment quand il veut. A l'égard de M. le

1. Réaumur (René-Antoine Ferchault de), l'un des plus ingénieux naturalistes et physiciens que la France ait produits, naquit à la Rochelle en 1683, et mourut en 1757. Il est principalement célèbre par son thermomètre.

chancelier, je pourrai peut-être le lui faire voir par quelqu'un ; ce sera la seule copie que j'enverrai, avec la vôtre. L'ami auquel je l'enverrai, est mon ancienne connaissance M. Romieu[1]; il pourra dans la conversation en parler devant la maîtresse de la maison; l'affaire intéresse en quelque sorte la mémoire du duc d'Antin. J'ai quelque envie de rire lorsque je songe à tout ce qu'on fait, lorsqu'on n'a point la faveur, pour demander justice, et même pour faire entendre qu'on demande une chose juste. Tout ceci m'apprendrait à connaître les hommes si depuis quelques années, je n'avais appris à les connaître. C'est une science nécessaire, mais malheureusement on ne l'acquiert qu'avec le temps, et il faut aux honnêtes gens, plus de temps qu'aux autres.

Vous verrez avec M. Meret s'il faut communiquer le *Mémoire* à la demoiselle qui a déjà bien voulu parler pour moi.

Du reste en finissant ma lettre, je fais réflexion qu'il est peut-être plus prudent de n'en point donner de copie, excepté à M. Turgot, notre président; vous pouvez sans difficulté en confier une à Mme Dupré qui vous la rendra. Vous pouvez aussi donner à lire aux amis; mais je ne sais s'il est à propos de laisser à quelqu'un une copie ; il semblerait qu'on voudrait la répandre. On est toujours timide quand on n'a pas le vent pour soi. Mais après tout,

1. M. Romieu avait été précepteur des enfants du chancelier d'Aguesseau; c'était un provençal plein d'esprit, fécond en saillies, original, satirique et d'un goût aussi sûr que sévère : « J'aurai besoin d'emprunter le secours de votre éloquence, écrit le chancelier à son fils, pour répondre à une magnifique épître que j'ai reçue de M. Romieu ; en attendant vous lui direz ce mot de Tacite : *Pessimum enim omnium genus laudantes.* » (*Lettres inédites du chancelier d'Aguesseau, publiées par M. Rives, de l'Imprimerie royale*, 1823, 2 vol.).

l'affaire vous regarde autant que moi, vous ferez ce que la prudence vous dictera; vous êtes plus à portée que moi de voir toutes choses.

Adieu, bien des compliments à toute la famille; vos enfants se portent très-bien.

LIII

Soissons, ce 9 avril 1745.

J'ai reçu hier votre lettre du 6, et j'ai été très-touché d'apprendre que vous étiez encore inquiète sur la santé de Mme de Montlivaut ; je la croyais hors de danger, mais il me paraît qu'une fièvre si obstinée devient bien sérieuse : j'en attends des nouvelles avec une véritable impatience. L'indisposition de Mme de la Tour n'étant qu'une suite de rhume, j'espère que ce n'est rien. Je suis fort aise que M. de la Tour reste longtemps à Paris, et je voudrais qu'il s'y accoutumât si bien, qu'il y voulût fixer son séjour, qui vaut mieux que celui de Montbrison.

Je ne réponds pas à ce que vous m'écrivez sur mon *Mémoire*, parce que vous ne saviez pas encore ce que je vous mandai le lendemain de ma première lettre. Je reçois réponse d'un ami, que le même ordinaire j'instruisis de la même chose ; ce qui me fait voir que les lettres ne sont pas portées exactement, et que vous n'aviez pas encore reçu la mienne du 4, quand vous m'écrivites le 6. Quoi qu'il en soit, j'admirerai toujours une ligne de votre lettre, où en réponse à ce que je vous ai mandé que vous auriez pu présenter vous-même le

Mémoire, vous m'écrivez très-naturellement : *L'idée ne m'en est pas venue, c'est votre faute, n'osant faire que les démarches que vous me prescrivez.* Cette ligne, ma chère femme, est bien votre portrait véritable, l'âge ne le changera point ; elle n'intéresse pas votre cœur, qui sera toujours admirable ; mais si votre lettre parvenait à la postérité, on croirait que j'ai eu une femme si soumise qu'elle ne pensait que par moi. Au reste, je suis charmé de vous voir toujours la même confiance sur le succès d'un *Mémoire*, dont la destinée me paraît fort douteuse. Si vous le montrez à Mme Aubert, engagez-la à le faire lire à M. Lallemant de Betz. Vous pourriez aussi par M. l'abbé Anisson le faire lire à Mme de la Galaisière ; malgré le devoir que vous m'imposez de vous inspirer toutes vos pensées, je ne puis songer à toutes. Ne manquez pas de le faire lire à mon frère[1]. Je reçois aujourd'hui une lettre de lui où je trouve cette phrase : *Vous serez peut-être étonné que nous nous voyions si peu Mme Racine et moi, mais nos quartiers sont si éloignés, et mes jambes si mauvaises, que j'ai bien de la peine à entreprendre de si longues courses.* Je lui réponds que vous êtes depuis quinze jours, occupée auprès d'une sœur très-malade, et cette réponse n'est que trop vraie.

Je reçus hier la visite de beau-père et belle-mère futurs, toujours mêmes sentiments et même empressement ; on part la semaine de Pâques pour Reims : on y sera peu, parce qu'on souhaite aller promptement à Paris. Sur cette grande affaire, comme sur tout le reste, laissons

1. Jean-Baptiste Racine, fils aîné de J. Racine. Il mourut deux ans après, au mois de janvier 1747. Il avait été gentilhomme ordinaire du roi, et attaché successivement aux ambassades de Hollande et de Rome. L'amour de l'étude et de la retraite le fit renoncer de bonne heure à un brillant avenir. C'est à lui que sont adressées les *Lettres de J. Racine à son fils.*

agir la Providence. Si le projet a lieu, il faut retirer ma fille, comme vous me le mandez, et il est bien naturel que je fasse connaissance avec elle, avant que de la donner. Si le projet n'a pas lieu, pourquoi ne pas la retirer aussi? N'y a-t-il pas assez longtemps qu'elle est au couvent? Elle ne demande pas à en sortir; mais si elle ne se tait que par timidité, ce n'est pas une raison pour l'y laisser.

Pendant que j'écrivais cette lettre, j'ai reçu la visite de l'abbé de Vinay, que je n'attendais pas. Il retourne chez lui sans avoir rien obtenu, et suivant ce qu'il m'a dit de la cour, elle est telle que je l'ai vue.

Tâchez d'arranger mes comptes avec Mme Fournera, de manière que j'en sois à 1754; je sais qu'elle gémit toujours, et je me laisse attendrir; mais après tout, on veut être payé.

Pourquoi donc ne m'avez-vous pas mandé la fortune de Voltaire? Rien ne m'a étonné depuis longtemps que la pension de Mlle de G. Du reste, je trouve que le pauvre roi ne mérite point les chagrins qu'on lui cause dans son ordre de Saint-Michel, dont il était si fier. Je voudrais que vous fussiez bonne amie de Mme de Four, votre compatriote; j'estimerais mieux cette protection que celle de bien des grands seigneurs.

Votre fils vient de m'apporter le brouillon d'une lettre qu'il médite pour vous depuis longtemps, et qui commence par : *Je cherche avec impatience un moment pour vous écrire;* j'ai ajouté : *parce que j'en perds beaucoup à jouer aux quilles et au billard.*

L'ordonnance n'est pas encore payée, parce qu'on expédie d'abord les officiers; mais je compte qu'après leur départ pour l'armée, elle sera payée, et que vous toucherez cet argent plus tôt que celui de Mme Fournera.

Adieu, je vous souhaite une bonne santé, et point d'inquiétude; je n'ai, je vous assure, ni inquiétude ni espérance.

Je reçois une lettre de M. Hardion, qui m'assure que M. Sallé est si bien disposé, qu'il dit qu'on ne peut me refuser la pension sans une horrible injustice. A l'égard du payement de la nôtre[1], il me mande qu'on ne paye que ceux qui partent pour la guerre, et que ce payement sera peut-être retardé jusqu'au mois de juin, non par mauvaise volonté, mais par impuissance.

1. Il s'agit de la pension de 2000 livres donnée à la famille de J. Racine par Louis XIV.

LIV

Soissons, ce 29 avril 1745.

Je ne suis pas surpris que le *Mémoire* vous ait paru mieux écrit; ce que je vous avais envoyé d'abord n'était qu'un projet, et je n'y avais point mis la dernière main. Il est maintenant sagement et solidement écrit, mais j'en espère peu de chose; comptez qu'il y a bien peu d'amis sincères : je ne me plains pas des miens quand ils ne sont que timides. Si M. Turgot goûte ce *Mémoire*, et qu'il veuille le remettre lui-même, voilà la meilleure voie. Vous en prendrez une copie pour la confier à Mme Dupré, et la lire à quelques amis. Je n'attends rien de M. le chancelier, qui à son ordinaire, se contentera de me plaindre; cependant si M. l'abbé de Pomponne[1] voulait vous y mener, cette visite n'aurait rien que d'agréable pour vous. C'est

1. Henri-Charles Arnauld, dit l'abbé de Pomponne, était le troisième fils du marquis de Pomponne, qui, après avoir été ambassadeur près de diverses puissances, avait remplacé M. de Lionne au ministère des affaires étrangères. Lorsque l'abbé de Pomponne perdit son père, Louis XIV lui adressa ces touchantes paroles : « *Vous pleurez un père que vous retrouverez en moi, et moi je perds un ami que je ne retrouverai plus.* Il fut pourvu de la riche abbaye de Saint-Médard de Soissons, devint conseiller d'État ordinaire, ambassadeur à Venise, etc.

L'abbé de Pomponne fut le dernier des Arnauld, de cette illustre famille, si nombreuse au dix-septième siècle, qu'on l'appelait une *tribu*. Il mourut en 1756.

lui-même qui autrefois me fit entrer dans cette académie, et le chef de la justice, devrait empêcher l'injustice parmi les gens de lettres : il dira qu'il n'y peut rien.

Je n'arrête point la nouvelle édition; j'en viens aujourd'hui de corriger une épreuve; mais comme elle va fort lentement, j'aime autant revoir encore le portefeuille, pour relire quelque chose, en attendant qu'on y arrive en imprimant; quoique, à dire la vérité, je sois devenu très-indifférent à toutes ces choses. Les lettres sont tombées dans un si pitoyable état qu'il vaut bien mieux être clerc de procureur, qu'homme de lettres avec du sens commun; on ne peut être à la mode, que quand on n'en a point.

Je reçois une lettre de Mlle Naudet qui me mande que ma sœur de Variville est mieux, et que ses maux diminuent.

Je suis bien aise que la maladie de Mme de Montlivaut ne vous ait causé que de courtes alarmes, j'espère que vous n'avez plus maintenant aucune inquiétude sur elle.

Mme de Saint-Vincent qui est ici depuis quelques jours, vint hier dîner chez moi; elle a une petite fille charmante, qui amuse fort la mienne.

L'épigramme sur Voltaire est bien tournée.

Les équipages de M. le prince de Conti passèrent ici, hier; il va sans doute commander en Allemagne.

Adieu, portez-vous bien, et soyez bien persuadée que mon *Mémoire* ne m'empêche pas de dormir; je n'en attends rien, je veux seulement que la bonté de mes raisons soit connue.

Vous ne m'avez jamais parlé de Mme de la Galaisière; avez-vous eu quelque raison pour ne pas chercher l'occasion de la voir?

Bien des compliments à toute la famille; vos enfants se portent très-bien.

LV

Soissons, le 4 juin 1745.

J'arrive d'un voyage qui m'a bien fatigué, je l'ai fait à cheval, par un temps affreux auquel on ne s'attend pas dans cette saison. J'apprends que la dame n'arriva qu'hier, ainsi je ne puis encore vous rien dire de nouveau. Mais comme depuis que j'ai vu ma fille, je suis convaincu, qu'à moins que deux ans passés avec nous ne fassent en elle un grand changement, il ne sera pas sitôt question de la marier, je ne m'occupe point de ce projet, ni de celui dont vous m'écrivez. Dans ces sortes de projets, mon fils ne doit être pour rien. Il est vrai que j'ai passé ma vie dans un emploi de finance, parce que n'ayant pas de bien, j'ai été obligé de prendre ce que m'ont donné de froids protecteurs; mais j'ai cette consolation que mon fils ne sera jamais réduit à cette triste nécessité. Comme il vous a pour mère, il aura de quoi choisir un autre état. De quelque façon que brillent les financiers, ne souhaitez jamais cet éclat à votre fils, ce n'est pas le sien. Ces sentiments ne sont pas nouveaux chez moi; ils sont écrits depuis six ans, dans un papier que vous trouverez après ma mort [1].

1. L. Racine, qui connaissait mieux que personne les vices de l'organisation financière de cette époque, parce que dans l'exercice de ses fonctions, ses sentiments d'humanité avaient eu souvent à lutter contre

J'irais avec grand plaisir vous joindre à Senlis, mais après m'être absenté six jours, je ne puis m'absenter encore; je suis esclave.

Je viens à votre fille[1], dont je vais vous dire tout le bien et le mal que je pense; mon premier coup d'œil ne lui a pas été favorable, à cause de sa manière de se tenir et de se présenter. Elle ne sait ni faire la révérence, ni tenir sa tête, ni marcher, ni parler. En l'examinant, je remarquai qu'en effet elle était jolie, et que sans être une beauté, elle serait véritablement jolie, si elle le voulait; mais elle fait tout ce qu'il faut pour ne le pas paraître. On dit que toute femme a besoin d'une pincée de coquetterie; il en faut à ma fille une bonne poignée.

Elle a une physionomie charmante par le grand air de douceur, un air noble, si elle le voulait, des yeux doux et fins, une peau magnifique, un bas de visage admirable, surtout son double menton, quand on le voit; mais cela est très-rare, à cause de la manière dont elle tient sa tête; une gorge jolie dont sa cadette ferait bon usage, mais qui lui est inutile : soit que son corps soit trop large, soit sa façon de se tenir, on croit qu'elle n'en a pas. Les dents sans être belles, point mauvaises, mais négligées d'une manière étonnante; un souris très-gracieux, quoique la bouche ne soit pas ce qu'elle a de mieux; l'esprit très-enfant, quoique avec beaucoup de raison; un caractère admirable pour la tendresse et la douceur, mais indolent,

ses inflexibles devoirs, voulait épargner à son fils de semblables épreuves. Il repoussait pour lui une fortune qu'il regardait comme le fruit de l'iniquité, et à laquelle les larmes des peuples imprimaient une sorte de malédiction. Ces sentiments étaient bien rares alors, mais ils n'étaient pas nouveaux pour Louis Racine, qui en avait trouvé la tradition dans sa propre famille. Longtemps avant lui, son père les avait exprimés dans un *Mémoire* qui fut la noble cause de ses chagrins, si elle ne le fut pas de sa mort.

1. Anne Racine, depuis Mme de Neuville de Saint-Héry.

aucune vivacité ; parle très-peu, assure qu'elle dit tout ce qu'elle pense, double prodige dans une fille ; très-distraite, il faut toujours la réveiller. Elle a beaucoup d'attention à ses petites affaires, mais une négligence entière pour sa personne, ne se soucie point de parure : il semble qu'elle ait peur de plaire, non par dévotion, mais par nonchalance ; grande simplicité en bien des choses, et une ignorance sur certaines matières, dans laquelle je l'ai laissée.

J'ai bien eu le temps de causer avec elle, puisque nous couchions dans la même chambre, et le matin nous faisions notre café auprès du feu, et je l'habillais. Je ne l'ai pas pu faire beaucoup causer. Comme je voulais sonder ses sentiments, sans lui dire notre dessein, je lui ai dit en plaisantant, que je me souvenais que lorsque je la mis au couvent, où elle n'allait pas de trop bon cœur, je lui avais promis de l'en retirer quand elle serait grande fille, que depuis qu'elle l'était, elle m'accusait peut-être de n'être pas homme de parole, ou que peut-être elle voulait être religieuse. Elle m'a répondu fort bien, qu'elle n'en avait jamais eu envie, mais qu'elle était fort attachée à ma sœur, et que comme elle n'était pas assez grande, ni assez faite pour être dans le monde, elle me priait de la laisser encore deux ans. Je lui ai dit : *Mais, mon amie, comme tu ne sais seulement pas faire la révérence, si nous te prenions seulement pour trois mois afin de te donner un maître à danser ; je suis persuadé que ta grand'mère serait fort aise de te voir ; mais je ne te montrerais pas présentement, tu as l'air d'une grande innocente.* Elle m'a répondu qu'elle viendrait volontiers passer trois mois avec nous, pourvu qu'on lui promît de la ramener. Je lui ai ajouté que je lui parlais sans savoir vos intentions, que c'était cependant à [illegible] mère à décider, parce que c'était elle qui avait la [illegible] de garder une fille ; que si elle le voulait, je sonderais

vos sentiments, et vous parlerais pour elle. Elle m'a bien prié de n'en rien faire. Comme elle m'aime tendrement, et m'embrassait beaucoup en me parlant ainsi, je crois qu'elle reviendra avec nous sans peine, mais qu'elle a cru devoir me parler ainsi par prudence. Il est vrai qu'elle est trop attachée à la Naudet, qui contribue à lui rendre l'esprit enfant, et qui est une pauvre compagnie pour elle : voilà notre conversation, je n'ai jamais pu tirer d'elle autre chose.

Je n'ai rien voulu dire à ma sœur, pour vous laisser ce soin; mais loin que vous ayez de la peine à la faire consentir, je crois qu'elle le souhaite, parce qu'elle m'a dit par deux fois : *Eh bien, que voulez-vous faire de votre fille? la voilà en âge qu'on lui forme l'esprit, et on n'y entend rien dans les couvents?* Je lui ai répondu que j'en causerais avec vous. Elle m'a dit encore : *M. Petit veut que votre fille prenne du lait de chèvre, mais nous n'avons point de chèvre ici.* Elle n'a point demandé ma cadette, et je devine ses raisons. Quoique je l'ai trouvée en assez bon état, elle se croit frappée d'un mal dont elle mourra, et toute sa crainte est que sa nièce soit témoin de sa mort. Elle m'a dit que dans sa maladie c'était sa grande frayeur : par tendresse pour elle, je crois qu'elle ne voudrait plus l'avoir avec elle[1].

Venons maintenant à la santé de ma fille. Quoiqu'elle soit bien en chair, et ait des bras qui font juger qu'elle deviendra forte, je ne suis point encore tranquille sur elle; son mal qui dure depuis deux ans, et tous les jours, l'épuise quelquefois. Elle sera un peu sujette aux vapeurs, quoique née avant le temps des miennes. Elle pèche par une acreté de sang; c'est avec peine que j'ai cru re-

1. Élisabeth Racine (*Babet*), mourut en effet peu après, à Notre-Dame de Variville, au bout de quarante-cinq ans de profession religieuse.

marquer dans sa belle peau du visage, quelque disposition aux boutons et à de petites rougeurs. Je n'avais jamais cru qu'on élevât un enfant si délicat, mais puisque la voilà dans sa quinzième année, tâchons de la conserver; elle le mérite bien par son aimable caractère. Ainsi mettons-là dans les mains de M. Petit, qui entend bien tous ces maux de langueur. Vous pouvez consulter pour elle, mais non pas Gendron, vous devez savoir ce que M. Pousse vous en a dit. S'il faut qu'elle prenne du lait de chèvre, j'en ferai venir une; nous n'avons point de temps à perdre, ni à cause de sa santé, ni pour l'ôter à sa Naudet.

Si vous allez à Senlis, où vous ne manquerez pas de chaise de poste, qui vous empêche d'aller passer un jour à Variville? vous y direz vos intentions, et vous n'aurez pas d'autre voyage à faire. J'irai chercher ma fille, et afin quelle ne couche pas au cabaret, je l'aménerai en poste. Je ferai plaisir à Perrichon qui n'a qu'un cri après elle. Rien ne vous pressera de revenir; ma fille n'aura ici personne à voir, et je suis persuadé que les trois premiers mois, vous ne serez pas empressée de la mener avec vous; elle a encore l'air trop de couvent. Ma cadette la dégourdira, elle est bien différente : elle me fit à mon arrivée tant de contes, que malgré ma fatigue, elle m'amusa beaucoup. Elle est charmante avec moi; mais devant le monde, elle ne parle plus par timidité, ce qui n'est pas une mauvaise marque.

J'ignore si la coiffe que vous avez envoyée à votre fille est à la mode; mais elle est si courte, qu'à peine la peut-elle nouer sous son menton; et il reste un petit bout tout droit, qu'elle ne sait où attacher; si c'est la mode, je n'ai rien à dire. Ses bas font fort mal, cependant elle a la jambe assez bien; pour le pied, elle avoue qu'il n'est pas beau; mais elle ne se soucie guère de toutes ces

choses. Sa nonchalance et son innocence passeront; mais sa douceur durera toujours, et lorsque son esprit sera formé, elle sera une bonne compagnie. Si vous prenez le parti que je vous propose d'aller la voir de Senlis, portez-lui ma petite cave; je veux qu'elle l'apporte comme l'ayant eue à Variville, afin que sa sœur ne sache pas que c'est un présent de moi; je me ferais des affaires. J'ai voulu lui donner de l'argent pour ses menus plaisirs, elle n'en a pas voulu, et m'a dit qu'elle en avait encore entre les mains de ma sœur; vous voyez qu'elle est bien désintéressée.

Je finis tout son portrait que je n'ai point flatté, en vous disant que pour la figure et la raison, c'est un petit diamant[1], mais encore brut; il faudra du temps et des soins pour le polir. Malgré cela elle pourra bien, auprès de beaucoup de personnes, ne pas tant briller que sa cadette; mais d'autres sauront bien connaître son mérite.

M. de Brion arrive dans sa terre aujourd'hui ou demain.

Si par hasard l'idée qui m'est venue de votre voyage à Variville vous convenait, vous pourriez me donner un jour fixe; je m'y rendrais, et le lendemain nous partirions chacun de notre côté. Adieu, bien des compliments à toute la famille. Il n'est pas besoin de vous exhorter à vous réjouir, je ne vous exhorte qu'à continuer.

1. Le portrait d'*Anne*, fille aînée de Louis Racine, a été fait par un autre peintre, dont la touche était aussi délicate. Moins de deux ans après, Vanloo la représentait sous des traits charmants : *le diamant encore brut*, dont parlait son père, avait acquis alors tout son éclat. Ce gracieux portrait n'a pas cessé d'appartenir à la famille de Racine.

LVI

Paris, ce jeudi matin.

Je suis bien charmé d'apprendre que tout le monde est en bonne santé; comme vous ne me parlez pas de la vôtre, ni de celle de mon fils, je crois que vous vous portez mieux l'un et l'autre que quand je suis parti.

Mme Presle et Mme de la Tour allèrent avant-hier avec l'évêque de Senlis, dîner à Bois-le-Vicomte, et revinrent la nuit; j'aurais pu être de la partie, mais j'aimai mieux rester ici. Nous irons un de ces jours chez Mme Aubert.

L'abbé Pernetti [1], le favori depuis quatorze ans de M. de Boullongne, est sorti de chez lui, de manière qu'il est obligé d'aller se retirer à Lyon, où il est déjà; vous serez étonnée de cette disgrâce, dont la cause est un mystère. On dit qu'il avait brouillé toute la famille, gendres contre beau-père; quoi qu'il en soit, il a écrit à Mme de la Tour

1. Jacques Pernetti avait fait l'éducation de M. de Boullongne, depuis conseiller et intendant des finances. Il est auteur de différentes productions, et entre autres des *Lyonnois dignes de mémoire*. Né vers 1696, Pernetti mourut à Lyon en 1777. Son neveu, Dom Antoine-Joseph Pernetti, bénédictin, né en 1716, a laissé beaucoup d'ouvrages; on lui attribua même, dans le temps, *le Temple de Gnide* de Montesquieu. Le général de ce nom appartenait à la même famille.

qu'il était trop honnête homme pour dire la raison de son malheur.

On attend tous les jours les couches de Mme la dauphine, et l'on doute que le roi, qui veut partir, les attende. La reine d'Espagne ne donne pas de layette à Mme la dauphine, c'est la ville de Paris qui la donne.

M. O.... eût avant hier à souper chez lui trois filles de l'Opéra; il faut espérer que sa jeunesse se passera. Vous m'avez envoyé une lettre de Roy qui est dans le même style que celles qu'il écrit à M. Méliand.

Adieu, je vous souhaite de la bonne santé et de la bonne humeur; j'écris à mon gendre.

LVII

Ce samedi, 20 juillet 1746.

J'espère que ma fille ne sera pas effrayée en apprenant la mort de Mme la dauphine; vous pourrez lui adoucir cette nouvelle en lui disant qu'ayant appris la mort de son père[1] avant que d'accoucher, le chagrin a fait en elle une révolution. Nous ne savons pas encore ce qui a causé ce malheur; on n'avait point dit qu'elle fut en danger, et l'on se disposait à faire un feu dimanche. Cette nouvelle qu'on apprit hier après midi, a surpris tout le monde; il n'y eût point d'opéra. On prétend qu'il est survenu une maladie étrangère à la couche, comme une fièvre maligne. Nous allons être en grand deuil; l'ennui de porter un habit de drap, quand il fait bien chaud, me fera revenir promptement, et le parti qui sera pris lundi prochain sur l'affaire que vous savez, décidera de mon retour.

Je fais mon compliment à ma cadette, que sa nouvelle dignité doit encourager à se former l'esprit, pour être de toute façon grande fille.

Je ne voulais vous entretenir qu'à mon retour du parti

1. Philippe V, roi d'Espagne. Il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie, le 9 juillet 1746, à l'âge de soixante-trois ans.

pris sur mon fils; mais j'ai pensé que vous seriez peut-être bien aise de m'écrire à ce sujet une lettre que je pourrais montrer à Mme Presle, pour l'édifier sur vos sentiments. Lorsque j'ai dit ici, que mon intention était de le mettre au collége de Beauvais, à la fin de septembre, la réponse dans votre famille, comme dans la mienne, et chez la marquise d'Ambre, a été la même; qu'il y a deux ans qu'il y devrait être. On connaît ses bonnes qualités, mais tout le monde sent le besoin qu'il a d'une éducation plus sérieuse et plus suivie, et même d'être quelque temps loin de nos yeux : il ne nous en respectera que davantage. Il ne faut pas maintenant lui dire un mot de cet arrangement; quand il en sera temps, je lui ferai entendre aisément que je veux mettre à profit ses bonnes dispositions. Je me suis entretenu avec M. Coffin[1] de ce qu'il lui faudrait d'abord, qui consiste en un lit, deux paires de draps, une demi-douzaine de serviettes, une cuiller, une fourchette et un gobelet d'argent, à ses armes[2]. Il viendra à Paris vers le 15 septembre, pour être cinq ou six jours après au collége, afin de s'y accoutumer quelques jours avant la rentrée des classes. Quand on est d'une santé délicate, et que le maigre y est contraire, le gras est toujours prêt dans ce collége; je ne serai sur rien inquiet de mon fils, dont l'éducation est tout ce qui me doit être le plus cher.

Le roi a amené M. le dauphin à Choisy; on prétend qu'il va l'amener à l'armée, et qu'on partira dans peu de jours. Les politiques disent qu'excepté la douleur de

1. Charles Coffin, élégant poëte latin, qui succéda à Rollin, dans la direction du collége de Beauvais.

2. Les armes de Racine étaient un *rat* et un *cygne;* mais ils n'avaient gardé dans l'écusson que le *cygne*. On peut voir, à cet égard, la lettre de Jean Racine à Mlle Rivière, sa sœur, en date du 16 janvier 1697.

voir périr cette jeune princesse, que son mari aimait tendrement, cet événement ne peut nous être fatal. On le remarie déjà à une fille du roi de Sardaigne, et c'est, disent encore ces politiques, un bonheur pour lui de n'avoir eu qu'une fille. Il est vrai qu'un garçon le rendrait moins aisé à remarier, mais il sera toujours un bon parti. Il aimait si vivement la princesse, que la joie qu'il témoigna au moment de sa délivrance, fut cause de la nouvelle qui se répandit qu'elle était accouchée d'un prince; il ne songeait dans ce moment qu'à la mère. Le deuil sera, dit-on, de six mois.

M. l'Abbé[1] n'a pas oublié que Mme de Neuville s'appelle *Anne*; elle recevra son bouquet, par le carrosse de lundi prochain. Vous vous plaignez de la réponse sèche du père, mais croyez-vous qu'il ne se plaigne pas de vous ? Les gens tranquilles n'aiment pas ordinairement qu'on les pousse trop vivement, et qu'on revienne à la charge plusieurs fois; ce qui n'est bon qu'à la guerre. Je vous instruirai de tout.

Je vous renvoie une lettre qui m'est écrite de Rennes; elle pourra vous amuser, et vous la montrerez à M. Petit, parce qu'il veut savoir la fin de ce procès singulier sur un breuvage. Vous lui direz qu'on m'avait annoncé la mort de son ami M. Helvétius; on vient de me dire qu'il était tombé en apoplexie, mais qu'il était en état d'aller aux eaux.

Adieu; santé et joie.

1. L'abbé de Neuville, oncle du gendre de Louis Racine.

LVIII

Ce 22 juillet 1746.

Nous sommes enfin assurés que notre princesse n'est pas morte[1] : cette nouvelle s'était répandue dans Paris parce qu'on avait fait éteindre les illuminations le jour de sa naissance. Nous aurons un feu dimanche prochain, mais il sera modeste, comme pour une fille. On ne sait point encore quand partira le roi. Nous apprîmes hier au soir ces nouvelles à Bercy, chez Mme la marquise d'Ambre, où étaient M. de Marville, M. de Brou, et l'évêque de Senlis qui arrivait de Versailles, M. le marquis de Villeroy, M. de Pont-Saint-Pierre, M. et Mme de la Verpillière. Nous avons fait un très-grand souper, où Mme Antier a chanté; on m'a beaucoup demandé de vos nouvelles, et de celles de notre famille.

Il n'y a rien de nouveau sur ce que je vous ai mandé, si ce n'est qu'on a parlé aux dames de Santilly qui doivent tenir entre elles leur conseil. Si on peut leur faire entendre qu'il est de leur intérêt de me prendre, la chose se terminera tout de suite, sans qu'elle m'oblige à de-

1. Marie-Thérèse de France, dite *Madame*, fille de Mme la dauphine; elle ne mourut que deux ans après, le 27 avril 1748.

meurer encore à Paris; il ne s'agit aujourd'hui que de s'en assurer : je vous instruirai de ce qui se passera à ce sujet, lundi prochain. J'ai infiniment à me louer de la vivacité que Mme Presle et Mme de la Tour ont pour nos intérêts, et de toutes leurs amitiés.

Je crois que la visite de la sœur et des nièces embarrassera beaucoup Mme Aubert, qui ne les demandait pas, et qui ne sera pas flattée de montrer à ses connaissances des parentes très-provinciales.

On dit ici que M. le duc d'Aiguillon s'est mis aux capucins de Tours; il ne peut se faire capucin, puisqu'il est marié ; mais il vivra en retraite, et a écrit à Mme son épouse, qu'il recevrait avec plaisir ses visites.

Je vis hier M. de Brion qui n'est point encore prêt à aller à Haute-Fontaine; peut-être sera-t-il obligé de rester ici jusqu'à la fin du parlement.

Recevez les compliments de mère et sœur, qui vous exhortent comme moi à vous réjouir et à être toujours contente. Adieu.

LIX

Paris, ce 13 . . . . 1747.

J'ai été fort content de la lettre que mon gendre m'a écrite au sujet du plaisir que ma fille a eu en recevant la *Vie de son grand-père.* Tout ce qu'il m'a écrit à cette occasion, est très-bien, et me prouve en même temps qu'il aime bien sa femme. Je suis fort aise que ma fille soit aussi sensible à cette lecture, ce qui fait voir que son caractère est tendre, et que quand elle aura une famille, ce qui selon les apparences ne lui manquera pas, elle sera avec ses enfants, comme mon père était avec les siens. Elle goûtera mieux le style des lettres écrites à mon frère, que nos beaux esprits, qui les trouveront trop simples. Ils ne comprendront pas non plus que mon père ait eu si sincèrement de la religion, de même que les femmes ne comprendront pas qu'il n'ait pas toujours parlé d'amour.

On dira tout ce qu'on voudra, je suis historien très-fidèle. Cet ouvrage me fera estimer des honnêtes gens, et quelque chose qui arrive, j'aurai la satisfaction d'avoir fait ce que je devais pour la mémoire de mon père, mes enfants et le public. Je ne suis pas étonné que les noms

de *Babet et Fanchon*[1] aient d'abord révolté ma cadette, et je sais gré à mon ainée d'avoir tout à coup saisi la chose. J'ai toujours dit que c'était dommage qu'elle ne s'appliquât pas à la lecture, elle est capable de goûter le bon et le beau.

M. d'Argenson, celui qui n'est plus dans le ministère, (car je suis plus aisément ami des ministres disgraciés) m'a deux fois envoyé inviter à dîner : j'y ai été toutes les deux fois, et je suis très-charmé de ses politesses. Il est fâché de ne pas voir finir mon affaire de l'Académie, dont on n'a pas dit un mot. Elle sera apparemment décidée à la rentrée des rois; tout ce qui me regarde demande de grandes attentions. M. Desmonceaux sera plus heureux avec les femmes, que je ne le suis avec les ministres, s'il fait le mariage que vous m'annoncez ; j'admire son bonheur.

Je ne vous mande rien de votre famille, on vous écrivit hier. Adieu, bien des tendresses à nos enfants.

Celui qui m'a traduit en vers italiens, a fait imprimer son ouvrage à Bordeaux, l'a dédié à M. le dauphin, et le lui envoie pour ses étrennes. J'apprends en même temps qu'on veut en Allemagne me traduire en vers allemands.

1. Filles de Jean Racine : deux autres portaient en famille les noms de *Nanette* et *Madelon*, au grand scandale des *précieuses ridicules*. L'aînée, *Marie-Catherine* Racine, était traitée plus respectueusement par son père, qui dans ses *Lettres à son fils*, ne l'appelle que *votre sœur aînée*, ou simplement *votre sœur*. J. Racine a, par conséquent, laissé cinq filles et deux fils. L'aînée de ses filles et le plus jeune de ses fils (Louis) sont les seuls qui se soient mariés.

LX

Le 3.

Je n'ai pu encore causer hier avec Mme Presle parce que Mme Posuel [1] a dîné et soupé avec nous. On m'a dit seulement qu'on pourrait trouver une place à votre meuble, mais rien ne presse pour l'envoyer.

La requête de l'abbé de Pomponne au parlement, est véritable. Il est hardi, parce qu'on respectera son âge; mais toutes ces choses animent les esprits, et mes affaires n'en vont pas mieux. Je ne puis douter que le silence sur les arrangements de la nouvelle pension ne me regarde. Je suis bien certain que je n'ai rien à espérer de plus que ce qu'on m'a donné; je ne suis pas également certain de conserver ce qu'on m'a donné. On ose parler de l'ancien billet que m'a fait signer par force le duc de Nivernais, par lequel je m'engageais à demander une place de *vétéran:* quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. En justice réglée on ne me peut rien objecter, mais ceux qui donnent la loi sont toujours les maîtres; ainsi il faut

1. Jean Posuel était échevin de Lyon en 1708. Plusieurs membres de cette famille, qui existe encore dans le Forez, figurent parmi les nombreuses victimes qui furent immolées à Lyon pendant la Terreur.

attendre leurs volontés sans se plaindre, se préparer à tout, et prier Dieu que les persécutions servent à notre sanctification.

Adieu; on se porte bien ici et on vous fait bien des compliments; faites les miens à vos enfants.

LXI

Paris, ce 7.

J'ai bien essuyé des inquiétudes dont je ne vous ai pas entretenu, au sujet de l'Académie. Le silence du ministre sur la nouvelle place à remplir, vacante depuis quatre mois, faisait bien voir qu'il y avait quelque raison particulière : ceux en effet qui avaient déjà voulu m'écarter, redoublaient de zèle contre moi, pour empêcher que je n'eusse justice dans cette occasion. D'ailleurs celui à qui devait venir la pension actuellement vacante, sans l'obstacle que j'y mettais, est M. de Sainte-Palaye, bon ami du duc de Nivernais, qui va avec lui à son ambassade, et avant que de partir pour Rome, veut être *pensionnaire*.

Les menées contre moi, les différentes accusations, et surtout celle de jansénisme ne manquaient pas. J'avais bien remarqué qu'on avait changé l'esprit de M. de Maurepas : il me reçut très-froidement, quand j'allai à son audience, et M. de Chalmazel qui a parlé à M. Mongalant, avec beaucoup d'amitié pour nous, lui avait dit qu'il ignorait de quoi il s'agissait, mais qu'il trouvait M. de Maurepas indisposé contre moi, qu'il y avait bien des

brouillards, et qu'il soupçonnait que c'était au sujet de la religion. Ce mot rapporté par M. Mongalant m'avait ôté toute espérance. On s'imaginait peut-être qu'à force de dégoûts, et par la crainte du billet dont on parlait, je prendrais le parti de quitter l'Académie. Je ne puis écrire ni dire certaines choses, ni révéler certains mystères. Quoiqu'il en soit, une personne sage et équitable, parlant de ces embarras à M. de Maurepas, lui proposa pour en sortir, de me faire vétéran, avec pension; il parut goûter l'expédient; aussitôt j'en fus instruit par cette même personne, qui me conseilla d'accepter promptement la chose, et de profiter du moment. J'écrivis, quoique sans beaucoup d'espérance, et je fus bien étonné lorsque l'abbé de Pomponne, qui ne savait rien de ce qui s'était passé, me dit hier, en revenant de Versailles, que M. de Maurepas venait de lui dire, que mon affaire était finie, et que le roi m'avait nommé vétéran, avec cent pistoles de pension. *Et pourquoi*, m'a-t-il ajouté, *avez-vous demandé à être vétéran?* Je n'ai eu garde de lui dire pourquoi, et je ne le dirai à personne, et je dirai toujours que je suis très-content. Après tout, je ne perds pas grand'chose, si j'ai actuellement les cent pistoles, comme il y a apparence; l'ordre du roi arrivera apparemment vendredi. J'aurais pu n'être longtemps qu'avec cinquante pistoles; à l'égard des 2,000 livres, qui est la pension entière, je ne l'aurais pu avoir que dans douze ou quinze ans. J'aime autant 1,000 livres maintenant, d'autant plus qu'on ne peut plus me chicaner sur rien. Un *pensionnaire* est obligé au travail, et s'il est deux mois absent, on peut nommer à sa place; un vétéran se repose sur ses lauriers, et peut ne jamais venir, s'il veut, aux assemblées. Je n'ai plus de jaloux, je ne fais plus tort à personne, je suis hors des rangs, avec une pension particulière que le roi me fait, comme récompense

du passé : cette distinction couvre de honte mes ennemis. Je serai seul aujourd'hui de ma classe, mais il y en avait autrefois; — Boileau en a fait partie. En sacrifiant l'espérance fort éloignée de cent pistoles de plus, je mets la paix, je contente tout le monde et le ministre; je deviens blanc comme neige. Il ne faut point divulguer tous ces détails; vous en pouvez seulement parler librement à Mme de Notre-Dame. J'ai un projet, qui sera lorsque M. le cardinal de Larochefoucault sera de retour, de songer à la survivance de l'autre pension pour mon fils, en profitant de tout ceci.

Pour engager l'abbé de Pomponne à retirer sa plainte du parlement, M. le chancelier lui a promis de demander pour lui justice au roi, et l'a fait. Le roi a trouvé que que c'était fort mal au P. Pichon, d'avoir offensé par des termes si affreux toute la famille Pomponne, et qu'il était juste d'en faire réparation[1]; et parlant de cette affaire à son petit souper il a dit : *Moi, j'aime bien l'abbé de Pomponne.* Le lendemain l'abbé a eu les compliments de tous ceux qui étaient au souper, et il est revenu triomphant. Il compte faire assembler sa famille le jour que les jésuites viendront faire réparation à la mémoire de M. Arnauld, et il a retiré sa requête; vous pouvez apprendre cette nouvelle à M. de Soissons. Le jour que les jésuites viendront faire réparation, supposé qu'ils viennent, je voudrais bien être dans la chambre; mais après tout, je n'y ai que faire.

J'aurai dorénavant la liberté de m'absenter tant que je

1. Le P. Pichon, jésuite, avait attaqué dans son *Esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la fréquente communion*, la mémoire du docteur Arnauld; l'abbé de Pomponne, petit neveu de ce dernier, la défendit avec énergie. C'est en 1748 que se forma l'orage qui éclata contre le P. Pichon, à l'occasion de son livre.

voudrai, ainsi je pourrai aller à Haute-Fontaine et à Montlivaut; le chevalier est ici.

Adieu. Quand je vous écrivis ma dernière lettre, j'étais un homme noyé; me voilà revenu sur l'eau, moyennant une planche que j'ai trouvée.

LXII

Paris, ce 10.

Les ordres arrivèrent hier par une lettre au président, et une autre à moi, conçue en ces termes :

« Monsieur, sur le compte que j'ai rendu au roi de la lettre par laquelle vous m'avez marqué que vous seriez satisfait du titre de *Pensionnaire-vétéran*, en conservant 1,000 livres, Sa Majesté a agréé cet arrangement, et j'en informe l'Académie. »

Je suis donc obligé de dire que j'ai demandé cette grâce, et voici dans quels termes je l'ai demandée :

« Monsieur, comme il n'est pas juste que je retarde l'exécution de vos vues pour l'avancement de quelques académiciens, j'accepte la place que vous me faites offrir. »

Vous jugez bien que je ne fais part à personne de ma lettre. Avant cet expédient trouvé, j'avais contre moi bien des choses ; cet expédient auquel on ne pensait pas, ayant été imaginé par un ami en qui j'ai une grande confiance, tous les obstacles sont levés et tout le monde content. Je n'irai maintenant à l'Académie, qu'autant que cela me fera plaisir, et je puis, si je veux, demeurer en province, quoique cette raison ait été le prétexte de tant de difficultés. La véritable raison était l'envie d'avoir ma place.

Me voilà à la fin tranquille, et j'ai ce que je parais avoir demandé, ainsi je ne puis me plaindre. Comme je perds cependant l'espérance éloignée d'une pension plus forte, on pourra se servir de cette raison, au retour de M. le cardinal de Larochefoucault, pour demander une autre grâce qui serait véritablement une grace. Ainsi vous devez faire confidence de tout ceci à Mme de Notre-Dame, mais à elle seule[1]. Si elle pouvait faire comprendre dans la grâce, la petite qui est élevée chez elle, elle ne se repentirait pas d'avoir été au couvent, mais la chose serait peut-être très-difficile. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il est dangereux d'avoir M. de Maurepas contre soi; mais que, quand il veut faire plaisir, et que quelqu'un qui a du crédit sur lui le presse, il vient à bout de ce qu'il veut. On pourra lui représenter que dans cette occasion, je lui ai sacrifié mes intérêts.

Je prévois que M. le chancelier endormira notre abbé de Pomponne, comme il a cru m'endormir au sujet de *la Vie* de mon père[2]. Il n'est plus question de cette authentique réparation à laquelle tous les parents du côté Arnauld devaient être présents. On dit qu'il suffit d'une lettre d'excuses, écrite par le P. Pichon, qui est à cinquante lieues; il faut la lui demander et l'attendre. Pendant ce temps la vivacité de l'abbé se calmera, et elle l'est déjà beaucoup, depuis qu'il sait que le roi l'aime bien.

Je n'ai point encore eu le tems de lire le mandement que je n'ai que d'hier : j'entends dire qu'on en approuve

1. Il s'agissait d'obtenir, pour les enfants de Louis Racine, la survivance de la pension de 2000 livres que Louis XIV avait accordée à la veuve et aux enfants de Jean Racine.

2. Le chancelier d'Aguesseau mit une très-grande lenteur à autoriser l'impression des *Mémoires de Louis Racine sur la vie de son père*; encore cette autorisation ne fut-elle que tacite. C'est à cette circonstance que fait allusion l'auteur de cette lettre.

fort la doctrine, mais qu'on voudrait que M. de Soissons n'y eût pas parlé de choses qui n'étaient pas nécessaires. Mlle Dupré se marie mercredi prochain à M. Guilliot, homme fort riche, et ancien ami de la maison Trudaine où se fera la noce.

J'allai hier à l'enterrement de M. la Touche ; je n'ai jamais vu une douleur comparable à celle du fils ; il fallait deux personnes pour le soutenir. Comme on allait à la fosse, il se trouva mal, il fallut l'emporter; il n'a pu ni jeter de l'eau bénite, ni signer sur le registre : il aura la réputation d'un fils qui aimait bien son père; je crains qu'il ne tombe sérieusement malade. Il est obligé pour l'arrangement de la caisse, de partir ce matin en poste, et sa femme nouvellement accouchée le suit; tout cela fait pitié. Ce triste événement les engagera peut-être à chercher plus promptement une maison. On peut bien assurer que ce sont deux jeunes personnes très-estimables.

Si je n'avais pas d'enfants, je n'aurais nulle répugnance à vivre aux environs de Paris, mais cela ne se peut dans la situation où nous sommes. Adieu.

LXIII

Ce mercredi matin 3.

Je revenais hier de l'Académie, le portier me remit votre lettre et celle de mon gendre, qui, quoique écrites des jours différents, arrivèrent ensemble. J'ouvris celle de mon gendre la première; je vis que tout allait bien, et je vous comptais seule dans votre maison. L'ouverture de votre lettre m'apprit une nouvelle bien différente et bien triste. J'allai le soir chez M. de Neuville[1], qui en est aussi affligé que moi. Ce malheur arrive dans une circonstance bien embarrassante, et je conçois aisément les peines dans lesquelles vous vous trouvez. Mme Presle vous exhorte à songer à votre santé, et à ne vous point fatiguer à écrire. Nous sommes cependant inquiets avec raison, et nous comptons recevoir tous les jours des nouvelles de la santé de ma fille; mais il ne faut que deux lignes écrites ou par mon gendre, ou par M. Pille[2]; ainsi ne vous occupez point de lettres que vous ne soyez plus tranquille.

1. Fermier général, père du gendre de L. Racine.
2. Petit-fils de Mme Rivière, sœur de Jean Racine, et père du comte Pille, qui après avoir été secrétaire général de l'intendance de Bourgogne, devint, pendant la révolution, ministre de la guerre, puis général de division, et comte sous le gouvernement impérial.

Il faut donc que ma fille se soit blessée, ou ait eu quelque coup, puisque l'enfant n'a pas vécu : il est commun d'accoucher dans le sept; ma mère[1], qui était née à ce terme, a vécu quatre-vingts ans, et bien d'autres. Mais enfin que la santé de ma fille aille bien, voilà le principal. Faites-lui bien des amitiés pour moi, et dites-lui que je lui écrirai, quand je la saurai en état de lire ma lettre.

Adieu, je vous écrirai demain plus au long; je vais écrire un mot à mon gendre. On vous fait ici, ainsi qu'à ma fille, bien des amitiés, et l'on prend bien part à la situation de l'une et de l'autre.

1. Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France, dont la famille était originaire de Montdidier, en Picardie, fut mariée à Jean Racine, le 1er juin 1677, et mourut le 15 novembre 1732. Elle était née en 1652.

LXIV

Houdan, la veille de la Saint-Martin 1754.

Je ne comptais recevoir de vos nouvelles que demain au soir par M. Alleaume[1] qui a été obligé d'aller passer un jour à Paris, et m'a promis de vous aller voir. J'ai été très-content de recevoir ce matin votre lettre avec celle de mon fils, surtout lorsque j'ai vu qu'elle ne contenait que de bonnes nouvelles sur la santé de ma fille et sur la vôtre, mon fils m'ayant mandé que la vôtre était meilleure. Ce que vous m'écrivez tous deux de celle de ma fille, me fait espérer qu'elle se rétablira parfaitement, et ce que lui a dit M. Petit me donne tout lieu de le croire. Je suis toujours tout prêt à revenir, quand vous me le manderez, et j'ai prié M. Alleaume de vous le dire : de si bonnes nouvelles me font voir que je puis encore rester quelques jours. On voudrait me faire rester ici jusqu'au jour du départ général, nous reviendrions tous ensemble; mais on ne doit être à Paris que le 28 et je crains toujours, que quelque raison ne me rappelle plus tôt, c'est pourquoi je ne détermine aucun arrangement. Je vous répète que je serai toujours prêt à revenir, suivant les nouvelles que je

1. M. Alleaume était docteur ès-droit, et professeur des écoles de Paris.

recevrai de vous; je suis ici comme dans un Paradis terrestre, excepté qu'Ève n'y est pas avec moi[1]; je puis bien dire que je suis chez de vrais amis, c'est-à-dire comme chez moi. Mme de Revol est une maîtresse de maison bien aimable, et qui ne paraissant jamais songer à elle, met un hôte aussi amateur de la liberté que moi, bien à son aise. Je crois que nous irons après demain coucher à une terre, près de Crécy, que j'aurai la curiosité d'aller voir. Mes conversations avec M. Alleaume sur nos affaires ne seront pas inutiles; il est très-sage et très-honnête homme, et m'apprend bien des choses que je ne savais pas, quoique je sois un très-ancien avocat.

Je suis bien sensible à la marque d'amitié de M. de Montdorge; à mon retour vous ne me laisserez pas oublier que j'aurai à lui en faire le remercîment.

M. l'abbé Dulivier n'a pas bien pris un ton de vivacité dans une dispute sur une question bien indifférente. J'en suis fâché, et j'en écris à mon fils qui le voit souvent; je lui écris aussi sur ce qu'il faut faire du catalogue que M. Martin vous a remis.

Je ne suis pas inquiet de vos soins pour le cardinal; recommandez mes plantes pour lesquelles il y a peu de choses à faire. Il s'agit seulement de les approcher de la fenêtre, tant que l'air sera doux, et d'arroser celles dont la terre serait sèche, excepté dans mon cabinet, où il n'y a rien à arroser, et où, s'il arrivait une gelée, ce que je ne crois pas, on mettrait un des poêles, avec un peu de braise.

M. et Mme de Revol vous font leurs compliments. Adieu, demain au soir M. Alleaume me donnera de vos nouvelles.

1. L. Racine travaillait alors à son dernier ouvrage, la *Traduction du Paradis perdu de Milton*. La mort tragique de son fils, qui eut lieu l'année suivante, l'arracha pour toujours aux lettres, qui avaient fait ses délices.

LETTRES

DE LOUIS RACINE

A MADAME DE NEUVILLE DE SAINT-HÉRY

SA FILLE AÎNÉE.

I

A Paris, ce 4 octobre 1746.

Je vous écris trois lettres, ma chère fille, sans avoir rien à vous mander; je ne veux que vous faire connaître à quoi s'amusent aujourd'hui les dames. Elles écrivent sur des papiers de toutes couleurs, avec des encres de toutes couleurs. Celui-ci qui est papier de petit deuil, n'est plus de mode, parce qu'on s'en servait il y a un mois? les deux lettres suivantes sont sur des papiers si à la mode, que le marchand n'y peut fournir; toutes les dames qui vont à Fontainebleau en font provision. On pourrait penser que les femmes sont folles, mais qui oserait le dire?

J'écris sur du pareil papier à votre frère, pour l'inviter à venir dîner demain avec nous. Je le trouvai hier dans son collége, bien de bonne humeur.

Ma nièce a mandé à votre mère tout le détail de son

entrée. Faites-lui bien des compliments, ainsi qu'à M. de Neuville.

Adieu, ma chère fille, mes lettres ne sont pas longues; elles ne sont que pour vous faire connaître notre papier à la mode.

II

A Paris, ce 4 octobre 1746.

Je suis charmé, ma chère fille, que vous ayez trouvé une bonne nourrice, vous ne manquerez pas de goûter son lait, c'est le premier devoir d'une mère.

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse et suis bien tendrement à vous[1].

RACINE.

III

Ce 1er août 1747.

Puisque j'ai écrit à ma cadette avec cérémonie, il est bien naturel de vous écrire de même en vous donnant un

1. La première de ces lettres est écrite sur papier doré sur tranche, et orné de vignettes à l'encre de Chine; la deuxième sur papier jaune. Quant à la troisième, elle n'a pas été retrouvée.

Madame en tête, et un *petit serviteur*, à la fin. Je tâcherai de vous apporter une pareille feuille, au lieu d'un *serviteur*, ce sera une *servante*, et vous pourrez vous en servir pour écrire à *M. l'abbé*. J'espère vous aller embrasser samedi; il pourrait cependant arriver quelque affaire qui me retiendrait encore; mais si je ne pars pas samedi, ce sera malgré moi; j'ai une très-grande impatience de vous revoir, avec M. de Neuville. Il y bien longtemps que nous sommes séparés; c'est uniquement pour le plaisir d'aller passer quinze jours avec vous, que je ferai ce voyage; je compte revenir à la fin du mois. Vous ne me parlez plus du voyage de Reims; si vous avez envie de le faire avec M. de Neuville, vous êtes bien la maîtresse, et je serais fâché de vous déranger.

Votre mère est toujours à Bercy, et moi je vais et viens continuellement; je compte bien me reposer à Soissons, excepté que les soirs je ferai de grandes promenades avec vous, et nous ferons ensemble le tour des remparts, comme autrefois. On dit que vous aimez à marcher, j'en suis fort aise. Embrassez pour moi le cher mari. Adieu, ma chère fille, remarquez la grâce avec laquelle je vous fais la révérence, en vous assurant que je suis votre très-humble et très-obéissant[1].

1. Cette lettre, comme les deux précédentes, est écrite sur du papier fort à la mode, il y a plus de cent ans. Elle est ornée de vignettes coloriées; en tête figure une dame richement vêtue à la manière du temps, pour tenir lieu du mot *madame;* et à la fin, pour remplacer celui de *serviteur*, on voit un beau monsieur faisant une profonde révérence.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION..... 3

VIE DE JEAN RACINE..... 11

LA FAMILLE DE RACINE..... 189

Notice sur Louis Racine..... 195

Notices sur les autres enfants de Racine..... 213

Généalogie de la famille de Racine..... 239

LETTRES INÉDITES DE JEAN RACINE..... 257

LETTRES INÉDITES DE LOUIS RACINE..... 311

LETTRES DE LOUIS RACINE à Mme de Neuville de Saint-Héry, sa fille aînée..... 456

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9